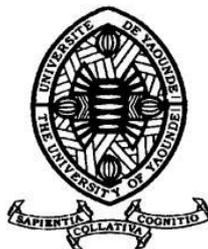


THE UNIVERITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SHOOL FOR SOCIAL
AND ADUCATIONAL SCIENCE

DOCTORAL REEARCH UNIT FOR SOCIAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY



UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCE HUMAINE, SOCIALE ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCE HUMAINE ET
SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

**L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
(JICA) ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE AU
CAMEROUN DE 1992 A 2019 : CAS DE LA RIZICULTURE DANS
LES COMMUNES DE BATOURI ET EBOLOWA II**

**Mémoire présenté et soutenu le 29 Octobre 2021 en vue de l'obtention du
diplôme de Master en Histoire**

Option : Histoire des Relations Internationales

Par

Ella Brigitte Aboul Nyom

Licenciée en Histoire

MEMBRE DU JURY

Président : Pr. TAGUE KAKEU Alexis (MC) Université de Yaoundé 1
Rapporteur : Pr. DZE NGWA Willibroad (MC) Université de Yaoundé 1
Examineur : Dr. NDO'O Rose Gisèle (CC) Université de Yaoundé 1



SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS ET PHOTOS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	vi
RESUME.....	viii
<i>ABSTRACT</i>	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : LES FONDEMENTS DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LE JAPON ETPRESENTATION GENERALE DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE(JICA)	20
I-FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION ENTRE LA CAMEROUN ET LE JAPON.....	20
II-PROFIL DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE(JICA)	24
III-PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATION ENTRE LA JICA ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN	41
CHAPITRE II : LES FACTEURS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENTS DE LA RIZICULTURE DANS LES COMMUNES DE BATOURI-EBOWA II.....	53
I-LES POTENTIALITÉS PHYSIQUES ET HUMAINES NON NÉGLIGEABLES	53
II-LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE A BATOURI ET EBOLOWA II	71
CHAPITRE III : LES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRES DE L'ACTION DE LA JICA DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE A BATOURI ET EBOLOWA II.....	82
I-L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA PRODUCTION SEMENCIÈRE.....	83
II-APPUI AUX PRODUCTEURS DE RIZ DE BATOURI ET EBOLOWA II.....	101
CHAPITRE IV : BILAN, OBSTACLES ET PERSPECTIVES DE L'ACTION DE LA JICA DANS LE DÉVELOPPEMENT RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA	117
II- LES IMPACTS DE L'ACTION DE LA JICA DANS LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA II.....	117
III- LES OBSTACLES ET LES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI et EBOLOWA II.....	123
CONCLUSION GENERALE	147
ANNEXES	149
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	169
TABLE DES MATIÈRES.....	180

A

Mes parents papa Christophe Nyom et maman Jeanne Makoh.

Ma grand-mère Brigitte Aboul

REMERCIEMENTS

Nous nous devons ici d'exprimer notre sincère gratitude à toutes les bonnes volontés dont le concours a été déterminant pour la réalisation de ce travail. Nos sincères remerciements vont particulièrement au professeur Williboard Dze-Ngwa qui par sa disponibilité, ses conseils, sa rigueur dans le travail, a bien voulu guider nos pas dans la recherche nonobstant ses multiples sollicitations. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Nos remerciements vont également à tout le personnel enseignant du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I pour leurs encadrements académique constant. Leur apport dans notre formation intellectuelle et sociale a commencé dès notre première année en histoire.

Nous ne saurions manquer de savoir gré à nos informateurs et bienfaiteurs : le personnel de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, le personnel du bureau des archives du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, des délégations d'arrondissements du ministère de l'agriculture et de Développement Rural de Batouri et Ebolowa II, tous les archivistes et les nombreux informateurs donc les noms sont mentionnés au niveau des sources orales de ce travail

À toute la famille Nyom, particulièrement à nos frères et sœurs, neveux et nièces, pour l'assistance morale et matérielle permanent.

Nous disons merci à tous nos aînés académiques, camarades et amis de l'Université de Yaoundé I qui ont apporté des suggestions à ce travail et pour le soutien moral.

Enfin, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, dont les noms ne sont pas mentionnés, qu'ils trouvent ici l'expression de notre plus grande gratitude.

LISTE DES ILLUSTRATIONS ET PHOTOS

I) LISTE DES FIGURES

1: Organigramme de la JICA	29
2 : Diagramme ombrothermique d'Ebolowa 2 ^e	58
3: Composition socio-culturelle de la population d'Ebolowa 2 ^e	66
4 : Calendrier agricole du PRODERIP.....	106
5 : Périodes d'attaque du riz par les oiseaux	109
6 : Évolution des formations reçu par les producteurs	114

II) LISTE DES TABLEAUX

1: Récapitulatif des rééchelonnements nippones de la dette camerounaise	23
2 : Caractéristiques du climat des zones d'études	57
3 : Exigence climatique de quelques cultures agricoles	59
4 : Spéculation par surface cultivée.....	70
5 : Les produits agropastoraux du secteur traditionnel à Batouri et Ebolowa II ^e	70
6 : Procédures et méthodes d'inspections des parcelles de semence	77
7 : Caractéristiques des variétés de NERICA choisies par le PRODERIP (IRAD).....	87
8 : Nombre de producteurs formés dans les arrondissements de Batouri et Ebolowa 2 ^e	114
9 : Dispositifs d'encadrement mis sur pieds pour le suivi des producteurs	115
10 : Statistique du nombre de paysans ayant reçus la formation et les semences par la JICA à Batouri et Ebolowa de 2012 à 2019	120
11: Production et rendement rizicole au Cameroun de 2008 à 2018.	121

III) LISTE DES CARTES

1 : Localisation de la commune d'arrondissement de Batouri	55
2: Localisation de la commune d'arrondissement d'Ebolowa 2 ^e	56

3 : Carte de la forêt communale de Batouri	62
--	----

IV) LISTE DES PHOTOS

1 : Cours d'esthétique à l'école maternelle de Bamyanga	46
2 : Préparation d'une salle d'informatique à l'école primaire de Tigaza de Bertoua.....	47
3 : Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Batouri.....	74
4 : Plaque du bâtiment de la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural d'Ebolowa II.....	75
5 : Champ de multiplication des semences de Ndop.....	79
6: Le matériel agricole offert par la jica pour les fermes semencières de Batouri et Ebolowa II	90
7 : Visite de contrôle de la qualité de semence dans la ferme semencière de Batouri	92
8 : Formation théorique sur la production semencière à l'IRAD	99
9 : Formation pratique sur le contrôle semencier	100
10 : Formation pratique sur la qualité de la bonne semence	100
11: Formation théorique à l'IRAD sur les techniques de culture du riz	103
12 : Formation pratique sur les techniques de culture du riz à Ebolowa II.....	103
13 : Technique de préparation du terrain pour la culture du riz pluvial.....	104
14 : Séparation des grains vide et des graines remplies par vannage à l'IRAD.....	105
15 : Traçage des lignes pour le semi en ligne continue à Ebolowa II.....	106
16: Le désherbage facile avec le semi en ligne	107
17 : Méthodes de lutte contre les dégâts causés par les oiseaux	109
18 : Récolte du riz en coupant la tige à 10-15cm du sol.	110
19 : Égrenage à l'aide d'un fut.	111
20 : Séchage du riz au soleil à Batouri	112
21 : Cycle de l'appui technique de la JICA aux producteurs	113
22 : Magasins de stockage de semences améliorées produites localement à Batouri	119
23: Travail manuel du sol à la daba.....	132

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APD	: Aide Publique au Développement
AIRIAD	: Archives de l'Institut de Recherche Agronomique et de Développement
ADAADRB	: Archives de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Batouri
ACB	: Archives de la Commune de Batouri
AMINADER	: Archive du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
AJICA	: Archives de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale
AID	: Association Internationale de Développement
ANASE	: Association des Nations de l'Asie du Sud-ouest
BMD	: Banque Multilatérale de Développement
CAD	: Comité d'Aide au Développement
CARD	: Coalition pour le Développement du Riz en Afrique
CEMAC	: Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CTFC	: Centre Technique de la Forêt Communale
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FAO	: Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEICOM	: Fond Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal
IRAD	: Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRIC	: Institut des Relations Internationales du Cameroun
JBIC	: <i>Japan Bank for International Cooperation</i>
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale

JOVC	: <i>Japan Overseas Cooperation Volunteers</i>
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	: Ministère des Affaires Sociales
MINEDUB	: Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	: Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINPMEESA	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises
MINREX	: Ministère des Relations Extérieures
MINSANTE	: Ministère de la Santé Publique
MINSEC	: Ministère de l'Enseignement Secondaire
MINSEP	: Ministère de l'Éducation Physique et Sportive
MINESUP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
MOFA	: <i>Ministry of Foreign Affairs of Japan</i>
NERICA	: Nouveau Riz pour l'Afrique
OCDE	: Organisation de la Coopération et de Développement Économique
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OTACA	: Agence de Coopération Technique à l'Étranger
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODERIP	: Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale
SEMRY	: Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
TICAD	: Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique
UNVDA	: <i>The Upper Nun Valley Development Authority</i>

RESUME

Le travail réalisé dans le cadre de cette étude s'intitule : "L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le développement du secteur agricole au Cameroun de 1992 à 2019 : le cas des communes de Batouri et Ebolowa II". Cette étude s'est structurée autour d'une question centrale qui est celle de savoir qu'est-ce que la JICA et quel est son apport dans le développement du secteur rizicole au Cameroun ? Pour mieux appréhender cette interrogation, nous avons opté pour la méthode qualitative et quantitative. Celle-ci a combiné les données collectées par des enquêtes de terrain auprès des paysans, des producteurs des observateurs directs et des recherches documentaires. Les résultats obtenus montrent qu'il s'agit bien d'un transfert de technologie sur le plan agricole entre le Cameroun et le Japon à travers la JICA. L'Agence Japonaise de Coopération Internationale promeut le développement de la riziculture pluviale dans les communes de Batouri et Ebolowa II à travers une coopération technique avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Elle apporte un appui technique aux champs semenciers et aux producteurs de ces communes, met en place des champs semenciers de riz et distribue les semences de qualité aux producteurs. Elle forme et assure le suivi des producteurs pendant les campagnes agricoles. Elle participe également à la formation des experts camerounais en matière de vulgarisation agricole, en agronomie et en mécanique agricole. En plus de ceci, elle construit des entrepôts de stockages et fait des dons de matériels agricoles aux producteurs. Toutes ces activités malgré les difficultés rencontrées ont contribué au développement de la filière riz au Cameroun et particulièrement dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Toutefois, le processus d'introduction et de développement du secteur rizicole dans ces communes par la JICA présente un bilan tant positif que négatif, mais son développement durable dépend des Camerounais eux-mêmes.

ABSTRACT

The work carried out within the framework of this study is entitled: "The Japanese Agency for International Cooperation (JICA) and the development of the agricultural sector in Cameroon from 1992 to 2019: the case of Batouri and Ebolowa II councils". This study was structured around a central question which is that of knowing what is JICA and what is its contribution to the development of the rice sector in Cameroon? To better understand this question, we opted for the qualitative and quantitative method. This combined the data collected by field surveys among farmers, producers, direct observers and documentary research. The results obtained show that this is indeed an agricultural technology transfer between Cameroon and Japan through JICA. The Japan International Cooperation Agency promotes the development of rain-fed rice cultivation in the Batouri and Ebolowa II councils through technical cooperation with the Ministry of Agriculture and Rural Development. It provides technical support to seed fields and producers in these municipalities, it sets up rice seed fields, distributes quality seeds to producers. In addition to this, it trains and monitors producers during the agricultural seasons. It also participates in the training of Cameroon experts in agricultural extension, agronomy and agricultural mechanics. Build storage warehouses and donate farm equipment to producers. All these activities despite the difficulties encountered have contributed to the development of the rice sector in Cameroon and particularly in the Batouri and Ebolowa II councils. However, the process of introduction and development of the rice sector in these councils by JICA presents both positive and negative results, but its sustainable development depends on Cameroonians themselves.

INTRODUCTION GENERALE

I- Contexte général de l'étude

Après son accession à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960, l'État camerounais a exprimé sa volonté de rester maître de son propre destin et de son comportement dans le concert des nations. Cela implique une autonomie de décision et un libre arbitre en matière de politique extérieure. La recherche du développement étant l'un des vecteurs majeurs de la cohérence et de la rationalité de la politique étrangère du Cameroun¹, le jeune État conscient de son retard économique et ayant foi en les vertus bénéfiques de la coopération internationale va donc commencer à entretenir les relations internationales. Ceci dans le but d'accroître ses investissements, intensifier ses échanges, ouvrir des marchés internationaux pour ses matières premières et de promouvoir une solidarité à la mesure des potentialités des partenaires dans une optique d'autonomie collective².

Dans son optique de promouvoir le développement³, l'État camerounais va établir une coopération avec l'État japonais après son indépendance. Celle-ci était basée sur la nécessité d'entraide mutuelle et la coexistence pacifique. Ce que les auteurs internationalistes ont appelé " l'interdépendance⁴ ". Étant tous les deux membres des Nations Unies, les deux États ont une similitude de vue sur les grands problèmes internationaux. Notamment sur la détente, la sécurité internationale, la résolution pacifique des conflits et sur le développement.

Le Japon, dans le souci de mieux gérer sa politique extérieure va donc décider de créer en août 1974 une Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Cette agence gouvernementale indépendante qui coordonne l'aide publique au développement du Japon se donne pour mission d'aider au développement économique et social des pays en développement et de promouvoir la coopération internationale⁵.

Considéré comme l'Afrique en miniature, le Cameroun compte une grande diversité de paysage, de zones géomorphologiques et climatiques qui sont regroupés en entités régionales ou zones agro écologiques distinctes. Il dispose aussi d'abondantes ressources foncières encore

¹N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.48.

²*Ibid.*, p.75.

³ Instrument politico-diplomatique qui a contribué à la mise place de nombreux cadres stratégiques pour la mobilisation et la coopération internationale pour le développement dans les relations internationales de la fin du vingtième et du vingt-et-unième siècle.

⁴ Dépendance réciproque entre les Etats.

⁵<https://Fr.m.wikipedia.or/wiki/agence-de-coo> (consulté le 27 Juin 2020).

largement sous exploitées, un fort potentiel de terres irrigables estimés à environ 24 000 ha, des populations rurales très entreprenantes et dynamiques et une position géographique hautement stratégique⁶.

Mieux que les autres pays de la sous-région CEMAC dont les populations, peu nombreuses, sont essentiellement concentrées dans deux ou trois villes, le Cameroun a une population de plus de 20 millions d'habitants répartie entre les zones rurales et urbaines et bénéficie des conditions naturelles très favorables à la production agricole⁷. Tous ces atouts font du Cameroun aujourd'hui le grenier de la sous-région de l'Afrique centrale. De ce fait, le défi de la sécurité alimentaire du pays ne concerne pas seulement le niveau national, mais aussi le niveau sous régional pour lequel l'insécurité alimentaire peut conduire à l'instabilité sociale.

Le riz fait partie des aliments de base des populations rurales et urbaines du Cameroun. La demande nationale a été estimée en 2009 à 300000 tonnes couvertes à 80% par des importations⁸. D'après la dernière enquête de consommation auprès des ménages en 2007, la consommation moyenne de riz par tête au Cameroun était estimée à 37,3kg en milieu urbain, 19,4kg en milieu rural et 25,7kg par habitant en moyenne nationale⁹. Selon les données sur les importations en 2013, environ 150 milliards de FCFA ont été consacrés aux importations de riz sans le budget alimentaire des ménages contre 112 milliards de FCFA en 2001, soit un accroissement d'environ 4% par an¹⁰. Ceci est dû au fait que la riziculture au Cameroun occupe quelques 145000 exploitants agricoles (principalement les femmes et les jeunes) qui produisent environ 174000 tonnes de paddy sur 155000 ha¹¹.

Le secteur rizicole couvre environ 18420 ha de périmètre irrigués (13820 ha aménagé dans les périmètres de la SEMRY dans l'Extrême-Nord, 2900 ha pour la société *Upper Nun Valley Development Authority* (UNVDA) au Nord-Ouest, 200 ha à l'Ouest et 1500 ha de petits périmètres traditionnels) et le reste est localisé au niveau des plateaux et dans les bas-fonds insuffisamment inventoriés. Les principaux bassins de production sont éloignés des grands centres de consommation (Yaoundé et Douala). Par conséquent, une grande partie de la production est absorbée par les pays voisins (Nigéria, Tchad, RCA etc.) adjacents aux zones de production¹².

⁶AMINADER, Stratégie nationale de développement de la filière semences de riz (SND SR), 2015. p.1.

⁷*Ibid.*

⁸ D.P. Folefack, "Booster la production locale du riz pour le renforcement de la sécurité alimentaire au Nord Cameroun", p. 7453, in *Journal de Applied Bioscience* 82 : 449-7459ISSN 1997-5902, 2014.

⁹*Ibid.* p.3.

¹⁰*Ibid.*

¹¹ AMINADER, Enquête de terrain du MINADER en 2011.

¹²AMINADER, Stratégie nationale de développement de la riziculture au Cameroun, Mouture III, 2009. p.4.

Par rapport aux enjeux mentionnés ci-dessus, les orientations de la stratégie actuelle du Cameroun sont les suivants : la réhabilitation des périmètres, l'aménagement des bas-fonds et des plaines inondées, l'introduction de la riziculture autour de futur barrage et la diversification des systèmes de production avec un accent particulier sur la riziculture pluviale et de bas-fonds, notamment dans les zones méridionales et à fort potentiel rizicole¹³. À cet effet, le Cameroun entend appuyer à court et moyen termes, le développement des filières stratégiques en intensifiant les systèmes de production qui regroupent la majorité des exploitations. Cette vision concerne aussi bien les cultures de rente stratégique que les cultures vivrières à fort enjeu de sécurité alimentaire comme le riz.

Le gouvernement japonais, a pris l'engagement solennel de soutenir la croissance africaine via l'aide publique au développement lors de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD I). Conscient de la situation rizicole camerounaise et des objectifs du MINADER sur le développement de la riziculture pluviale et de bas-fonds, le Japon décide à travers son Agence Japonaise de Coopération Internationale d'entretenir une coopération agricole avec le Cameroun. Celle-ci s'inscrit dans le renforcement de la sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre conjointe du Projet de Développement de la Riziculture Pluviale de Plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodale (PRODERIP). Cette coopération technique, vise l'augmentation de la quantité et l'amélioration de la quantité de riz produit dans les sites d'intervention du projet et l'amélioration des techniques de production et de post-récoltes. Compte tenu de ce projet d'une importance capitale pour la riziculture au Cameroun, nous avons jugé bon de jeter un regard sur la coopération qui existe entre le Cameroun et la JICA sur le plan agricole. D'où l'intitulé de notre thème : "L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le développement du secteur agricole au Cameroun (1992 à 2019) : le cas de la riziculture dans les communes de Batouri et d'Ebolowa II".

II- Motivation du choix du sujet

Comme le souligne Jean Paul Sartre :

Chacun a ses raisons : pour celui-ci, l'art est une fuite, pour celui-là, un moyen de conquérir. Mais on peut fuir dans un ermitage, dans la folie, dans la mort, on peut conquérir par les armes. Pourquoi justement écrire, faire par écrit ses évasions et ses conquêtes ? C'est qu'il y a, derrière les diverses visées des auteurs, un choix plus profond et plus immédiat qui est commun à tous¹⁴.

¹³ AMINADER, Stratégie nationale de développement de la riziculture au Cameroun, Mouture III, 2009. p.4.

¹⁴J.P. Sartre : *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard. 1948. P11

En science humaine en générale, un sujet n'est jamais choisi de manière fortuite. La nécessité d'effectuer une recherche naît le plus souvent de quelque chose¹⁵. Les raisons du choix de ce sujet tiennent de plusieurs considérations. D'abord, des pans entiers de l'histoire politique du Cameroun restent encore à dévoiler. Le choix de ce sujet trouve son fondement dans le souci d'enrichir les connaissances historiques dans ce champ encore insuffisamment exploré, surtout en ce qui concerne la coopération entre le Cameroun et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Nous pouvons également dire qu'une attirance pour la culture japonaise nous a amené à découvrir à travers plusieurs ouvrages cette agence de coopération. C'est pourquoi, il nous est apparu intéressant d'en faire un objet d'étude. Cependant, très peu de personnes ont une idée précise de la nature de cet instrument, de ses projets et financements et encore moins son impact réel dans le développement agricole du Cameroun.

De même, après avoir constaté que l'agriculture est le premier secteur d'activité économique nationale au Cameroun, nous aimerions apporter notre modeste contribution dans l'enrichissement des recherches sur cet axe précis.

Bien plus, l'aide publique au développement occupe une place très importante dans le processus de développement des pays tels que le Cameroun. En nous focalisant sur la JICA, nous avons jugé bon de faire des recherches dans le but de mieux connaître la structure, l'origine de ses fonds ainsi que leurs apports au Cameroun.

" Écrire, c'est faire appel au lecteur pour qu'il fasse passer à l'existence objective le dévoilement que j'ai entrepris par le moyen du langage. Tout ouvrage littéraire est un appel "¹⁶. En accord avec ces paroles de J.P. Sartre et celles prononcées le 27 Janvier 1982 à Yagoua par le Président Hamadou Ahidjo lors de son discours : " Nous ne pouvons réaliser notre légitime ambition d'assurer la maîtrise de notre destin qu'en consolidant toujours notre unité, notre cohésion et notre participation "¹⁷, nous voulons dans ce travail amener le gouvernement camerounais et les paysans à unir leurs forces pour un meilleur développement de la production du riz pluvial au Cameroun en général et dans les arrondissements de Batouri et Ebolowa II en particulier.

¹⁵P.F. Edongo Ntede, "la valeur éducative des sanctions dans les systèmes pédagogiques : étude comparative des modèles traditionnels et institutionnel camerounais", Thèse de doctorat Ph. D en Anthropologie, Université Yaoundé I, Octobre 2007. p.9.

¹⁶*Ibid.* p. 59.

¹⁷AMINADER, Rapport d'activité semry société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua 1982. P.55.

III- Clarification Conceptuelle

Pour Antoine Prost, ce qui fait d'un mot un concept : "c'est la pluralité de signification, d'interprétations et d'expériences qu'il regorge"¹⁸ . Notre sujet comporte deux notions clés qu'il convient d'éclairer.

Le **développement** se définit comme la combinaison des changements mentaux, sociaux et économiques (dans le sens positif du terme) d'une population durant une période suffisamment large. C'est un changement du point de vue global et structurel qui vise les aspects quantitatifs (croissance économique) et qualitatifs (transformation socioculturelle d'une bonne frange de la population) de façon durable. C'est un changement systématique, une construction par l'Homme et pour l'Homme¹⁹.

Les premières conceptions du développement appréhendaient le **développement** comme un processus historique nécessaire, impliquant un accroissement de la production économique qui devait être associé à une modernisation rapide des rapports sociaux, des structures politiques et des systèmes culturels. Les gouvernements étaient censés concevoir et mettre en œuvre des stratégies volontaires pour assurer l'amélioration du bien-être, garant d'un certain ordre politique. En coopérant avec les institutions internationales et avec les États offrant assistance technique et des capitaux, ils devaient prendre une part essentielle dans l'instauration des conditions du décollage économique en stimulant l'épargne et les investissements productifs, en créant des infrastructures indispensables au fonctionnement du marché et en assurant la formation de la main d'œuvre. À cette fin, ils devaient s'employer à faire progresser l'agriculture, mais surtout à favoriser un processus d'industrialisation qui était considéré comme la voie royale de transformation permettant de résorber le sous-emploi des populations rurales²⁰.

François Perroux, économiste français perçoit d'ailleurs le **développement** comme: " la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global"²¹. Pour le Polonais Ignacy Sachs, l'un des pionniers de l'économie de développement, le développement durable est perçu comme une amélioration des conditions de vie des communautés humaines qui respectent les

¹⁸A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, le Seuil, 1996. p.127.

¹⁹Samuel Keledjoug, « Dynamique démographique et développement durable sur le plateau central Bamiléké : vers les limites de l'ajustement agricole », Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2012-2013, P.89.

²⁰P. De Senarclens, *Mondialisation, Souveraineté et Théories des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1998. p.105.

²¹F. Perroux, *La coexistence pacifique*, Paris, Presse universitaire de la France, 1961, P.29.

limites de capacité de charge des écosystèmes²². C'est donc un processus d'accumulation économique et de changement social dans lequel l'État intervient ainsi que d'autres acteurs à travers leurs organisations et leurs initiatives.

Etounga Manguellé souligne que le **développement** n'est pas du tout une croissance observée au niveau du secteur dit moderne tout entier tourné vers l'extérieur et vers la satisfaction des besoins imprimés par une franche de la population urbaine qui absorbe la quasi-totalité des ressources disponibles. Mais bien au contraire, un développement économique qui soit perceptible au niveau de la majorité de la population africaine qui est constituée des ruraux ou des paysans. Le développement c'est avant tout la satisfaction des besoins fondamentaux qui sont ceux des communautés rurales²³.

Le **développement économique** désigne une évolution positive dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... de tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès²⁴.

Le **développement rural** désigne la gestion du développement humain et l'orientation des changements technologiques et institutionnels de façon à améliorer l'inclusion, la longévité, les connaissances et les standards de vie dans les zones rurales, et ce dans un contexte d'équité et de durabilité²⁵. Le développement rural a du mal à sortir du dessous des ailes de l'agriculture.

Pour ce travail, le **développement** est l'adoption et la pratique de nouvelles méthodes et techniques culturelles par les populations rurales dans le but d'améliorer l'alimentation et les conditions de vie.

L'**agriculture**, est un ensemble de travaux dont le sol fait l'objet en vue d'une production végétale. Plus généralement, l'ensemble des activités développées par l'Homme, dans un milieu biologique et socioéconomique donnée pour obtenir les produits végétaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation²⁶.

L'**agriculture** est apparue à partir de 9000 av. J.C indépendamment dans plusieurs foyers d'origine, dont les milieux connus à ce jour se trouvent au Moyen Orient, en Chine et Amérique. À partir de ces foyers, l'agriculture s'est diffusée sur la plus grande partie de la

²²Ignacy Sach, cité par. A. Mamadou « Le développement, jeune Afrique, économie n° 231 P.30.

²³D. Etounga Manguelle, *Cent ans d'aliénation*, Paris, Silex, 1985, P.5.

²⁴<http://www.tapie.org/Dictionnaire>, consulté le 13Juillet 2020 à 10h15.

²⁵<https://www.aquaportail.com/definition-5842-developpemen...> consulté le 13 juillet 2020 à 11H05.

²⁶<https://www.larousse.fr/Francais>, consulté le 20Juillet 2020 à 9h18.

terre²⁷. L'**agriculture** a été pendant longtemps au centre des études de développement, aussi bien en raison de potentiel économique qu'au vue du grand nombre des personnes travaillant dans le secteur agricole dans les pays en développement.

Du point de vue économique, l'agriculture représente un secteur d'activité, une activité génératrice de revenu à partir de l'exploitation des terres, de la culture des animaux, etc. Elle contribue à la formation du revenu national et emploie de la main d'œuvre. L'agriculture est le travail de la terre, son histoire est principalement façonnée par les progrès techniques, l'économie et l'environnement.

La **Riziculture** : selon le Memento de l'Agronome²⁸, est la culture du riz, donc l'art ou la manière de produire du riz. Il existe trois types de riziculture en fonction de l'alimentation en eau. Il s'agit de la riziculture irriguée, de la riziculture pluviale, la riziculture pluviale aquatique et celle en eau profonde.

IV- Intérêt du Sujet

La réalisation de cette étude sur la JICA et le développement du secteur agricole au Cameroun repose sur plusieurs centres d'intérêts.

Pour des motivations académiques et scientifiques, ce travail a été réalisé dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de Master. C'est d'abord cet impératif d'ordre académique qui explique l'intérêt que nous avons exprimé concernant ce travail.

Cette étude nous permet de satisfaire notre curiosité et celle de tout autre esprit scientifique sur la connaissance d'un organisme œuvrant pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Cela dans l'optique d'une évaluation des résultats de la performance de la stratégie et des programmes financés par la JICA au Cameroun et dans le domaine agricole pour réduire la pauvreté rurale. Cette étude constitue ainsi pour la communauté scientifique, probablement, un document pertinent sur le véritable rôle de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale dans l'agriculture au Cameroun.

De même, le riz occupe une place importante dans la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines au Cameroun en général, et à Batouri et Ebolowa 2^{ème} en particuliers. Dans ce contexte socio-économique en pleine mutation, cette étude est une contribution à la réflexion sur le riz et sur la problématique du renforcement de la sécurité alimentaire au Cameroun. Elle propose des actions à mener pour accroître la production du riz

²⁷<https://www.Futura-science.com/d...> Consulté le 20 juillet 2020 à 13h08.

²⁸ AMINADER, Memento de l'agronome, CIRAD, GREF, 2002. p.1700.

à Batouri et Ebolowa II^e, et au Cameroun en général et pour l'amélioration de la coopération entre le Cameroun et le Japon à travers la JICA dans le domaine de l'agriculture.

V- Délimitation du cadre spatial et temporel

Dans tout travail en histoire, il convient au préalable de définir ou de circonscrire la chronologie dans l'espace géographique d'étude, car elle définit la " charpente du passé " sur laquelle porte l'étude.

a- Délimitation du Cadre Spatial

L'espace sur lequel s'intéresse le présent travail est de manière générale le Cameroun et de manière particulière les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}.

Le Cameroun en général est un pays de l'Afrique centrale situé dans le golfe de Guinée et s'étirant de la baie de Biafra au lac Tchad, entre le Nigéria, le Tchad et la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale²⁹. Il couvre 475 442 kilomètres carré³⁰. Du point de vue du relief et des sols, le Cameroun est une Afrique en miniature³¹. Batouri est située dans la partie Sud de la région de l'Est-Cameroun, chef-lieu du département de la Kadey à environ 83 km de la ville de Bertoua, la capitale régionale de l'est et à près de 341 km de Yaoundé la capitale politique du Cameroun³². Ebolowa 2^{ème} est une commune située au cœur de la forêt équatoriale. Transfuge de l'ancien arrondissement d'Ebolowa, éclaté en 2007, cette commune couvre une superficie d'environ 4196 km² pour une population estimée à 55 957 habitants répartie dans environ 11 567 ménages³³. C'est le chef-lieu de la région du Sud et du département de la Mvila.

b- Délimitation du cadre temporel

La limitation dans le temps d'une recherche scientifique est importante pour l'histoire. Joseph Ki-Zerbo compare l'historien qui veut reconstituer le passé sans repère chronologique à un voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans bornes kilométriques³⁴.

Les bornes chronologiques retenues pour ce travail sont 1992 et 2019. La borne 1992 est choisie pour la simple raison que cette année marque l'organisation de la Conférence

²⁹ C. Ambomo, "Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexico métrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)", Thèse de Doctorat en Science des Langues, Université de Franche-Comté, 2013. p.19.

³⁰ *Ibid.*

³¹ A. S. Neba, *Géographie moderne de la République de Cameroun*, 2^e édition, cité par A., N., Melungui Ayissi, "la relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun, 1960-2006 : Analyses et perspectives", p.6.

³² ACB, Plan Communal de Développement (PCD) de Batouri, 2018. p.35.

³³ R. Abate, "Recomposition agropastorales dans la commune d'arrondissement d'Ebolowa 2^{ème} et impacts socio-économiques", Mémoire de Géographie, Université de Yaoundé I, 2015. p.7.

³⁴ J. Kizerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, P. 116. d'Ebolowa 2^e

Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD), visant à promouvoir un dialogue politique de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement et l'adoption de la charte de l'aide publique au développement de Japon le 30 Juin. Ces faits majeurs marquent le renforcement des liens de coopération entre le Japon et les pays africains notamment le Cameroun. La seconde borne, 2019, marque la signature d'une Convention de don d'une valeur de 200 million de Yen, soit environ un milliard de FCFA destiné au Projet de Développement de la Riziculture Pluviale au Cameroun entre le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) son excellence Alamine Ousmane Mey et l'ambassadeur japonais Tsutomu Osawa qui vise l'amélioration de la production et de la qualité du riz au Cameroun.

VI- Revue Critique de la littérature

Plusieurs travaux ont été réalisés sur la coopération qui existe entre le Cameroun et le Japon et sur la riziculture au Cameroun. L'étude spécifique de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale et le développement de la riziculture pluviale de plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodal dans les arrondissements de Batouri et Ebolowa 2^{ème} vient s'ajouter à la série des travaux consacrés à ces dernières. Aucune étude historique n'a été élaborée sur ce projet et son apport au niveau de la sécurité alimentaire n'a pas été traité. Les travaux sur la riziculture concernent plus la société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY). Mais nous avons des ouvrages, thèses, mémoires, rapports et journaux qui d'une manière ou d'une autre ont traité au moins un élément ou un fait favorisant la compréhension de notre thème. Cette thématique s'ajoute aux autres travaux pour mieux dynamiser les prochaines recherches sur la JICA et le développement du secteur agricole au Cameroun.

Nous avons Serge Christian Alima Zoa³⁵ qui parle de la politique étrangère du Japon. Ses travaux sont utiles dans le cadre de notre recherche. Car ils nous montrent que l'engagement de l'archipel par rapport au continent africain prend ainsi un caractère spécifique. Son rôle en tant que bailleur de fonds bilatéral et multilatéral est révélateur d'un certain comportement sur le plan de la politique étrangère. Le Japon tend à influencer l'Afrique et à avoir un impact sur son développement et sa sécurité. L'auteur n'a pas mis un accent sur les actions menées par la JICA, il s'est focalisé sur les actions de l'ambassade japonaise au Cameroun.

³⁵ S. Alima Zoa, " Les clés de l'offensive politico diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991 ", Mémoire en Droit, Université de Yaoundé II, DEA 2008.

Luc Liesse³⁶aborde la problématique de la politique agricole du Cameroun. Son mémoire est d'une grande utilité pour nous. Car il nous permet de connaître les raisons du retard de la politique agricole camerounaise et les différentes stratégies nationales en matière de développement agricole. Il interpelle sur l'importance de l'agriculture avec la Révolution Verte lancée dans le monde dès 1960. Il s'agit d'exprimer le taux de popularité de la découverte de nouvelles semences à haut rendement, en blé et en riz capables d'apporter une solution aux pays sous-développés. Toutefois, ce mémoire se focalise uniquement sur la région de l'Ouest et les travaux de l'auteur se limitent en 1994.

Antoinette Danebai Lamana³⁷ s'est intéressée dans son mémoire aux problèmes liés à l'activité rizicole au Cameroun. Ses travaux nous permettent d'appréhender les difficultés rencontrées par les riziculteurs dans l'entretien des rizières et le problème foncier. L'auteur met l'accent sur la société SEMRY et ses travaux ne touchent pas toutes les zones rizicoles camerounaises.

F. Gariboldi³⁸ fournit dans son manuel des informations d'ordres techniques et économiques sur les procédés d'étuvage du riz et l'équipement utilisé à cet effet. Fondé sur l'expérience directe en matière de conception, d'établissement, de fonctionnement technique et de gestion d'entreprises commerciales d'étuvage et d'usinage, il sert de guide pratique pour les usineurs et pour les fonctionnaires s'occupant du secteur public de développement, d'investissement, de commercialisation et de formation. Ce manuel est utile pour ce travail car il aborde les problèmes auxquels se heurtent les pays en développement par rapport à la culture du riz et les causes des multiples pertes post récolte. Dans cet ouvrage, l'auteur ne parle pas des méthodes de production du riz.

L'ouvrage d'Antoine Roger- Estrade³⁹ parle des politiques du riz en Afrique subsaharienne. Dans ce document, l'auteur fait ressortir les contraintes autant que les facteurs favorables au développement de la production du riz. Estrade s'est attardée uniquement sur l'Afrique de l'ouest.

³⁶ L. Liesse, "La politique d'ajustement structurel et incidence sur l'agriculture de rente camerounaise : le cas de la province de l'ouest (1973-1994)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009-2010.

³⁷A. Danabai Lamana, " Crise du développement rural et stratégies paysannes dans le périmètre de la société d'expansion et de la modernisation de la riziculture de YAGOUA (arrondissement de Maga Extrême-nord Cameroun)", Mémoire de Master en sociologie, Université de Yaoundé I, octobre 2012.

³⁸F. Gariboldi, *L'étuvage du riz*, FAO, Italie, 1986.

³⁹A. R. Estrade, *Les politiques du riz en Afrique subsaharienne : Etude des cas du Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal*, FAO, Rome, 1993.

Anne W. Van den Ban, Stuart Hawkins et Jan H. A. M. Brouwers⁴⁰ nous parlent de la vulgarisation rurale en Afrique. Dans cet ouvrage, les auteurs nous font comprendre que les résultats des activités de vulgarisation dépendent considérablement de la compétence professionnelle des agents de vulgarisation qui en sont chargés. Ils traitent les décisions principales à prendre concernant la philosophie, la stratégie, les méthodes, et l'organisation de la vulgarisation et analysent comment les sciences humaines et l'expérience des agents de vulgarisation peuvent nous aider à prendre des décisions. Cet ouvrage est d'une grande utilité pour nous. Il permet d'appréhender les techniques et méthodes des agents de vulgarisation japonais dans le processus d'augmentation de la production du riz pluvial au Cameroun. Toutefois, les auteurs ne traitent pas de la vulgarisation rizicole.

Shamie Zingore, Lydia Wairegi et Mamadou Kabirou Ndiaye⁴¹ dans leur *Guide pour la gestion des systèmes de culture de riz* nous aident à comprendre les méthodes utilisées par les agents de vulgarisation pour mieux accompagner leur public dans la transition de la production rizicole axée sur des systèmes traditionnels de subsistance vers les systèmes du marché grâce à une intensification durable. Ce guide fournit des informations les plus importantes nécessaires à l'obtention de meilleurs rendements de riz d'une manière durable et rentable. Il permet également d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles. Ceci grâce à l'adoption des approches de gestion intégrée de la fertilité des sols, qui optimisent l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des engrais.

Le Rapport sur la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture au Cameroun⁴² nous permet de comprendre qu'au Cameroun, la culture du riz ne cesse de baisser. Cela à cause de plusieurs contraintes liées aux difficultés d'accès aux engrais et pesticides, au manque de semences améliorées, à la faiblesse des rendements des équipements de décorticage, à la faiblesse des financements des activités agricoles et bien d'autres. Ce rapport nous aide aussi à comprendre que la stratégie de développement de la riziculture au Cameroun se pose en termes d'amélioration de la productivité et de la compétitivité du riz local à travers la levée des contraintes mentionnées.

Le document sur la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) : synthèse du volet agriculture et développement rural, s'inscrit dans la continuité de l'accomplissement des missions du MINADER et des évènements récents ayant lieu sur la scène nationale. Il met en

⁴⁰A. W. Van den BAN, H. S. Hawkins, J.H. A. M. Brouwers et C. A. M. Boon : *La vulgarisation rurale en Afrique*, Paris KARTHALA, 1994.

⁴¹Zingore et al. *Guide pour la gestion des systèmes de culture de riz. Consortium africain pour la santé des sols*, Nairobi, 2014.

⁴²Rapport de la Stratégie nationale de Développement de la Riziculture au Cameroun, Mouture III, 2009.

évidence le rôle clé du secteur rural sur l'économie et la société camerounaise. En même temps il renvoie à l'abondance de dotation des ressources productives et une déficience dans leur valorisation. L'analyse met en exergue les opportunités et contraintes relatives au développement des structures de production, de l'équipement rural, du développement de l'emploi et de l'amélioration du cadre institutionnel ainsi que des défis majeurs à relever par ce secteur⁴³. Il nous permet aussi de comprendre que le gouvernement entend dès lors engager avec les différents acteurs de ce secteur prioritaire, un dialogue constructif. Cela devant déboucher sur un partenariat actif qui garantisse durablement la croissance et la compétitivité et dans lequel les rôles de l'État, du secteur privé, des collectivités territoriales décentralisées et des sociétés civiles seront clairement définis.

Le Rapport annuel de la JICA 2010⁴⁴ met en exergue les activités et les initiatives de la JICA au problème de développement rural. Il nous montre que la JICA contribue à la prise en compte des enjeux liés au développement agricole et rural et soutient également le secteur halieutique dans les villages pratiquant la pêche et l'agriculture. Il s'agit pour elle d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim en fournissant aux populations pauvres des moyens de subvenir à leurs propres besoins alimentaires.

Le rapport du cadre de programmation pays Cameroun 2013-2017⁴⁵ nous aide à comprendre que depuis l'an 2000, le gouvernement du Cameroun est résolument engagé à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Mais, malgré les efforts déployés à ce jour, le profit général de croissance est resté en deçà du niveau espéré pour résorber la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire. Il montre aussi que le gouvernement a réaffirmé sa volonté de poursuivre cette réalisation dans le cadre de la vision de développement à long terme du pays, vision 2035. Toutefois, le document traite uniquement des interventions de développement de la FAO.

Le rapport de la politique d'assistance destinée à la République du Cameroun par le ministère des Affaires Étrangères du Japon de 2012 est important pour nous. Il nous montre que depuis ces dernières années, la croissance économique est en pleine stagnation. Le pays n'est pas à mesure de prendre des mesures efficaces pour lutter contre la pauvreté et bien que recelant un potentiel de développement important, les citoyens se trouvent dans une situation de pauvreté. Pourtant, un développement socio-économique stable du Cameroun est indispensable afin de permettre au secteur privé de pouvoir développer le potentiel actuel des ressources

⁴³ AMINADER, SDSR-volet agriculture et développement rural, Juillet 2006.

⁴⁴ AJICA, Rapport annuel 2010.

⁴⁵ AMINADER, Rapport cadre de programmation pays Cameroun 2013-2017.

naturelles et de maintenir la stabilité dans la région d'Afrique Centrale. C'est dans ce sens que le Japon s'est engagé à apporter un appui aux efforts du Cameroun⁴⁶.

VII- Problématique

Le riz fait actuellement partie des aliments de base des populations. Et ceci du fait des changements des habitudes alimentaires et de son accès facile dans les marchés. Cependant, la demande intérieure en riz est en constante progression et de loin supérieure à l'offre nationale actuelle. Près de 2/3 de la production nationale provient du Nord Cameroun⁴⁷. Des stratégies adoptées jusque-là n'ont pas permis d'inverser les tendances. Bien que ce déficit soit comblé par les importations du riz, nous pensons qu'une production locale plus importante aura des effets induits sur l'économie locale. Face à l'enjeu du riz dans l'alimentation des populations, il y a une nécessité urgente de booster la production locale du riz afin de renforcer la sécurité alimentaire. Pour ce faire, des actions fortes méritent d'être menées concrètement sur le terrain : une meilleure organisation de la filière riz, un appui institutionnel plus poussé et un financement des acteurs de la filière. Notre objectif en entreprenant cette recherche était de faire une étude démonstrative des activités de la JICA au Cameroun tout en jetant un regard analytique sur la politique d'aide au développement du Japon dans le domaine de la riziculture pluviale et surtout sur la question de transfert de technologie entre le Japon et le Cameroun. Toute étude admise nécessite une problématique qui doit servir de lanterne à la recherche y afférente. Comme dit Michel Beaud, la problématique est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyses qui permettront de traiter le sujet choisi⁴⁸.

Dans cette perspective, notre problématique s'articule autour d'une question centrale : qu'est-ce que la JICA et quel est son apport dans le développement du secteur rizicole au Cameroun ? De cette interrogation s'ajoute également les questions suivantes : quelle est la politique agricole du Japon au Cameroun à travers la JICA ? Quelles sont les facteurs contribuant au développement de la riziculture pluviale dans les communes de Batouri et Ebolowa 2° ? Quels sont les mécanismes d'aide développés par la JICA pour booster la production du riz pluvial au Cameroun ? Quel est l'impact de la politique agricole de la JICA au Cameroun et quelles perspectives pouvons-nous apporter pour l'amélioration l'action de celle-ci ?

⁴⁶ AJICA, La Politique d'Assistance destinée à la République du Cameroun : le Ministère des Affaires étrangères du Japon, Décembre 2012.

⁴⁷ AMINADER, Rapport cadre de programmation pays Cameroun 2013-2017.

⁴⁸M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, Edition la découverte, 1985. p.55.

VIII- Hypothèses de Travail

L'hypothèse est une réponse anticipée à un problème posé, en étroite relation avec notre problématique. A.F. Dikoumé dans sa thèse de Doctorat en citant Lucien Febvre pense que :

...si l'historien ne se pose pas un problème, ou si s'étant posé ces problèmes, il ne formule pas l'hypothèse pour les résoudre-en faire de métier, de technique, d'effort scientifique-je suis fondé à dire qu'il est un peu en retard sur le dernier de nos paysans, car ils savent eux qu'il ne convient pas de lancer leurs bêtes pêle-mêle, dans le premier champ venu pour qu'elles y pâturent au petit bonheur : ils les paquent, ils les attachent au piquet, les font brouter ici plutôt que là. Et ils savent pourquoi.⁴⁹

Ceci pour dire que les hypothèses sont importantes. La première hypothèse : la JICA participe à la lutte contre l'insécurité alimentaire au Cameroun. Cela par la formation sur les techniques modernes de production du riz et la multiplication des semences de qualité.

Deuxième hypothèse : La JICA contribue à l'augmentation du nombre des producteurs du riz pluvial au Cameroun et au renforcement des capacités techniques des acteurs de la filière au Cameroun.

IX- Cadre Théorique

La **théorie** est selon Freyssinet Dominjon⁵⁰, un ensemble élaboré à partir d'une conception de la réalité perçue ou observée et constituée par un ensemble de proposition dont les termes sont rigoureusement définis et les relations entre les termes posées pour être confirmées ou infirmées. Ici nous avons opté pour la théorie des régimes et la théorie transnationale.

La notion de régime international est apparue pour la première fois dans les années 1970. Un **régime** est un ensemble implicite de principes, de normes, de règles et de procédures de prises de décision autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine donné. Ce concept appartient originellement au paradigme néo institutionnaliste ou à l'institutionnalisme néolibéral. Il insiste sur l'importance des institutions au sein du système international, pour faciliter la coopération interétatique en réduisant l'incertitude liée à l'état d'anarchie. Les principaux théoriciens de ce paradigme sont Joseph Nye et Robert Keohane qui ont souligné en 1977 que les États sont en situation d'interdépendance complexe⁵¹. L'étude des relations internationales devrait donc également porter sur des flux d'échanges économiques liés à l'expansion du marché capitaliste et du processus d'intégration économique au sein des

⁴⁹A.F. Dikoumé " les travaux publics au Cameroun sous administration française de 1922 à 1960 : Mutations économiques et sociales", Thèse de doctorat d'État en Histoire, U.Y. I, 2005-2006 cité par J.P. Ntede Edongo in " Les transports terrestres et les enjeux socio-économiques dans le Centre et le Sud du Cameroun, de 1914-2010. ", Thèse de doctorat Ph. D en Histoire, U.Y.I, 2015. p.19.

⁵⁰J. Freyssinet Dominjon, *Méthodes de recherche en science sociales*, Paris : Mon chrestien/ EJA, 1997, p 18.

⁵¹R.O. Keohane, J. Nye, *Power and Interdependance. Wold Polirts in transition*, Boston, Little, Brown & Co, 1977.

pays de l'Organisation de la Coopération de Développement Economique (OCDE). Dans cette perspective, les institutions de coopération relatives à des domaines spécifiques, tels que le commerce, l'environnement, le désarmement, l'agriculture ou les droits de l'homme, furent définies comme des " régimes ".

Les régimes instaurent des règles du jeu et donnent ainsi un cadre à la politique étrangère des États, contribuant de manière générale à rendre prévisible le comportement des acteurs de la scène internationale⁵². Ils contribuent au processus de socialisation de ces acteurs, en définissant des normes et attitudes considérées comme acceptables et celles qui ne le sont pas, en orientant leurs préférences, leurs attentes, leurs choix, en inspirant leurs motivations. Ils encouragent la production et la circulation de l'information, permettant des choix rationnels. Ils impliquent des mécanismes de coordination et des procédures de négociation qui facilitent les échanges internationaux en réduisant leurs couts. Les régimes orientent de ce fait la politique étrangère des gouvernements, au même titre que les dispositions constitutionnelles d'un État conditionnent la nature de sa vie politique. Ils renforcent la confiance mutuelle des acteurs étatiques, diminuant ainsi leur tendance à faire cavalier seul⁵³. Néanmoins, la théorie des régimes ne satisfait pas entièrement les tenants du *réalisme* pour lesquels la formation et le développement des régimes ne sont pas intelligibles sans analyser la configuration des rapports de force qui les sous-tendent. Les réseaux d'interdépendance sont structurés par les politiques de grande puissance, ils sont souvent asymétriques⁵⁴. Cette théorie s'applique mieux à notre analyse, car elle permet de cerner la coopération entre le Cameroun et le Japon à travers la JICA. Elle met en exergue le rapport d'interdépendance qui existe entre le Cameroun et le Japon et nous permet de comprendre les motivations de la JICA dans le développement du Cameroun.

La vocation transnationale observée est une politique qui est au-delà du cadre national. Il y a dans " transnational " la transcendance, le dépassement et même le contournement de l'État⁵⁵. Mais celui-ci en raison de son appareil normatif et institutionnel en est un facteur régulateur et le cadre de déploiement a priori. Le " transnational " est consolidé par plusieurs idéologies distinctes, mais unies par le même souci de se différencier du réalisme⁵⁶. Il s'agit par

⁵² V. Ritberger (ed.), *Regim Theory and international relation*, Oxford, clarendon press, 1993.

⁵³ P. De Senarclens, *Mondialisation, Souveraineté et théories des Relations Internationales*, Armand Colin, Paris, 1998. p.50.

⁵⁴ *Ibid.*, p.53.

⁵⁵ A., N., Melungui Ayissi, « la relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun, 1960-2006 : Analyses et perspectives », Thèse de doctorat Ph. D en Histoire Economique et Social, UYI, 2014, p.31.

⁵⁶ A., N., Melungui Ayissi, "la relation de coopération économique", p.31.

exemple de la pensée impérialiste, du mondialisme et de l'interdépendance qui vont être examinés dans le cadre de notre analyse.

La théorie de l'interdépendance met en relief la coopération entre les États étant donné qu'aucun État ne peut s'auto-suffire⁵⁷. Pour mieux la comprendre, il est important de l'intégrer dans la théorie des jeux avec le modèle des jeux mixtes, notamment celui du dilemme du prisonnier. Le dilemme du prisonnier met en présence une disjonction entre rationalité individuelle qui pousse à faire cavalier seul et rationalité collective qui pousse à coopérer⁵⁸. Joseph Nye⁵⁹ et Robert Keohane, dans le paradigme de l'interdépendance établissent que les relations internationales contemporaines ne peuvent plus être envisagées à travers le cadre exclusif des relations politiques et diplomatiques. Car, en dehors des relations politiques essentiellement orientées vers le pouvoir et la sécurité, on note une prolifération d'interaction aussi bien culturelles, économiques que sociales. Repensant les rapports entre l'individu et la société, Norbert Elias en arrive à conclure que les relations de dépendance réciproque entre les individus et la société se retrouvent à l'échelle planétaire dans l'interdépendance des États. Celle-ci rapportée à l'échelle des individus, suscite le sentiment d'appartenance à une humanité globale. Chaque acteur est uni à tous les autres par des interactions de natures diverses⁶⁰. Comme nous l'avons dit plus haut, les réseaux d'interdépendance sont de nature asymétrique. Ils impliquent une puissance hégémonique qui s'emploie à maintenir un certain ordre international et qui assume aussi la responsabilité à cette fin.

L'interdépendance en application met en exergue une forte dépendance totale des pays du Sud sur les pays du Nord. Est-ce que le Cameroun échappe à cette tendance de dépendance totale envers le Japon en ce qui concerne la mise en œuvre de la politique du développement de la riziculture au Cameroun par la JICA ?

X- Démarche Méthodologique

Au sens étymologique, la méthode est un " cheminement "⁶¹. Elle est également la manière d'aborder l'objet d'étude, le chemin parcouru, la voie à suivre par l'esprit humain pour

⁵⁷ R.G. Ndo'o, "La coopération Israélo-Camerounaise (1959-2008) ", Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013-2014. p.20.

⁵⁸D. Battistella, *Théories des relations internationales*, cité par R.G. Ndo'o, "La coopération Israélo-Camerounaise (1959-2008) ", Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013-2014. p.27.

⁵⁹J., Nye, *Le leadership Américain*, Paris : P.U.F de Nancy, 1992, p.76. Cité par A., N., Melungui Ayissi, "la relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun, 1960-2006 : Analyse et perspectives", p.31.

⁶⁰J. Roche., *Théories des relations internationales*. 2^e édition. Cité par A., N., Melungui Ayissi, " la relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun, 1960-2006 : Analyses et perspectives ", p.32.

⁶¹J., L., Bergel, *Méthodologie juridique*, Presse Universitaires de France, Paris, 2001, p.17

décrire ou élaborer un discours cohérent, atteindre la vérité de l'objet à analyser⁶². La méthodologie quant à elle est une étude des méthodes scientifique et techniques des procédés utilisés dans une discipline déterminée. Les méthodes sont aujourd'hui diversifiées selon le domaine d'application et même à l'intérieur d'un domaine déterminé. Dans le cadre de notre domaine d'étude et pour apporter une réponse pertinente à la question de cette étude, nous avons adopté une approche qualitative et quantitative.

L'approche qualitative sera utile pour nous. Dans la mesure où nous avons premièrement consulté les sources primaires ou documents d'archives, notamment les archives, les rapports d'activité de la JICA au Cameroun, les archives de l'ambassade du Japon au Cameroun, les archives du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de l'IRAD. Nous avons également consulté les documents de seconde main ou sources secondaires à la bibliothèque du Cercle d'Histoire Géographie de l'Université de Yaoundé I, à la bibliothèque de la FALSH, dans les bibliothèques centrales des Universités de Yaoundé I et II, de la Fondation Paul Ango Ela à l'IFC. Les ouvrages généraux ou spécialisés, les articles, les journaux et les périodiques nous ont aidé à mener à bien cette analyse.

À côté de ces sources, nous nous sommes également rapprocher des sources numériques internet et Encarta pour mieux comprendre et analyser les aspects de cette coopération.

Outre les sources écrites et numériques nous avons fait appel aux sources orales à travers les enquêtes sur le terrain. De ce fait, nous nous sommes entretenus avec des personnes ressources ayant des connaissances précises sur les activités de la JICA dans le domaine agricole. Pour obtenir ces informations nous avons fait appel aux techniques de collecte des données suivantes :

- L'entretien semi direct est défini par Madeleine Grawitz comme " Un procédé de communication verbale pour recueillir les informations verbales en relation avec des but fixés⁶³ ". Cette technique⁶⁴ s'ajoute à l'observation directe. Ce type d'entretien suscite diverses réponses dans la mesure où il se réalise avec des spécialistes du sujet, des témoins privilégiés des personnes directement concernées par les projets agricoles de la JICA au Cameroun.

L'approche quantitative nous a permis à travers les questionnaires d'obtenir des données chiffrées qui ont facilité l'élaboration des tableaux et des statistiques.

⁶²E. Mbonji., *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presse universitaire de Yaoundé, 2005, P.11.

⁶³M. Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000. p.586.

⁶⁴La technique se définit couramment comme l'ensemble des procédés méthodologique, fondés sur des connaissances scientifiques, qui sont employés pour produire une œuvre ou obtenir un résultat déterminé.

De même, pour rejoindre Marc Bloch lorsqu'il dit : "Pour bien entendre et apprécier ses procédés d'investigation fut-ce en apparence les plus particulières, il serait indispensable de savoir les relier d'un trait parfaitement sûr à l'ensemble des tendances qui se manifestent dans les autres disciplines"⁶⁵. Nous avons fait recours à l'interdisciplinarité et à la pluridisciplinarité pour mieux répondre à notre question centrale.

XI- Difficultés Rencontrées

Tout travail de recherche scientifique se heurte inévitablement à des difficultés, le nôtre n'a pas été une exception. Nous nous sommes heurtés à des difficultés tant dans la ville de Yaoundé que celles de Batouri et Ebolowa 2^{ème}.

La première difficulté à laquelle nous avons fait face demeure l'indisponibilité des ouvrages, thèses et mémoires traitant en profondeur du développement de la riziculture au Cameroun en général et dans les régions de l'Est et du Sud en particulier. C'est la raison pour laquelle nos sources principales sont des sources primaires telles que les archives et les rapports d'activités. Au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et à l'Institut de Recherche Agronomique et de Développement, nous étions déçues de constater la quasi-absence des documents archivistiques sur le Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluvial (PRODERIP). C'est également ce qui s'est passé au niveau des délégations départementales d'arrondissements du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de Batouri et Ebolowa 2^e ou nous n'avons pas trouvé tous les rapports des différentes campagnes rizicoles.

De même, la mauvaise conservation de certaines archives et le silence gardé par certains informateurs sur des informations capitales de ce thème, nous ont obligé à nous contenter surtout des documents de première main, des quelques documents de seconde main, des discours des témoins potentiels qui participent au développement de la riziculture dans ces zones et aux sources numériques. La patience et le dévouement nous ont été d'un grand apport pour la collecte de ces informations

XII- Plan du Travail

Pour mieux cerner la quintessence de notre travail à la lumière des informations collectées à partir des sources primaires et secondaires, nous avons reparti celui-ci en quatre chapitres.

⁶⁵M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1949. p.14.

Le premier chapitre s'intitule les fondements de la coopération entre le Cameroun et le Japon et présentation générale de la JICA. Cette analyse s'articule autour du fondement historique, diplomatique, économique et socioculturel de la coopération entre le Cameroun et le Japon et de la présentation de l'historique de la JICA, ses objectifs, son organisation et son fonctionnement.

Les facteurs favorables au développement de la riziculture dans les communes de Batouri et Ebolowa II constituent le deuxième chapitre. Il s'organise autour de la présentation du milieu physique et humain des communes de Batouri et Ebolowa II et des partenaires de la JICA dans le développement rizicole de ces zones.

Le troisième chapitre a pour titre les mécanismes de mise en œuvre de l'action de la JICA dans le développement de la riziculture pluviale à Batouri et Ebolowa II.

Le quatrième chapitre quant à lui s'intitule bilan, obstacles et perspectives de l'action de la JICA dans le développement de la riziculture à Batouri et Ebolowa II. Ce dernier ressort les impacts, les difficultés et les différentes suggestions pour l'amélioration de l'action de la JICA au Cameroun et Batouri et Ebolowa II en particuliers.

CHAPITRE I : LES FONDEMENTS DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LE JAPON ET PRESENTATION GENERALE DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)

La première partie de ce travail est consacrée aux fondements de la coopération entre le Cameroun et le Japon et la présentation générale de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale. Elle se décline en trois grandes parties. La première a pour ambition de présenter l'historique de la coopération entre le Cameroun et le Japon, la deuxième partie se préoccupe de la présentation générale de la JICA et la troisième partie fait ressortir les bases de la coopération entre le Cameroun et la JICA.

I- FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LE JAPON

La coopération entre les États existe grâce à de vastes accords qui définissent le régime international de telle ou telle activité, des règles qui n'interdisent pas que naisse un intérêt commun, représentant lui-même plus que la somme des avantages particuliers¹. Les relations entre le Cameroun et le Japon se sont consolidées sur des bases historico-diplomatique, et socioculturelles celle-ci couvre plusieurs domaines différents.

A- Les fondements Historico-Diplomatiques et Socioculturels

1- Les fondements historiques et diplomatiques

Les premiers contacts entre le Japon et le Cameroun sont relativement anciens et même antérieure aux années 1960, puisqu'il est signalé la présence nipponne parmi les partenaires commerciaux du Cameroun en 1938². Mais c'est depuis 1960, date de l'accession du Cameroun à la souveraineté nationale et internationale que le Cameroun expérimente les avantages de la coopération avec le Japon. Cette collaboration a abouti à l'établissement des liens

¹S.C. Alima Zoa, "Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991", mémoire de master en Droit, Université de Yaoundé II, 2008. p.41.

²*Ibid.*

diplomatiques qui sont restés modeste jusqu'en 1991³. Dans ce contexte d'après-guerre froide, le développement de l'Afrique devient plus préoccupant dans tous les domaines. Le Japon va donc saisir cette opportunité pour lancer " l'offensive politico-diplomatique " en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

Au départ, la coopération entre le Japon et le Cameroun était basée sur la signature de quelques traités. L'officialisation des relations entre le Japon et le Cameroun a revêtu un plus symbolique que pratique car pendant 25ans, ces deux États n'ont pas procédé aux échanges de représentants résidents. Les intérêts camerounais dans l'archipel nippon ont été géré par l'ambassadeur camerounais à Pékin depuis décembre 1972, pareil pour le Japon à Libreville. Les nominations des premiers ambassadeurs, avec ouverture d'ambassade à Tokyo et à Yaoundé sont intervenues respectivement en 1987 pour le Cameroun et en 1991 pour le Japon⁴. Depuis lors, les deux États se soutiennent mutuellement.

2- Les fondements socioculturels

Les relations socioculturelles entre le Japon et le Cameroun dans le passé n'ont pas été abondante. Elles se sont entre temps développées d'une manière significative avec l'installation de l'ambassade du Japon au Cameroun. Celles-ci se sont décentralisées avec l'organisation de la coupe du monde de football au Japon en 2002 ou les lions indomptables du Cameroun ont été accueillis au Japon dans la ville de Nakatsue Mura, dans la province de Oita⁵. Les bases de cette coopération ont été posé aux mois de mai et de juin de la même année par le ministère des relations Extérieures (MINREX) et le Fond Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM) lors d'une mission conjointe⁶.

Cependant, l'inauguration du bureau de la JICA à Yaoundé en 2006 a boosté la coopération entre le Cameroun et le Japon avec une activation d'échange réciproque entre les peuples japonais et camerounais⁷. Dès lors, le Japon contribue au renforcement des capacités de développement des camerounais, en travaillant d'un commun accord avec eux.

³ C. Alima Zoa, "Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon ", p.41

⁴ P. R. Mbida, "De la TICAD I à la TICAD IV : le Japon et le Cameroun : vers un partenariat renoué sous la TICAD IV", Mémoire de Master II en Droit, Université de Yaoundé II, 2011. p.104.

⁵ Alima Zoa, "Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991", Mémoire de Master en Droit, Université de Yaoundé II, 2008. p.46.

⁶ *Ibid.*

⁷ A. JICA, Dépliant de la JICA, 2009.

B- Les fondements économiques

1- La consistance des relations commerciales nippono-camerounaise

Les premiers échanges remontent en 1930. En 1938, le Cameroun a importé du Japon des biens de valeur de 31 millions de FCFA. Ces échanges se sont développés allant des joint-ventures⁸ aux investissements japonais au Cameroun et se traduisent par la promotion mutuelle des produits nationaux.

A l'exception des années 1973 et 1974 au cours desquelles le choc pétrolier a frappé de plein fouet l'Empire du Soleil-Levant, les relations commerciales entre les deux États sont caractérisées par un déficit quasi chronique défavorable au Cameroun. Le Cameroun vend au Japon des produits de base tels que le café, le cacao, le coton, le bois, l'aluminium et quelques ferrailles. De l'autre côté, on est en présence d'un État du "centre " qui exporte vers le Cameroun les produits finis notamment des voitures et des motos, des appareils électroniques et électroménagers, des appareils d'optique, du matériel de quincailleries, des textiles, des produits chimiques et accessoires photographiques, ainsi que les produits alimentaires comme les conserves de poisson et crustacés⁹. Sur le plan commercial, les échanges sont intenses. Le Japon, est le troisième fournisseur du Cameroun après la France et les États-Unis et en est également le sixième client du Cameroun.

2- La tangibilité de la coopération économique nippono camerounaise

Le gouvernement japonais a entamé véritablement son programme de coopération économique au Cameroun en 1980, avec pour tout premier projet celui portant sur l'augmentation de la production agricole (renforcement de l'autosuffisance alimentaire à travers la fourniture de produits et d'équipements), d'une valeur de 4 milliards de F CFA. Par la suite en 1982, il débourse un prêt pour servir à l'achat de matériels d'entretien routier notamment pour le Parc National de Génie Civil (MATGENIE). Ce prêt de 16 milliards de FCFA est exécuté par le ministère des travaux publics et des transports¹⁰.

Dans un contexte de croissance économique qui justifiait des investissements lourds, les négociations aboutissent à la signature d'un accord de crédit de 30 milliards de FCFA en 1986. Ce prêt concerne le projet de modernisation du port de Douala, porte d'entrée et de sortie de marchandises pour le Cameroun et certains pays de la sous-région (République Centrafricaine, Tchad, Nord du Congo)¹¹. L'organisme d'exécution du projet est l'Office National des Ports du

⁸Association de plusieurs entreprises qui partagent les risques et les frais liés à un projet commun.

⁹ AMINADER, le Cameroun et le reste du monde, 2014. p.8.

¹⁰ *Ibid.* p.7.

¹¹ *Ibid.*

Cameroun (ONPC) au bénéfice des opérateurs économiques et l'État camerounais. C'est la *Japan Bank for international Coopération*(JBIC) qui a financé ce prêt, l'un des plus importants que le Japon ait accordé au Cameroun.

Peu après cet accord, la grave crise économique qui frappait le Cameroun accompagnée de la mise en place des programmes d'ajustement structurel, et plus particulièrement de la réforme du secteur des transports, conduisaient à une reconsidération du projet avec un troisième acteur, la Banque Mondiale. Conformément aux accords de Paris d'octobre 1997, par lesquels les pays membres du Club de Paris, s'engagent à alléger la dette extérieure du Cameroun. Le Japon rééchelonne la dette camerounaise à maintes reprises comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Récapitulatif des rééchelonnements nippones de la dette camerounaise

Dates	Montants
26 Aout 1991	200Million de FCFA
30 Mars 1995	3,1 milliard de FCFA
10 Novembre 1997	1milliard de FCFA
18 Juin 1999	3,2 milliards de FCFA

Source : AMINADER, le Cameroun et le reste du monde, 2014. p.8.

Le Cameroun ayant atteint en avril 2006, le point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)¹², le gouvernement Japonais a annulé la totalité de sa dette le 26 octobre 2006. Elle s'élevait à environ 50 milliards de FCFA et avait été contractée à travers le projet de développement routier en 1982 et le projet de modernisation du terminal à conteneurs du port de Douala dont le crédit a été octroyé en 1986¹³.

Somme toute, la coopération entre le Cameroun et le Japon se base sur des fondements historiques, diplomatiques, économiques et socioculturels. Alors, que pouvons-nous dire de la JICA et de ses relations avec le Cameroun.

¹² AMINADER, Cameroun : Document d'approbation PPTE-point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE renforcée, juillet 2006. p.5.

¹³ AMINADER, le Cameroun et le reste du monde, 2014. p.8.

II- PROFIL DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE(JICA)

Dans cette partie, il est important pour nous de ressortir le contexte historique de la JICA, son évolution, ainsi que ses objectifs, son fonctionnement, ses programmes de coopération et ses différents partenaires d'aide publique au développement.

A- Création et évolution de l'agence japonaise de coopération internationale (JICA)

La création de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale est le résultat d'un long processus institutionnel dans la sphère de la coopération japonaise et internationale. Il est primordial ici de l'appréhender, ainsi que son évolution.

1- Contexte historique de la JICA

Avec son ralliement au plan Colombo¹⁴ en 1954, le Japon a commencé à apporter une coopération technique aux pays en développement. Durant la période de reconstruction qui a suivi les ravages de la Deuxième Guerre mondiale, il a regagné sa place dans la communauté internationale en rejoignant les Nations Unies en 1956. L'évènement historique de l'adhésion au plan Colombo a marqué le début du retour du Japon dans la communauté internationale et démontré sa capacité à apporter une coopération technique¹⁵. Cette coopération s'est traduite à l'origine par l'accueil des participants à des formations techniques et l'envoi d'experts dans les pays d'Asie à la demande de l'association Japon-Asie. Avec le développement de l'économie et de la société Japonaise, l'attente d'une coopération renforcée s'est accrue. L'association a alors élargi son champ d'action au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique Latine et ses interventions ont pris de l'ampleur chaque année¹⁶.

Pour donner plus d'efficacité au transfert de technologie¹⁷, il a été décidé vers 1955 d'adopter un système combinant diverses formes de coopération auparavant assurées individuellement, telles que l'accueil des participants à des formations techniques, l'envoi d'experts et la fourniture d'équipements. En modernisant les installations, telles que les instituts

¹⁴ Il tire son nom et son origine de la réunion des ministres du Commonwealth tenue au mois de Janvier 1950 à Colombo, Ceylan. Cette réunion avait pour objectif d'étudier les moyens d'aider le développement des pays du Sud et du Sud-est asiatiques. A l'origine du plan, seuls les pays du Commonwealth en faisaient partie ; mais par la suite, d'autres pays en sont devenus membres. Le Japon en est devenu membre à titre de donateur plutôt que bénéficiaire.

¹⁵ AJICA, Rapport annuel 2018. p.66.

¹⁶ Rapport annuel JICA 2006. P136.

¹⁷ J. F. Huchet, *Les transferts de technologie des firmes Japonaises dans l'industrie électronique chinoise*, EBISU-Étude japonaise, Japon, 1995. pp.7-56.

de recherche et les établissements d'enseignement, les sites de transfert technologiques, mais aussi les équipements, l'aide financière a permis de mieux planifier la coopération technique¹⁸.

En 1962, alors que les programmes de coopération étaient en pleine expansion, l'Agence de Coopération Technique à l'Étranger(OTCA) a été instituée afin d'assurer de manière rationnelle et exhaustive les diverses activités alors mises en œuvre par des organismes d'exécution distincts¹⁹. La création de cette agence a permis d'harmoniser la mise en œuvre des programmes de coopération technique. D'autre part, l'entrée en vigueur du traité de San Francisco en 1952 a marqué la reprise de programmes d'émigration. L'émigration s'étant ralentie par la suite, l'aide s'est progressivement orientée vers les communautés japonaises déjà implantées à l'étranger²⁰. La création du service d'émigration japonais en 1963 permit d'assurer régulièrement à la fois les deux missions.

La forte croissance économique au Japon dans les années 1960 et 1970²¹a entraîné une augmentation de l'aide en volume et divers débats sur la manière de l'assurer au mieux. Et l'idée est née d'instituer une organisation spécialement pour assurer la réalisation des programmes de coopération internationale de manière intégrée. En 1974, il a été décidé de créer l'Agence Japonaise de Coopération Internationale(JICA) et de l'investir des responsabilités précédentes prises en charge par l'OTCA²², à savoir le service japonais d'émigration, l'Association pour le Développement Agricole, ainsi que d'une partie des Responsabilités Japonaises pour le Développement à l'Étranger(JODC).

En vertu de la loi portant création de la nouvelle agence et de la loi n°62 entérinée en 1974, la JICA a été officiellement fondée le 1^{er} Août 1974 avec le statut d'institution publique spéciale. Une politique de réforme des institutions de ce type a ensuite été annoncée lors de la délibération ultérieure sur les réformes administratives indépendantes, en vertu du plan de réforme administrative de décembre 2001²³. Suite à la promulgation de la loi n°136, en décembre 2002, la JICA est devenue une institution administrative indépendante le 1^{er} octobre 2003. Elle a alors été restructurée en organe d'exécution de la coopération internationale, avec des orientations désormais beaucoup plus axées sur les résultats et une plus grande obligation de rendre compte. Avec le temps, cette agence de coopération a beaucoup évolué.

¹⁸ S. Quéfélec, "l'aide publique au développement dans la coopération économique japonaise", in Ebisu "Étude Japonaises n°16", 1997. pp. 135-161.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Rapport annuel JICA 2006. P136

²¹ *Ibid.*

²² Agence de Coopération Technique à l'Étranger.

²³ S. Quéfélec, "l'aide publique au développement...", p.161.

2- Amélioration et développement de la JICA

À sa création en 1974, le siège de la JICA comportait 17 départements, un Bureau et un Secrétariat, auquel s'ajoutaient 12 antennes et 8 agences affiliées au Japon, un Bureau de représentation à l'étranger, 14 bureaux à l'étranger, 9 antennes à l'étranger et 16 bureaux de la JICA et des *Japan Overseas Cooperation Volunteers* (JOCV). À l'exception d'une courte période après la création de l'Agence, le siège de la JICA était situé dans le bâtiment *Mitsui* à *Nishi Shinjuku*, dans le quartier de *Shinjuku* à Tokyo²⁴. De son côté, le Secrétariat des JOCV²⁵ était implanté dans le quartier de Hiroo, à Tokyo. En avril 1996, le siège de la JICA et le Secrétariat des JOCV ont été transférés à leur adresse actuelle, dans la *Shinjuku Maynds Tower* à Yoyogi, dans le quartier de Shibuya, à Tokyo. L'organisation structurelle du siège a connu plusieurs changements importants. À sa création, il comptait quatre sections chargées des questions d'émigration. En 1994, elles ont été regroupées au sein d'un département, dont les activités ont été interrompues en octobre 2003, lorsque la JICA est devenue une institution administrative indépendante, conformément au plan de réforme administrative décidé en 2001²⁶.

D'autre part, des départements ont été créés pour mettre en œuvre de nouveaux programmes, parmi lesquels le Département de la gestion des projets de coopération financière non remboursable (aujourd'hui Département de la gestion de la coopération financière non remboursable) et le Secrétariat des équipes Japonaises de secours d'urgence (JDR ou *Japan Disaster Relief Team*). Une importante réforme structurelle a été entreprise au cours de l'exercice 1999, afin notamment, de renforcer les approches par pays et par région. Des départements ont été établis : Département régional I (Asie du Sud-est et péninsule Indochinoise), Département régional II (Asie centrale, de l'Est, du Sud-ouest ; Transcaucasie et Océanie), Département régional III (Amérique latine et Caraïbes) et Département régional IV (Afrique, Moyen-Orient et Maghreb, et Europe)²⁷. Parallèlement, pour mieux rendre compte des programmes mis en œuvre, particulièrement en Afrique ou encore au Moyen-Orient et au Maghreb, quatre départements régionaux ont été réorganisés en cinq nouveaux départements²⁸.

²⁴Rapport annuel JICA 2006. p.137.

²⁵*Japan Overseas Cooperation Volunteer* a pour objectif de soutenir la JICA dans la mise en place d'une économie stable et durable au service des populations, ceci par l'envoi d'un personnel qualifié dans les régions défavorisées qui sollicitent son intervention dans divers domaines liés au développement.

²⁶AJICA., Rapport annuel 2006. p.136.

²⁷*Ibid.* p.37.

²⁸*Ibid.*

Des centres internationaux ont été créés par l'intégration d'entités opérant dans le même domaine (à titre d'exemple, le Centre international de Tsukuba résulte de la fusion, en 1996, de l'ancien Centre international de Tsukuba et du Centre international de formation à l'agriculture de Tsukuba)²⁹. Avec l'extension des programmes, des bureaux ont ensuite été implantés dans d'autres pays, tels que le Zimbabwe, la Mongolie, l'Afrique du Sud, les Territoires Palestiniens et l'Ouzbékistan. Pour l'envoi de volontaires japonais dans un pays où la JICA n'a pas de bureau de représentation, il est fait appel à un coordinateur de JOCV. Le bureau de représentation de la JICA en Amérique latine (situé au Brésil) a été fermé en 1981, de même que les bureaux de Los Angeles, du Soudan, du Canada.

En octobre 2008, la JICA et la division des opérations de la coopération économique à l'étranger de l'ancienne Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) ont fusionné pour former la " Nouvelle JICA " dotée de moyens renforcés lui permettant de gérer de manière intégrée la coopération technique, les prêts d'Aide Publique au Développement (APD) et les dons³⁰. Depuis lors, grâce aux synergies résultant de cette fusion, la JICA s'est attaquée aux défis de la mondialisation.

Dans le cadre de sa vision " Guider le monde en tissant des liens de confiance ", la JICA travaille sans relâche à sa mission, main dans la main avec un éventail de partenaires au Japon et à l'étranger.

B- Présentation des objectifs et du mode de fonctionnement de la JICA

Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses opérations, de se conformer aux lois et autres règlements, et d'atteindre les objectifs énoncés dans la loi sur les agences administratives indépendantes, et ses propres objectifs, la JICA a mis au point une structure de gouvernance d'entreprise et des programmes d'APD.

1- Présentation des objectifs et de l'aspect structurel de la JICA

Chargée de l'exécution de l'aide publique au développement (APD) du Japon, la JICA est l'une des plus grandes agences bilatérales au monde. Conformément à sa vision d'un " développement inclusif et dynamique "³¹, elle a mis en place un bureau qui a formulé plusieurs objectifs précis.

²⁹AJICA., *Rapport annuel 2006*. p.37.

³⁰AJICA, *Rapport annuel 2018*. p.3.

³¹White paper on official développement Assistance www.mofa.go.jp/policy/oda/white/2006, 20 Janvier 2021.

a- Les objectifs de la JICA

La JICA opère suivant des objectifs à moyen terme (3-4 ans) qui sont définis par le *Ministry of Foreign Affairs of Japan* (MOFA)³² et à partir des quels elle élabore un plan à moyen terme assorti de plans annuels³³. La planification à moyen terme initiale de la JICA est actuellement centrée sur le renforcement de l'efficacité (" réduire les coûts unitaires des principales réformes de contribution de 10% en moyenne au cours des trois prochaines années ")³⁴, et sur l'amélioration de la qualité des services (par exemple en adoptant une approche plus soucieuse des réalités du terrain, en améliorant la conception des projets, en mettant des activités en faveur de l'instauration des projets en mettant des activités en faveur de l'instauration de la paix, en promouvant la participation du public et en mobilisant des ressources non gouvernementales)³⁵. De manière générale, et conformément à la charte de l'aide publique au développement du Japon³⁶, la JICA a pour objectifs de :

- Réaliser la paix, la sécurité et la prospérité ainsi qu'un environnement international doté d'une stabilité, d'une transparence et d'une prévisibilité élevée³⁷,
- Contribuer à renforcer la confiance de la communication internationale envers le Japon, renforcer les relations entre les régions en développement et le Japon, et formuler l'ordre et les normes de la communauté internationale,
- Contribuer à la paix, et à la sécurité des personnes en faisant valoir le respect des droits de l'homme et la mise en place des systèmes démocratiques,
- Favoriser l'égalité des genres par des actions sectorielles dans des programmes et projets de coopération et de promotion de politique d'égalité,
- Promouvoir l'action humanitaire de la prévention à l'attention dans des situations d'urgence et de reconstruction,
- Mener une coopération visant un développement autonome par le soutien aux efforts d'auto-assistance ainsi qu'un dialogue et une collaboration basés sur l'expertise et l'expérience du Japon,

³² Le Ministère des Affaires Etrangères du Japon créé le 6 Janvier 2001 est un département ministériel du cabinet du Japon. Il est chargé de la définition, de la gestion et de la mise en œuvre de la diplomatie japonaise.

³³ Article de la revue cairn. Info. Organisation et gestion dans la revue de l'OCDE sur le développement 2004/2 n°5. pp.166-177.

³⁴ AJICA., Profil de la JICA. p.8.

³⁵ Japan International Cooperation Agency, <http://www.jica.go.jp/english/>. Consulté le 29 Décembre 2020.

³⁶ Approuvée par le cabinet japonais en 1992 est le fondement de la politique d'aide publique du Japon. Elle a été révisée le 29 Aout 2003

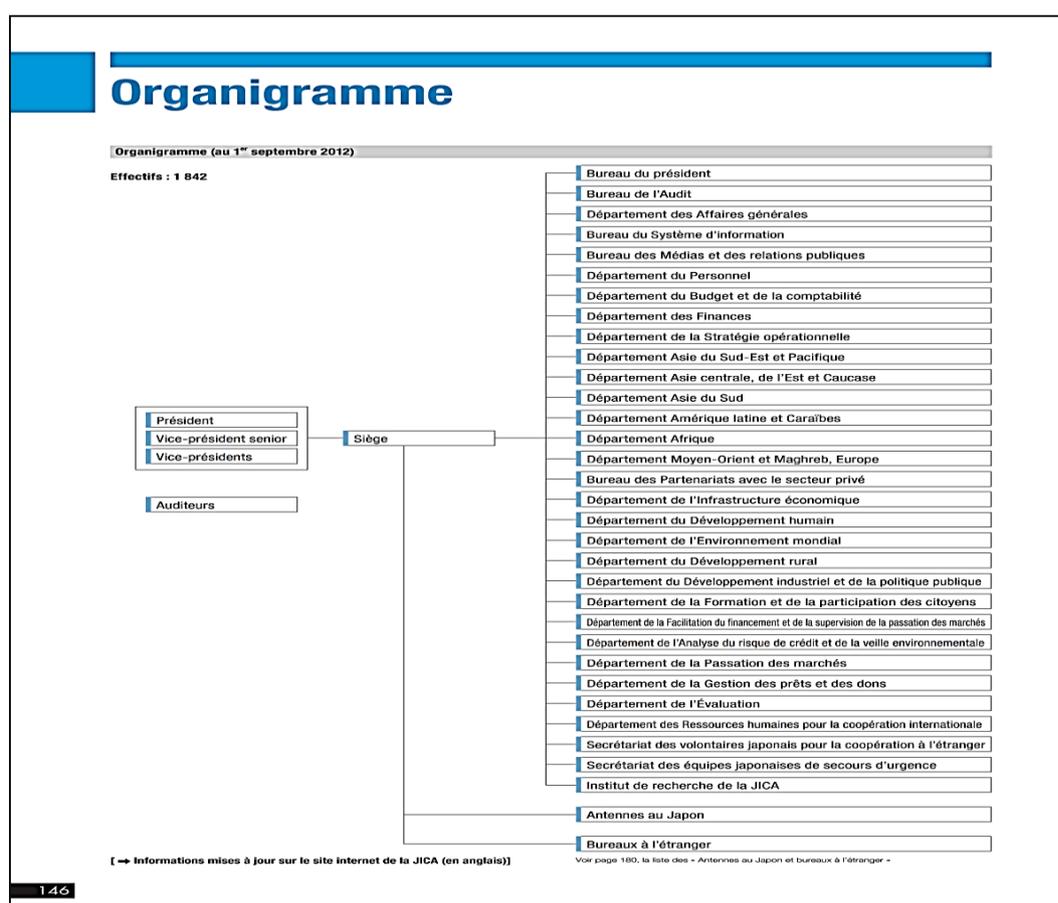
³⁷ http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/summitt_toyoka_08/doc08079-03-ho-html, le 20 Janvier 2021.

- Promouvoir la sécurité alimentaire³⁸,
- Promouvoir la sécurité humaine,
- Contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement³⁹ adoptés lors du sommet millénaire des Nations Unies en 2000,
- Établir une communauté internationale durable et résiliente en engageant des efforts pour relever les défis mondiaux

Toutefois, pour répondre à ses objectifs la JICA a mis en place une organisation de bureau bien structurée.

b- Structure administrative de la JICA

Figure 1: Organigramme de la JICA



Source : AJICA, Rapport annuel 2006. p.146.

³⁸AMINADER, FAO.1998. Atteindre les objectifs du sommet mondial de l'alimentation par une stratégie de développement durable. Rome, FAO.1999. Lutter contre la faim. Rome, et FAO.2000. Égalité des chances et sécurité alimentaire : le rôle de l'information. Stratégie d'action. Rome.

³⁹Rapport annuel JICA 2016. P.2, voir également Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport mondial sur le développement humain, 2003 et la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'Action du Sommet mondial de l'alimentation.

Concrètement, afin de promouvoir le contrôle interne tel que défini dans la loi sur les règles générales des agences administratives indépendantes, la JICA a mis en place un système de contrôle interne qui comprend :

- **Le Bureau du président**

Conformément à l'article 7 de la loi sur l'institution administrative, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale désigne à sa tête un président qui en vertu de l'article 21 de la même loi, a un mandat de 4 ans qui commence à la date de nomination et se termine le dernier jour de la période des objectifs à moyens terme. Dans cette perspective, le président est la représentation institutionnelle et légale de la JICA et il préside ses opérations.

- **Le Bureau de l'Audit**

Il est une entité indépendante qui effectue des audits⁴⁰ internes pour assurer l'efficacité et l'efficacité des opérations de l'agence

- **Le Département des Affaires générales**

Il assiste et conseille le bureau du président, impulse, organise et dirige la mise en œuvre des plans d'action en fonction des objectifs définis par l'agence. Il est chargé de la gestion du personnel, de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'agence, de la gestion et de la maintenance du matériel et des équipements. Il est chargé de présenter le rapport général des activités de l'année antérieure ainsi que les comptes annuels et le rapport de l'audit au conseil d'administration de l'agence.

- **Le Bureau du système d'information**

Il est en charge de la collecte des informations et de leur gestion, sur la situation internationale, l'organisation de la recherche en la matière notamment sur les pays à l'étranger et, l'analyse générale de cette situation.

- **Le Bureau des Médias et des Relations publiques**

Il a pour objectif de gérer l'image de l'agence. Il se charge de la renforcer et de la promouvoir auprès des pays en coopération avec elle. Le bureau des médias et des relations publiques⁴¹ met en œuvre des campagnes de communication en externe avec les médias. Il négocie les supports de communication média et gère le budget alloué à ces supports.

⁴⁰Opération qui vise à vérifier l'ensemble des comptes et les rapports d'une entreprise. Il permet de s'assurer que sa comptabilité est tenue dans le respect des normes comptables en vigueur. Ce contrôle permet de mettre en évidence les éventuels fraudes ou omission et permet également d'avoir un avis professionnel sur la santé financière de l'entreprise et, en ce sens, il est considéré comme un outil d'amélioration

⁴¹Ensemble de méthodes et des techniques utilisées par des groupements (entreprise, lobbys, partis politiques, États) et par des groupements d'intérêts, pour communiquer leurs réalisations, promouvoir leurs images de marque, manipuler l'information pour par exemple susciter de la sympathie à leur égard à l'extérieur et/ou favoriser les bonnes relations à l'intérieur.

- **Le Département du Personnel**

Ce dernier se charge de l'exécution et de la coordination de la stratégie des ressources humaines de la JICA. Il est responsable de la gestion administrative et des conditions de travail de l'effectif salarié de l'agence. Son rôle est de coordonner les personnes et les hiérarchies de l'agence, assurer le dialogue entre les salariés et les différents partenaires sociaux, en accord avec la politique de gestion du personnel définie par la direction générale et la réglementation en matière du travail⁴².

- **Le Département du Budget et de la Comptabilité**

Le Département du budget et de la comptabilité a pour rôle d'administrer et de veiller au respect du règlement financier de l'agence, ainsi que des politiques et procédure budgétaires et comptables. Ses responsabilités sont les suivantes : élaborer et mettre en œuvre des politiques de comptabilité financière conformes aux normes comptables internationales pour le secteur public ; promouvoir la sensibilisation aux meilleures pratiques en matière de gestion financière et de système de contrôle financier interne ; préparer et présenter le budget de la JICA, contrôler l'exécution du budget et traiter les paiements ; faciliter la vérification interne⁴³ ; produire les rapports financiers et d'exécution du budget, des états financiers annuels et d'autres rapports.

- **Le Département des Finances**

La mission principale de ce département consiste à assurer la saine gestion des ressources financières de la JICA. Ceci à travers la planification, la coordination et le contrôle de toutes politiques et procédures requises pour la protection des actifs et la production d'informations financières justes et pertinentes. Afin que les gestionnaires puissent prendre des décisions éclairées. Il est responsable de la préparation et du suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement, de la perception des comptes, de la rémunération des employeurs et des comptes à payer.

- **Le Département de la Stratégie Opérationnelle**

Ce bureau est en charge de la stratégie opérationnelle. Il est responsable du développement économique de l'agence. Il veille à la définition des marges commerciales, du chiffre d'affaires. Garant de la stratégie opérationnelle, ce bureau a pour rôle d'anticiper au mieux les évolutions de l'agence afin de garantir le développement continu des activités.

- **Le Département des Affaires asiatiques et océaniques**

⁴²AJICA, Rapport annuel 2006. p.146.

⁴³*Ibid.*

La charge de cet organe est de mettre en œuvre, de planifier et définir des politiques concernant la région Asie-Pacifique, incluant les relations avec les pays et la protection des ressortissants japonais présents dans l'un des pays.

- **Les Bureaux des Affaires Nord-Américaines et de l'Amérique Latine**

Ces sous structures de direction de la JICA se doivent d'encourager, gérer et exécuter les politiques publiques de coopération internationale pour le développement, dirigées dans la lutte contre la pauvreté et l'atteinte d'un développement humain durable dans les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et Nord-américains.

- **La Direction de coopération avec l'Asie, l'Afrique et l'Europe**

Cette direction exerce les mêmes fonctions du bureau mentionné plus haut mais cette fois-ci dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe⁴⁴. Cette direction est divisée en cinq départements dont : le département Asie du Sud-est et Pacifique, le département Asie centrale, de l'Est et Caucase, département Asie du Sud, département Afrique, département Moyen Orient et Maghreb, Europe.

- **Le Bureau des Partenariats avec le secteur privé**

Ce bureau se charge de recenser les principaux acteurs du secteur privé⁴⁵ qui peuvent aider à répondre aux Objectifs du Développement Durable (ODD), améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté dans le cadre de la programmation par pays⁴⁶.

- **Le Département des programmes sectoriels**

Il se doit d'encourager, gérer et exécuter des politiques publiques de coopération internationale pour le développement sectoriel et multilatéral, ainsi que garantir la concertation des politiques de développement sectoriel et multilatéral avec d'autres agences, plus précisément avec les Nations Unies.

- **Le Secrétariat général**

Cet organe exerce les fonctions suivantes : la gestion et l'administration des ressources humaines, la gestion économique, financière et budgétaire et s'occupe également des systèmes et technologies de l'information.

- **L'Institut de Recherche de la JICA**

⁴⁴AJICA, Rapport annuel 2006. p.137.

⁴⁵Il comprend les entreprises ou sociétés commerciales, quels que soient leur taille, leur régime de propriété et leur structure. Il est présent dans tous les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de la foresterie, et des pêches, de la production à la consommation, y compris les services associés tels que le financement, l'investissement, l'assurance, le marketing et le commerce.

⁴⁶AMINADER, Principes et directives de la FAO relatifs à la coopération avec le secteur privé, 2000.

Il se charge de conduire des recherches pour répondre aux questions de développement et contribuer aux stratégies d'aides de la JICA destinées à résoudre les problèmes des pays en développement⁴⁷.

Sans aucun doute, ce bureau administratif de la JICA travail en respectant totalement les principes énoncés dans la charte de l'aide publique au développement de Japon.

1- Les principes de base et la répartition de l'aide publique au développement de la JICA

a- Les principes de base de la JICA

La JICA pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée, tient compte des quatre principes de base énoncés dans la charte de l'aide publique au développement du Japon.

- **L'auto-assistance** : ce principe s'inscrit dans la continuité du modèle Japonais et en accord avec l'approche de non-ingérence. Cela implique que le Japon accorde son aide à des pays qui ont déjà entamé des démarches de développement, dans le respect du principe d'appropriation, c'est-à-dire en accordant la " priorité aux stratégies de développement choisies par les pays eux-mêmes "⁴⁸

- **La sécurité humaine** : le concept a été forgé par le PNUD en 1994, mais il s'est surtout développé à partir de la décennie 2000. Il se définit comme " la sécurité contre les menaces chroniques, telles que la faim, la maladie et la répression ; la protection contre des perturbations soudaines et nocives dans le mode de vie quotidien "⁴⁹. Pour la JICA, l'approche de sécurité humaine implique que l'aide soit " centrée sur la protection de l'individu et ses moyens d'action " et vise le renforcement des communautés locales⁵⁰.

- **L'équité** : ce principe se réfère aux disparités entre les régions et pays, entre groupes sociaux à l'intérieur d'un même pays, ainsi qu'aux disparités entre les genres⁵¹. Le Japon concentre une majorité de ses programmes d'APD à l'amélioration de la condition des femmes.

- Le quatrième principe est celui de la prise en compte de l'expérience du Japon dans la mise en place des programmes d'aide tout en respectant des politiques de développement retenues par les pays en développement, et en faisant des états de mesures destinées à augmenter la cohérence des politiques d'aide à travers des programmes spécifiques.

⁴⁷AJICA, Profil de la JICA, 2010. p.6.

⁴⁸Pour une finition exhaustive du principe d'auto-assistance, voir : "Charte de l'aide publique au développement".

⁴⁹ AJICA, Fiche technique de l'aide au développement : portrait du Japon, p.5.

⁵⁰ AJICA, « Charte Japonaise de l'aide publique au développement ». p.191.

⁵¹ *Ibid.*

b- Répartition de l'aide publique au développement de la JICA

Le budget de la JICA se compose de subventions de gestion et de fonds en fiducie (du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, et du ministère de l'Agriculture, de la Foresterie et de la Pêche), de fonds auto générés et d'autofinancements. Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne l'aide technique et financière apportée par les gouvernements aux pays en développement dans le cadre de cette coopération. Schématiquement, l'APD se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière comprend les financements et les contributions octroyées aux organisations internationales, alors que l'aide bilatérale est fournie sous trois formes : la coopération technique, la coopération pour le financement et les investissements, et les dons. D'autres programmes d'aide bilatérale prévoient en outre l'envoi de volontaires à l'étranger. Dans la mise en œuvre de son APD, la JICA travail et collabore dans plusieurs programmes plusieurs partenaires.

2- Les programmes et les partenaires de la JICA

La JICA est chargée de l'APD du Japon. Elle est l'une des grandes agences bilatérales au monde. Conformément à sa vision d'un " développement inclusif et dynamique "⁵², et de sa mission qui est de promouvoir la sécurité humaine et d'atteindre une croissance de qualité, la JICA soutient la résolution des problèmes dans les pays en développement. Elle est responsable de la conception, l'exécution et la gestion des projets et programmes de coopération pour le développement à travers une collaboration accrue avec la communauté internationale.

a- Présentation des programmes de la JICA

Pour répondre concrètement à ses objectifs, la JICA mène des actions dans cinq domaines principaux : la promotion d'une croissance de qualité, la réalisation d'une société pacifique et sûre, la réponse aux problèmes mondiaux, la promotion des initiatives régionales et le soutien à l'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne la promotion d'une " croissance de qualité ", la JICA privilégie une croissance axée sur deux facteurs à travers laquelle les fruits de la croissance sont accessibles à toute la société et personne n'est laissée de côté. La durabilité, qui traduit l'attention portée à l'environnement, aux aspects sociaux et aux mesures garantissant aux générations futures de

⁵²Afin de réduire les disparités qui accompagnent la croissance économique, la JICA offre un soutien aux activités génératrices de revenus, aux services sociaux de base dans le domaine de l'éducation et de la santé, ainsi qu'au développement régional, entre autres. Ses autres activités une aide aux groupes ethniques minoritaires.

jouer des fruits de la croissance et la résilience, qui s'attache à renforcer la résistance des sociétés à divers chocs tels que les crises économiques⁵³.

Elle déploie une aide dans une grande variété de domaines, notamment le développement des ressources humaines industrielles, la santé, l'éducation, l'aide aux personnes handicapées et l'agriculture pour une " croissance de qualité " inclusive, durable et résiliente. Pour promouvoir les " investissements dans les infrastructures de qualité ", la JICA met constamment en œuvre des mesures de suivi du partenariat des infrastructures de qualité récemment annoncé par le gouvernement Japonais⁵⁴. L'agence renforce également les activités impliquant une communication externe. En outre, la JICA redouble d'efforts pour réduire les écarts de développement. Elle prend en considération le sport pour l'avenir, un programme promu par le gouvernement Japonais dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020.

Pour ce qui est de la réalisation d'une société pacifique et sûre, on retient que les risques tels que le terrorisme international⁵⁵, les problèmes humanitaires dans les États vulnérables et les conflits régionaux ont un impact social et économique lourd sur de nombreux pays dans le monde, notamment le Japon. Parallèlement aux initiatives de consolidation de la paix, il est fondamental de partager les valeurs universelles par une aide en faveur de la bonne gouvernance et l'établissement des lois.

La JICA promeut le partage de valeurs universelles par une aide visant à améliorer la gouvernance et établi des cadres juridiques et judiciaires. Lorsque cela est approprié, elle fournit une aide à la consolidation de la paix⁵⁶ s'adaptant de manière flexible à la situation politique et sécuritaire, en veillant à la sécurité du personnel concerné.

Concernant la contribution aux thématiques mondiales, il est important de signaler qu'avec la mondialisation⁵⁷, les grands défis transfrontaliers qui se posent à l'humanité dans son ensemble, comme le changement climatique, les catastrophes naturelles de grande ampleur et les maladies infectieuses sont de plus en plus présents. En tenant compte des cadres établis lors de la 21^e session de la conférence des parties (cop21), de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques et de la conférence mondiale des Nations Unies, sur la

⁵³AJICA., Rapport annuel de la JICA 2016. p.11.

⁵⁴*ibid.* p.21.

⁵⁵ A. Blin, " Vers un terrorisme de destruction massive", in *Questions internationales* n°13 Mai-Juin 2005. pp.73-75 ; voir également M. Trévidic, *Terroristes : les 7 piliers de la déraison*, Lattès, 2013.pp. 107-124 et P. Boniface, *le dictionnaire des relations internationales*, Hatier, paris, 1996. pp.310-315.

⁵⁶ H. Rakotonirina, *Faire la paix : concepts et pratique de la consolidation de la paix*, Presses de l'université Laval, 2005. p.789.

⁵⁷P. Senakclens, *Mondialisation, souveraineté et théorie des relations internationales*, Armand Colin, Paris, 1958. p.71.

réduction des risques de catastrophes, la communauté internationale doit unir ses efforts et formuler des mesures appropriées.

La JICA s'engage à renforcer les actions, au niveau de toute l'organisation, pour parvenir aux ODD et intégrer ses engagements dans l'aide des pays spécifiques. Elle promeut en outre la coopération pour le changement climatique, la réduction des risques de catastrophes, ainsi que pour la santé mondiale et la sécurité alimentaire⁵⁸. Ainsi a déclaré, Atsuko Hiroka, membre de la direction, Sumitomo Chemical au Kenya :

Nos relations avec la JICA, qui remontent aux années 1990, englobent une collaboration technique pour promouvoir la lutte antipaludique par les insecticides. Depuis 2010, les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) en Afrique et dans d'autres régions du monde contrôlent l'utilisation de nos moustiquaires Olyset (des moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée recommandées par l'OMS pour prévenir le paludisme). J'ai été amené en commercial permettant aux villageois kenyans d'acheter des moustiquaires remboursables par des versements mensuels. Cela fait longtemps que je rencontre des collaborateurs de la JICA. Ils travaillent sur de nombreux projets ambitieux dans des endroits difficiles d'accès pour les entreprises, et leur enthousiasme, leur mentalité m'ont inspiré. La distribution des moustiquaires se poursuit depuis plus de 10 ans en Afrique. Je suis très reconnaissante à la JICA pour sa collaboration. J'espère que nous pourrions poursuivre le renforcement de notre collaboration⁵⁹.

Pour la promotion des initiatives régionales, la JICA mène des activités qui contribuent à renforcer la connectivité régionale dans les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-est (ANASE), en Afrique, en Asie du Sud et dans d'autres régions en se basant sur l'approche des corridors de développement. Elle fournit également une aide liée à la cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICADV). En outre, la JICA déploie une aide pour les schémas directeurs stratégiques en Afrique et pour les engagements du Japon en Asie du Sud Est pris lors du sommet Japon-ANASE⁶⁰. Pour la région pacifique, la JICA soutient le développement des ressources humaines dans le cadre de son programme "aide à l'éducation des dirigeants du pacifique pour le développement de l'État".

Concernant le soutien au rôle actif et l'autonomisation des femmes dans les pays en développement, la JICA offre une aide aux institutions en appui à l'égalité des sexes, formule et met en œuvre des projets dont les femmes sont les principales bénéficiaires. La JICA assure aussi des opérations de haute qualité en intégrant une perspective de genre dans tous ses projets, quel que soit le secteur ou le problème visé.

⁵⁸AJICA., Rapport annuel de la 2010. p.42.

⁵⁹ AJICA., S. Kitoaka, Jica's world : L'histoire de la nouvelle JICA, 10 ans et au-delà, guider le monde en tissant des liens de confiance, JICA, Tokyo, 2019. p.11

⁶⁰Organisation politique, économique et culturelle fondée en 1967 à Bangkok (Thaïlande) dans le contexte de la guerre froide.

Pour la mise en œuvre et la surveillance du plan national d'action pour les femmes la paix et la sécurité développée par le gouvernement Japonais, la JICA prend en compte non seulement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes⁶¹, mais aussi la participation et le leadership des femmes dans la formulation et la mise en œuvre des projets.

Pour l'accomplissement de sa mission, il est essentiel pour la JICA d'établir des partenariats avec divers organismes.

b- Les partenaires stratégiques de la JICA

Afin d'identifier de nouvelles ressources de développement et maximiser son efficacité, la JICA étend et renforce ses partenariats stratégiques avec des entreprises privées, des gouvernements locaux, des universités et des institutions de recherche, des ONG et la société civile, d'autres organismes publics et les organisations régionales et des pays émergents.

- Le partenariat public-privé

Dans les pays en développement, il est difficile de répondre à la demande de capitaux pour le développement social et infrastructurel en s'appuyant uniquement sur les budgets gouvernementaux limités et l'APD des autres pays. En fait, les capitaux du secteur privé représentent désormais une part importante du financement accordé par les pays développés aux pays en développement⁶². Le secteur privé intensifie ses activités commerciales et financières dans les pays en développement et se concentre sur de nouveaux domaines, notamment les partenariats public-privé pour les projets d'infrastructures, et activités à la base de la pyramide.

Ces efforts ont contribué à la création d'opportunités d'emplois, au développement des ressources humaines et des technologies. De plus, la créativité et le niveau technologique exceptionnel des entreprises Japonaises apportent une contribution importante à la résolution des problèmes socio-économiques des pays en développement.

- Le partenariat avec le secteur privé Japonais

Le gouvernement Japonais a révisé en mars 2012, son cadre de soutien à l'expansion internationale des Petites et Moyennes Entreprises (PME) Japonaises en réservant une place à part entière à la JICA. Depuis, la JICA a initié des programmes en appui au développement international des PME et elle a soutenu ces entreprises au cours de ces dernières années via l'APD. Dans la charte de la coopération au développement approuvée par le cabinet du gouvernement japonais en février 2015, les activités du secteur privé Japonais, en occurrence

⁶¹ AJICA., Rapport annuel de la JICA 2016,p.110

⁶²AMINADER, Question internationale n°5, janvier-février 2004. p.112.

des PME, sont considérées comme l'un des moteurs de la promotion de la croissance économique dans les pays en développement⁶³. Consciente que l'APD devrait jouer un rôle de catalyseur pour faire face aux divers problèmes des pays en développement et pour stimuler les activités du secteur privé, la JICA poursuit sa coopération avec les PME Japonaises.

- **Partenariats avec les ONG et autres organisations**

Alors que les problèmes de développement deviennent de plus en plus complexes, la coopération Japonaise à l'étranger doit s'efforcer de mobiliser individus, connaissance et expertises en se basant sur le concept de sécurité humaine, afin d'agir dans divers domaines, notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).⁶⁴

Afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre pour la coopération internationale et de leur offrir des opportunités de s'engager sur les grands défis du développement, la JICA promeut "la participation de la société civile" en déployant aide et coopération, et en établissant un dialogue avec les organisations non gouvernementales (ONG), les gouvernements locaux, les universités et les acteurs privés.

- **Partenariat scientifique et technologique sur les questions mondiales**

Les problèmes de portée mondiale comme le réchauffement climatique, la sécurité⁶⁵ alimentaire, les catastrophes naturelles et les maladies infectieuses deviennent de plus en plus complexes. Dans ce contexte, l'incidence sur les pays en développement ayant des infrastructures socioéconomiques vulnérables est considérable. La communauté internationale doit maintenant travailler de concert pour résoudre ces problèmes auxquels une nation ou une région seule ne peut faire face. Parallèlement au système de coopération traditionnelle, l'innovation scientifique et technologique doit également jouer un rôle important dans la réponse à ces problèmes toujours plus complexes et répandus.

Dans ce contexte, et conformément à la politique du gouvernement Japonais pour promouvoir la diplomatie scientifique et technologique telle qu'elle a été définie par le conseil pour la politique gouvernementale scientifique et technologique, la JICA a initié une coopération centrée sur l'utilisation des sciences et des technologies pour les pays en développement en 2008. En se basant sur la science et la technologie Japonaise, la JICA souhaite créer de nouvelles connaissances par des recherches internationales conjointes entre le Japon et les pays en développement et pour résoudre les problèmes mondiaux en utilisant les résultats de ces recherches dans le monde réel.

⁶³AJICA, Rapport annuel 2016. p.108.

⁶⁴*Ibid.* p.110.

⁶⁵M. Vaisse, *Dictionnaire des relations internationales au 20^e siècle*, 2^e édition Armand colin, Paris, 2007. p.239.

- **Le partenariat avec les pays émergents**

Ces dernières années, des pays émergents comme la Chine, le Brésil, la Corée du Sud, la Thaïlande, l'Indonésie, le Brésil et la Turquie sont devenus des donateurs d'aide au développement. La JICA a donné la priorité au partage, avec ces pays, d'une variété d'approches et de problèmes liées au développement fondés sur les nombreuses années d'expérience du Japon en tant que seul membre asiatique du CAD⁶⁶. Les partenariats permettent non seulement d'améliorer la qualité des initiatives internationales, mais aussi de mieux faire connaître l'expérience du Japon en matière d'aide publique au développement, ses approches, et ses principes. De plus, la collaboration avec d'autres donateurs peut être une solution pour soutenir des projets de développement à large échelle, car organisme seul ne peut répondre à ces exigences. Toutefois, quels sont les mécanismes d'aide utilisés par la JICA dans la réalisation de ses objectifs ?

c- Les mécanismes d'aide de la JICA

Ces dernières années, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord ont utilisé l'APD comme un moyen pour lutter contre les problèmes mondiaux, tels que le changement climatique et la réduction de la pauvreté. De nouveaux donateurs, dont la Chine et la Corée sont apparus. À l'inverse, le Japon a pour sa part réduit le budget consacré à l'APD suite à une situation financière difficile.⁶⁷

Au vu de ces évolutions à l'échelon international et des nombreuses réformes administratives qu'elles ont entraînées en interne, le gouvernement Japonais a mis en œuvre des réformes visant à améliorer la qualité de son aide publique au développement. Afin d'intégrer dans ce sens les organisations d'exécution de l'APD. L'agence a absorbé au 1^{er} octobre 2008 la division chargée des opérations économiques au sein de la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) et les activités d'aide sous forme de dons du ministère des affaires étrangères (hormis celles relevant du politique diplomatique, directement supervisées par le ministère). Ce qui a conduit à la création de la " nouvelle JICA ". Par cette intégration, quatre mécanismes d'aide sont désormais organiquement liés au sein d'une même organisation, ce qui permet à la JICA d'être plus efficace et rationnelle dans ses activités. Ces trois mécanismes d'aide sont : la coopération technique, la coopération pour le financement et les investissements, les dons, les contributions aux organismes internationaux.

La coopération technique soutien le développement des ressources humaines. Elle encourage le développement socio-économique des pays en développement, l'amélioration des normes

⁶⁶AJICA, Profil de la JICA, 2010. p.15.

⁶⁷ B. Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, Hatier, Paris.1996. p.89.

techniques et l'établissement des systèmes administratifs en utilisant les technologies du Japon⁶⁸. En collaborant avec les pays partenaires et en planifiant avec eux un programme de coopération technique qui contribue à renforcer et à améliorer les techniques adoptées à la situation de chaque pays, tout en élevant le niveau technologique général et en mettant en place de nouvelles institutions et organisations. Toutes ces actions aident les pays partenaires à développer des capacités pour résoudre les problèmes et à parvenir à la croissance économique. La coopération technique comprend : la formation, l'envoi de l'expert, la fourniture des équipements et la réalisation des études destinées à soutenir l'élaboration de politique et la planification de projets publics (coopération technique pour la planification du développement)⁶⁹.

La coopération pour le financement et les investissements soutient les efforts des pays en développement vers la croissance en fournissant à ces nations les capitaux nécessaires à long terme et à des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux du marché. Les prêts d'APD sont accordés à des conditions favorables pour des projets soutenant le développement des pays en développement et sont affectés à la construction d'infrastructures et à d'autres projets et programmes nécessitant des fonds importants⁷⁰.

Contrairement à la coopération technique ou aux dons, les prêts d'APD doivent être intégralement remboursés par les pays bénéficiaires. Ce qui incite ce dernier à réfléchir plus précisément à l'importance et à l'urgence des projets, et aussi à s'efforcer d'affecter et d'utiliser l'aide de manière plus efficace⁷¹.

Les dons fournissent des fonds nécessaires pour promouvoir le développement socioéconomique des pays en développement. Ce type d'aide n'est assorti d'aucune obligation de remboursement. Dans les pays en développement où les revenus sont particulièrement bas, les dons sont principalement destinés à la construction d'infrastructures socioéconomiques, telles que des hôpitaux et des ports, mais aussi pour promouvoir l'enseignement, le développement du secteur agricole, les programmes de lutte contre le VIH/SIDA⁷², les soins de santé infantile et les activités liées à l'environnement. L'ensemble se traduit par une amélioration des conditions de vie des populations.

⁶⁸ AJICA., Rapport annuel de la JICA 2018. p.53.

⁶⁹*Ibid.* p.56.

⁷⁰ *Ibid.* pp.68-69.

⁷¹ Rapport annuel de la JICA 2010. p.24.

⁷²N. A. Mapassion, « Problématique de la répartition spatio-temporelle de l'infection du VIH/SIDA dans le district de santé d'Obala-Cameroun », mémoire de géographie, 2009-2010. p.9.

L'aide sous forme de dons⁷³ se divise en quinze catégories :les dons pour les projets généraux, les dons hors projets, les dons pour les projet de sécurité au niveau local, les dons pour les projets d'ONG Japonaises, les dons pour le développement des ressources humaines(bourse d'étude), les dons pour la coopération antiterroriste et la sécurité renforcée, les dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction, les dons pour l'autonomisation communautaire, les dons pour la pêche , les dons pour la culture , les dons d'urgence , les dons alimentaires, les dons pour les agriculteurs défavorisés, les dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et les dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté.

Concernant les financements et contributions aux organismes internationales nous retenons que l'aide multinationale est une aide indirecte aux pays en développement qui transitent par des institutions internationales financées par les pays membres. Les contributions sont versées aux agences spécialisées des nations unies, dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP), et le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), et les financements sont alloués aux Banques Multilatérales de Développement (BMD), dont la banque mondiale, l'Association Internationale de Développement (AID), appelée aussi " deuxième banque mondiale " et la banque asiatique de développement⁷⁴. La JICA, bien structurée et ouverte au monde est très active au Cameroun.

III- PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATION ENTRE LA JICA ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Il est question pour nous dans cette deuxième partie de ressortir l'historique des relations entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale et le Cameroun, présenter les objectifs, les programmes et les partenaires de la JICA au Cameroun.

A- Historique et objectifs de la JICA au Cameroun

Comme nous l'avons dit plus haut, les relations diplomatiques entre le Cameroun et le Japon ont été établies le 1^{er} Janvier 1960, date de la reconnaissance du Cameroun par le Japon. Le Cameroun a ouvert son ambassade à Tokyo au Japon en Janvier 1988 et l'ouverture de l'ambassade du Japon au Cameroun à Yaoundé a eu lieu en Janvier 1991⁷⁵.

⁷³Rapport annuel de la JICA, 2010. p.24.

⁷⁴ AJICA, Rapport annuel 2018. p.69.

⁷⁵ Voir P.R., Mbida, " De la TICAD III à la TICAD IV : enjeux et mutations de la politique africaine de coopération du Japon", Université de Yaoundé II, Master professionnel en droit et sciences politiques, 2011.

1- Historique de la coopération entre le Cameroun et la JICA

Les relations entre le Cameroun et la JICA ont débuté en 1990 dans le domaine agricole. Le gouvernement camerounais, ayant fait de la sécurité alimentaire le premier objectif du sixième plan quinquennal de développement (1986-1991), procède au développement agricole par une politique visant à augmenter les revenus des agriculteurs, à améliorer les conditions de vie en milieu rural et à accroître la productivité du secteur agricole⁷⁶. Concrètement, afin de moderniser l'agriculture, diminuer les pertes après récolte et d'améliorer le système de distribution à travers le regroupement des agriculteurs et la généralisation des activités coopératives sur l'ensemble du pays, le gouvernement camerounais a sollicité auprès du gouvernement Japonais une coopération financière non-remboursable destinée à la construction et à l'équipement des entrepôts de stockage des denrées alimentaires et à la fourniture des matériels de collecte et de transport. Cette demande, qui a pour objet l'aménagement d'un système de stockage sûr et fiable des céréales et d'un réseau de transport des produits agricoles s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du système de stockage et de distribution des produits existant⁷⁷.

En réponse à cette demande, le gouvernement du Japon a décidé d'effectuer une étude du schéma de base. Aussi, la JICA a envoyé au Cameroun une mission d'étude du schéma de base pour examiner la pertinence de l'exécution d'un " projet de construction des entrepôts de stockage et de conservation des denrées alimentaires au Cameroun "⁷⁸. D'où le début de la coopération entre la JICA et le Cameroun, qui s'est développée en octobre 2006, avec l'inauguration officielle du bureau de la JICA à Yaoundé⁷⁹ ou le vice-président de la JICA, Kazuhisa Matsuoka a révélé que le nouvel élan " permet désormais d'activer les échanges réciproques entre les peuples Camerounais et Japonais "⁸⁰.

Depuis lors, la JICA participe au développement socio-économique du Cameroun par l'aide publique au développement du Japon à travers des appuis techniques, des prêts et des dons.

⁷⁶ AMINADER., Stratégie nationale de développement de la filière semence de riz (SNDSR), 2015. p.1.

⁷⁷ Rapport d'étude du schéma de base sur le projet de construction des entrepôts de stockage et de conservation de denrées alimentaires en République du Cameroun, 1990. p.2.

⁷⁸ *Ibid.* p.3.

⁷⁹ S.C. Alima Zoa, « Les clés de l'offensive politico diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991 », DEA Université de Yaoundé II, 2008.

⁸⁰ Cameroun Tribune n°8714/4913, octobre 2006.

2- Les objectifs de la JICA au Cameroun

L'APD Japonaise a pour but de contribuer à la paix et au développement de la communauté internationale, et ainsi de favoriser la sécurité et la prospérité du Japon⁸¹.

Pour la JICA, l'assistance par pays consiste à formuler un agenda d'une période de cinq ans pour les pays-cibles qui reçoivent un montant élevé de l'aide Japonaise⁸². Ce plan est établi en fonction des besoins de développement du pays bénéficiaire et des stratégies de développement déjà en place. Il précise également la signification que revêt pour le Japon la politique d'aide au pays bénéficiaire et la direction dans laquelle le Japon souhaite étendre son aide (zones prioritaires, enjeux, etc.)⁸³.

Au Cameroun, la JICA s'est fixé plusieurs objectifs en fonction de son agenda, parmi lesquels :

- La lutte contre la pauvreté⁸⁴ à travers l'aide à l'éducation (primaire, supérieure, technique, formation professionnelle, accueil d'étudiants étrangers) ;
- L'aide à la santé et au bien-être, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, l'aide pour lutter contre les disparités hommes-femmes et l'aide à l'agriculture et au développement rural ;
- La promotion de la croissance durable par la construction des infrastructures économiques, dans les secteurs du transport et de l'énergie et les installations qui permettent l'accès au service sociaux de base (éducation, santé, etc.) ;
- A La lutte contre les problèmes d'envergure mondiale à travers la lutte contre les changements climatiques, les problèmes environnementaux (lutte contre la pollution, préservation de l'environnement), la lutte contre les épidémies (SIDA, Paludisme, etc.), les problèmes concernant l'alimentation par exemple : l'augmentation du prix du riz, les problèmes concernant les ressources énergétiques.

B- Les secteurs d'intervention et les partenaires de la JICA au Cameroun

Pour contribuer à l'aide publique au développement au Cameroun, la JICA exécute plusieurs programmes en partenariat avec le gouvernement camerounais et ses populations.

1- Les secteurs d'intervention de la JICA au Cameroun

Afin de soutenir les efforts du Cameroun destinés à assurer la croissance économique et l'élargissement de l'emploi tel qu'annoncé dans le " Document de Stratégie pour la Croissance

⁸¹Charte de l'aide publique au développement du Japon du 29 Août 2003, p.3.

⁸²M. H. Pozzar, fiche technique de l'aide publique au développement : portrait du Japon, p.6.

⁸³ *ibid.*

⁸⁴AMINADER., "Cameroun : les chantiers de la gouvernance", imprimerie Saint-Paul, Yaoundé n°16719 du 8 juillet 2004, pp. 69-74.

et l'Emploi (DSCE)", la JICA déploie ses aides en mettant l'accent sur le développement économique, le développement des ressources humaines au moyen de l'éducation, la protection de l'environnement, la synergie avec les pays voisins ainsi que sur l'agriculture et le développement rural⁸⁵.

a- Le développement économique

La coopération dans le domaine du développement économique comporte trois volets qui sont : la politique économique et financière, le développement du secteur privé, les ressources et l'énergie. Les récents débats sur le développement au sein de la communauté internationale soulignent combien il est important de renforcer l'aide dans ces domaines, afin de réduire la pauvreté par le biais de la croissance économique. Il est par ailleurs nécessaire d'examiner les points sur lesquels doivent porter les efforts pour que la sécurité humaine soit prise en compte⁸⁶.

La JICA soutient l'amélioration de la qualité et la productivité dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) en vue de contribuer à l'augmentation d'opportunité d'emplois et au développement économique à travers le projet sur la promotion intégrée de PME axé sur le renforcement de Kaizen et les formations au Japon.⁸⁷

Kaizen, constitue une méthode de la gestion des entreprises apparue au Japon. Cette méthode, représentée par le système de production Toyota, est caractérisée par les activités du cycle de contrôle de qualité, par l'initiative de sites de production et la participation de tous pour l'amélioration de l'efficacité de travail et de l'assurance de la sécurité, entre autres. Dans la plupart des cas, son introduction est accompagnée des activités de l'étape fondamentale, sollicitant la discipline des employés et la standardisation de l'environnement de travail, en scintillant et en supprimant le matériel et les documents puisque cette approche ne nécessite quasiment pas de charge financière et les effets des activités peuvent être ressentis usuellement, son introduction aux PME des pays en développement semble facile. La JICA est ainsi entrain de vulgariser Kaizen au Cameroun.⁸⁸

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale à travers l'appui à l'élaboration du plan directeur de promotion de PME et l'envoi des conseillers, n'a constaté que les techniques Japonaises d'amélioration de la qualité et de la productivité, telles que les "Kaisen", sont efficaces aux PME camerounaises. C'est sur cette base qu'une étude de 2ans pour le

⁸⁵ Entretien avec Martine Nanga Nanga, 35 ans, cadre de la JICA, Yaoundé, le 22 Octobre 2020.

⁸⁶ AJICA, Rapport annuel 2006. p.96.

⁸⁷ Rapport final de la JICA sur l'amélioration de la qualité et de la productivité des PME, 2017. p.6.

⁸⁸ *Ibid.* p.7.

développement d'une coopération technique, envisageant principalement le renforcement de la capacité de prestation des sources d'Appuis Aux Entreprises (SAE) en se fondant sur les Kaisen, a été conçue. Ceci afin de perfectionner la capacité en gestion des PME. Les activités de ce projet sur les sites au Cameroun étaient planifiées d'Octobre 2015 à Juillet 2017.

Le projet dont la contrepartie est le Ministère des Petites et Moyennes Entreprise (MINPMEESA), a formé environ 40 consultants y compris ceux du secteur pur, en appliquant l'approche Kaisen constitué des 5s, de Shindan (diagnostic des entreprises) et d'autres, et simultanément introduit Kaisen dans environ 40 entreprises pilotes⁸⁹.

De même, le Japon a donné en 2009 un soutien à la planification du plan directeur pour la promotion du développement des PME dont les fruits se reflètent dans le DSCE⁹⁰. La JICA continue de déployer des assistances sur la politique de promotion de développement de PME et organise des stages en la matière, tout en soutenant le développement des capacités des intéressés dans l'administration ainsi que dans le secteur privé.

b- Le développement des ressources humaines

La JICA a construit plus de 120 écoles (1500 salles) dans les 10 régions du Cameroun à travers les dons⁹¹. Afin d'améliorer la qualité de l'éducation au Cameroun, la JICA envoie des enseignants volontaires (JOVC) dans des écoles camerounaises. En partenariat avec le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB), le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) et dans une certaine mesure le Ministère du Sport et de l'Éducation physique (MINSEP), à l'école maternelle, à l'école primaire, dans les établissements d'enseignement secondaires et au sein des fédérations sportives. Ils dispensent des cours d'éducation esthétique, de mathématiques, de science, d'informatique, d'environnement et de sport.

- L'éducation esthétique renvoie à un ensemble de disciplines ayant pour but le développement de la créativité et de la dextérité⁹² chez les enfants de la maternelle et du primaire. Il s'agit principalement de la musique, du dessin, de la danse et autres activités pratiques. La professionnalisation des enseignements par l'introduction de nouveau curricula pour le compte de l'année académique 2018-2019 au Cameroun, donne l'opportunité aux volontaires de la coopération Japonaise de mettre à profit les techniques Japonaises. Afin de

⁸⁹AJICA, Rapport final sur l'amélioration de la qualité et de la productivité des PME, 2017. p.5.

⁹⁰ www.investiraucameroun.com » ... consulté le 27 novembre 2020.

⁹¹ AJICA, Rapport annuel 2016. p.76.

⁹² M. Lemonchois, *pour une éducation esthétique. Discernement et formation de la sensibilité*, l'Harmattan, Paris, 2003. p.3.

faciliter la transmission des connaissances aux homologues Camerounais, et ainsi assurer la capitalisation et la pérennité des acquis. Les volontaires de la JICA organisent des séminaires de formation, participent aux journées pédagogiques organisées par le MINEDUB, élaborent des manuels d'enseignement de l'éducation esthétique ainsi que des outils didactiques faits à partir de matériaux locaux et de récupération. Au début de l'année 2018, 19 volontaires ont exercés au sein d'une cinquantaine d'écoles, de 12 des 58 départements⁹³ du Cameroun. Cela équivaut à près d'une centaine de professeurs et plus d'un millier d'enfants qui ont ainsi pu bénéficier de l'expertise des volontaires de la JICA au Cameroun comme le prouve la photo ci-dessous.

Photo 1 : Cours d'esthétique à l'école maternelle de Bamyanga



Source : JOVC Cameroun-rapport annuel d'activités 2017. p.8.

- Dans le domaine de l'informatique, la JICA intervient principalement à deux niveaux. Premièrement, ses volontaires jouent le rôle d'instructeurs auprès des élèves et des enseignants, et deuxièmement, ils assurent la maintenance du parc informatique des établissements au sein

⁹³AJICA, Rapport annuel 2006. p.5.

desquels ils sont affectés.⁹⁴Dans leurs missions, en plus des cours et des formations qu'ils organisent, ils créent et animent des clubs d'informatiques au sein des établissements scolaires et initient les élèves aux nouvelles technologies⁹⁵. La photo ci-après illustre la préparation d'une salle d'informatique par un JOVC au Cameroun.

Photo 2 : Préparation d'une salle d'informatique à l'école primaire de Tigaza de Bertoua



Source : AJICA, JOVC au Cameroun-Rapport annuel d'activités 2017. p.6.

- L'enseignement des mathématiques a été introduit dans le cahier de charge des volontaires de la JICA affectés au MINEDUB⁹⁶Ils apportent leur appui aux élèves et aux enseignants dans l'apprentissage de cette discipline en introduisant des techniques d'enseignement Japonaises (astuces pour la réalisation d'opération de calcul, outils didactiques, etc.).

- Pour les activités sportives, le Japon propose une multitude de programmes de coopération et d'échange internationaux par le sport. L'un de ces programmes est " Sport For Tomorrow " (SFT), qui vise à partager les valeurs du sport et du mouvement olympique et paralympique avec les personnes de toutes les générations du monde entier.⁹⁷Au Cameroun, les volontaires envoyés par la JICA sont en charge de la promotion de cet idéal et interviennent

⁹⁴AJICA, Rapport annuel 2006. p.84.

⁹⁵AJICA, Rapport de construction d'école primaire phase Iv en République du Cameroun, mars 2009. p.4.

⁹⁶AJICA, Rapport annuel, 2006. p.84.

⁹⁷ AJICA., JOVC au Cameroun. Rapport annuel d'activité 2017. p.8.

auprès des jeunes élèves des écoles primaires et maternelles. Ils apportent également leur appui aux fédérations sportives, notamment à la Fédération Camerounaise de JUDO(FECAJUDO)⁹⁸.

c- La préservation de l'environnement et la gestion des déchets solides

Le bassin du Congo est le deuxième plus grand bassin au monde, après celui de l'Amazonie⁹⁹, et est donc, à cet effet, une importante source de biodiversité. Afin de protéger la biodiversité et de favoriser le développement des forêts, la JICA met en œuvre en collaboration des universités et des ONG, des projets tels que le projet de promotion de l'utilisation durable de la biodiversité et les mesures contre les changements climatiques et des catastrophes naturelles¹⁰⁰ dans les pays de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale(COMIFAC, 2015-2020)¹⁰¹.

De même, la gestion des déchets solides constitue une problématique majeure pour les populations vivant en zones urbaines et rurales¹⁰² au Cameroun. Au cours de ces dernières années, malgré de nombreuses campagnes de lutte contre l'utilisation irrationnelle des emballages plastiques et une meilleure gestion des déchets ménagers, fort est de constater qu'il n'y a que très peu de changement en termes d'amélioration de la salubrité des villes et villages camerounais. Les volontaires de la JICA en collaboration avec les collectivités territoriales décentralisées, les représentants des services déconcentrés de l'Etat camerounais ainsi que les organisations de la société civile, le secteur privé et les populations locales, mènent au quotidien des activités visant à prévenir les catastrophes sur le plan écologiques, sanitaires, et social que pourraient occasionner les divers matériaux solides potentiellement polluants.¹⁰³

⁹⁸ AJICA., JOVC au Cameroun. Rapport annuel d'activité 2017. p.8.

⁹⁹Pour plus d'information, voir M. Genest-Denis, " le développement durable et l'Amazonie brésilienne : la régulation publique est- elle suffisante ?" mémoire de Master en science, Université de Montréal, 2013

¹⁰⁰Au cours de la deuxième conférence mondiale pour la prévention des catastrophes (CMPC-II) de janvier 2005 au Japon, la délégation camerounaise a eu des rencontres bilatérales avec les autorités de Tokyo en vue de développer un projet de coopération avec le Japon pour le renforcement des capacités des structures de réponse de protection civiles. Voir également A. Koagne Zouapet, "la mise en œuvre de la solidarité internationale dans la gestion des catastrophes par le Cameroun", mémoire IRIC, 2009.

¹⁰¹AJICA, Dépliant des programmes de la JICA au Cameroun, 2019.

¹⁰² S. A. Wari., " Problématique de la gestion des déchets ménagers urbains de la ville de N'djamena : cas du 8eme arrondissement", Mémoire de Master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, 2012. PP.13-20.

¹⁰³ AJICA., Rapport annuel de la JICA, 2015. p.30.

d- Le transport et les infrastructures routières

Le secteur des transports porte encore des séquelles des dysfonctionnements passés au Cameroun. Il est défectueux à cause du mode de gestion inadapté, avec un investissement et un entretien quasi nul¹⁰⁴.

Selon les observations faites par le JOVC, en milieu rural Camerounais, l'absence de voies de communication constitue l'une des principales contraintes au développement des communautés¹⁰⁵. Elles sont impraticables en saison pluvieuse et parfois même en saison sèche. Ceci entraîne un manque à gagner important pour les populations qui se retrouvent dans l'incapacité de transporter les produits agricoles des champs vers les marchés¹⁰⁶. Afin de résoudre cette situation, les volontaires mobilisent des populations afin que celles-ci participent à l'aménagement des routes, des ponts et autres moyens de transports routiers.

De même, l'aménagement des principaux axes routiers internationaux est important du point de vue de la promotion des échanges internationaux¹⁰⁷. La JICA a fourni des aides publiques au développement pour l'aménagement des infrastructures dans le but de solliciter l'investissement privé, de générer des activités économiques et d'améliorer les moyens de subsistance des populations vivant en Afrique centrale, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement. Elle a mis sur pied : un programme de facilitation des moyens de transport pour le corridor Bamenda- Mamfé- Ekok, Mfum- Abakaliki- Enugu ; le projet de renforcement et d'extension des réseaux de distribution et de transmission d'électricité ; le projet de la route Batchang-Lena¹⁰⁸.

2- Les partenaires de la JICA au Cameroun

La JICA travaille au Cameroun à travers l'envoi des Volontaires de la Coopération Japonaise (JOVC)¹⁰⁹. Ces volontaires mènent des activités contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales tant sur le plan économique que social et au renforcement des capacités de développement autonome des groupes communautaires. Ces

¹⁰⁴A. N. Melingui Ayissi, " La relation de coopération économique pour le développement du Cameroun, 1960-2006 : Analyse et perspectives ", Thèse de Doctorat Ph. D en Histoire économique et sociale, Université de Yaoundé I, 2014.p.200

¹⁰⁵AJICA, Rapport annuel du service des volontaires Japonais pour la coopération à l'étranger (JOVC) Cameroun, 2017. p.17.

¹⁰⁶*Ibid.*

¹⁰⁷ L. M. Bengloune, " modernisation des barrières non tarifaires et leur impact sur les échanges internationaux : une application aux pays méditerranéens ", Thèse de Doctorat en Science Économique, Université de Toulon, 2018. pp.32-43.

¹⁰⁸ Voir la Note de communication publique d'opération sur le tronçon du programme sectoriel « transport phase 1 : aménagement de la route Batchenga-Yoko-Lena-Tibati ».

¹⁰⁹Créer en 1960, le JOVC a pour mission de promouvoir la paix, le développement économique et social inclusif, l'entraide et la solidarité entre les peuples dans le monde.

activités sont menées en collaboration avec plusieurs ministères parmi lesquels : le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), le Ministère de la Santé (MINSANTE), le Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales (MINEPIA), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère des Travaux Publics(MINTP), le Ministère de l'Éducation de Base(MINEDUB), le Ministère des Enseignements Secondaire(MINSEC).

a- Le Ministère de l'Eau et de l'Energie(MINEE)

L'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique constitue une problématique fondamentale du monde rural. Afin de faciliter l'accès des populations camerounaises à ces ressources conformément à la Loi n°98/005 du 14 avril 1998 portant sur les Régimes de l'eau et du Décret n°2001/163/PM du 8 mai 2001 réglementant les périmètres de protection autour des points de captage, de traitement et de stockage des eaux potabilisables, la JICA accompagne les agents des services déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans la réparation des points d'eau (forage) et dans la structuration et l'animation des comités de gestion de ces points d'eau¹¹⁰. Sur le plan énergétique, les volontaires de la JICA essayent de mettre à la disposition des communautés de petites unités photovoltaïques permettant de recharger les téléphones portables, d'éclairer les maisons et d'alimenter le petit matériel électroménager¹¹¹.

b- Le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)

Conformément à l'Arrêté N°0019/PM du 13 février 2003 du ministère qui définit les orientations du programme national de gouvernance sur la promotion du partenariat entre le secteur public-privé et la société civile¹¹², et suivant l'Arrêté N°1433/A/MSP/DCOOP/CPAT du 16 août 2007 sur la stratégie partenariale du MINSANTE¹¹³, la JICA collabore avec le MINSANTE sur la vulgarisation du Manuel Santé Maternelle et Infantile (MSMI)¹¹⁴. Ce manuel est un outil introduit au Cameroun par le Ministère de la Santé Publique en partenariat avec la JICA, il présente l'avantage de pouvoir servir à la fois au suivi de la grossesse ainsi qu'au suivi de la santé de l'enfant de sa naissance jusqu'à l'âge de 5ans. Ledit manuel est un outil qui représente une source d'information pour les futures mamans ainsi que pour toutes les personnes s'intéressant à la santé humaine.

De même, la promotion de l'hygiène santé constitue une autre activité des volontaires de la JICA au Cameroun en collaboration avec le MINSANTE. Conscient de l'importance de

¹¹⁰AJICA, Rapport annuel du service des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger, 2017. p.15.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹²AMINADER., Profil sanitaire analytique du Cameroun, 2016. p.36.

¹¹³ *Ibid.* p.40.

¹¹⁴AJICA., Rapport annuel des JOCV au Cameroun, 2017, p.16.

l'état de santé des enfants dans le processus d'apprentissage, les volontaires mettent un accent sur l'hygiène buccodentaire, le lavage des mains, le maintien de la propreté des salles de classes et des établissements scolaires¹¹⁵.

c- Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (MINPMEESA)

En accord avec le chapitre 2 de la loi n°2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun et le chapitre 5 de la même loi, sur le soutien au financement des PME contribue à l'appui et à la mobilisation des moyens techniques et la collaboration dynamique et fructueuse avec le MINPMEESA.

Les deux partis veillent à l'implémentation effective du projet ZAIZEN¹¹⁶ lancé par la JICA et ayant permis d'accroître le chiffre d'affaire de plusieurs PME, au moins de 40%.

d- Le Ministère de l'Éducation de Base(MINDUB)

En avril 1998, la loi d'orientation de l'éducation (Loi n° 98/004) a été promulguée au Cameroun et elle stipule que l'éducation est la priorité de la nation, fournie par le gouvernement et supportée par les partenaires privés¹¹⁷. La révision de la constitution de 1996 (loi n°96/06) stipule le droit à l'éducation des enfants et l'obligation à l'enseignement primaire. En accord avec ces lois, et la stratégie du secteur éducatif (2001-2011) qui a été implémentée pour indiquer les activités et le cadre détaillé de la politique de l'éducation, la JICA collabore avec le MINDUB pour atteindre les objectifs de l'Éducation Pour Tous(EPT) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD).

e- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le programme de développement durable à l'horizon 2030, incluant les Objectifs de Développement Durable(ODD), a été officiellement adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est déclaré que le sport est aussi un élément important de développement durable¹¹⁸. L'utilisation du sport en tant qu'instrument important et puissant susceptible de répondre aux enjeux associés à la réalisation de chacun des 27 Objectifs de Développement Durable suscite un intérêt accru¹¹⁹. Dans ce sens, la JICA collabore avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour implémenter au Cameroun le projet " sport pour tous "¹²⁰.

¹¹⁵AJICA., Rapport annuel des JOCV au Cameroun, 2017, p.8.

¹¹⁶AJICA., République du Cameroun : projet kaizen, amélioration de la qualité et de la productivité des PME, rapport final 2017. p.5.

¹¹⁷<http://portail.unesco.org/education/en/files/12704/10434O93270cameroun1>. Consulté le 4 Février 2021

¹¹⁸Rapport sur le sport pour tous de la JICA, 2019. p.2.

¹¹⁹<http://www.jica.go.jp> / consulté le 4 Février 2021.

¹²⁰Rapport du service des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger au Cameroun, 2018.p.21

f- Le Ministère des Enseignements Supérieurs

Dans bon nombre de pays en développement, les chances de bénéficier d'un enseignement ou d'une formation de qualité sont limitées. Les possibilités d'avoir des revenus suffisants sont par conséquent également limitées et le capital humain sous-exploité. L'absence de main d'œuvre qualifiée pour diriger les entreprises constitue un obstacle majeur à la promotion et au développement de l'industrie¹²¹. D'autre part, la mondialisation a favorisé les progrès dans la transmission des informations et la transition vers une économie à forte intensité de savoir. Aussi, le rôle de l'enseignement supérieur qui est de créer un noyau de ressources humaines pour développer et diffuser les connaissances, a vu récemment son importance s'accroître. Dans le but d'apporter une solution à ce problème, la JICA travaille en partenariat avec le MINSUP dans le cadre de l'implémentation du projet ABE¹²² au Cameroun. Ce programme offre des opportunités aux jeunes participant d'étudier à des cours de maîtrise dans des universités japonaises et faire des stages dans des entreprises japonaises¹²³. Le Président de la JICA, Shinichi Kitoaka a déclaré en 2008 :

À l'automne dernier, l'Agence a lancé une nouvelle initiative baptisée " programme d'études du développement de la JICA " en collaboration avec des universités japonaises. Nous invitons au Japon de jeunes leaders potentiels de pays en développement et nous leur transmettons des connaissances et des enseignements tirés de la modernisation du Japon et de son expérience de donateur d'APD après la deuxième guerre mondiale. Quand j'ai visité le Soudan du Sud avant de devenir président de la JICA, j'ai réalisé qu'il est essentiel que les fonctionnaires soient bien instruits et très compétents pour créer des sociétés et des moyens de subsistance stables et abondants. Je souhaite mettre à profit l'expérience du Japon pour contribuer au développement des ressources humaines des pays partenaires¹²⁴.

En somme, nous avons présenté dans ce chapitre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, son évolution et ses différents axes d'intervention à la première partie. A la deuxième partie, nous avons présenté l'évolution des relations entre la JICA et le Cameroun, ses axes d'intervention au Cameroun et ses partenaires. Retenons dans ce chapitre que la JICA est l'instrument en charge de l'application de l'aide publique au développement à travers ses différents programmes d'intervention dans le monde entier. Entant qu'instrument de coopération, elle est impliquée dans plusieurs domaines d'activités au Cameroun. Son action sur le plan agricole, en ce qui concerne la culture du riz est boostée par le fait que le Cameroun possède des atouts favorables au développement de la riziculture.

¹²¹AJICA, Rapport annuel de JICA, 2006. p.80.

¹²²African business education initiative for yourth.

¹²³ Programme de co-crédation de la connaissance de la JICA, MINA7.net » grant »2056, programm... Consulté le 4 Janvier 2021.

¹²⁴AJICA., S. kitoaka, Jica's world : *L'histoire de la nouvelle JICA, 10 ans et au-delà, guider le monde en tissant les liens de confiance*, JICA, Tokyo, 2019. p.3.

CHAPITRE II : LES FACTEURS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENTS DE LA RIZICULTURE DANS LES COMMUNES DE BATOURI-EBOLOWA II

L'examen attentif du contexte socio-économique fait ressortir clairement le besoin des projets, d'appui aux agriculteurs Camerounais. Ces projets sont justifiés par : la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'importance de la lutte contre la pauvreté sévissant en milieu rural, l'importance de la lutte contre le chômage en essor dans le milieu rural et au sein de la population jeune, le besoin de financement des activités rurales, la contrainte limitant l'adoption des techniques modernes de production et la nécessité d'accroître la production nationale et limiter les importations.

L'objectif poursuivi par ce présent chapitre est de montrer comment l'introduction et le développement harmonieux des activités rizicoles dans une localité nécessitent au préalable, la capitalisation des potentialités physiques et humaines disponibles. Dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^e, celles-ci ne sont pas moindres. Il s'agit des atouts sur lesquels l'Agence Japonaise de Coopération Internationale et le gouvernement Camerounais peuvent compter pour introduire et développer la culture du riz pluvial dans ces zones.

I- LES POTENTIALITÉS PHYSIQUES ET HUMAINES NON NÉGLIGEABLES

Dans cette première partie, il est question d'analyser les éléments naturels dont le caractère pourrait justifier l'engagement de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale et le gouvernement camerounais à se lancer dans la riziculture dans ces zones. Il incombe de montrer comment la superficie, le climat, la végétation et les caractéristiques socio-économiques des communes constituent un atout pour le développement de la riziculture pluviale.

Les aspects de l'aménagement de l'environnement relatifs à la production agricole sont étroitement liés à l'économie de l'agriculture, mais en même temps ils mettent en cause des questions plus complexes¹ : contraintes physiques dues au climat, aux sols et à l'eau ; limitations biologiques du plant de riz lui-même ; souvent aussi une pénurie de main d'œuvre

¹AMINADER, FAO, Bulletin d'irrigation et de drainage n°41 : la lutte anti vectorielle dans les rizières par l'aménagement de l'environnement. p.64.

aux périodes les plus critiques du calendrier agricole. Il est impossible de parvenir à des conclusions générales quant à l'application de telle ou telle méthode d'aménagement de l'environnement aux régions et communautés rizicoles. La décision ne pourra être prise qu'à la suite d'une étude pluridisciplinaire détaillée des circonstances spécifiques. Il est question ici de faire ressortir les atouts dont disposent ces communes pour le développement de la riziculture

A- Spécificités géographiques

Située dans la partie Est² de la région de l'Est-Cameroun, dans le département de la kadey à environ 83 km de la ville de Bertoua, la capitale régionale de l'Est et à près de 341 km de Yaoundé la capitale politique du Cameroun³, la commune de Batouri est limitée au nord par la commune de Ketté, à l'Est par la commune de Mandjou, à l'Ouest par la République Centrafricaine, au Sud-Ouest par la commune de Kentzou, au Sud, par la commune de Mbang et Ndélélé et au Sud-Est par la commune de Nguélébok. Née en 1955⁴, la commune de Batouri a une superficie d'environ 5786 km². La seconde commune est située dans la région de Sud-Cameroun⁵. Transfuge de l'ancien arrondissement d'Ebolowa, éclatée en 2007⁶, la Commune d'Ebolowa 2^{ème} couvre une superficie d'environ 4196 km². Elle est limitée au Nord par les communes de Biwong-Bané, Ngoulemakong et Mengong, à l'Est par les communes de BiwongBulu et Mvangan, au Sud par la commune de Mayo centre et à l'Ouest par celles d'Ebolowa 1^{er} et Akom II. Elle est subdivisée en trois grandes zones : une zone rurale fractionnée en quatre groupements pour 50 villages, une zone urbaine de douze (12) quartiers, coupant la ville en deux et une zone péri-urbaine de deux groupements, pour 18 villages. Son siège social est Angalé, un quartier situé au Nord-Est de la ville.

²Kongni, " Bertoua, Batouri, Belebo : étude comparative de trois villes de la province de l'Est du Cameroun ", Thèse de Doctorat en Histoire, Université Yaoundé I, 1986. p.90.

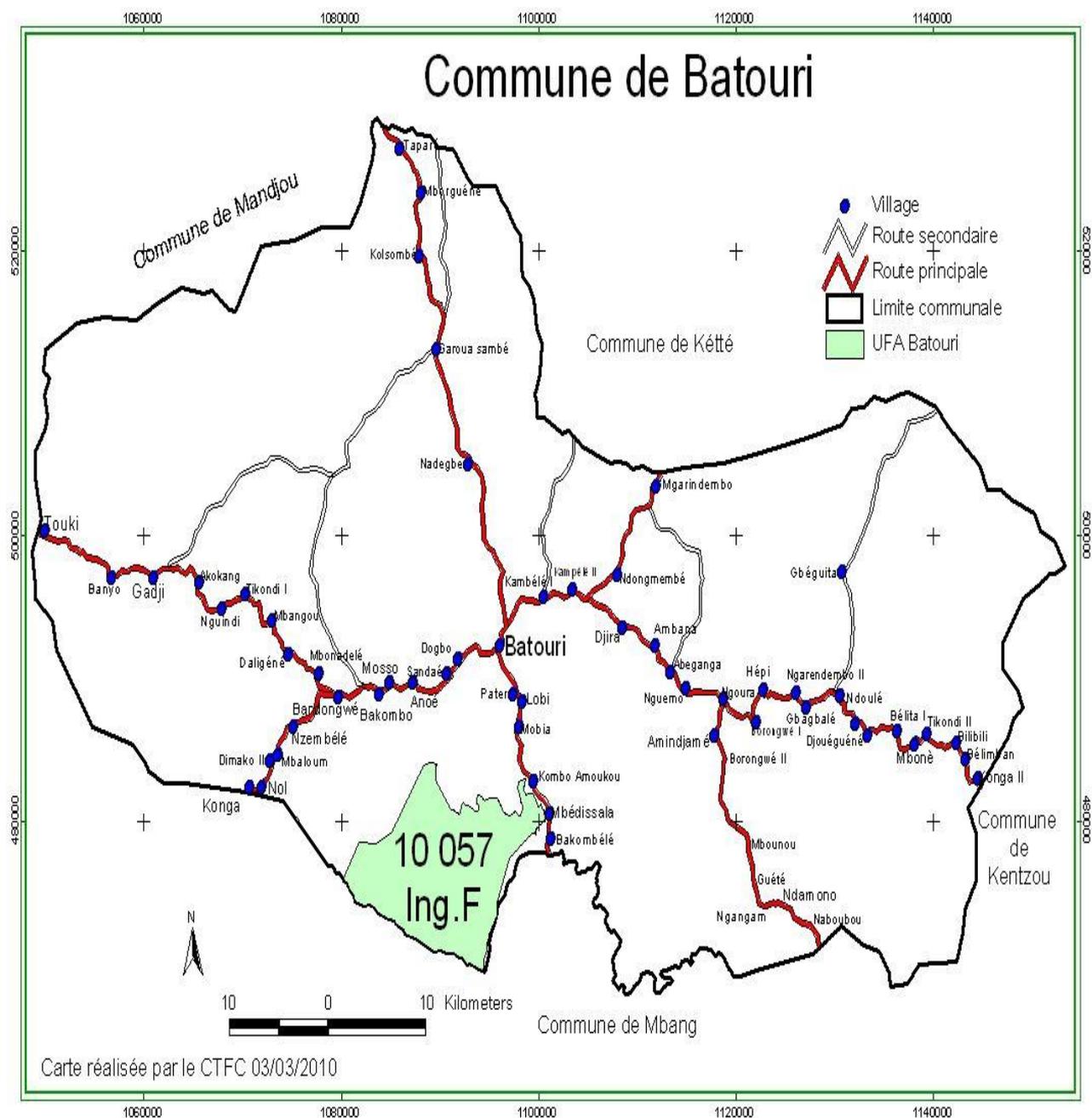
³Entretien avec P. Gombo Dimba, Maire de la commune de Batouri, à Batouri le 05 janvier 2021.

⁴Plan communal de développement (PCD) de Batouri, 2018. p.35.

⁵R. Abate, "Recomposition agropastorales dans la commune d'arrondissement d'Ebolowa 2^{ème} et impacts socio-économiques ", Mémoire de Master en Géographie, Université Yaoundé I, 2015. p.7.

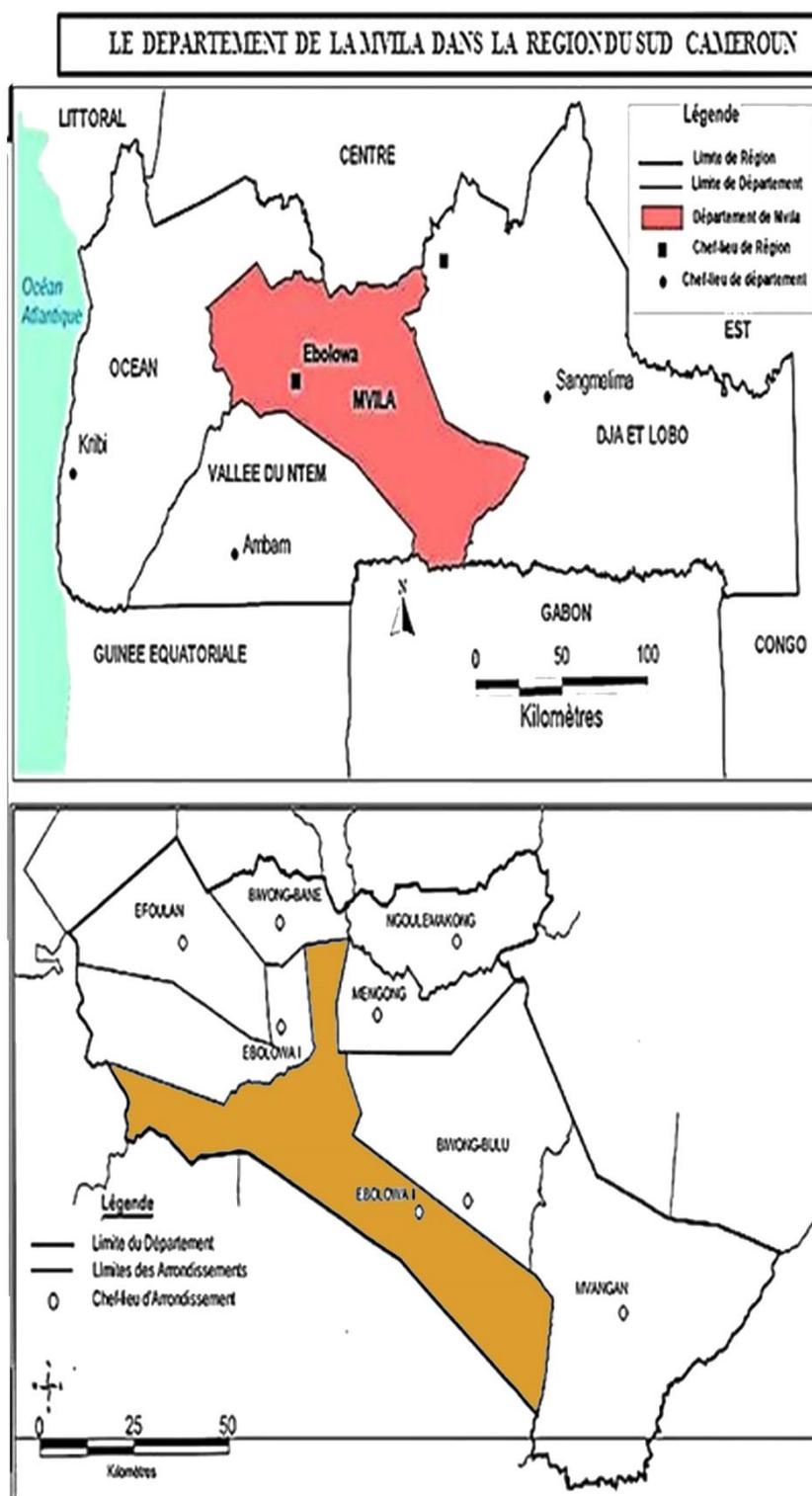
⁶Entretien avec M.R.P. Bitoumo, Premier adjoint maire de la commune d'Ebolowa II, à Ebolowa le 27 janvier 2021.

Carte 1 : Carte représentant la commune d'arrondissement de Batouri



Source : Plan communal de développement (PCD) de Batouri, 2018.

Carte 2 : Carte représentant la commune d'arrondissement d'Ebolowa 2^e



Source : R. Abate, Reconstitutions agropastorales dans la commune d'arrondissement d'Ebolowa 2^{ème} et impacts socio-économiques, 2015.

1- Un climat équatorial guinéen à régime bimodal propice

L'un des atouts dont dispose les communes de Batouri et Ebolowa 2^e est leur appartenance à la zone forestière à pluviométrie bimodale⁷. L'avantage du développement de l'agriculture de cette zone est le climat. De type équatorial guinéen à régime bimodal, le climat des communes de Batouri et d'Ebolowa 2^e se caractérise par deux saisons de pluies entrecoupées de deux saisons sèches. Au cours de l'année, les saisons se succèdent de manières suivantes :

- La petite saison de pluies de mi-mars à juin ;
- La petite saison sèche de juin à mi-août ;
- La grande saison des pluies de mi-août à mi-novembre ;
- La grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

Cette alternance de saison influence grandement sur le régime des pluies dans les zones de Batouri et d'Ebolowa 2^e. Les précipitations moyennes annuelles se situent entre 1500 et 2000 mm/par an. La température moyenne est de 23°C pour Batouri et 25,5°C pour Ebolowa II⁸. Ce type particulier confère aux localités une humidité relative élevée variant selon les mois de l'année et les heures de la journée entre 62 et 80% et un ensoleillement de plus de 2000 heures par an⁹. Grace à ces caractéristiques, ces communes disposent des conditions climatiques propices pour le développement de la culture du riz.

Tableau 2: Caractéristiques du climat des zones d'études

Caractéristiques climatiques	Mesures moyennes	
	Batouri	Ebolowa 2 ^{ème}
Pluviométrie moyenne	1700 mm	1500 mm
Température moyenne annuelle	23°C	25,5°C
Température maximale journalière	29°C	28°C
Température minimale journalière	18,9°C	18,9°C

Source : DADER Batouri et Ebolowa, enquête de terrain Janvier 2021.

Le climat est important dans la mesure où la riziculture étant de type pluvial, les campagnes agricoles sont construites sur le cycle des saisons. Ainsi, la culture du riz est influencée par l'arrivée des pluies, leurs quantités, leurs intensités ou leurs arrêts.

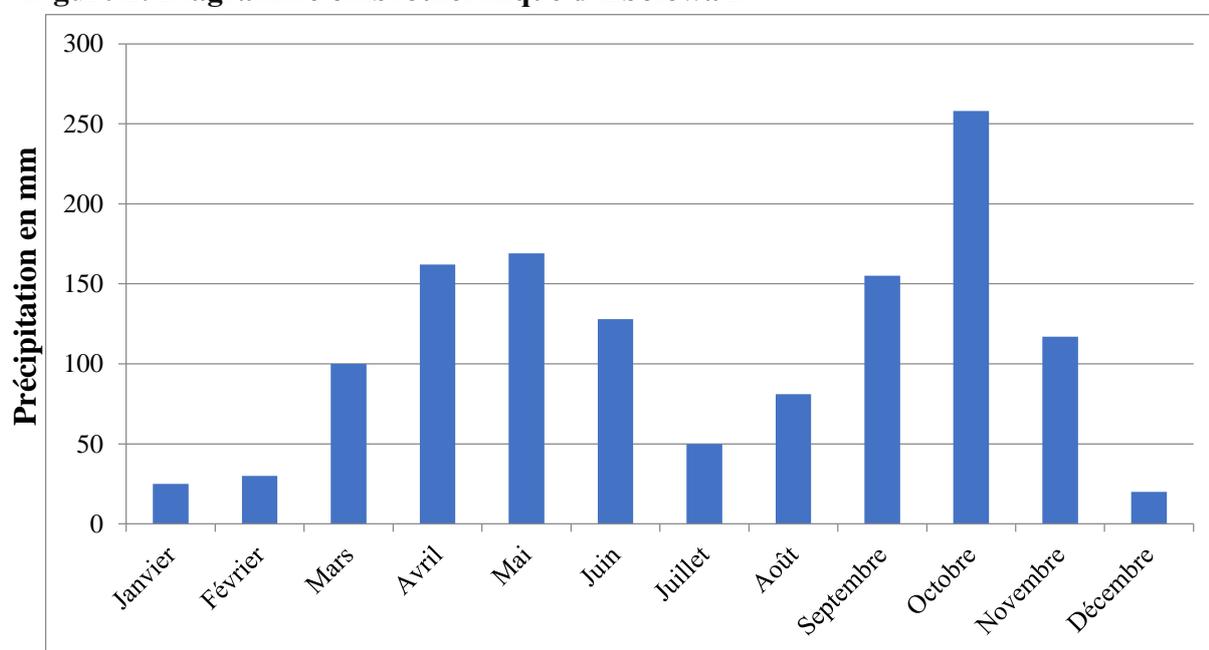
⁷A.L. Boulard., "Agriculture familiale au Cameroun, analyse comparée entre forêt et savane ", Mémoire de fin d'étude d'Ingénieur Agronome, CESAD Montpellier, 2014. p.27.

⁸R. Abate., "Recomposition agropastorales dans la commune", p.46.

⁹*Ibid.*

À l'analyse du diagramme ombrothermique ci-dessous, nous observons que le climat de la commune d'Ebolowa est cadencé par deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Ce qui justifie bien évidemment le caractère bimodal qu'on lui confère nonobstant les perturbations et les variations climatiques annuelles. Ainsi, la grande saison pluvieuse qui dure trois mois (septembre à novembre), se caractérise par un volume pluviométrique important à forte régularité. A l'inverse, pendant la petite saison pluvieuse qui dure quatre mois (mars à juin), on recueille de faibles volumes de précipitations et un espacement plus significatif entre les jours pluvieux et les jours ensoleillés. Les périodes de décembre-mars et juin-août quant à elles, se caractérisent respectivement par la grande et la petite saison sèche. À ce moment de l'année, on distingue une augmentation progressive des températures.

Figure 2: Diagramme ombrothermique d'Ebolowa 2^e



Source : R. Abate, Reconstitutions agropastorales dans la commune d'arrondissement d'Ebolowa 2^{ème} et impacts socio-économiques, 2015.

L'analyse croisée entre le diagramme ombrothermique ci-dessus et le tableau des besoins climatiques de certaines cultures dites tropicales ci-dessous, illustre d'avantage l'hypothèse selon laquelle, les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème} se trouvent être des localités indiquées pour le développement de la riziculture pluviale.

Tableau 3: Exigence climatique de quelques cultures agricoles

Cultures	Précipitation (mm)	Température (°C)
Plantain	1500- 1700	24-25
Manioc	1200-1500	23-25
Riz	900- 1000	25-31
Macabo	1200 et plus	20-25
Arachide	400-1200	24-33
Mais	600 et plus	20-24
Palmier à huile	1800 et plus	24-26

Source : Annuaire statistique agricole du sud (2008), cité par R. Abate, mémoire de géographie 2015.

De ce fait, que ce soit les besoins pluviométriques ou thermiques, l'observation faite à base de ce tableau est que l'ensemble des cultures présentées dans ce tableau, tout comme le riz pluvial exige de façon constante, un encadrement des périodes de précipitation et la période sèche pour mieux préparer les parcelles et la germination des cultures¹⁰.

Le riz pluvial est cultivé sans irrigation¹¹ sur des parcelles plates ou en pente, entourées ou non de diguettes, ayant un bon drainage naturel et ne présentant pas d'accumulation d'eau superficielle. Le riz est une culture semi-aquatique. Le climat, notamment la pluviosité, est un facteur déterminant de sa productivité. La pluviométrie, soit le volume et la répartition des pluies, détermine la période de culture du riz pluvial. La variabilité des pluies pendant la période de culture est extrêmement importante pour la productivité du riz pluvial, et la technologie agronomique destinée à ces zones est élaborée en conséquence¹². La pluviométrie et le rapport sol-eau régissent l'implantation, les stades critiques de la croissance et la récolte du riz pluvial qui a besoin d'environ 92 mm de précipitations mensuelles. Le climat de Batouri et Ebolowa 2° remplit les exigences climatiques de la culture du riz pluvial avec son régime équatorial guinéen bimodal.

2- Les sols, la végétation et l'hydrographie

Pour vulgariser une culture nouvelle dans une zone, il faut d'abord connaître son milieu physique. Il importe de maîtriser les sols, la végétation et l'hydrographie qui sont des facteurs importants pour le développement et l'épanouissement de celle-ci.

¹⁰R. Abaté, "Recompositions agropastorales dans la commune...", P.48.

¹¹ La rétention de l'humidité du sol est importante parce que le riz pluvial dépend avant tout de l'eau de pluie.

¹²H.K. Pande, *Systèmes améliorés de riziculture pluviale*, FAO, Rome, 1997. p.5.

a- Les sols

Deux principaux types de sols se rencontrent dans ces localités à savoir les sols ferralitiques et les sols hydromorphes. Les sols ferralitiques sont des sols rouges très riches en oxydes d'aluminium¹³. Ces sols se forment sous le couvert forestier, en climat tropical ou équatorial¹⁴. Ce sont des sols très riches, mais extrêmement fragile¹⁵. Les sols ferralitiques rouges présentent un horizon supérieur à argilo-sableux. Ils sont acides (PH 5,5)¹⁶, la teneur en matière organique varie entre 2 et 1% et le taux de saturation est couvert et varie entre 30 à 60%. Ces sols ont des propriétés physiques assurant un bon drainage interne et une capacité de rétention en eau correcte¹⁷. Ce type de sol est un élément favorisant le développement de la culture du riz pluvial.

Les sols hydromorphes se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau¹⁸. Ils accueillent le riz de contre saison, comme le maïs et le manioc. En saison de pluies, (avril-juin ; septembre-novembre), les sols ferralitiques de bas-fonds et lithosols donnent des rizières. Les matériaux parentaux sont essentiellement composés de quartzites et de granites. Ces Communes sont des réserves des terres fertiles exploitables. On rencontre aussi des sols sableux ou sablo argileux très riche en minerais.

Le riz peut être cultivé sur toute variété de sols, mais comme les disponibilités en eau constituent un facteur limitant non négligeable, on a tendance à cultiver le riz sur des sols moins perméables qui, dans la plupart des régions traditionnelles de riziculture, sont soumis au piétinage avant le repiquage¹⁹. La productivité du sol dépend pour une large part de sa teneur en matière organiques et de sa fertilité.

Le riz pluvial est cultivé sur des terrains dont la topographie peut être plane, légèrement onduleuse ou onduleuse, et même sur des pentes de plus de 30%. La majeure partie du riz pluvial est cultivé sur les sols oxysols et les ultisols²⁰.

- Les oxysols : sont des sols très altérés, en général de couleur rougeâtre et jaunâtre. Ils sont vieux et se sont formés sur des paysages stables. Les oxysols sont très acides avec une très

¹³J.P. NtedeEdongo, "Les transports terrestres et les enjeux socio-économiques dans le centre et le sud du Cameroun, de 1914- 2010.", Thèse de Doctorat Ph. D en Histoire, Université Yaoundé I, 2015. p.45.

¹⁴*Ibid.*

¹⁵Les sols ferralitiques sont de plus en plus pauvre, ceci dû à leurs exploitations constantes avec un temps de jachère court. Les ferralitiques typiques épaisses rouges convient à toutes les variétés de cultures. Ils permettent d'étaler les cultures sur toute l'année, surtout pendant les saisons sèches (juillet à aout ; décembre à mars).

¹⁶Cette valeur indique la teneur en acide du sol.

¹⁷ C. Santoir et Al, *Atlas régional Sud-Cameroun*, col, Atlas cederom, 1995, p.54.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ AMINADER, FAO, Bulletin d'irrigation et de drainagen°4, p.18.

²⁰H.K. Pande, *Systèmes améliorés de riziculture*. p.6.

faible capacité d'échange cationique ainsi qu'une saturation en aluminium et une absorption de phosphate élevées. Ils ont généralement un profil profond avec une capacité de rétention hydrique modérément favorable et une faible sensibilité à l'érosion. Les oxysols sont profonds et bien drainés, ils n'offrent pas d'obstacles physiques au développement des racines. Leur structure granulaire permet le passage de tracteurs peu de temps après la pluie²¹.

- Les ultisols : sont des sols où il y a transport et accumulation d'argile dans le sous-sol. La saturation en cations du sous-sol est inférieure. Le PH du sous-sol est bas. Ils sont fréquents dans les zones à forte pluviométrie²².

Les sols de Batouri et d'Ebolowa 2^e correspondent aux oxisols et aux ultisols. Ce qui contribue à faire de ces zones des sites appropriés à la culture du riz pluvial. Les caractéristiques et l'humidité de ces sols sont des facteurs importants qui suffisent pour la germination et la croissance des graines.

b- La végétation

La végétation de la commune de Batouri comprend une savane herbeuse au nord et une forêt luxuriante au Sud. L'arrondissement présente des alternances de savanes herbeuses, de galeries forestières qui font place au Sud à la grande forêt sur une pénélaine qui s'abaisse du Nord-Ouest au Sud-est dans une altitude moyenne de 700m²³. L'Exécutif communal a initié le processus de classement et de gestion durable de la forêt communale de Batouri ; initiative qui a eu l'accord du conseil municipal et le soutien du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

Comme l'indique la carte de la forêt communale ci-dessous, la forêt communale est constituée par un bloc de forêt de 14 326 hectares d'un seul tenant située entre les axes routier Batouri – Ndéléélé d'une part et Batouri-Lila d'autre part. Le bloc de forêt concerné a été réservé dans le plan de zonage du Sud Cameroun élaboré par le Ministère de l'Environnement et des Forêts en 1995.

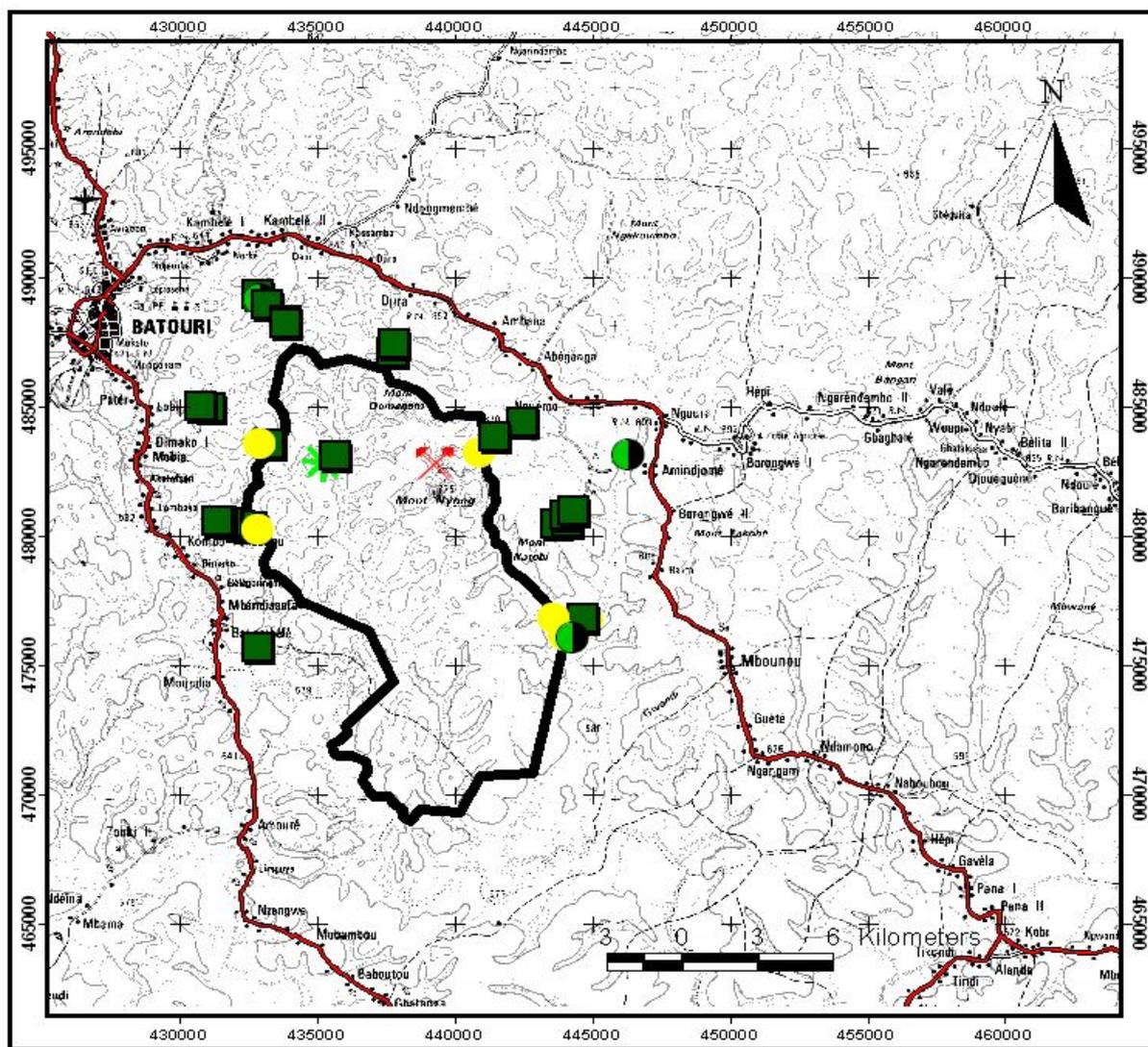
²¹H.K. Pande, *Systèmes améliorés de riziculture*, p.6.

²¹*Ibid.*p.7.

²²*Ibid.*

²³Plan communal de développement (PCD) de Batouri, fqs2018. p.42.

Carte 3 : Carte représentant la forêt communale de Batouri



LEGENDE

Activités autour et dans la forêt communale de Batouri

-  campement
-  champs de cacao
-  collecte PFNL
-  site sacré
-  zone agricole
-  zone de pêche
-  Villages
-  Route
-  Limites de la forêt communale

Source : Plan communal de développement de Batouri (PCD), 2018.

La végétation appartient aux formations mixtes semi caducifoliées toujours vertes, présentant des faciès de dégradation le long de la route à cause de l'occupation et des activités

humaines (habitations, cultures de proximité et réseaux de pistes). Elle est essentiellement constituée de jachères (jeunes ou anciennes), d'une forêt secondaire et d'une forêt primaire dégradée selon qu'on évolue en profondeur à l'intérieur de celle-ci. Les jachères (terres forestières dégradées) sont aux abords de la route et des zones de cultures et d'habitation. Les forêts marécageuses sont riveraines des marécages, marais et autres cours d'eau.

La zone forestière communale est caractérisée par des formations végétales qualifiées de forêt dense humide sempervirente, alternant avec de grandes superficies de forêts marécageuses. Les familles dominantes sont constituées d'un ensemble des formations végétales. Celle du Sud Cameroun appartient quant à elle à la région Congo-guinéenne. Elles sont assez diversifiées et cette complexité est encore accentuée par l'action humaine déterminante. On peut cependant, reconnaître deux types d'organisations : le domaine de la forêt dense semi-caducifolié et le domaine de la forêt dense humide toujours verte²⁴.

Dans ce découpage, la partie Sud-Cameroun à laquelle appartient la commune d'Ebolowa II, se caractérise par une végétation de forêt dite primaire, comprenant trois étages de frondaisons. L'étage supérieur constitué d'arbres de plus de 40 m de haut, aux troncs droits et lisses ; l'étage moyen formé d'arbres de moins de 40 m, plus serrés et les sous-bois obscurcis par le feuillage épais des étages supérieurs²⁵. Malgré le recul observé par endroit, suite à l'exploitation et à sa grande capacité de nuisance lors des activités post-semis, cette forêt joue un rôle positif triple pour le développement des activités agricoles. Elle fournit de l'humidité à l'air grâce au phénomène d'évapotranspiration²⁶. Ce qui maintient les températures à un niveau favorable pour la germination des cultures. Également, la décomposition des débris végétaux accroît la teneur des sols ferrallitiques et latéritiques peu fertiles de la commune en humus et en matières organiques et interceptant les précipitations et les rayons de soleil, elle assure la protection des cultures et des sols respectivement contre l'érosion et la dessiccation²⁷.

Au regard des différents composants et des caractéristiques dont regorgent les forêts de Batouri et Ebolowa 2^e, il en ressort que ces communes constituent des zones idéales pour l'émergence de la riziculture pluviale. Hormis les forêts, l'hydrographie constitue aussi un facteur important.

²⁴C. Santoir et Al, *Atlas régional Sud-Cameroun*, Col Atlas CEDEROM, 1995. Cité par J.P. Ntede Edongo, in "Les transports terrestres et les enjeux socio-économiques dans le centre et le Sud du Cameroun, de 1914 à 2010.", Thèse de Doctorat Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015. p. 51.

²⁵ R. Abate, "Recomposition agropastorale dans la commune". p.50.

²⁶ L'évapotranspiration est régie principalement par les conditions climatiques. Son taux quotidien est en moyenne de 4 à 7 mm. Quand le sol est maintenu en état de submersion ou de saturation, l'évapotranspiration pour la majorité des méthodes de culture est très proche du taux potentiel qui est déterminé par l'énergie disponible pour l'évaporation de l'eau dans la zone cultivée.

²⁷ *Ibid.*

c- Une hydrographie suffisante pour la culture du riz

Grâce au climat de type équatorial, caractérisé par une alternance de deux saisons sèches et de deux saisons pluvieuses, les communes de Batouri et Ebolowa 2^e disposent des réseaux hydrographiques denses.

Le réseau hydrographique de Batouri est dense dans la mesure où il est caractérisé par la présence des fleuves " Kadey " au nord et " Doumé " au Sud-Ouest qui font partie des deux principaux bassins de la commune²⁸. De même le réseau hydrographique est constitué des nombreuses rivières (Belingonga, Mondim, Djengou, Bokoto, Kpwangala, Boungmama, Mama, Bil, Touki, Nol, Dja et Djengue ...) qui convergent toutes vers le fleuve Kadey. De ce fait, l'hydrographie de cette commune est un atout majeur pour la culture du riz.

La commune d'Ebolowa II pour sa part est influencée par le grand fleuve Mvila ; fleuve principal qui ravitaille la ville et ses périphéries en eau potable. Avec une direction d'écoulement nord-Est et Sud-Est. On remarque à côté de lui, des cours d'eaux secondaires, notamment Didime, Messondo, Lo'o et Mbotu. L'hydrographie de cette région joue grandement dans la maximisation des rendements agricoles²⁹.

L'hydrographie est un atout important pour le développement de la riziculture pluviale dans ces zones. Dans la mesure où les plants de riz sont alimentés exclusivement par les pluies et en partie par le ruissellement venant des cours d'eaux. Toutefois, la superficie joue également un rôle capital pour le développement agricole.

d- Une superficie suffisante pour l'expansion de la culture du riz.

Batouri est proche de la frontière Cameroun-RCA. Elle a une superficie de d'environ 5786 km² et compte 96 villages³⁰. La commune d'Ebolowa II quant à elle couvre une superficie de 4175,89 km² pour une densité de 13,4 hbts/km². La commune d'Ebolowa II est faiblement habitée par rapport à celle de Batouri. Ces grandes superficies sont des facteurs très importants pour le développement du secteur rizicole dans ces zones.

Grace à ces superficies de grande importance, on pourra consacrer une grande partie au développement de la riziculture. Ce qui contribuera à l'augmentation de la production rizicole nationale.

Toute proportion gardée, nous pouvons affirmer au terme de cette analyse que des facteurs biophysiques sur le développement des activités rizicoles que ces derniers sont des atouts importants. Ceux-ci ont grandement contribué au développement de la riziculture

²⁸ ACB. Plan communal de développement (PCD) de Batouri, 2018. p.42.

²⁹R. Abate, " Recomposition agropastorales dans la commune", pp.51-175,

³⁰ACB. Plan communal de développement (PCD) de Batouri, 2018. p.43.

pluviale dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}. Qu'en est-il de facteurs socio-économiques ?

B- Les facteurs socio-économiques

Il est question dans cette partie, de montrer la contribution des facteurs socio-économiques dans le développement et l'épanouissement des activités rizicoles dans les communes de Batouri et Ebolowa II.

1- Une population nombreuse et diversifiée : un atout pour une expansion rizicole

Batouri, ville coloniale, abritait 67000 habitants en 2005. Cette population est aujourd'hui estimée à 701229 âmes en considérant un taux de croissance de 3,9% dans la région, dont 49714 hommes et 51515 femmes³¹. Depuis 2007, la localité a connu un afflux massif de réfugiés centrafricains du fait de l'instabilité politique en RCA. Situation qui a entraîné un boom démographique dans certains villages de la commune tels que Ngambé, Ngoura 2, Bombe Pana, Mobe et Nguindi. La population réfugiée dans la commune est estimée à 9421 personnes avec 4344 hommes et 5077 femmes. On dénombre 6256 réfugiés dans les espaces urbaines et 3165 en zones rurales³².

La population totale de la commune de Batouri est estimée à 109365 habitants (population hôte et réfugiée) avec une population hôte composée de 49% d'hommes et 51% de femmes et une population réfugiée de 51% d'hommes et 49% de femmes³³.

La Commune de Batouri à une population cosmopolite. On y retrouve les Kako, Gbaya, Yanguelé, Foulbé, Bororos en grand nombre. Les Bamiléké, Bamouns, Maka, Bétis, Bassa et autres en petit nombre. Chaque groupe a un apport sur le plan culturel mais également économique. Ces différents groupes ethniques vivent en parfaite harmonie.

Originellement peuplée de Bulu, la commune d'Ebolowa pour sa part ne cesse d'être au fil des années le spectacle d'un brassage ethnico-culturel. Que ce soit en zones urbaines, périurbaine ou rurale, il s'observe un peu partout dans la commune, une percée des allochtones³⁴.

Pour des raisons diverses, on peut à travers la figure ci-dessous observer comment cette diversité humaine s'illustre. Ainsi, à côté des Bulu autochtones représentant 78% des ménages,

³¹Plan communal de développement (PCD) de Batouri, 2018. p.40.

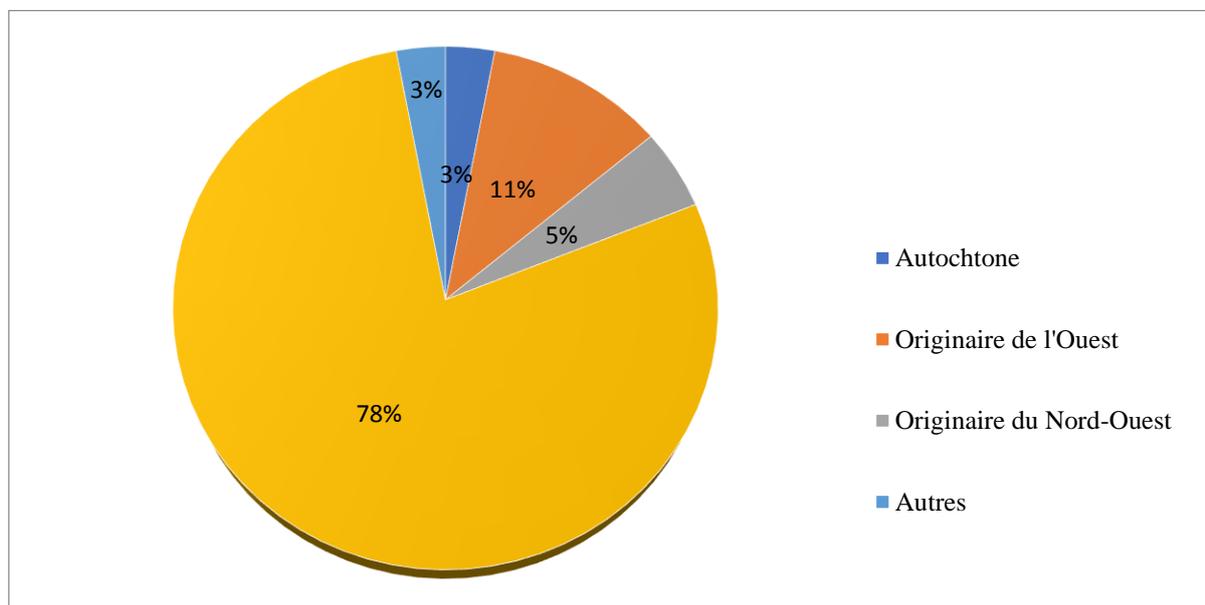
³²*Ibid.*

³³Entretien avec P. Dimba Gombo, maire de la commune de Batouri, 06 janvier 2021.

³⁴R. Abate, "Recomposition agropastorales dans la commune", p.51.

se greffent des Populations d'autres régions du Cameroun, les originaires de l'ouest (11%), du nord-Ouest (5%), du grand Nord (3%) et autres (3%).

Figure 3: Composition socioculturelle de la population d'Ebolowa II



Source : R. Abaté, Mémoire de Géographie, 2015. p.52.

Lorsqu'on prend en compte le fait que, les populations autochtones du sud sont " peu travailleuses ", et les populations autochtones de Batouri, conservatrices de leurs habitudes alimentaires, à l'opposé du dynamisme observé chez les populations hôtes, le brassage culturel qui existe dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème} est un facteur important pour le développement de la riziculture dans ces deux zones.

Avec ce brassage, la riziculture pluviale dans ces communes peut compter sur une main d'œuvre qualitative et quantitative.

2- L'acquisition de la terre : un facteur de développement de la riziculture

L'occupation de l'espace au Cameroun constitue l'élément charnière de son développement économique. Cette occupation, dans le passé comme dans l'avenir, est et sera la conséquence des options de politiques de développement et d'aménagement du territoire³⁵. Cependant, la nécessaire dimension politique que renferme toute option de développement, marquée dans le cas du Cameroun par les tensions interethniques, peut constituer un facteur de blocage des solutions qui permettraient une utilisation optimale du potentiel de développement

³⁵J.C. Grandi, *Colonisation des terres ou intensification des systèmes agricoles ? Les enjeux du développement rurale au Cameroun*, FAO, Rome, 1995. p.5.

du pays. C'est dans ce sens que la dynamique sociopolitique et économique du pays, fruit de son devenir historique et de sa haute densité de peuplement, constitue l'élément fondamental de toute politique de développement et d'occupation agricole³⁶. La recherche de l'équilibre démographique au Cameroun a été associée à plusieurs reprises à la modernisation de l'agriculture. En fait, les inégalités dans la répartition des terres agricoles par rapport à celles de la population sont très importantes et ont suscité des actions de la part de l'État en vue de les réduire³⁷.

Le droit foncier Camerounais est caractérisé par le pluralisme juridique. Deux conceptions de l'appropriation sont en cause dans les situations contemporaines : la conception précoloniale qui se fonde sur la coutume et qui consacre un type de propriété collective assez complexe parce que véhiculant des conceptions très Africaines des rapports de l'homme avec la terre, et la conception coloniale et postcoloniale qui consacre la propriété privée individuelle selon la FAO :

Les systèmes fonciers et l'utilisation de la terre ainsi que l'accès aux autres ressources naturelles de production sont déterminés par les conditions historiques, politiques, sociales et économiques de chaque pays. Ils varient selon ces pays, et sont les éléments clés des structures de l'économie rurale, de la distribution des revenus et des conditions générales de vie en milieu rural³⁸.

Au Cameroun en général, et à Batouri et Ebolowa II en particulier, l'acquisition de la terre se fait par don, par héritage, par achat et à travers des baux agricoles.

a- L'acquisition de la terre par héritage et par don

Pour les populations traditionnelles de Batouri et Ebolowa II la terre rime avec le culte des ancêtres, la cohésion du groupe tribal et la jouissance individuelle. On comprend dès lors que le critère de mise en valeur retenu par les textes pour devenir propriétaire soit combattu par les milieux traditionnels dont l'organisation sociale est fonction des liens de parenté. Le fait d'appartenir à la tribu est une condition de jouissance des droits fonciers³⁹. On est propriétaire parce qu'on est membre d'une collectivité traditionnelle.

³⁶J.C. Grandi, Colonisation des terres ou intensification des systèmes agricoles... p.5.

³⁷ Selon l'article premier de l'ordonnance n°74-1 du 06 Juillet 1974 fixant régime foncier : l'Etat garantit à toutes personnes physiques ou morales possédant des terrains en propriété le droit d'en jouir et d'en disposer librement. L'Etat est le garant de toutes les terres, il peut, à ce titre, intervenir en vue d'assurer un usage rationnel ou pour tenir compte des impératifs de la défense ou des options économiques de la nation.

³⁸FAO, *La charte des paysans : Déclaration des principes et programmes d'actions de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural*, Rome, 1981. p.9.

³⁹R. Tchamigni, " L'organisation juridique de la propriété foncière au Cameroun " in *law, land, use and the environment : Afro-indian dialogue*, Africa perspectives, Institut français de Pandichery. p.219-232.

Généralement, les modalités d'appropriation individuelles sont principalement l'accession par le chef de village et l'héritage⁴⁰. Par le premier, le chef de village permet aux hommes en âge de s'installer de créer leur concession et de gérer en toute autonomie leurs terres. Aussi, les paysans ont accès à la terre suite à un cas de décès du doyen du lignage dans la hiérarchie gérontocratique du groupe social concerné, ce dernier donne aux bénéficiaires, des pleins droits d'investissement durables⁴¹. Ces modes d'acquisition de la terre sont un important facteur de développement de la riziculture car les paysans de Batouri et Ebolowa 2^e sont libres de capitaliser ces atouts en mettant ces terres en valeur avec la culture du riz.

b- Le recours aux baux agricoles : un facteur de développement rizicole

La location de terre offre également des possibilités pour la gestion de grandes exploitations dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^e. Les baux agricoles sont ici avantageux en particulier pour dissocier le coût de l'achat de la terre, des investissements qu'exige une agriculture de plus en plus intensive. Les baux sont un grand atout pour le développement agricole et rizicole en particulier dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}. Car ils permettent en même temps aux autochtones et aux allochtones d'agrandir leurs exploitations et de développer leur potentiel ; ce qui bénéficie à l'ensemble du secteur agricole⁴².

Ces paysans ont aussi un avantage avec le recours au métayage, qui est un accord concernant la production de denrées agricoles. Ici, le propriétaire fournissant la terre et le métayer travaille. À la fin du cycle agricole, la récolte est divisée entre les parties selon les proportions convenues entre elles⁴³.

Ces types d'arrangements sont des atouts pour le développement du secteur rizicole dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}. En ce sens parce qu'ils permettent aux paysans sans terre ou sans capitaux (qu'ils soient ou non propriétaires terriens, autochtones ou allochtones) de se livrer à l'exploitation agricole en générale, et rizicole en particulier.

c- L'acquisition de la terre par achat

Depuis plusieurs années, l'achat de terres agricoles est devenu à la mode. Les étrangers achètent la terre car elle leur permet de répondre à leurs besoins croissants de denrées

⁴⁰Entretien avec M. J. Ndaba Bell, agriculteur, Batouri, le 07 Janvier 2021.

⁴¹C.Ndami, " Les agriculteurs et la propriété foncière en pays bamileké (Cameroun). Un droit foncier coutumier en tension ", in *Cahier du genre* 2017, n°62. pp.130-139.

⁴²AMINADER, FAO, Directives concernant les bonnes pratiques en matière de baux agricoles : étude sur les régimes fonciers. Rome. p.10.

⁴³*Ibid.* p.14.

alimentaires. Les populations autochtones qui ne disposent pas suffisamment de réserves foncières ancestrales ou lignagères, ainsi que les allochtones pour la création de petites et de grandes exploitations agricoles font recours à l'achat des terres. Il constitue donc un facteur important du développement agricole dans les communes de Batouri et Ebolowa II.

3- Le potentiel agricole de Batouri et d'Ebolowa II

Les populations de Batouri et Ebolowa 2^{ème} appartiennent toutes à la zone forestière ou on pratique majoritairement l'agriculture tenue par des paysans peu outillés qui exploitent des plantations dont les superficies varient entre 0,5 et 2 ha⁴⁴. Ces agriculteurs ont un accès limité aux financements, aux outillages agricoles et aux semences améliorées. Les principales cultures de rente sont le cacao, le palmier à huile, le café et le tabac. L'agriculture vivrière produit le manioc, le maïs, l'arachide, le macabo, le plantain, la banane douce, l'igname, le pistache. On note la présence de quelques exploitants maraîchères notamment la tomate, les légumes, le piment, etc. La production vivrière est destinée à l'autoconsommation et à la vente.

L'agriculture est de type extensif, pratiquée avec des techniques rudimentaires. Sa durée moyenne de jachère est de 2 ans. Les distances de champs varient entre 1,5 Km et 15 km⁴⁵. Les périodes de grande intensité agricoles se situent entre janvier et mars et entre juin et août. Le développement de l'agriculture est freiné par :

- La faible capacité technique des paysans (outillage rudimentaire et technique culturale archaïque, insuffisance du matériel végétal amélioré tel que les bouture de manioc, les semences de maïs).
- La destruction des cultures à cause du système d'élevage en divagation (conflits agropastoraux).
- Les difficultés de commercialisation (mauvaise organisation des producteurs, accessibilité difficile, difficulté de conservation des produits, etc.) ; les techniques de conservation et de stockage non appropriées.
- Le faible niveau organisationnel et structurel des organisations des producteurs existants.

La majorité des paysans restent impuissante face à ces contraintes qui nécessitent des grands investissements et des moyens d'accompagnement importants. L'activité agricole est pratiquée par toute la société quel que soit le rang social. C'est ainsi que les hommes pratiquent

⁴⁴ ACB, Rapport sur l'étude économique en vue de l'élaboration du plan d'aménagement de la forêt communale, Septembre 2009. p.32.

⁴⁵ Entretien avec Siré Geoges, 28 ans, Agent de vulgarisation agricole, Batouri, le 07 Janvier 2021.

pour la plupart les cultures de rente et les femmes pour la plupart les cultures vivrières et maraîchères.

Tableau 4 : Spéculation par surface cultivée

Spéculations	Surfaces cultivées	Production moyenne
Cacao	8 ha	50 sacs
Café	1 ha	30 sacs
Tabac	2 ha	11 tonnes/ha
Manioc	2 ha	20 sacs
Maïs	1 ha	10 sacs
Arachides	½ ha	10 sacs
Plantains	1ha	600 régimes
Macabo	1 ha	50 sacs

Source : ACB, PCD Batouri, 2018. p.49.

Il en ressort de ce tableau que l'agriculture est une activité rentable dans ces communes, notamment à travers les rendements par surface cultivée. Nous pouvons voir que juste pour un ½ hectare d'arachide, le rendement est de 10 sacs de 100 kg et pour 1 ha de plantain nous pouvons facilement avoir 600 régimes.

4- La place du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II

La consommation du riz est insignifiante dans ces communes⁴⁶. Il y a quelques années, on avait entrepris la culture du riz en zone de forêt. Mais le succès ne fut pas grand. Le riz n'est pas un aliment traditionnel pour ces peuples, sa culture est assez pénible, et surtout sa vente n'est pas lucrative. Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons clairement voir que le riz ne fait pas partie des différentes cultures produites dans les communes de Batouri et d'Ebolowa 2^e avant l'initiative du Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale (PRODERIP) lancé par la coopération entre le Cameroun et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

Tableau 5: Les produits agropastoraux du secteur traditionnel à Batouri et EbolowaII^e

N°	Région	Centre	Est	Ouest	Sud
	Denrées Agricole				
1	Ananas	√	√	√	√
2	Arachide	√	√	√	√
3	Banane plantain	√	√	√	√
4	Banana douce	√	√	√	√

⁴⁶AMINADER., Rapport enquête sur l'alimentation dans la région de Batouri (Est Cameroun), 2007. p.17.

5	Concombre	√	√	√	√
6	Gombo	√	√	√	√
7	Haricot	√	√	√	X
8	Huile de palme	√	√	√	√
9	Igname	√	√	√	√
10	Macabo/Taro	√	√	√	√
11	Mais	√	√	√	√
12	Manioc	√	√	√	√
13	Mil /Sorgo	X	X	X	X
14	Niébé	X	X	X	X
16	Oignon	√	√	√	X
15	Pastèque	√	x	√	X
16	Patate douce	√	√	√	√
17	Piment	√	√	√	√
18	Pomme de terre	X	X	√	X
19	Riz	√	X	√	X
20	Soja	√	X	√	X
21	Tomate	√	√	√	√

Source : MINADER/DESA/AGR-STAT N°16, Février 2010. Cité par R.Abate, mémoire de géographie, 2015.

Légende : X Dénrée non produite dans la région
√ Dénrée produite dans la région

II- LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE A BATOURI ET EBOLOWA II

Selon Lawrence Herson, " la politique publique n'est jamais appliquée directement par ceux qui l'ont conçue à ce qu'elle vise. Elle est appliquée par des multiples organismes à des niveaux divers"⁴⁷. La politique Japonaise ne se démarque pas de ce constat fait par Herson dans le cadre précis. Car force est de reconnaître que les plans d'action conçus sont transmis à des instances qualifiées pour leur mise en œuvre⁴⁸.

De nombreux acteurs interviennent dans la mise en œuvre de la politique agricole Japonaise au Cameroun telle qu'arrêtée par les décideurs. Il s'agit d'une part des acteurs institutionnels et d'autre part des acteurs non institutionnels.

⁴⁷ L.J.R. Herson, *La politique publique aux Etats-Unis : théorie et pratique*, Edition Publi-sud, 1984. P.347.

⁴⁸ R.B. Assil, "Les pays de l'Europe communautaire dans la politique étrangère du Cameroun (1960-2000)", Thèse de doctorat Ph. D en Histoire, 2008-2009. p.70.

A- LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA II

Un acteur est un centre autonome de décision⁴⁹. Il est aussi appelé agent qui contribue directement ou indirectement à la production, à la transformation, à la valorisation, puis à la commercialisation jusqu'aux consommateurs finals. Suivant nos enquêtes de terrain et de la documentation disponible, les principaux acteurs institutionnels de la filière riz à Batouri et Ebolowa II sont : le MINADER, l'IRAD et l'UNVDA.

1- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)

Selon le Décret n°2005/118 du 15 avril portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural⁵⁰, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est placé sous l'autorité d'un Ministre⁵¹, assisté d'un Secrétaire d'État. Il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du gouvernement dans les domaines de l'agriculture et du développement rural. À ce titre, il est responsable en ce qui concerne le domaine Agricole de :

- De l'élaboration, de la planification et de la réalisation des programmes gouvernementaux relatifs à l'agriculture et au développement rural ;
- De l'élaboration de la réglementation et des normes ainsi que du contrôle de leur application ;
- Du suivi et de la protection des différentes filières agricoles ;
- De la protection phytosanitaire des végétaux ;
- De la conception des stratégies⁵² et des modalités pour garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaire ainsi que du suivi de leur mise en œuvre ;
- De l'identification et de la production de nouvelles productions agricoles pour l'exportation ;
- De la collecte, de la production et de l'analyse des statistiques agricoles ;
- De la diffusion de l'information et des conseils agricoles auprès des producteurs ;
- De l'enseignement agricole et coopératif et du contrôle de l'enseignement agricole privé.

⁴⁹ F.V. Dossuhoui, "développement d'un secteur semencier intégré aux chaînes de valeur du riz local au Bénin", Thèse de Doctorat en Sciences Agronomiques et Ingénierie Biologique, Université de Liège, 2019. p.72.

⁵⁰ www.minader.cm/fr. Consulté le 7 Janvier 2021.

⁵¹ Mr MBAIROBE Gabriel est le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural depuis 2019.

⁵² Pour la mise en œuvre des différentes stratégies, le MINADER a mis sur pied le « Document de Stratégie de développement du Secteur Rural » (DSDSR) qui est une version actualisée et complétée du DSDSR adopté en février 2002.

En matière de développement rural⁵³, le MINADER est responsable de :

- L'encadrement des paysans et de la vulgarisation agricole ;
- La participation à la planification des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural, en liaison avec les ministères compétents ;
- Du suivi de la réalisation des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural ;
- La promotion du développement communautaire.

Pour l'accomplissement de ses missions, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dispose : d'un secrétaire particulier⁵⁴, de deux (2) conseillers techniques⁵⁵, d'une inspection générale⁵⁶, d'une administration centrale de services déconcentrés, de services rattachés. Ce ministère est un acteur clé pour la mise en œuvre de la SDRS. Ses principales activités sur le terrain sont liées à l'encadrement des producteurs agricoles. Il dispose de personnel qualifié répartie sur tout le territoire jusqu'au niveau des villages et des producteurs. Son personnel maîtrise les techniques de la plupart des filières agricoles à l'exception notamment de la riziculture dont le développement était principalement confié jusqu'à une période récente aux sociétés d'État telles que la SEMRY et the Upper NunValley Development Authority (UNVDA)⁵⁷.

Le MINADER, accompagne la JICA dans la mise en œuvre de la politique agricole Japonaise du développement de la filière riz au Cameroun dans les villes de Batouri et Ebolowa II. Il est en charge de la mise en œuvre de la loi semencière et de ces textes, de la vulgarisation de la politique semencière et des techniques agricoles aux populations⁵⁸. Il contribue à la

⁵³A l'origine, le terme « rural » s'adressait à l'agriculture (au sens large : agriculture, élevage, pêche continentale). L'économie agricole s'intéressait alors à la science de la gestion de l'entreprise agricole. Avec le temps, la notion ruralité a intégré les activités connexes de la production agricole telles que la fabrication des outils dont le paysan a besoin, l'artisanat, la chasse, etc. L'économie agricole devient alors l'économie de la campagne ou l'économie rurale. Bien plus, une approche fonctionnelle a conduit à transcender la sphère géographique (zone de campagne) pour prendre en compte les activités similaires pratiquées en zone urbaine telles que l'agriculture périurbaine, les laiteries urbaines, etc.

⁵⁴Placés chacun sous l'autorité d'un chef de secrétariat particulier, les secrétaires particuliers sont en charge des affaires réservées du ministre et du secrétaire d'Etat.

⁵⁵Les conseillers techniques effectuent toutes missions qui leur sont confiées par le ministre ou le secrétaire d'Etat.

⁵⁶Selon l'Article 5 de la loi n°2005/118 du 15 avril portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, l'inspection général comprend trois (3) inspecteurs généraux : l'inspecteur général des services, l'inspecteur général agricole, l'inspecteur général rural. La coordination des activités de l'inspection générale est assurée par l'inspecteur général le plus ancien dans le grade le plus élevé. Elle est chargée de l'évaluation des performances des services par rapport aux objectifs fixés, en liaison avec le Secrétariat Général, du développement agricole et du développement rural.

⁵⁷AMINADER, République du Cameroun : Rapport principal du projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA), 2010. p.4.

⁵⁸AMINDER., Stratégie nationale de développement de la filière semencière de riz (SNDSR), 2015. p.9.

valorisation des produits de la filière riz par l'organisation des foires⁵⁹ qui ont pour but de faire connaître aux Camerounais ce secteur porteur de fruits, de renforcer les capacités organisationnelles de ces acteurs, créer un réseau commercial actif des entrepreneurs et des promoteurs de cette filière au Cameroun⁶⁰. Le MINADER assure ses charges à travers ses démembrements au niveau des villes de Batouri et d'Ebolowa qui sont : la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement rural de Batouri, et la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural d'Ebolowa II.

Photo 3: Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Batouri



Source : Cliché Ella Brigitte Aboul Nyom, Batouri, 5 janvier 2021.

La Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Batouri est en charge de la vulgarisation du riz pluvial des plateaux dans l'arrondissement de Batouri⁶¹. Le chef de poste et son équipe sont responsables de la sensibilisation, de l'information et de

⁵⁹Une foire, qui peut être appelé aussi marché de grande importance, se déroule sur un foiral ou champ de foire. C'est une manifestation commerciale d'exposants faisant partie d'un même secteur économique se tenant dans une ville, un bourg à une époque et en un lieu généralement fixe.

⁶⁰Le MINADER a organisé la grande foire régionale au Sud, Ebolowa du 21 au 23 Décembre 2015. Devenu une coutume, la foire agropastorale régionale se tient régulièrement au mois de décembre dans le sud.

⁶¹ Entretien avec Danso Golike, chef de poste de la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Batouri, Batouri, 07 janvier 2021.

l'identification des agriculteurs désirant se former dans la culture du riz⁶². Ils sont également responsables de la formation pratique des producteurs, de leur suivi et de leur organisation pendant la période du décorticage. Ils apportent des conseils aux producteurs, accompagnent les producteurs à la foire du MINADER de Yaoundé et contribuent aux renforcements de la main d'œuvre pour la ferme semencière. Comme la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Batouri, la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural d'Ebolowa II s'occupe de la sensibilisation, de l'information et de l'identification des agriculteurs désirant pratiquer la culture du riz à Ebolowa.

Photo 4 : Plaque du bâtiment de la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural d'Ebolowa II



Source : Cliché Ella Brigitte AboulNyom, Ebolowa, 25 janvier 2021.

2- L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD)

L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD)⁶³, a été créé par le décret n°96/050 du 12 mars 1996. Réorganisé par le décret n°2002/230 du 6 septembre 2002,

⁶²Entretien avec Bassirou Yaya, 29 ans, cadre du MINADER, Batouri, 07janvier 2021.

⁶³J.S. Kouandjo Kalendje II, "Contribution d'un centre de recherche agricole au développement durable du Cameroun : cas de l'IRAD (1976-2010)", Mémoire de Master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2016.

c'est un établissement administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la double tutelle technique du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) et financière du Ministère des Finances⁶⁴. Il est régi par une direction générale, de cinq centres régionaux de recherche répartis dans les cinq grandes zones agro écologiques⁶⁵ et de quatre centres spécialisés de recherche à vocation régionale et internationale, de quinze stations polyvalentes, de cinq stations spécialisées dont trois à vocation régionale et internationale, de trente-trois antennes de recherche, et de dix laboratoires d'envergure régionale.

L'IRAD, est un centre de référence en matière de recherche agricole. Il assure la promotion du développement agricole notamment dans les domaines de production végétale, animale, forestière, halieutique et environnementale, ainsi que des technologies alimentaires et agro-industrielles⁶⁶. À ce titre, ses activités couvrent deux (2) volets, notamment la recherche agricole et la promotion du développement agricole.

En ce qui concerne la recherche agricole, l'IRAD a pour objectifs :

- Assurer la recherche, la collecte, le traitement, la conservation et la diffusion des connaissances scientifiques, technologique et innovantes, ayant un impact sur le développement des secteurs dans ses domaines de compétence ;

- Assurer la valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche auprès des acteurs de développement, en liaison avec les ministères en charge du secteur rural (agriculture, industries animales, élevage, forêt, faune, environnement et développement durable) ;

- Élaborer des stratégies de recherches nationale, et de contribuer à l'élaboration des stratégies de recherches sous régionale, régionale et internationale, ainsi qu'au dialogue entre la science, la recherche et la société dans ses domaines de compétence ;

- Assister les autorités de l'État sur les questions relatives à la propriété intellectuelle, aux normes et à la qualité des produits agricoles, en liaison avec l'organisme en charge des normes et de la qualité. En plus, de la recherche, l'IRAD s'intéresse aussi bien au développement agricole.

En ce qui concerne le développement agricole l'IRAD a pour objectifs :

⁶⁴J.S. Kouandjo Kalendje II, "Contribution d'un centre de recherche agricole". p. 18.

⁶⁵ La zone forestière mono-modale, la zone forestière bi-modal, la zone des hauts plateaux, la zone des hautes savanes, la zone soudano-sahélienne.

⁶⁶ AMINADER, République du Cameroun : Rapport principal du projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA), 2010. p.4.

- Développer des technologies agro-alimentaires et agro-industrielles ainsi que des modèles scientifiques pour la conservation de l'environnement, la gestion économique et durable des ressources agricoles ;

- Implémenter une programmation scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays, à partir des besoins réels des utilisateurs ;

- Valoriser et de mettre à la disposition des utilisateurs des résultats de la recherche, des données fiables répondant à leurs besoins⁶⁷ ;

- Assurer le renforcement des capacités des chercheurs, techniciens et personnel des administrations sectorielles nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;

- Constituer des collections pour les recherches agricoles, végétales, animales, forestières, environnementales et halieutiques.

Dans le cadre de la coopération entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale et le Cameroun dans le développement de la riziculture pluviale à Batouri et Ebolowa II, l'IRAD est chargé de la mise création, l'introduction des variétés, la maintenance des dites variétés, de la production des semences de base et de leur inspection⁶⁸ pendant la production et après les récoltes. Le travail technique de l'IRAD et du MINADER est résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Procédures et méthodes d'inspections des parcelles de semence

Source : AMINADER, Stratégie nationale de développement du secteur semence riz, 2015.

	Institution en charge de l'inspection	Fréquence et chronométrage Des inspections/contrôle	Élément pour l'inspection/contrôle	Méthodes d'inspection/Contrôle	Normes standard de qualité pour l'inspection
Semences souche	IRAD	(Contrôle Interne)	Les semences souches ne font pas l'objet d'inspection, elles restent sous le contrôle de l'obteneur.		
Semences pré-base	MINADER/IRAD	03fois/cycle de Culture pour la Traçabilité	Vérification de la source du matériel végétal souche	-id-	Norme déterminée par l'obteneur
			Identification de la variété à travers sa description	-id-	Conformité des traits génétiques phénotypique
			Épuration	Examen par panicule/ligne	Tolérance 0% pour hors-type et plants malades

p.10.

⁶⁷Irada.cm » objectifs-stratégiques. Consulté le 07 Janvier 2021.

⁶⁸AMINADER, Stratégie nationale de développement de la filière semences de riz (SND SR), Cameroun, 2015. p.7.

			Précédent cultural	Examen des résidus de la précédente récolte	Tolérance 0% pour hors-types et plants malades
Semence de base	MINADER	03 fois/cycle de culture	Vérification de la source de semences de pré-base	Facture d'achat de semences	-id-
			Identification de la variété à travers sa description	Conformité à la fiche descriptive	Conformité des traits génétiques phénotypiques
			Précédent cultural	Examen des résidus de la précédente récolte	Tolérance 0%
			Épuration	Comptage des séries et détermination du taux de pollution	Tolérance 3%
Semences certifiées	MINADER	03 fois/cycle de culture	Vérification de la source de semence de base	Facture d'achat de la semence de base et étiquettes blanche	-id-
			Identification de la variété à travers sa description	Conformité à la fiche descriptive	Conformité des traits génétiques phénotypiques
			Précédent cultural	Examen des résidus de la précédente récolte	Tolérance 0%
			Épuration	Comptage des séries	Tolérance 3%

Au regard de ce tableau récapitulatif des activités du MINADER et de l'IRAD sur la promotion de la culture du riz, en collaboration avec la JICA, il est important de signaler que ces deux institutions s'occupent de la recherche, de la vulgarisation et du suivi des producteurs. L'UNDV exerce dans la même lancée.

3- L'UNDVA

La Société de Développement de la Haute Vallée du Noun ⁶⁹a été lancée en 1970 dans le but de développer la riziculture inondée dans la région de Ndop en utilisant une technologie

⁶⁹H. Bella, "agriculture et croissance économique au Cameroun", Mémoire de l'Institut sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA), Ingénieur d'Application de statistique, 2009.

de production avancée⁷⁰. Cette structure est née de la volonté politique d'encadrer les communautés rurales voisines de deux entités administratives (Ouest et Nord-Ouest) partageant la vallée du fleuve Noun. Le domaine public de l'État octroyé à l'UNDVA est de 15.000 ha, (environ 1/5^{ème} de cette superficie est exploitée), pour une production de 15.000t de paddy et presque 10.000t de riz destiné à la consommation⁷¹.

Depuis sa création, UNDVA a aménagé au profit des petits exploitants près de 3.000ha de casiers rizicoles améliorés. Quelques 14 mini-barrages ont été construits, ainsi que 49 distributeurs collectifs et 22km de canaux d'irrigation installés, avec en plus l'entretien de plus de 150km de pistes rurales créées pour l'écoulement de la production familiale⁷². L'UNVDA collabore avec la JICA au niveau de l'encadrement des producteurs du projet de développement de la riziculture pluviale. Grâce aux nouvelles méthodes de culture inspirées par la JICA, l'UNVDA encadre directement les producteurs de riz. Elle assiste les producteurs au-delà de sa zone de compétence, participe à la formation pratique et à la stratégie de commercialisation basée sur des conditionnements. Elle accompagne également la JICA dans la production des semences de qualité comme l'indique la photo suivante.

Photo 5 : Champ de multiplication des semences de Ndop



Source : JICA, rapport annuel PRODERIP 2017.

⁷⁰M. Moupou, L. Akai Mbarga, *Désengagement de l'État et réponse paysanne au Cameroun*, Cahier d'Outre-mer, 2008. p.163.

⁷¹ Voir F. Meutchieye, *Paradoxe d'un système de production agricole : la riziculture camerounaise en quelques questions !* <https://www.iedafrique.org> ». Consulté le 21 Janvier 2021.

⁷² Ibid.

Le MINADER, l'IRAD et l'UNVDA sont les acteurs institutionnels qui accompagnent la JICA dans le développement du secteur rizicole au Cameroun en général et en particulier à Batouri et à Ebolowa 2^{ème}. Hormis ces derniers, des acteurs non étatiques interviennent également dans la production rizicole dans ces villes.

B- Les acteurs non étatiques de la production rizicole à Batouri et Ebolowa II

Il est clairement établi que la construction d'un territoire dépend des actions d'un nombre d'agents porteurs du développement local qui interagissent afin d'orienter leurs intérêts individuels autour de la réalisation des objectifs collectifs, à travers la mise en valeur des ressources du territoire⁷³. Le développement du secteur rizicole local dans les communes de Batouri et Ebolowa II dépend des capacités endogènes des territoires. La Recherche documentaire, les entretiens avec les agents de vulgarisation, chercheurs, agents de terrain et producteurs ont permis d'identifier et de caractériser les parties prenantes du secteur riz. Selon les résultats obtenus, les acteurs non étatiques de la filière riz sont constitués des paysans et des autorités locales.

1- Les paysans

Le paysan est une personne vivant à la campagne, d'une activité agricole lui permettant l'autoconsommation⁷⁴. Il façonne son environnement et le paysage par ses différents prélèvements, apports, aménagement, plantation, etc. Il s'agit pour nous ici de parler des paysans producteurs de riz et des artisans locaux.

a- Les producteurs

Les producteurs sont les principaux bénéficiaires du projet. Il s'agit ici des paysans vivant dans les villages de Batouri à l'Est du Cameroun et de ceux des villages d'Ebolowa II au Sud du Cameroun. Ces paysans bénéficient de l'encadrement technique des cadres du MINADER⁷⁵. Ils reçoivent des intrants (semences), bénéficient également de diverses prestations assurées par les agents d'encadrement (accompagnement dans l'aménagement de parcelles, et le décorticage)⁷⁶. La majorité des producteurs exploitent des parcelles de taille moyenne d'un demi à un quart d'hectare, sans encadrement technique.

⁷³K. Moussaoui, K. Arabi, « le rôle des collectivités territoriale dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas de la commune de Bejaia », *in Economie et Solidarités*, Revue du CIRIEC, Canada, 2011. p.37.

⁷⁴M. Bovin, *Nomades, sauvages et paysans civilisés : WooDaaBe et Kanuri au Borno*, Journal des Africains, 1987. pp.53-74

⁷⁵Entretien avec B. Hamat, 40 ans, Ingénieur agronome et Assistant PRODERIP, Batouri le 5 janvier 2021.

⁷⁶A/MINADER, *stratégie nationale de développement de la riziculture au Cameroun*, MOUTURE III, Mars 2009. p.6.

Parmi ces producteurs, nous avons les multiplicateurs de semences. Ces derniers pratiquent l'autoproduction des semences à travers la sélection conservatrice⁷⁷.

b- Les artisans locaux

Les artisans locaux sont considérés comme des fournisseurs d'équipement. Il s'agit ici du matériel de culture à main, c'est-à-dire le matériel utilisé pour la préparation des rizières tels que les instruments de culture proprement dits, employés pour le labour, le hersage, le semis ou repiquage, le binage, le sarclage et même la récolte⁷⁸. Bien entendu, de nombreux paysans achètent sur place des instruments locaux traditionnels.

2- Les autorités locales

Le développement local peut se définir comme un processus utilisant les initiatives locales à l'échelle des collectivités comme moteur du développement économique. Les autorités locales sont des institutions détentrices d'un pouvoir autonome au niveau local⁷⁹. Le concept d'autorité locale est utilisé ici pour désigner les autorités coutumières. Les chefs coutumiers jouent un rôle important en ce qui concerne le développement de la riziculture pluviale dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Dans la mesure où ils se chargent de la sensibilisation au niveau de leurs populations, certains d'entre eux font des dons de terre pour la création des rizières. Ils se chargent aussi d'encourager les paysans à adopter la culture du riz dans les villages. De plus, c'est dans les chefferies que sont organisées les différentes séances de formation sur les techniques rizicoles aux paysans.

Au total, nous avons présenté dans ce chapitre, les différents facteurs qui ont motivé la JICA et le MINADER dans la production rizicole et les différents partenaires de la JICA dans le développement de la riziculture pluviale au Cameroun et particulièrement à Batouri et Ebolowa II. Dès lors, quels sont les mécanismes employés par la JICA pour introduire et développer la production rizicole dans ces communes ?

⁷⁷ Entretien avec F. Nkoure, 32 ans, Assistant PRODERIP, Batouri le 5 janvier 2021.

⁷⁸G. Labrousse et C. Uzureau, *Methodes et materiels susceptibles d'être utilisés pour l'amélioration de la production rizicole, particulièrement dans les pays francophones d'Afrique tropicale et de Madagascar*, Revue Agronomie Tropicale, 1962. p.13.

⁷⁹H.M.G. Ouedraogo, "décentralisation et pouvoir traditionnel : le paradoxe des légitimités locales", in *Mondes en développement* 2006/1 (n°133). pp.9-29.

CHAPITRE III : LES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRES DE L'ACTION DE LA JICA DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE A BATOURI ET EBOLOWA II

L'examen attentif du contexte socio-économique fait ressortir clairement le besoin des projets d'appui aux agriculteurs camerounais¹. Ces projets sont justifiés par : la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'importance de la lutte contre la pauvreté sévissant en milieu rural, la lutte contre le chômage en essor dans le milieu rural et dans la population jeune, le besoin de financement des activités rurales, la contrainte limitant l'adoption des techniques modernes de production et la nécessité d'accroître la production nationale et limiter les importations.

La lutte contre l'insécurité alimentaire² est l'une des justifications prioritaires de ces projets. En effet, la sécurité alimentaire du Cameroun est de plus en plus précaire. Au cours de ces dernières années, les productions alimentaires en particulier le riz³n'ont pas suivi l'accroissement démographique⁴. Sur le plan énergétique, les disponibilités alimentaires représentent seulement 81% des besoins de nos jours contre 96% en 1980. L'indice de production alimentaire total est en baisse et la cause principale de l'insécurité alimentaire est la pauvreté. Au Cameroun, elle apparait surtout comme un phénomène rural ou presque 87% des pauvres vivent en zone rural⁵. Les populations n'ont pas des moyens financiers pour s'acquérir des moyens matériels de production. En conséquence, la productivité agricole est très insuffisante, ce qui entraîne les populations dans un cycle vicieux de pauvreté.

¹AMINADER, Projet TCP/CMR/3204 stratégie de mécanisation agricole au Cameroun (document de synthèse), DRAFT, Avril 2011. p.13.

²AMINADER, Sommet Mondial de l'Alimentation : Déclaration de Rome sur l'insécurité alimentaire mondiale et le plan d'action au sommet mondiale de l'alimentation, 1996.

³ Le potentiel de production rizicole actuel du Cameroun se situe principalement dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Ouest et du Nord-ouest qui représentent 94% de la production et 95% des superficies. La production nationale est estimée à près de 84 000 tonnes /an répartie sur environ 40 000 ha, dont une bonne partie estimée à 15 000 tonnes est assurée en dehors des grands périmètres rizicoles² par des petits producteurs villageois dans les bas-fonds, le long des berges de rivières et en culture pluviale. Les riziculteurs connaissent actuellement des difficultés liées notamment à une mauvaise gestion de l'eau, aux prestations de labour déficientes et aux approvisionnements insuffisants en intrants. Les importations annuelles de riz au Cameroun principalement d'origine asiatique étaient de l'ordre 470 000 tonnes en 2007, soit environ 28 kg par habitant. La plus grande partie du riz produit localement (environ 70%) est exportée vers le Nigeria car le riz produit localement est actuellement peu compétitif au Cameroun à cause de l'absence de droits de douane sur les importations, des problèmes de transport et de la qualité des produits (taux élevés d'impuretés et de brisures, etc.).

⁴AMINADER, projet d'appui aux jeunes agriculteurs (PASA), Yaoundé, 2003. p.8.

⁵ *Ibid.*

L'absence des moyens de production engendre l'insuffisance des récoltes et cette dernière entraîne l'insécurité alimentaire qui fragilise la santé des agriculteurs et précarise les revenus⁶. L'insuffisance de revenus fait que la population n'a pas de ressources pour subvenir aux besoins de subsistance des familles, en apportant des moyens de production. Le projet de la JICA a pour but d'atténuer ou briser ce cercle vicieux et améliorer la sécurité alimentaire, les revenus des populations rurales et limiter les importations de riz au Cameroun.

Il s'agit ici pour nous de montrer le transfert de technologie dans le domaine agricole implémenté par la JICA au Cameroun dans le cadre de la coopération entre la Cameroun et le Japon. Celui-ci se traduit par l'assistance technique à la production semencière et l'appui aux producteurs de riz, particulièrement ceux de Batouri et Ebolowa II.

I- L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA PRODUCTION SEMENCIÈRE

Pour mieux comprendre ce qu'est une semence, il faut analyser ses trois composantes : technologique, économique et juridique. La composante technologique porte sur la sélection des variétés, la composante économique s'applique à la production et à la commercialisation, la composante juridique concerne les règles et la réglementation qui régissent les deux aspects précédents. Au fil des siècles, les sélectionneurs de variétés améliorées de semences se sont de plus en plus spécialisés dans le monde, et au Japon en particuliers. La semence est un agent de transfert de technologie et par conséquent, elle est cruciale pour la production et la reproduction⁷ du riz au Cameroun.

Selon la FAO⁸, la semence sert à : assurer la pérennité des variétés, accroître quantitativement et qualitativement la production, assurer l'alimentation de l'homme et des animaux, assurer le bien-être par l'amélioration des revenus, créer un capital semencier de qualité des variétés, contribuer à la sécurisation de l'agriculture nationale⁹, etc.

Le développement de la filière riz occupe une place prépondérante dans le développement agricole du Cameroun. Les efforts à fournir pour le développement de cette filière ont pour

⁶AMINADER, projet d'appui aux jeunes, p.8.

⁷ F. Vihodé Dossouhoui, " Développement d'un secteur semencier intégré aux chaînes de valeur du riz local au Bénin ", Thèse de Doctorat en Sciences Agronomiques et Ingénieur Biologique, Université de Liège-Gemboloux-Agro-Bio-Tech, 2019. p.17.

⁸FAO (2015), le guide juridique sur l'agriculture actuelle. www.fao.org/orgs/contract-farming/index-cf/fr (consulté le 12 Février 2021p).

⁹ Une économie fondée sur l'agriculture peut être la proie de pénuries cycliques d'aliments. Le concept de sécurité alimentaire suppose une gestion de l'économie vivrière apte à garantir l'autonomie, sans aide extérieure en cas de pénurie. La sécurité alimentaire exige un réseau de distribution efficace : les excédents gardés par le gouvernement auront peu d'utilité si on peut les distribuer au bon moment, toutefois, cet aspect a peu d'importance si les habitants n'ont pas les moyens d'acheter les céréales.

cadre la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) élaborée en 2009¹⁰. La SNDR fait ainsi depuis son élaboration l'objet d'un certain nombre d'initiatives de mise en œuvre appelées à se multiplier. Parmi ces initiatives, figure en bonne place le Projet de Développement de la Riziculture de Plateau en Zone de forêt à Pluviométrie Bimodale (PRODERIP), projet de coopération technique bénéficiant du soutien de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) dont l'ambition initiale était d'accroître le nombre de pratiquants de riziculture pluviale de plateau dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est. Pour ses besoins de vulgarisation, le PRODERIP s'est rapidement confronté à la qualité de semences disponibles sur le marché et a dû se résoudre à en produire lui-même ses propres semences.

Dans le cadre de la production des semences pour la vulgarisation du projet de développement de la riziculture au Cameroun en général et à Batouri et Ebolowa II en particulier, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale apporte un appui technique aux champs semenciers à travers la production, la maintenance des semences, la sensibilisation et le renforcement des capacités techniques des acteurs de la filière.

A- La production et la multiplication des semences certifiées

D'une manière générale, la production de semences de qualité dans un système de multiplication efficace implique une organisation stricte et réglementée. Cette organisation de la production semencière doit procéder d'un développement simultané de ses diverses composantes : évaluation et homologation des variétés, multiplication des semences de souches (prébase), multiplication des semences certifiées, récolte et séchage, conditionnement, emmagasinement, contrôle de qualité, distribution et commercialisation des semences et la formation¹¹. Compte tenu de la disparité qui existe entre le niveau des interventions à chaque stade de la production de semences, la disponibilité en souche et en matériel végétal, la tendance d'évolution des besoins en semences, la capacité actuelle des structures de multiplication au Cameroun, la JICA accorde une priorité, dans le choix des espèces à multiplier, des zones où intervenir et dans la production des semences de bonne qualité pour établir un système de multiplication efficace au Cameroun.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale a un défi majeur : aider les populations Camerounaises à produire du riz de qualité et en quantité suffisante pour couvrir

¹⁰AMINADER, projet d'appui aux jeunes, p.8.

¹¹ AMINADER, Assistance technique à la production semencière phase II : Cameroun conclusion et recommandation du projet, FAO, Rome, 1988. p.9.

les besoins nationaux et réduire ainsi les importations. Deux faiblesses s'opposent à l'atteinte de ces objectifs : la faible productivité¹² et la faible qualité des produits finis. Ces deux faiblesses ont un lien étroit avec l'utilisation des semences de qualité. La semence constitue un facteur de productivité qui à lui seul pourrait contribuer à 40% des améliorations des rendements¹³. La semence porte le potentiel génétique de la variété et détermine en grande partie l'efficacité des autres intrants et conditions de production¹⁴. Pour remédier à ces difficultés la JICA accompagne l'État Camerounais et les populations de Batouri et Ebolowa II dans la production semencière.

1- La sélection et la multiplication des variétés de semences

La semence constitue un intrant indispensable à toute la production végétale. De plus, ni la productivité, ni la production ne pourront être améliorées sans l'accès en temps opportun à des semences de qualité. Une semence est dite de qualité lorsqu'elle satisfait aux conditions de pureté spécifique, pureté variétale, bonne faculté germinative et bon état sanitaire. À défaut, on parle de semence de qualité acceptable pour celles qui sont produites dans les systèmes à base communautaire sans certification officielle¹⁵. La moindre qualité est souvent associée aux semences paysannes qui sont obtenues à partir d'une sélection massale (choix des inflorescences vigoureuses) ou d'une simple utilisation de paddy (prélèvement sur la récolte précédente) comme semence¹⁶. Pour l'épanouissement du secteur rizicole dans les arrondissements de Batouri et Ebolowa II, et compte tenu du fait que la semence constitue l'élément de base de la production rizicole au Cameroun, la JICA contribue à l'organisation rationnelle d'un système national de production de semences améliorées et de qualité dans ces arrondissements, par le choix des variétés à multiplier, la multiplication de celles-ci et le financement des équipements agricoles.

a- Le choix des variétés à multiplier

Le projet de développement de la riziculture de plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodale, projet de coopération technique bénéficiant du soutien de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale dont l'ambition initiale était d'accroître le nombre de pratiquants de

¹²La société SEMRY produit à peu près 100.000 tonnes de riz paddy par an, ce qui correspond environ à 80.000 tonnes de riz blanchi. Cela ne couvre même pas le tiers des besoins nationaux estimés à 300.000 tonnes.

¹³FAO, l'état d'insécurité alimentaire dans le monde. <http://www.fao.org/3/a-i0291f.pdf> consulté le 3 février 2021). Consulté le 2 Février 2021.

¹⁴AIRAD, *Unité de développement des intrants agricole : Marketing des intrants agricole* au Cameroun, UDIA, Avril 2001. p.7.

¹⁵F.V. Dossouhoui, "Développement d'un secteur semencier", p.73.

¹⁶Ibid.

la riziculture pluviale de plateau dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est s'est rapidement confronté à la qualité des semences disponibles sur le marché¹⁷ et a dû se résoudre à en produire lui-même pour ses besoins de vulgarisation¹⁸.

Il est donc nécessaire d'entreprendre l'action semencière par les essais de comportement menés sous le contrôle de la recherche, selon un dispositif couvrant mieux les différents écosystèmes des zones de Batouri et Ebolowa II, et permettant l'identification des meilleurs délais de variétés améliorées de riz d'origine connue, à multiplier et à vulgariser¹⁹. Le manque de semences sélectionnées constitue l'une des contraintes majeures pour le développement de la riziculture au Cameroun. Pour relever ce défi, qui a été aggravé par la crise de 2008²⁰ et restaurer la sécurité alimentaire au Cameroun, les experts en vulgarisation rizicole de la JICA travaillent en collaboration avec l'IRAD dans la sélection de variétés de riz à multiplier dans les zones de Batouri et Ebolowa II.

La multiplication de semences de qualité est conduite dans le but d'améliorer la compétitivité du riz local par rapport au riz importé afin de réduire la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs, d'atténuer les effets liés aux changements climatiques. Les espèces et variétés retenues sont celles qui s'adaptent aux diverses conditions écologiques du Cameroun. C'est ainsi que le Dr Tchatat Mathurin, coordonnateur du projet JICA à l'IRAD a déclaré :

Ici nous produisons les semences de prébase qui sont ensuite transférées dans les fermes d'Ebolowa au Sud et à Batouri à l'Est ou sont produites les semences de base et les semences certifiées. Nous assurons la qualité de semence à partir de ce champ semencier et nous recherchons d'abord la quantité et la qualité. La qualité parce qu'il faut que soit que le riz soit comestible et apprécié par le consommateur. Alors, nous avons sélectionné des variétés qui ont été adapté à notre agro écologie et ces variétés sont à cycle court, 105 à 120 jours et après ce temps, le producteur peut avoir sa production et un bon rendement surtout pour les variétés pluviales qui s'adaptent facilement à toutes les régions ciblées²¹.

De ce fait, les variétés qui ont été sélectionnées sont issues de la Coalition pour le Développement du Riz Africain (CARD), de manière à ce que la certification des semences ne

¹⁷ Le prix de la semence certifiée couramment pratiqué est de 1000 Fcfa/kg. Sachant que le prix du riz paddy est d'environ 100 à 120 Fcfa, le ratio est alors de 9 à 10, alors que généralement, ce ratio ne dépasse pas trois le prix de la graine de paddy. Or d'un autre côté, l'État finance et subventionne le prix de la semence dans certaines régions du pays, notamment là où opère l'UNVDA. La semence y est vendue au producteur à 150 FCFA/kg.

¹⁸MINADER, stratégie nationale de développement de la filière semencière de riz (SNDSR), 2015. p.1.

¹⁹Entretien avec Yoshimi Sokei, Expert Agronome de la JICA, à Yaoundé le 19 février 2021.

²⁰La hausse des prix des produits alimentaires de 2008 a particulièrement touché les milieux urbains et les ménages plus démunis et a provoqué des manifestations violentes dans le pays. La crise économique et financière mondiale qui a débuté en 2008 a contribué à un ralentissement de l'activité économique, entraînant des pertes d'emplois et une baisse de revenus des ménages. Elle est aussi peu propice aux investissements notamment dans l'agriculture. Ces deux crises, combinées au changement climatique et à la récurrence de chocs climatique dans le Nord du pays font craindre des effets négatifs sur les disponibilités agricoles et une accentuation des difficultés des ménages pour accéder à l'alimentation

²¹Entretien avec M. Tchatat, coordonnateur du projet JICA à l'IRAD, Yaoundé Nkolbisson, le 20 janvier 2021.

pose aucun problème. Pour le programme de multiplication des semences par la JICA dans les zones de Batouri et Ebolowa 2^e, les variétés sectionnées sont le NERICA 3 et le NERICA 8²².

Le NERICA (Nouveau Riz pour l'Afrique) est un groupe de variétés et de lignées de riz hybride interspécifique issu du croisement entre les variétés de riz asiatique (*oryzasativa* L.) à haut rendement et le riz africain. Il combine les caractéristiques de ces deux variétés : la résistance à la sécheresse et aux parasites, des rendements supérieurs même avec peu d'irrigation ou d'engrais et une teneur en protéines plus élevée que les autres variétés de riz²³. Cette semence est choisie comme l'indique le tableau ci-dessous pour sa performance et son court cycle de production²⁴.

Tableau 7: Caractéristiques des variétés de NERICA choisies par le PRODERIP(IRAD)

Communes	Variétés	Cycle (jours)	Potentiel de rendement (T/ha)
Batouri	NERICA 3	110-115	3-4
Ebolowa II			
	NERICA 8	105-110	2,0

Source : AJICA, Guide de la culture du NERICA, 2011.

La durée de la période de croissance des variétés de NERICA dépend de certains paramètres à l'instar des caractéristiques variétales, des techniques culturales, de l'agroenvironnement (notamment la température) et bien d'autres. Pour ce qui est du NERICA3, lorsqu'il est cultivé dans les régions du sud et de l'Est Cameroun, il faut environ 110 à 115 jours pour qu'il boucle son cycle. Le résultat d'une série d'essais variétaux à l'IRAD (Nkolbisson) montre que la durée de période de croissance du NERICA8 est autour de 105 à 110 jours pour un rendement de 2,0 t/ha²⁵.

Le NERICA est tout simplement comme l'a déclaré le Directeur général de l'ADRAO, Kanoyo Nwanze, lors de la conférence internationale de Tokyo sur le développement Africain : " une culture miracle ". Il a été choisi au Cameroun par la JICA parce qu'il peut être cultivé sur la terre ferme comme le maïs, le sorgho, etc. De ce fait, sa culture pourra facilement être adoptée par les paysans de Batouri et Ebolowa II qui sont habitués à la culture des zones

²² AJICA, *Guide pour la culture du NERICA*, 2010. p.4.

²³ Ibid. p.9.

²⁴Entretien avec Medard Tanekeng, 36 ans, Assistant technique PRODERIP- JICA Ebolowa, le 26 Janvier 2020.

²⁵ AJICA, *Guide pour la culture du NERICA*, 2010. p.9.

non inondées et des bas-fonds. À part la sélection des variétés de semence, la JICA participe également à la multiplication de celles-ci.

b- La multiplication des semences

Étant donné les besoins en semence des différentes zones d'étude, il apparaît comme une première urgence de créer des fermes semencières importantes destinées à couvrir les besoins de ces immenses zones humides de basse altitude de l'Est et du Sud du pays non encore desservies particulièrement dans le domaine des productions rizicoles.

L'objectif de la multiplication des semences²⁶ est d'obtenir une grande quantité de graines identiques à partir d'une petite quantité de la variété sélectionnée, afin de satisfaire au mieux les agriculteurs pour leurs cultures. La réussite d'une production de céréales dépend largement de la qualité des semences. Il est crucial pour les semenciers de préserver la pureté variétale et la qualité de germination. L'Agent responsable de la production semencière de la JICA a expliqué que : "*Après l'étape de création variétale puis d'inscription de la nouvelle variété de riz au catalogue officiel, nous multiplions la variété pour répondre au besoin commercial*"²⁷.

C'est ainsi que la JICA, compte tenu de son objectif qui est d'aider les producteurs de riz à accéder aux semences de qualité supérieure qui sont résistantes aux parasites et à la sécheresse, qui améliorent les rendements et donnent des produits bien appréciés par les consommateurs pour booster la production nationale de riz et réduire les importations, celle-ci participe à la production des semences de riz à travers le financement de la création des fermes semencières de Batouri et Ebolowa II²⁸. Dans ces fermes, sont produits les variétés de riz sélectionnées au niveau de l'IRAD. À Ebolowa II, la JICA a financé la création des fermes de multiplication des semences qui sont situées dans les villages Ngalane et Bityili²⁹. Chacune de ces fermes est de 1,8 ha³⁰. Également, une ferme de 2,8 ha a été mise en place à Batouri. Dans ces différentes fermes, les semences de pré-base, de base et les semences certifiées sont multipliées.

²⁶La multiplication d'une variété de riz repose sur quatre étapes principales. La première étape est la mise en place des « épi lignes » à partir des semences de départ, mises à disposition par la recherche. La deuxième étape est la production de la première génération. Ensuite, vont être produites en quatre générations de riz avant d'arriver à la semence qui pourra enfin être commercialisé.

²⁷Entretien avec Yoshimi Sokei, Expert Agronome de la JICA au Cameroun, à Yaoundé, le 19 février 2021.

²⁸*Ibid.*

²⁹*Ibid.*

³⁰AMINADER, Rapport de mission du suivi des projets du portefeuille avec le Japon, Yaoundé, 2016. p.4.

1- Les semences de pré base sont les semences des générations précédentes. Elles correspondent aux générations comprises entre le matériel de départ et la semence de base³¹.

2- Les semences de base : il s'agit des semences G2, G3, G4, etc. Elles sont produites en une seule génération, à partir des semences de pré base³².

3- Les semences certifiées³³ sont issues de la multiplication des semences de base, il peut y avoir deux séries de multiplication : Les semences certifiées de première génération sont issues directement des semences de base et sont communément appelées semences certifiées

Pour obtenir des semences de qualité en quantité, la JICA fait des dons et finance l'achat des équipements agricoles.

c- Le financement des équipements agricoles

L'équipement agricole dont dispose les agriculteurs est plus souvent rudimentaire et dérisoire, qu'il s'agisse du matériel d'exploitation, de récolte ou de transformation. Ceci contraint à compter essentiellement sur l'énergie humaine³⁴. La culture de nouvelle variété de semence suppose souvent un complément de main-d'œuvre pour un certain nombre de travaux agricoles³⁵. Pour le développement de la production semencière à Batouri et à Ebolowa II, la JICA a offert le matériel agricole aux fermes semencières. Il s'agit en effet des tracteurs pour le labour, de charrues pour le labour, des organites ou fraise pour la pulvérisation, les décortiqueuses qui sont également à la disposition des paysans producteurs de riz. La JICA a également offert des remorques et des balances comme l'indiquent les photos ci-après.

³¹M. Soumane, *Guide de la production de semence de riz*, FAO, Rome, 2012. p.7.

³²K. Agbegnido, *Guide de gestion du business semencier*, WASP/PSAO. p.15.

³³ AMINADER, *Assistance technique à la production semencière phase II, Cameroun conclusion et recommandation du projet*, FAO, Rome,1988. p.11.

³⁴FAO, *Amélioration de l'organisation et de l'administration des services agricoles offerts aux petits agriculteurs en Afrique : Rapport d'une consultation régionale d'experts tenue à Douala (Cameroun)*, 19-23 septembre 1983. p.14.

³⁵FAO, *Étude sur le développement économique et social n°113 : lutte contre la pauvreté rurale, politique et tendance*.p.47.

Photo 6: Le matériel agricole offert par la JICA pour les fermes semencières de Batouri et Ebolowa II



Source : Clichés Ella Brigitte Aboul Nyom, Ebolowa, le 25 Janvier 2021.

La JICA a aussi construit des entrepôts à Batouri et Ebolowa II pour stocker les semences de riz récoltées à la fin de chaque campagne agricole. La ferme d'Ebolowa II a de même bénéficié de la construction d'un hangar pour abriter les producteurs pendant les périodes de pluies³⁶. Elle accompagne aussi les camerounais dans le contrôle de la qualité des semences produites et récoltées.

2- Le contrôle strict au niveau de la qualité des semences produites

Le processus de contrôle et de certification des semences est indispensable dans la production et la commercialisation des semences certifiées. Il convient de le maîtriser et de veiller à son respect scrupuleux. Le contrôle des semences s'exerce à tous les stades et en tout lieu de la production, du champ au magasin du producteur ou du distributeur préalablement admis au contrôle³⁷. Ces semences doivent présenter un minimum requis de pureté spécifique variétale ou génétique et posséder un bon état physiologique et un bon état sanitaire répondant

³⁶Entretien avec M. Tenekeng, cadre de la JICA à Ebolowa, le 25 janvier 2021.

³⁷ Entretien avec M. Tchatat, coordonateur du PRODERIP à l'IRAD, Yaoundé, 17 Janvier 2021.

aux normes technologiques requises. Les contrôles se font pendant la culture et après les récoltes.

a- Le contrôle strict au niveau de la culture

L'ensemble des étapes de la production de semences de riz répond à des normes très strictes. Celles-ci sont définies par le règlement technique de la production du contrôle et la certification des semences, homologués par le Ministère de l'Agriculture. Ainsi a affirmé l'agronome Japonais Yoshimi Sokei :

Durant les différentes étapes de la production de semences de riz, nous opérons des contrôles. Il s'agit des contrôles en parcelles de culture dans les champs de multiplication. Un technicien veille au respect de la pureté variétale et la conformité aux différentes normes en termes de présence des espèces étrangères et des adventices³⁸.

Les ingénieurs agronomes Japonais spécialistes en multiplication semencière ont la charge au Cameroun dans le compte du développement de la riziculture pluviale dans les zones de forêt, de contrôler la qualité des semences produites dans les différentes fermes de production. C'est ainsi que Toshiko Abe, vice-ministre aux affaires étrangères du Japon, accompagné d'une délégation des experts en agronomie japonaise, a visité le jeudi 05 Mai 2014, la ferme expérimentale de Nkolbisson à Yaoundé³⁹. Des semis à la post récolte, en passant par la récolte proprement dite, la Vice-ministre Japonaise a été édifiée sur les différentes techniques utilisées et a-t-elle déclaré : "*je suis satisfaite, mais il y a encore des choses à faire. Nous voulons coopérer avec le Cameroun afin qu'il puisse exporter son riz*"⁴⁰. Toujours dans ce sens, plusieurs visites de contrôle ont été effectuées respectivement dans les fermes de Batouri et Ebolowa parmi lesquelles la visite de terrain en 2014 dans le champ semencier de Batouri et la visite du 13 décembre 2019, dans les champs de multiplication des semences de base et des semences certifiées de Bitylli (Ebolowa II).

³⁸ Entretien avec Le Dr Yoshimi Sokei, agronome, expert JICA, à Yaoundé, le 17 Février 2021.

³⁹J.F. Belibi, « le vice- ministre de l'Agriculture du Japon au Cameroun (IRAD), Cameroon-tribune.com. Consulté le 7 Février 2021.

⁴⁰AJICA, Discours de M. TakuEto, vice-ministre Japonais de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts à la fin de sa visite du samedi 05 mai 2014 dans les pépinières et dans les champs d'expérimentation de l'IRAD à Nkolbisson.

Photo 7 : Visite de contrôle de la qualité de semence dans la ferme semencière de Batouri



Source : AJICA, Rapport annuel PRODERIP, 2017.

b- Le contrôle au niveau de l'usage, du triage et du conditionnement des semences

Après ces différents contrôles au niveau de la culture du riz dans les fermes semencières, les experts japonais effectuent d'autres analyses sur les lots de semences. Elles ont lieu à partir de la réception des lots de provenance des fermes et durant toutes les étapes du processus industriel, dans l'usine, du triage jusqu'à la certification. Comme l'a expliqué l'agent japonais Mariko Kosaka, il s'agit :

D'analyser la pureté. Nous allons vérifier que le format du grain est bien celui de la variété attendue et que les impuretés éventuelles présentes dans le lot correspondent aux différentes normes dictées par le règlement technique de la production⁴¹.

La faculté germinative⁴² est aussi un critère majeur en termes de contrôle qualité de la production de semences. " *Nous mettons en place plusieurs tests sur des lots⁴³ de quatre cents graines pour vérifier que la valeur de germination est bien adaptée à une production au champ*"⁴⁴, explique l'agent. Et son homologue le Dr yoshimi Sokoei a conclu en disant :

⁴¹Entretien avec Mariko Kosaka, volontaire Japonais affecté au Cameroun, Yaoundé, le 19 février 2021.

⁴²M.N. Melie Feyem, J.M. Bell, D. Malaa Kenyi, et al., *Influence de la date de récolte sur la germination des semences de quelques variétés de riz NERICA pluvial*, IRAD, Yaoundé, 2016.

⁴³Un lot de semence correspond à une quantité de semence de la même variété, provenant du même producteur, provenant de la même parcelle de producteur, provenant d'une même semence mère plantée à la même date.

⁴⁴ Entretien avec Mariko Kosaka, volontaire Japonais affecté au Cameroun, Yaoundé, le 19 février 2021.

Durant les différentes étapes de contrôle qualité, des analyses sont faites en laboratoire. Dans un premier temps, nous allons vérifier la pureté variétale et s'assurer que le format du grain est celui de la variété. Autre analyse faite sur les grains après une décortication préalable : celle de la coloration du grain à l'intérieur de l'enveloppe (un grain rouge sera par exemple écarté). L'analyse de la faculté germinative du lot de semences est un dernier critère important. Nous appréhendons sur quatre échantillons de cent graines, la capacité de germination du lot de semences⁴⁵.

A part la sélection, la production des semences et le contrôle de la qualité de celle-ci, la JICA participe aussi à la promotion de la législation semencière et au renforcement des capacités techniques des acteurs de la filière au Cameroun.

B- La promotion de la législation semencière et le renforcement des capacités techniques des acteurs

La sous-filière semences au Cameroun connaît depuis quelques années des problèmes liés à la disponibilité de semences de qualité et à l'application des textes législatifs et réglementaires par les différents acteurs⁴⁶. Dans ce contexte, et pour le projet PRODERIP, la promotion de la production de semences de qualité et la sécurisation de semences certifiées nécessitent des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs. Ces activités doivent en effet pouvoir contribuer à développer et à organiser le système semencier pour stimuler la production des semences de qualité⁴⁷, et permettre ainsi d'améliorer durablement la performance de la sous-filière semencière au Cameroun et particulièrement à Batouri et Ebolowa II.

Les activités de la JICA pour le PRODERIP, en faveur de la sous-filière semencière intègrent différents facteurs déterminants de la production des semences certifiées, à savoir : La promotion de l'application de la politique et de la législation nationale semencière à travers une sensibilisation et une information des acteurs ; le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière à produire ; conditionner, stocker et commercialiser des semences de base et des semences certifiées ; l'appui aux services officiels de contrôle et de certification et aux agents des structures d'encadrement pour le contrôle (au champ et au laboratoire), la certification des semences et le suivi des programmes de production de semences ; le renforcement des capacités de la recherche agronomique nationale à produire des semences de prébase de variétés sélectionnées.

⁴⁵Entretien avec le Dr Yoshimi Sokei, Expert agronome de la JICA au Cameroun, Yaoundé le 17 Février 2021.

⁴⁶B. Dieng, *Appui à la sous-filière semencière pour la production de riz de qualité*, APRAO, 2012. p.1.

⁴⁷C. Renou, R. Lindio, J.M. Kambele Kamale, *Manuel production de semences de riz, guide de formation*, IFDC, Burundi, 2014. p.16.

1- La promotion de l'application de la politique et de la législation semencière

Après la prise de conscience des enjeux actuels liés au processus d'approbation d'une politique semencière, et de ses liens évidents avec le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire, la JICA a décidé de compléter son projet de coopération agricole avec le Cameroun, portant sur le développement de la riziculture pluviale et la sécurité alimentaire par un travail de recherche, d'information et la sensibilisation sur la question des semences au Cameroun.

Étant donné qu'au Cameroun, comme dans les autres pays de la sous-région, deux systèmes semenciers cohabitent : un système semencier paysan traditionnel et un secteur semencier conventionnel, encore peu industrialisé⁴⁸.

- Les systèmes semenciers paysans traditionnels⁴⁹, assurent depuis des milliers d'années les productions alimentaires de générations de Camerounais. Ils sont divers, en fonction des types de cultures et des terroirs. Ils sont organisés de façon horizontale par des producteurs qui sélectionnent, multiplient, échangent des variétés depuis des générations selon des règles d'usage qu'ils définissent eux-mêmes. En effet, environ 10% des paysans du territoire Camerounais qui cultivent dans des zones de grande précarité consomment leurs semences et sont dépendants de l'aide publique en semence.

- Le système des semences conventionnelles et industrielles (parfois appelé système formel), est composé aussi bien de petits producteurs que d'organisation de producteurs et de quelques entreprises semencières qui sont plus producteurs et distributeurs de semences. Il comporte l'ensemble des acteurs d'une filière variétale chargés des différentes activités liées à la production semencière qui se retrouve à l'intérieur de trois fonctions essentielles à savoir : la sélection de nouvelles variétés impliquant les institutions de la recherche, la multiplication à grande échelle de variétés officiellement homologuées, et la distribution dans le commerce de semences de qualité certifiées.

Il devient heureusement sans cesse plus évident que l'emploi de semence de qualité constitue l'un des placements dotés de l'effet multiplicateur le plus élevé de toute l'économie de l'exploitation agricole. Une telle constatation impose que l'on consacre dans ce domaine, une attention accrue à la recherche scientifique, aux investissements et à l'emploi d'une

⁴⁸AMINADER, *Marketing des intrants agricoles au Cameroun*, UDIA, Yaoundé, 2001. p.2.

⁴⁹A. Traore, *Systèmes semenciers paysans et mise en œuvre des droits des agriculteurs dans le cadre juridique national : cas du Mali*, COASP-Mali. p.2.

technologie avancée, en tant que moyens souvent irremplaçables de parvenir aux niveaux de production nécessités par les pays en développement⁵⁰.

Or, l'expérience montre que l'industrie des semences ne parvient point à se développer de manière satisfaisante là où fait défaut en la matière une législation appropriée⁵¹. C'est en effet au législateur que revient au tout premier chef la tâche de sauvegarder tout à la fois les intérêts des producteurs et ceux des usagers relativement à des marchandises qui se prêtent, de par leur nature, à des tromperies et à des falsifications. En fait le contrôle de qualité est beaucoup moins facile à réaliser envers les semences que dans le cas d'autres produits, des facteurs de qualité tels que l'humidité, la pureté génétique, la faculté germinative, ne sauraient être vérifiés qu'en utilisant des instruments, en y consacrant le temps voulu, en faisant appel à un personnel spécialisé, qu'à l'aide en somme d'éléments dont le cultivateur ne dispose pas. Pour l'expert agronome de la JICA, la législation des semences remplit une fonction sociale parce que la sauvegarde des intérêts des producteurs, commerçants, agriculteurs ne peut manquer de se ramener au bien commun de toute la société. Au surplus, parce qu'une bonne législation sert de catalyseur aux ressources et au potentiel d'une Nation, qui demeureraient autrement, inexploités. Dans ce sens, la législation représente une occasion à saisir pour raviver l'économie de tout un secteur, moyennant la création des organismes appropriés, l'octroi de subvention et d'encouragement, l'organisation de la distribution et surtout la création d'un climat juridique de confiance⁵².

Toutefois, au Cameroun, il existe une législation. Mais la présence des textes ne suffit pas par elle seule à garantir l'obtention de résultats satisfaisants. Les lois doivent à la fois être applicables et être appliquées, si l'on veut éviter qu'elles ne restent lettre morte, elles doivent avoir un rapport direct avec la réalité sociale, juridique, culturelle, elles doivent répondre à des besoins concrets. Pour le Cameroun, elle doit être utilisée surtout dans la première étape du développement comme un moyen de renseigner et d'éduquer les producteurs, distributeurs et agriculteurs, car seule une société bien informée et dotée d'esprit critique peut ouvrir la voie à une mise en valeur importante et durable.

⁵⁰ La FAO a publié en la matière un certain nombre d'études particulièrement intéressantes sur le plan technique. En voici la liste :

-*semence agricole et horticoles*, FAO, Études agricoles de la FAO N°55, Rome, 1961.

-*technologie des semences de céréales*, collection FAO « Progrès et mise en valeur de l'agriculture » N°98, Rome, 1975. Cet ouvrage contient un chapitre sur la législation des semences, p. 203 à 212.

-*Rapport FAO sur les semences 1974-1975*, Rome, 1977. Porte des renseignements relatifs à 82 pays, y compris une brève indication quant à l'existence, le cas échéant, de textes législatifs et réglementaires en vigueur.

⁵¹ AMINADER, Environnement et développement dans la perspective de Rio 92 et symposium des ONG, groupement de base, des femmes et de jeunes. Yaoundé 27-29 Novembre 1991, PNUD. p.3.

⁵² Entretien avec le Dr Yoshimi Sokei, Expert agronome de la JICA au Cameroun, Yaoundé le 17 Février 2021.

Dans le contexte du développement de la sous filière semence et le développement de la riziculture pluviale au Cameroun, la JICA promeut le respect de la politique et de la législation semencière en encourageant le respect des principes de politique générale. Elle a accompagné et aidé le MINADER dans la rédaction du Document de Stratégie Nationale de Développement de la Filière Semence de Riz⁵³ et veille au respect de la législation au niveau de la production semencière.

Au Cameroun, à part quelques techniciens et chercheurs du domaine, peu de gens connaissent la réalité technique de la certification homologation des variétés, et la protection industrielle qui forment le triptyque réglementaire de la diffusion des semences industrielles. La plupart des acteurs ne considèrent qu'un seul volet du triptyque : la certification de semences de qualité. Ils ignorent que ce volet concernant la certification est structurellement lié à deux autres à savoir celui de l'homologation variétale d'une part et celui de la protection des droits de propriété industrielle sur les variétés autour du concept de " pureté variétale " d'autre part.

Dans le but de promouvoir la politique et la réglementation semencière au Cameroun, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale organise à Nkolbisson (Yaoundé), chaque année au mois de Mai, une campagne de sensibilisation et d'information qui regroupe les cadres du MINADER et de l'IRAD sur la réglementation semencière au Cameroun⁵⁴. Pendant cette sensibilisation, les Japonais mettent l'accent sur les trois piliers de la réglementation semencière qui sont : la certification, l'homologation et la protection industrielle.

- La certification : Le premier pilier réglementaire concerne la certification de la qualité de la semence. Cette certification met en œuvre un dispositif de contrôle en champs de multiplication et aussi en laboratoire pour s'assurer de la bonne germination, d'un taux d'humidité bas pour une conservation correcte, et de saleté ou de graines d'autres espèces. De plus, la semence ne pourra être certifiée "de qualité" que si elle répond à une exigence de pureté de la variété⁵⁵.

- L'homologation : Cette pureté variétale va être définie à travers des tests d'homologation de la variété à l'inscription au catalogue officiel, homologation qui représente

⁵³ La *stratégie nationale de développement de la filière semence riz* a pour objectif globale d'assurer la disponibilité des semences de qualité à la majorité de producteurs de riz à l'horizon 2018. Ces interventions tiennent compte aussi bien des potentialités que des contraintes liées à la filière semence riz au Cameroun. Elles recherchent la mise en place d'un système semencier fort qui tient compte des effets du changement climatique en vue de relever la production locale et contribuer à la diminution des importations de riz de qualité. Il a été rédigé en 2015 au Cameroun dans le cadre de la coopération entre le Japon et le Cameroun sur le Projet PRODERIP.

⁵⁴ Entretien avec M. Nanga Nanga, 36 ans, Cadre de la JICA, Yaoundé, le 09 Janvier 2021

⁵⁵ AMINADER, ADRAO, association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'ouest : état de la recherche sur le riz dans la région de l'ADRAO en 1976. p.4.

le deuxième pilier de la réglementation⁵⁶, Sans homologation, commercialisée. Les tests d'homologation sont organisés dans des stations de recherche dans des conditions agronomiques très contrôlées. Ils sont de deux sortes : Les premiers sont appelés critères examen de la Distinction de l'Homogénéité et de la stabilisation(DHS)⁵⁷ du riz. Ils évaluent la Distinction de la nouvelle variété avec les variétés déjà inscrites au catalogue ; ils définissent l'Homogénéité selon des critères très précis et enfin la Stabilité pour que les semences mises sur le marché donnent toujours les mêmes caractéristiques de la variété. Les seconds sont appelés VAT ou VATE⁵⁸. Ils évaluent la Valeur Agronomique (souvent le rendement), Technologique et Environnementale.

- Protection industrielle : La pureté variétale va aussi conditionner le fonctionnement du troisième pilier réglementaire qui a trait à la revendication du droit de propriété industrielle sur les variétés nouvelles (c'est à dire non encore inscrites au catalogue officiel).

Ces campagnes de Sensibilisation sont organisées par la JICA dans le but d'améliorer la qualité de semences certifiées produites, pour booster la production semencière de riz au Cameroun et atteindre son objectif qui est d'augmenter le nombre de producteur de riz dans les arrondissements de Batouri et Ebolowa II⁵⁹.

2- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière

Pour le PRODERIP, la promotion de la production de semences de qualité et la sécurisation de ces semences certifiées nécessitent des activités de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités des acteurs. Ces activités doivent en effet contribuer à développer et à organiser le système pour stimuler la production de semence de qualité et permettre d'améliorer la performance de la sous filière.

Le projet contribue à renforcer les capacités de production de semences de qualité et améliorer le suivi de la production dans les différentes zones d'intervention. Ce renforcement de capacité se fait à différent niveau afin de toucher l'ensemble des acteurs de production des semences de qualité, les structures d'encadrement et de suivi de la production. Un programme semencier comporte différentes activités comme la multiplication, la diffusion les diverses

⁵⁶AMINADER, ADRAO, *sélection et amélioration variétale du riz*, janvier 1976. p.18.

⁵⁷ Les Critères DHS évaluent la Distinction de la nouvelle variété avec les variétés déjà inscrites au catalogue, ils définissent aussi l'homogénéité selon des critères très précis et enfin la stabilité pour que les semences mises sur le marché donnent toujours les mêmes caractéristiques de la variété.

⁵⁸VAT ou VATE, évaluent la Valeur Agronomique (souvent le rendement), Technologique et Environnementale. Ces tests sont appliqués pendant deux ans aux espèces de grande culture, dans des conditions contrôlées des stations expérimentales (avec intrants, parfois irrigation

⁵⁹Entretien avec le Dr Tchata Mathurin, Coordonnateur du projet JICA à l'IRAD, Nkolbisson le 20 Janvier 2021.

techniques de conditionnement et de contrôle de semences⁶⁰. Ces différentes activités requièrent des techniques particulières à tous les niveaux de la production.

À ce titre, la JICA assure la formation des cadres de l'IRAD et du MINADER au Cameroun et au Japon⁶¹. Ces stages théoriques et pratiques permettent la spécialisation dans les domaines de l'amélioration variétale, la défense des cultures, l'agronomie, le machinisme agricole, le stockage, la production de semences et leurs contrôles, la gestion des centres semenciers et la formation des formateurs.

De même, la JICA organise des séminaires et des cours régionaux à l'intention des agents techniques des centres semenciers de l'IRAD et du MINADER, et des encadreurs, en matière de production, contrôle et conditionnement, diffusion et promotion, vulgarisation et encadrement, et gestion des fermes semencières⁶². Ces agents sont formés à l'IRAD, où on retrouve des cadres expérimentés, capable de présenter les différentes étapes de la production de semences et de plants, de cultiver et de conditionner les différentes espèces. C'est pourquoi le coordonnateur national du PRODERIP à l'IRAD a déclaré que :

L'objectif premier de cette formation consiste à faire prendre conscience aux participants que la production de semences de riz est un métier à part entière, plus complexe que la production du paddy. En tant que producteurs semenciers, ils sont des spécialistes de la culture du riz. Au Cameroun, tous les producteurs de riz ne peuvent pas être semenciers car cela demande un certain niveau de semences de connaissances et de professionnalisme. S'il est nécessaire que produire des semences est une activité exigeante qui ne s'improvise pas et que la p d'obtenir un agrément pour cette activité, c'est que l'État considère que tout le monde ne peut pas être producteur de semences. Le formateur met alors en avant la qualité des producteurs choisis pour la formation, sélectionnés grâce à leur sérieux et leurs compétences. Cette activité demande un travail supplémentaire au champ ainsi qu'au bureau⁶³.

Plusieurs séminaires ont été organisés parmi lesquels le séminaire de formation régionale de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) au Cameroun organisé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le MINADER du 9 au 13 décembre 2019⁶⁴. Regroupant 32 participants de six pays d'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, le Gabon, la République démocratique du Congo, le Tchad et le Burundi, tous membres de la CARD. Cette formation avait pour objectif de transmettre les connaissances aux participants sur l'amélioration de la productivité, partager les bonnes pratiques sur l'amélioration de la qualité grâce à une meilleure conduite des opérations de

⁶⁰AMINADER, *Assistance technique à la production semencière phase II, Cameroun conclusion et recommandation du projet*, FAO, Rome, 1988. .13.

⁶¹Plusieurs camerounais ont bénéficié de cette formation au Japon parmi lesquels André Patrice Pa'ah ingénieur agronome au Cameroun et Essono cadre au PRODERIP au MINADER.

⁶²Entretien avec Nnanga Nnanga Martine, 36 ans, secrétaire générale du bureau de la JICA au Cameroun, le 26 Novembre 2020.

⁶³Entretien avec M. Tchatat, Coordonateur du projet JICA à l'IRAD, Yaoundé (Nkolbisson), le 20 Janvier 2021.

⁶⁴Ibid.

manutention et de traitement post-récolte, améliorer les connaissances des participants sur la production de semences. Ces formations sont théoriques et pratiques comme l'illustrent les photos ci-dessous.

Photo 8: Formation théorique sur la production semencière à l'IRAD



Source : AIRAD, Rapport de formation de la campagne 2013.

Au Cameroun, le nombre réduit des contrôleurs semenciers ne permet pas d'assurer le contrôle de tous les programmes de production de semences⁶⁵. Il n'existe pas de plan de renforcement des capacités du personnel⁶⁶. Néanmoins, les producteurs de semences de toutes les régions doivent pouvoir être suivis par des agents du service de contrôle et/ou des contrôleurs agréés⁶⁷. C'est pourquoi, la JICA forme en techniques de production, de contrôle et de certification, les agents de structures d'encadrement de producteurs au Cameroun. " *Ces encadreurs ont pour rôle à la fin de ces formations d'assurer le suivi des programmes de production de semence au profit de leurs structures et apporter appui et conseil aux producteurs de leurs zones* ⁶⁸". A déclaré le volontaire de la coopération Japonaise Takuya Koimaru.

⁶⁵J. Tchakounte, « Cameroun-Riziculture : les promesses du riz pluvial » in Cameroun Tribune, Yaoundé, 2013.

⁶⁶AMINADER, stratégie nationale de développement de la filière semences de riz (SNDSR), PRODERIP, 2015. p.15.

⁶⁷*Ibid.*

⁶⁸ Entretien avec Takuya Koimaru, volontaire de la coopération Japonaise affecté au Cameroun, Yaoundé le 19 Février 2021.

Photo 9 : Formation pratique sur le contrôle semencier



Source : AJICA, campagne de formation de 2015 .

Photo 10 : Formation pratique sur la qualité de la bonne semence



Source : AJICA, Campagne de formation 2015.

Toutefois, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale par le projet de coopération technique sur " le Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale " entre le Japon et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural apporte une assistance

technique à la production de semences de riz au Cameroun et contribue à améliorer les techniques de production des producteurs.

II- APPUI AUX PRODUCTEURS DE RIZ DE BATOURI ET EBOLOWA II

Au niveau des producteurs, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale apporte un appui technique aux communes de Batouri et Ebolowa II à travers la formation et la vulgarisation des techniques de culture, la distribution des semences et le suivi pendant la période de production.

A- La vulgarisation de la culture du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II

La vulgarisation rurale en générale, et agricole en particulier est un instrument de développement qu'utilisent les organismes étatiques, paraétatiques et non gouvernementaux pour atteindre leurs objectifs⁶⁹. Elle est également considérée comme un instrument politique qu'un gouvernement peut utiliser pour stimuler le développement agricole⁷⁰. Le développement dépend en dernier ressort de la population elle-même. Sa participation est une condition essentielle du succès et il faut par ailleurs lui donner une formation qui va lui permettre de mieux définir les problèmes et les stratégies. En dispensant une formation polyvalente aux responsables villageoise, et aux paysans, on permettra à ceux-ci de prendre par eux-mêmes les mesures qui s'imposent pour améliorer l'agriculture, la production alimentaire et la nutrition⁷¹.

Pour la vulgarisation de la culture du riz pluvial dans les communes de Batouri et Ebolowa II, le personnel d'assistance technique de la JICA apporte aux populations locales de la connaissance et des expériences spéciales à travers des formations sur la technique de culture du riz, les techniques de récoltes, de post-récolte, la distribution des semences et le suivi des producteurs.

1- La formation des producteurs sur les techniques de culture, de récolte et de post-récolte du riz pluvial

Les connaissances professionnelles des paysans pour le développement de l'agriculture sont de plus en plus reconnues⁷². L'amélioration de ces connaissances agricoles a pour objectif d'augmenter la production de vivre afin de nourrir une population croissante. Depuis le début

⁶⁹A.W. Van Den Ben, H.S. Hawkins, et al, *La vulgarisation rural en Afrique*, CTA Karthala, Paris, 1994. p.20.

⁷⁰*Ibid.* p.9.

⁷¹AMINADER, FAO : Rapport de la deuxième session de la commission régionale mixte FAO/ OMS/ OUA de l'alimentation et de la nutrition en Afrique, Accra- Ghana, 1981. p.75.

⁷²A.W. Van Den Ben, H.S. Hawkins, et al, *La vulgarisation rural*, p.9.

du PRODERIP en 2011, la JICA organise au début de chaque campagne agricole des sessions de formation sur la culture du riz, sa récolte et son stockage.

Comme l'a expliqué M. Edand : " nous sommes dans une filière où on ne maîtrise aucune technique, les japonais nous apprennent à cultiver les semences de riz et à les vulgariser"⁷³. Batouri et Ebolowa II sont deux communes où la culture du riz est nouvelle, les paysans ne sont pas habitués à la culture du riz et par conséquent, ils ne maîtrisent pas ses différentes techniques culturales. De façon plus précise, les efforts de modernisation des systèmes de production fortement promus par les services traditionnels de vulgarisation au Cameroun et le Programme National de la Vulgarisation et de recherche Agricole(PNVRA)demeurent peu partagés, de par la contrainte financière qui lie les agriculteurs⁷⁴. Il est donc essentiel pour la JICA dans le cadre du développement de la riziculture dans ces communes d'organiser les cours de formation sur la modernisation des techniques de cultures du riz.

De ce fait, la JICA organise des cours de formation à Yaoundé et dans les sites afin d'enseigner aux producteurs clés la culture du riz⁷⁵. Ces cours sont théoriques et pratiques. Les agents de vulgarisation de la JICA forment les cadres chargés de la vulgarisation du MINADER à Yaoundé Nkolbisson (siège de l'IRAD). À ceux-ci, s'ajoutent les producteurs clés et les agents de vulgarisation des délégations d'arrondissement de chaque commune qui à leur tour forment les paysans producteurs de riz.

⁷³Entretien avec M. Edand, 38 ans, Cadre du PRODERIP au MINADER, Yaoundé, le 22 janvier 2021.

⁷⁴AMINADER, Projet d'appui aux jeunes agriculteurs (PAJA), Yaoundé, 2003. p.9.

⁷⁵AMINADER, PRODERIP : manuel d'activités, Yaoundé, 2019. p.2.

Photo 11: Formation théorique à l'IRAD sur les techniques de culture du riz



Source : AIRAD, PRODERIP, formation à Yaoundé mai 2019.

Photo 12 : Formation pratique sur les techniques de culture du riz à Ebolowa II



Source : AJICA, Rapport d'activité du PRODERIP, 2018.

Pendant ces formations , les Japonais forment les différents participants sur la procedure standard allant de la production du riz de plateaux à la consommation qui comprend les étapes suivantes : le choix du terrain, la préparation du sol, la préparation des semences, le semis, 1^{er}désherbage, l'application des engrais NPK, 2^{ème} désherbage, l'application de l'engrais de couverture (urée), le contrôle des animaux et des oiseaux, la récolte, le battage, le vannage, le

décorticage, le blanchiment et la cuisson⁷⁶. Les points importants de chaque étape du processus sont décrits ci-dessous.

- **Le choix du terrain**

Les Japonais apprennent aux cadres du MINADER chargés de la vulgarisation agricole, aux agents de vulgarisation des arrondissements de Batouri et Ebolowa II, aux producteurs clés, les conditions appropriées pour la culture du NERICA. Pour eux, le terrain doit être ensoleillé, sur une terre fertile. Soit vierge ou avec une vieille jachère. Eviter de cultiver le riz pluvial après le manioc et sur la terre stérile. Le champ doit être de préférence loin des zones de pâturages et facilement accessible à partir de la maison pour une meilleure gestion quotidienne de la parcelle.

- **La préparation du terrain**

La préparation du terrain comprend, l'abatage, le brûlis, le labour et le nivelage comme l'indiquent les photos ci-après.

Photo 13 : Technique de préparation du terrain pour la culture du riz pluvial



défrichage et
abbatage



le brûlis



labour du terrain



nivelage du sol

Source : AJICA, Guide pour la culture du NERICA, 2011.

Comme l'indiquent les photos ci-dessus, la préparation du terrain comprend quatre étapes : la première consiste à défricher et à abattre les grands arbres⁷⁷ ; la deuxième étape consiste à brûler

⁷⁶AJICA, Guide pour la production du NERICA, 2011. p.16.

⁷⁷ K. Warner, "Strategies for stability in a fluctuating environment: the magbanwa of palawan", in Dafson, H(éds.) *adaptive strategie and change in Philippine swidden-based societies*, Laguna, Philippines Forest Reseach Institute, 1981. pp.13-28.

le terrain pour obtenir une bonne récolte avec un minimum de main d'œuvre⁷⁸, ensuite, le terrain est labouré⁷⁹ sous forme de billon comme l'indique la photo suivante. Il est nécessaire pour une meilleure densité de levée⁸⁰. La dernière étape est le nivelage. Cette étape est indispensable, car elle permet de semer à une profondeur régulière et permet une germination uniforme des semences⁸¹.

- **La préparation des semences**

La préparation des semences se fait en deux phases⁸² : on sépare d'abord les grains vides des graines remplies par vannage comme l'indique l'image ci-dessous et ensuite on effectue un test de germination.

Photo 14 : Séparation des grains vide et des graines remplies par vannage à l'IRAD



Source : AJICA, Guide pour la culture du NERICA, 2011.

- **Le semis**

Les dates de plantation et les périodes de culture dépendent entièrement du régime de pluies comme l'indique le calendrier agricole ci- après. Le semis doit être fait après le début de la saison des pluies.

⁷⁸K. Warner, *Agriculture itinérant*, Rome, 1955. p.34.

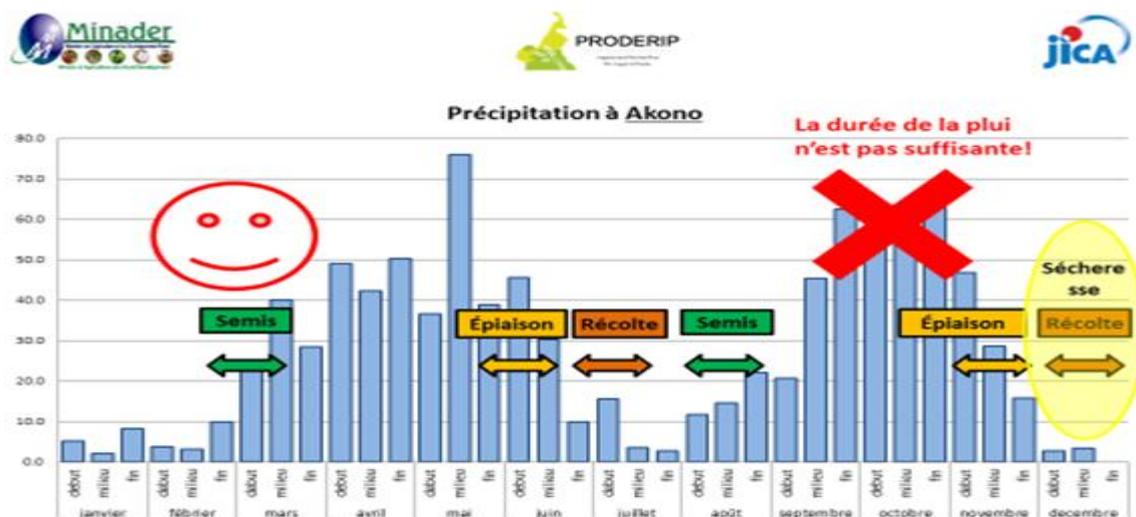
⁷⁹AJICA, *Guide pour la culture du NERICA*, 2011. p.18.

⁸⁰H.K. Pande, *Système améliorés de riziculture pluviale*, FAO, Rome, 1997. p.29.

⁸¹*Ibid.*, p. 30.

⁸²K. Warner, *Agriculture itinérant* FAO, Rome, 1955. pp.3-4.

Figure 4 : Calendrier agricole du PRODERIP



Source : AJICA, Formation Yaoundé : itinéraire technique, 20116.

Comme l'indique le calendrier ci-dessus, il est préférable de semer le riz à la fin du mois de Février et au début du mois de mars et au mois d'août quand les pluies deviennent régulières, au début de la saison des pluies. La méthode de semis utilisée ici est le semis en ligne continue. Ici, les grains de riz sont semés dans les lignes avec des interlignes réguliers. Il nécessite moins de semences que les autres méthodes de semis⁸³. Il permet un meilleur éclairage et une meilleure aération des plants et exige une préparation du sol à sec sans piétinage⁸⁴ à l'aide d'un traceur comme l'indique la photo ci-dessous.

Photo 15 : Traçage des lignes pour le semi en ligne continue à Ebolowa II



Source : AJICA, PRODERIP : Manuel des activités, 2019. p.8.

⁸³Entretien avec j. Ndaba, 58 ans, producteur clé de Batouri, à Batouri, le 7 Janvier 2021.

⁸⁴FAO, Bulletin d'irrigation et de drainage : la lutte anti vectorielle dans les rizières par l'aménagement de l'environnement, Rome, 1995. p.160.

L'agent japonais explique : "*Il faut semer à la position basse pour que les graines soient placées dans la ligne et pour ne pas les disperser à l'intérieur de la ligne*"⁸⁵. Après le semis vient le désherbage.

- **Le désherbage**

Le semis en ligne continue a été choisi parce qu'il facilite le désherbage⁸⁶. La compétition par les mauvaises herbes pour les éléments nutritifs entraîne toujours une baisse importante du rendement. Il est donc nécessaire d'inspecter régulièrement le champ et de désherber autant que possible afin de réduire la concurrence pour les éléments nutritifs, en particulier avant l'application des engrais et de maintenir le champ propre comme l'illustre la photo ci après.

Photo 16: Le désherbage facile avec le semis en ligne



Source : AJICA, Guide pour la culture du NERICA 2011.

- **Première application d'engrais (engrais de fond) NPK**

Il est conseillé d'appliquer la fumure de fond (NPK) dans le champ 10 à 14 jours après le semis, afin d'éviter la perte d'engrais à cause des fortes pluies pendant cette période dans les communes de Batouri et Ebolowa II⁸⁷. L'application de l'engrais de fond peut encore se faire

⁸⁵Entretien avec les Takuya Koimaru, volontaire de la coopération japonaise affecté au Cameroun, Yaoundé, 19 Février 2021.

⁸⁶Ibid.

⁸⁷Entretien avec Medard tenekeng, cadre de la JICA, Ebolawa le 25 Janvier 2021.

jusqu'au stade de jeune plantule, au stade de développement de la 3^{ème} feuille, en particulier dans les sols sableux (ou les graines sont semées à une profondeur de 3 cm, mais de préférence avant que le stade de 4^{ème} feuilles ne soit effectivement atteint)⁸⁸. Cette étape est suivie de la deuxième phase d'application d'engrais.

- **Application de l'engrais de couverture**

L'application de l'urée (engrais de couverture) augmente le rendement. Il est recommandé de l'appliquer au stade d'initiation paniculaire (entre 6 et 7 semaines après le semis) et au stade de la méiose (entre 7 et 10 jours avant l'épiaison)⁸⁹.

- La lutte contre les maladies, les ravageurs et les prédateurs de riz

S'agissant des maladies, le NERICA est relativement résistant aux maladies telles que la rouille des feuilles (la pyriculariose), et pour le moment il n'est pas nécessaire d'adopter des contre-mesures. Il y a quelques insectes ravageurs comme " les termites ", " les foreurs de tige " et la " punaise " qui attaquent le riz. Les mesures contre les insectes ne sont pas requises jusqu'à un certain niveau. Il est préférable de penser à l'application d'insecticide quand il ya des dommages à environ 20% dans le champ⁹⁰.

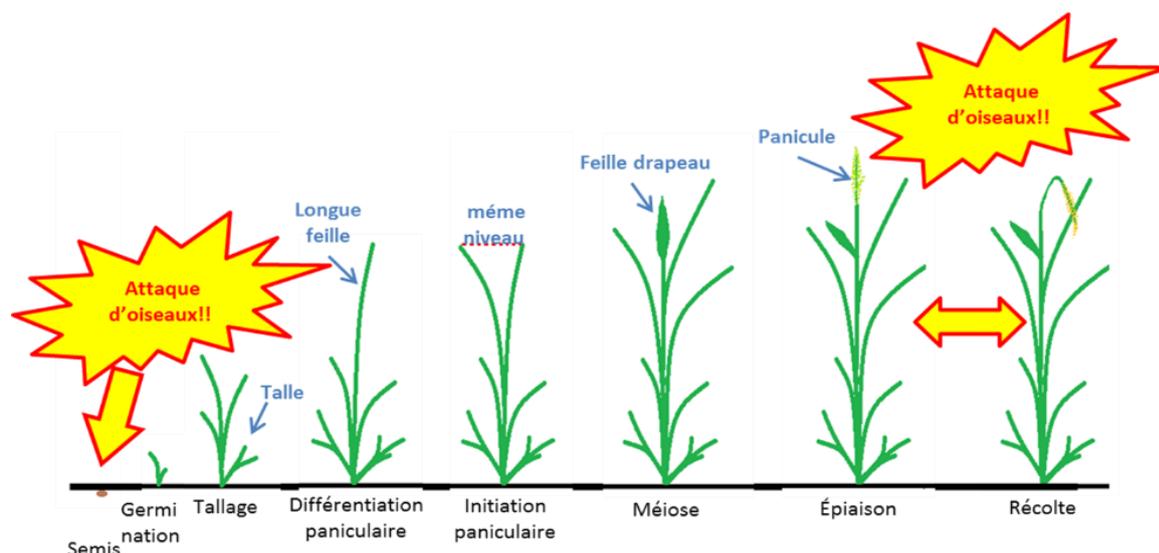
Pour lutter contre les prédateurs, il est conseillé de construire les enclos ou clôtures autour des champs pour prévenir les dommages occasionnés par les animaux domestiques tels que les poules, les chèvres, les vaches, etc. Les dommages causés par les rongeurs (rats et hérissons) sont également considérables en riziculture pluviale. Il est important d'empêcher leurs premières intrusions. Le nettoyage des alentours du champ limite l'intrusion des rongeurs parce qu'ils craignent de s'exposer à leurs ennemis tels que les hiboux. Un des plus grands problèmes de la culture du riz pluvial est l'importance des dégâts causés par les oiseaux juste après le semis et pendant la période de maturation comme l'indique le schéma ci-dessous.

⁸⁸FAO, Bulletin d'irrigation et de drainage : la lutte anti vectorielle dans les rizières par l'aménagement de l'environnement, Rome, 1995. p.160.

⁸⁹ L'engrais de fond n'est pas toujours nécessaire sur des terrains comme les terres vierges (terre sans aucun passé agricole), les premières parcelles d'un système de rotation des cultures après jachère. L'engrais appliqué dans chaque parcelle est recommandée pour maximiser les effets et minimiser les pertes économiques.

⁹⁰Entretien avec M. Olama, 41 ans, Agent de vulgarisation du MINADER, Batouri, 6 janvier 2021.

Figure 5 : Périodes d'attaque du riz par les oiseaux



Source : AJICA, Rapport de formation 2017. p.8.

Il est nécessaire d'adopter des mesures de lutte contre les oiseaux notamment : chasser les oiseaux, c'est la méthode² la plus efficace. Une personne doit rester dans le champ pour garder surtout le matin et le soir, le moment où les oiseaux apparaissent fréquemment. Changement de champ à chaque saison, installation du matériel pour effrayer les oiseaux et éviter la culture dans la saison où il y a de nombreux oiseaux.

Photo 17 : Méthodes de lutte contre les dégâts causés par les oiseaux



Source : AMINADER, culture du riz pluvial de plateaux, 2019.

Comme l'indiquent les photos, la JICA forme sur les techniques de lutte contre les oiseaux et parmi ces techniques nous avons : accrocher un habit sur un bâton pour faire fuir les oiseaux (image 1), une tôle avec une pierre qui fait du bruit lorsqu'il y a un coup de vent elle effraie les oiseaux, l'utilisation des frondes pour faire fuir les oiseaux. Ces méthodes sont efficaces au début mais les oiseaux s'y habituent après un moment. C'est pourquoi, la méthode la plus efficace est d'éviter la culture dans la saison où il y a de nombreux oiseaux (par exemple, le plus grand nombre d'oiseaux est observé en 1^{er} saison plutôt qu'en 2^{ème} saison à Batouri)⁹¹.

- **La récolte**

Il existe principalement deux méthodes de récolte notamment, la récolte des panicules et la récolte des tiges à l'aide d'une faucille ou d'une machette⁹². Il est recommandé de récolter les tiges à grande échelle car le volume de travail est réduit et l'enravage est facile à effectuer. Les tiges doivent être coupées à 10-15cm du sol pour éviter la présence des corps étrangers (cailloux, herbes, etc.)⁹³Dans la récolte comme l'indique la photo suivante.

Photo 18 : Récolte du riz en coupant la tige à 10-15cm du sol.



Source : AIRAD, Rapport de formation de la campagne 2015.

Le moment le plus propice pour la récolte des variétés à maturation précoce est quand la couleur de tous les grains passe de vert au jaune or. Les grains doivent être secs à la récolte. Par

⁹¹Enquête de terrain avec Danso Golike, Délégué de la délégation d'arrondissement du MINADER de Batouri, à Batouri, le 6 Janvier 2021.

⁹²Ibid.

⁹³Entretien avec Yumiko Shinya, agronome JICA, Yaoundé, le 17 Février 2021.

conséquent, il est recommandé de commencer la récolte le matin à partir de 10 parce qu'en début de matinée les grains sont mouillés à cause de la rosée, en cas de pluie. Il est préférable d'attendre que les grains deviennent secs⁹⁴. Après la récolte vient le traitement post-récolte.

- **Le traitement post- récolte**

La JICA met un accent particulier sur la pratique de post-récolte, car elle contribue à améliorer la qualité du riz obtenu après la culture et la récolte du paddy⁹⁵. Elle compte quatre étapes : l'égrenage, le séchage et le vannage, le décorticage et le stockage.

- L'égrenage : il peut être effectué à la main si le riz est de petite quantité. Au cas contraire, il est plus rapide de le faire en battant les panicules à l'aide d'un bâton, un fût ou directement à l'aide d'une bêche ou d'une feuille de plastique comme sur la photo ci-dessous. Le battage est l'opération qui sépare les grains de la plante qui les porte⁹⁶.

Photo 19 : Égrenage à l'aide d'un fut.



Source : AJICA, Rapport annuel PRODERIP Ebolowa, 2014.

⁹⁴Entretien avec Yumiko Shinya, agronome JICA, Yaoundé, le 17 Février 2021.

⁹⁵AMINADER, Coopération technique avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, 2016. p.3.

⁹⁶AMINADER, FAO : Bulletin des services agricoles : traitement et stockage des céréales vivrières par les ménages ruraux, Rome, 1983. p.6.

- Le séchage et le vannage : après le battage⁹⁷, les grains doivent être séchés immédiatement⁹⁸ mais pas rapidement pour éviter la détérioration de la qualité⁹⁹. Le séchage du riz a pour but d'une part, de ramener la teneur en humidité au niveau optimal pour l'usinage et le stockage ultérieur, d'autre part d'obtenir à l'usinage un bon rendement maximal en grains entiers. Le riz battu doit être séché lentement dans de l'air un peu plus chaud que la température ambiante comme sur la photo suivante.

Photo 20 : Séchage du riz au soleil à Batouri



Source : AJICA, Document de l'itinéraire technique, 2018.

- Le vannage : après le battage, le grain doit être nettoyé pour le débarrasser des impuretés (terre et fragment de pierre, par exemple), ainsi que des déchets (grains vides, fragments de paille). Pour cela, on procède à un vannage qui élimine les déchets. On conserve uniquement les grains intacts et bien pleins. Le nettoyage est donc une opération importante qu'il ne faut pas négliger¹⁰⁰.

- Le décorticage et le polissage : une polisseuse est très utile. Mais dans le cas où la machine n'est pas disponible, il est possible de fabriquer un mortier pour décorticage avec du bois local. Les semences pour l'année prochaine devraient être conservées dans un endroit assez

⁹⁷F. Gariboldi, *L'élevage du riz*, FAO, Italie, 1986. p.17.

⁹⁸Le séchage est très important pour produire du riz de qualité et maintenir le taux de germination élevé. Mais exposer les grains à un fort ensoleillement sur une longue période provoque l'augmentation du nombre de grains cassés en raison du séchage excessif ou de la diminution rapide de l'humidité.

⁹⁹D.F. Cruz, A. Diop, *Génie agricole et développement technique d'entrepôt*, FAO, Rome, 1989.p.1

¹⁰⁰Entretien avec Bassirou Yaya, 29 ans, cadre du MINADER, Batouri, 7 Janvier 2021.

frais et sec pour empêcher la diminution du taux de germination et les dommages par les charançons ou les rats¹⁰¹.

- Le stockage : il constitue la phase essentielle du système après récolte. Il se fait à l'aide des sacs et il contribue à faire durer les produits.

Comme nous l'avons dit plus haut, la JICA apporte un appui technique aux producteurs de Batouri et Ebolowa à travers la formation théorique et pratique sur les techniques de culture, de récolte et de post-récolte du riz. Elle distribue également les semences aux producteurs et leur apporte un suivi pendant la période de culture comme l'indique le schéma suivant.

Photo 21 : Cycle de l'appui technique de la JICA aux producteurs



Source : JICA, formation à Yaoundé, PRODERIP, 2019.

Depuis le démarrage du projet de développement de la riziculture pluviale en 2011, par la JICA et le MINADER, les experts japonais et les services techniques déconcentrés de l'État (Agriculture, IRAD), ont assuré des formations, la sensibilisation et le suivi technique des producteurs et des paysans formateurs. Ces activités sont exécutées périodiquement dans le cadre d'un partenariat établi avec eux. Le tableau ci-dessous indique quelques statistiques des producteurs ayant reçu la formation dans ces deux arrondissements.

¹⁰¹AMINADER, FAO, Prévention des mycotoxines : Étude alimentation et nutrition n°10, Rome, 1979.

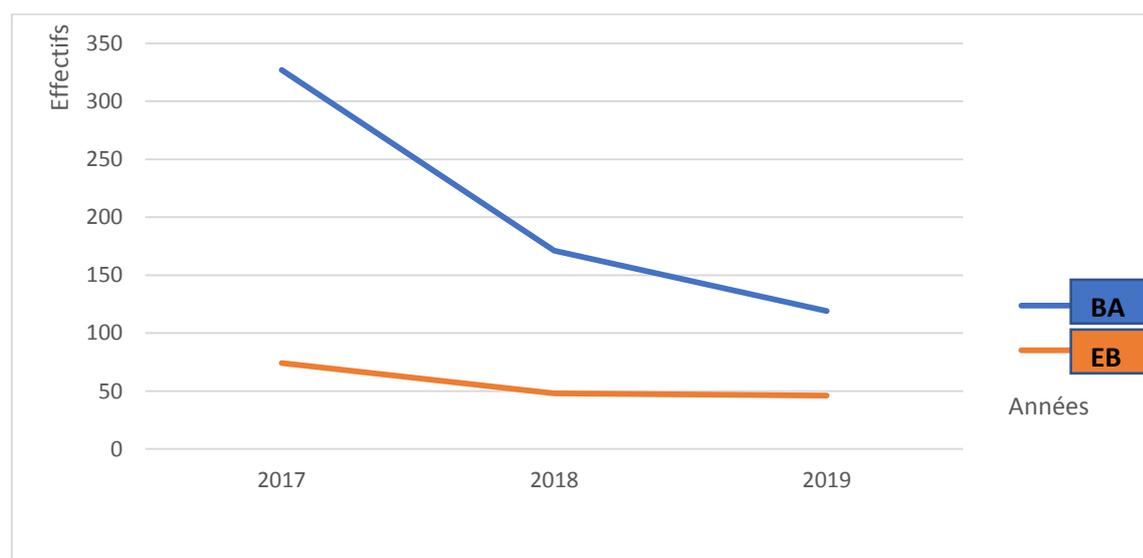
Tableau 8 : Nombre de producteurs formés dans les arrondissements de Batouri et Ebolowa 2^e

Arrondissements	Nombre de producteurs formés			
	2017	2018	2019	Total
Batouri	327	171	119	617
Ebolowa2 ^e me	74	48	46	168
Total	401	219	165	785

Source : AJICA, Résultats des activités du PRODERIP 2019.

617 producteurs de la zone de Batouri et 168 de la zone d'Ebolowa 2^eme soit un effectif de 785 producteurs ont bénéficié des formations entre 2017 et 2019, sur les techniques de culture, de récolte et de post-récolte du riz.

Figure 6: Évolution des formations reçues par les producteurs



Source : Graphique construit à partir des données du tableau ci-dessus.

Il s'agit ici des chiffres des producteurs ayant reçu la formation des techniques de la culture du riz par le PRODERIP à Batouri et à Ebolowa 2^eme. Avec les Japonais, les producteurs ont été le plus formés à Batouri par rapport à Ebolowa 2^eme. Selon le graphique, on ne constate que le nombre de producteurs qui participent à la formation baisse au fil des années.

2- La distribution des semences et le suivi des producteurs

À la fin de chaque session de formation et au début de chaque campagne agricole dans les communes de Batouri et Ebolowa II, la JICA au travers le PRODERIP donne des semences

sélectionnées aux producteurs sur les sites de formations locales¹⁰² comme sur la photo ci-dessus. Chaque producteur a droit à 5kg¹⁰³ de semence de qualité produites à l'IRAD et dans les fermes semencières de Batouri et Ebolowa II pour créer sa rizière. Deux ans seulement après la création de ce projet piloté par le Ministère de l'Agriculture, 78 tonnes de semences de riz pluvial ont été produites et distribuées à 6000 producteurs déjà formés à cette nouvelle manière de cultiver dans le pays.

Après la distribution des semences, la JICA assure également le suivi au niveau des producteurs par les visites sur les lieux de culture des producteurs pour les aider à obtenir l'optimisation du rendement de leurs récoltes¹⁰⁴. Ces visites sont faites de façon commentée car elles constituent un cadre de formation et d'échange d'expériences comparatives d'une pratique destinée à montrer les avantages et à expliquer l'itinéraire technique suivi¹⁰⁵. Pour chaque campagne agricole, 2 visites sont organisées dans les rizières des producteurs.

B- Mise en place d'un dispositif d'encadrement et de contrôle de champs des producteurs

Pour améliorer la performance et l'efficacité des acteurs semenciers, avec l'appui de la JICA, des dispositifs ont été mis en place et renforcés : le dispositif de suivi-encadrement des producteurs et le dispositif d'inspection des champs de Batouri et Ebolowa II.

Le premier est constitué en majorité d'agents d'encadrement de l'État et des encadreurs endogènes et le second est constitué spécifiquement des cadres supérieurs de vulgarisation de l'État formés et encadrés par l'expert agronome Japonais et par les sélectionneurs de variétés de l'IRAD pour assurer les missions d'inspection des champs. Ceci afin de garantir la qualité produite. Le tableau suivant fait ressortir les statistiques de ces dispositifs mis en place.

Tableau 9 : Dispositifs d'encadrement mis sur pieds pour le suivi des producteurs

Communes	Nombre d'encadreurs		Nombre d'inspecteurs
	Agents d'Etat	Agents endogènes	
Batouri	10	18	02
Ebolowa II	4	8	02
Total	14	26	4

Source : Enquête de terrain DAADRBE, 2021.

¹⁰²Entretien avec M. Essono, 40 ans, Cadre du PRODERIP au MINADER, Yaoundé, le 27 Novembre 2020.

¹⁰³Entretien avec Yumiko Shinya, 30 ans, volontaire japonais affecté au Cameroun, Yaoundé le 17 Février 2021.

¹⁰⁴Ibid.

¹⁰⁵D. Sanou, "Vulgarisation des techniques agricoles et renforcement des capacités des producteurs : cas de l'OCADES Caritas de Dédougou", Mémoire de fin de cycle d'ingénieur en vulgarisation agricole, Institut du Développement Rural, Burkina Faso, 2009. p.29.

Batouri compte 10 zones de production rizicoles et chacune des zones a 3 encadreurs, 1 agent d'État et 2 agents endogènes encore appelés producteurs clés. Ce qui fait un total de 26 encadreurs et 2 inspecteurs dont le chef des postes agricoles et un cadre du PRODERIP pour cette commune. La commune d'Ebolowa II quant à elle compte 4 zones de production rizicole et tout comme Batouri chacune des zones compte 3 encadreurs. Deux agents endogènes et agent d'État et 2 inspecteurs, le chef de poste et le cadre du PRODERIP. Dans les deux zones, un dispositif d'un total de 44 encadreurs a été mis sur pied et ceux-ci sont en charge du développement d'une production de qualité dans ces communes.

En définitive, la JICA participe au développement de la riziculture pluviale dans les communes de Batouri et d'Ebolowa II par l'appui technique aux champs semenciers et l'appui technique aux producteurs. Dans le cadre de l'appui technique aux champs semenciers, elle participe à la sélection des variétés à multiplier, se charge de la formation des producteurs de semences, du respect au niveau de l'application des normes législatives pour la production, du contrôle de la qualité des semences produites. Et au niveau de l'appui technique aux producteurs, elle se charge de la formation des agents de vulgarisation sur les techniques de culture, de récolte et de post-récolte du riz, de la formation théorique et pratique des producteurs sur ces mêmes techniques, de la distribution des semences aux producteurs et de leur suivi de la période de culture à la période de post-récolte. Toutefois, la JICA fait face à plusieurs difficultés dans sa contribution dans le développement de la riziculture pluviale au Cameroun.

CHAPITRE IV : BILAN, OBSTACLES ET PERSPECTIVES DE L'ACTION DE LA JICA DANS LE DÉVELOPPEMENT RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale participe au développement de la riziculture pluviale au Cameroun et particulièrement à Batouri et Ebolowa II. Cela par un appui technique qui s'observe au niveau de la production semencière et l'encadrement des producteurs de riz. Au regard de la situation actuelle de la production rizicole dans ces communes et malgré cet appui technique apporté par la JICA, un constat révèle que par rapport aux premières années du lancement du projet, la production du riz est en baisse¹. Ceci pour dire que les multiples actions entreprises par les Japonais tant au niveau de la production des semences de riz qu'au niveau de l'encadrement des producteurs ont eu des résultats mitigés dans ces communes. Ainsi dans ce chapitre, nous allons dans la première partie présenter les impacts qui sont en quelque sorte le bilan des actions de la JICA dans le processus de développement de la riziculture pluviale à Batouri et Ebolowa II. La seconde partie s'intéresse aux obstacles qui de manière générale ont influencé le développement de la riziculture dans ces localités et les perspectives pour améliorer la production y afférente.

I- LES IMPACTS DE L'ACTION DE LA JICA DANS LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA II

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale a mis en œuvre plusieurs actions dans le domaine agricole au Cameroun. Cela dans la dynamique particulière d'apporter le développement dans le plan rizicole à Batouri et Ebolowa II. Cette coopération entre la Japon et le Cameroun a entraînée des impacts considérables. Au regard de toutes ces actions, on observe des impacts positifs d'une part et des impacts négatifs d'autre part.

A- Les impacts positifs de l'action de la JICA dans le développement de la riziculture pluviale à Batouri et Ebolowa II

L'action de la JICA dans le développement rizicole de Batouri et Ebolowa II présente un impact positif dans la mesure où elle a entraîné l'introduction de la culture du riz dans ces

¹Entretien avec N. Betsi Obama, 47ans, Chef de poste agricole de Batouri, à Batouri, le 07 Janvier 2021.

communes, le développement et le renforcement de la filière semencière au Cameroun et dans ces communes, L'augmentation du nombre de producteurs de riz pluvial, l'amélioration de la productivité et la lutte contre l'insécurité alimentaire et les importations.

1- L'introduction de la culture du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II

Si la culture du riz a été introduite dans les communes de Batouri et Ebolowa II, c'est grâce à l'action de la JICA en partenariat avec le MINADER. Aujourd'hui, dans ces deux communes où la culture du riz était insistante, les paysans produisent deux variétés de riz (le NERICA 3 et le NERICA 8). Désormais mieux outillés, dans les techniques de production de ces variétés de riz cultivables dans les zones non irriguées, les agriculteurs de Batouri et d'Ebolowa II formés par la JICA sont désormais capables de produire le riz local Camerounais. Après les régions de l'extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest, bassins naturels de production de cette denrée, les régions de l'Est et du Sud goûtent désormais aux délices de la production du riz grâce à la JICA. Ceci par son appui au renforcement de la filière semencière.

2- Le développement et le renforcement de la filière semencière dans les communes de Batouri et Ebolowa II

Si l'impact du projet demeure dans l'ensemble modeste, il n'en reste pas moins vrai que l'assistance technique de la JICA a eu un effet tangible sur la planification et la production semencière au Cameroun et à Batouri et Ebolowa II en particulier. En effet, depuis la création du plan semencier national de 1980², il y'a eu une prise de conscience profonde à tous les niveaux (recherche, vulgarisation, service de l'agriculture). Toutefois, depuis 2008, à travers la JICA, de nombreuses actions ont pu être entreprises dont les principales sont : l'organisation de la production et la création des fermes semencières dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Ici on observe une augmentation sensible de la production des semences améliorées. La JICA a contribué au développement de la filière semence dans les communes de Batouri et Ebolowa II. À ce niveau son œuvre est visible au niveau de la quantité des semences produite et récoltée à la fin de chaque campagne agricole. Ces semences sont également stockées Comme l'indiquent les photos ci-après dans des magasins construits par cette même agence.

²AMINADER, Assistance technique à la production semencière phase II, Cameroun conclusion et recommandation du projet, FAO, Rome, 1988. p.6.

Photo 22: Magasins de stockage de semences améliorées produites localement à Batouri



Source : Cliché Ella Brigitte Aboul Nyom, Batouri, le 08 Janvier 2021.

Actuellement dans ces communes, grâce à l'assistance de la JICA, le service semencier a non seulement une expérience dans la production des semences, mais également dans le contrôle de la qualité de la production.

Au Cameroun, le système semencier s'appuie sur différentes structures, chacune ayant un rôle bien défini. Ainsi, l'IRAD s'occupe de la recherche et de la production des semences, et le MINADER est en charge de la formation et de l'appui conseil, idem pour le contrôle au champ et la certification préliminaire. À l'entame du projet, des contraintes ont été mises en évidence. Celles-ci empêchaient la sécurisation de la chaîne de production de semences de qualité. La JICA est intervenue pour renforcer ces maillons faibles ; elle a d'abord appuyé des sessions de recyclage de contrôleurs semenciers de l'IRAD et du MINADER ; elle a ensuite couvert les indemnités à ces contrôleurs en permettant ainsi le contrôle aux champs. L'impact de cette action est substantiel : en une seule année, de 2011 à 2012, le taux de rejet au niveau du laboratoire des semences de l'IRAD a été réduit de 9%. Et depuis lors, le laboratoire parvient à traiter tous les échantillons qui lui sont soumis pour analyse³. Cette action entraîne également l'augmentation du nombre de producteurs dans les sites pilotes du projet.

³Entretien avec M. Tchatat, Coordonnateur du projet JICA à l'IRAD, Nkolbisson, 19 janvier 2021.

3- L'augmentation du nombre de producteurs de riz pluvial dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}

Le PRODERIP a été mis sur pied avec l'appui de la JICA dans l'objectif d'accroître le nombre de producteurs du riz pluvial de plateau dans ses sites pilotes du Cameroun. Ceci à travers notamment la multiplication et la diffusion des semences de qualité⁴. La JICA a apporté un appui technique considérable avec la formation de plusieurs paysans sur l'itinéraire technique de la culture du riz et la distribution de plusieurs kilogrammes de semences de qualité aux paysans comme l'indique le tableau ci-après. En quelque sorte, il s'agit d'un transfert de connaissances dont bénéficient plusieurs paysans. Et ce transfert ne se limite pas juste aux connaissances puisqu'il concerne également le transfert des technologies favorable au développement et à l'augmentation du nombre de producteurs de riz pluvial à Batouri et Ebolowa II.

Tableau 10: Statistique du nombre de paysans ayant reçus la formation et les semences par la JICA à Batouri et Ebolowa de 2012 à 2019

Années	Nombre producteurs formés	Quantité de semences reçues en kg
2012	638	3190 kg
2013	643	3215 kg
2014	621	3105 kg
2015	655	3275 kg
2016	604	3020 kg
2017	401	2005 kg
2018	219	1095 kg
2019	169	845 kg
Total	3950	19750 kg

Source : Données recueillis dans les archives de la JICA.

Notons tout d'abord que la JICA avec son budget de 1,5 milliard de FCFA forme des paysans de Batouri et Ebolowa II en fonction de ses objectifs⁵. Le PRODERIP qui a été lancé en 2011 est actuellement à sa deuxième phase. L'objectif était de former 10.000 cultivateurs dans les trois sites pilotes qui sont l'Est, le Centre et le Sud. Au regard du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que la JICA a augmenté le nombre de cultivateurs de riz pluvial dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Aujourd'hui nous comptons plusieurs cultivateurs maîtrisant l'itinéraire technique de la culture du riz pluviale. Entre 2012 et 2019, la JICA a participé à la formation de 3950 paysans et a distribué un nombre total de 19750 kg de semences

⁴Entretien avec M. Tchatat, Coordonnateur du projet JICA à l'IRAD, Nkolbisson, 19 janvier 2021.

⁵ Entretien avec M. Kosaka, 26 ans, volontaire Japonais au Cameroun, Yaoundé, 19 Février 2021.

de qualité à ces derniers pour améliorer la qualité et la quantité de la productivité : ce qui permet de lutter contre l'insécurité alimentaire.

4- L'amélioration de la productivité et la lutte contre l'insécurité alimentaire

Les actions de la JICA à Batouri et à Ebolowa 2^{ème} ont contribué de façon significative à la sécurisation, au niveau national, de la production alimentaire face aux tendances de la crise sur les denrées de base au niveau mondial. La JICA a contribué à combler le déficit par une augmentation de la production de riz, entre autres, avec la dissémination des informations sur les disponibilités des semences de qualité. Ceci à travers la mise en place des outils de communication fiables. Elle a mis en place un système de communication efficace qui permet à tous les acteurs de la filière riz de disposer en temps réel de la bonne information sur les facteurs de production des semences. Ces actions participent à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Cameroun en général et à Batouri et Ebolowa 2^{ème} en particuliers.

Le Cameroun est souvent présenté comme un pays autosuffisant sur le plan alimentaire⁶ et dont le bilan céréalier semble équilibré. En réalité, la situation du pays s'est progressivement dégradée depuis les années 80. Les productions alimentaires n'ont pas suivi l'accroissement démographique et économique. La société UNVDA et la SEMRY sont tombées en ruine et le Cameroun s'est tourné vers les importations de riz faute du manque de riz produit localement. Jusqu'en 2011, le pays importait plus de 650.000 tonnes de ce produit de première nécessité. Aujourd'hui, avec l'appui technique de la JICA, le Cameroun a augmenté sa production locale de riz comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 11: Production et rendement rizicole au Cameroun de 2008 à 2018.

	Riz pluvial			Riz de bas-fond			Riz irriguée			Total paddy			Total riz blanchi (tonnes)
	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	
2008	20.000	1,5	30.000	10000	2,0	20.000	14,300	3,5	50.050	44.3300	2,3	100.000	65.000
2013	24.000	2,0	48.000	11000	2,50	27.500	26,000	5,0	130.000	61.000	3,37	205,000	134.000
	279000	2,5	697500	30000	3,5	105000	33,000	5,0	165.000	353000	2,73	965000	627250

Source : AMINADER, SNDR, 2020.

La production du paddy s'est affermie au cours de ces dernières années en dépit des péripéties des politiques publiques rizicoles mises en œuvre qui oscillent entre libéralisation et engagement plus prononcé de l'État. En 2019, la production du riz local au Cameroun est

⁶A. MINADER, Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA, PAM, 2008).

estimée à 140170 tonnes de riz, soit 24% de la demande locale d'après le Ministère de l'Agriculture du Développement Rural (MINADER)⁷. Une production supérieure à celle de 2013 ou le Cameroun, a importé 750.000 tonnes de riz (81%) contre une production locale d'environ 134.000 tonnes de riz (19%), d'après l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Cette croissance exceptionnelle de la production du paddy est la conséquence de l'application des différentes techniques enseignées par les Japonais sur la culture de riz pluvial et la sélection des variétés de semences améliorées. Toutefois l'application de ces techniques engendre des conséquences négatives sur l'environnement et les populations de ces communes.

B- Impacts négatifs du développement rizicole

Bien que son impact soit globalement positif, plusieurs actions spécifiques pourront avoir un impact négatif sur l'environnement et sur les populations. Il s'agit notamment des constructions de pistes ou des voies d'accès, de la mécanisation de l'agriculture et de l'utilisation des produits phytosanitaires.

1- Les risques de pollution

Les activités anthropiques sont les principales sources de pollution dans les communes de Batouri et d'Ebolowa II. D'une part, l'utilisation des terres au niveau local détermine le type de polluants dans le sol donné. D'autre part l'utilisation des terres sur un sol donné dépend de son niveau de pollution⁸. Avec le développement rizicole dans ces communes, les sols agricoles sont exposés à des sources directes de pollution (application de pesticides, utilisation d'engrais organiques mal traités et utilisation des engrais périmés, utilisation d'eau polluée).

En effet, d'une manière générale, l'application des pesticides et des engrais compromet la qualité des ressources en eau superficielle et souterraine. Car leurs composés sont conçus pour être à la fois toxiques et persistants. La pénétration de ces composés dans les eaux souterraines est due à leur persistance et à leur mobilité, ainsi qu'à la structure du sol, les métabolites issus de ces pesticides sont parfois aussi toxiques et mobiles que le composé lui-même. L'utilisation des pesticides vieux et périmés par les agriculteurs de ces communes est responsable d'une grave contamination des eaux souterraines et de surface.

La pollution du sol affecte le bien être humain⁹ et l'environnement par le contact direct avec les contaminants. Ceci compromet ainsi la capacité du sol à filtrer, à amortir et à

⁷ AMINADER, enquête de terrain Décembre 2019.

⁸ FAO, Colloque International sur l, a Pollution : Pollution des sols, soyez la solution 2-4 Mai 2018. p.2.

⁹*Ibid*, p.4.

transformer certains minéraux organiques. Aussi cet état de chose peut influencer les autres propriétés physiques, chimiques ou biologiques qui ont des répercussions sur les écosystèmes des sols et les fonctions positives qu'ils remplissent. Ces fonctions essentielles du sol assurent la production d'aliments sains et nutritifs et d'eaux souterraines de bonne qualité. Dans les communes de Batouri et d'Ebolowa II, les sols pollués jouent un rôle dans le changement climatique en affectant négativement diverses espèces et la résistance de l'écosystème aux changements climatiques. La pollution des sols a une incidence sur la qualité et la salubrité des aliments par l'introduction d'agents pathogènes d'origines alimentaire et humaine. À cela s'ajoute la dispersion des gènes de résistances aux antibiotiques, la réduction des rendements et la réduction de la biodiversité des sols dont les effets sont incommensurables. Ce qui contribue à compromettre la sécurité et la sureté alimentaire dans ces communes.

2- La transmission des maladies

L'expérience montre que de nombreux projets, en particulier ceux qui visent à étendre l'agriculture dans les pays en développement comme le PRODREIP, sont compromis par la forte prévalence des maladies¹⁰. Les projets de mise en valeur des ressources en eau pour la riziculture favorisent la prolifération des vecteurs tels que les moustiques qui transmettent le paludisme aux populations de Batouri et d'Ebolowa II. Au fur et à mesure que la riziculture s'étend dans ces communes, le problème du paludisme risque de s'aggraver.

Au total, le projet de développement de la riziculture dans les communes de Batouri et Ebolowa II fait ressortir des impacts qui sont à la fois positifs et négatifs. Cependant, ce projet rencontre plusieurs difficultés dans son processus de mise en œuvre.

II- LES OBSTACLES ET LES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI et EBOLOWA II

Dans le cadre des relations internationales, aucun partenariat n'est exempt de blocages, d'insuffisances et de limites. Ceux-ci sont un frein à son efficience¹¹. Le partenariat privilégié entre la JICA et le Cameroun n'a pas dérogé à cette règle. À l'évidence, de nombreuses contraintes provenant aussi bien des deux partenaires, de l'environnement international que des structures de mise en œuvre du partenariat ont mis cette coopération à rude épreuve. Il s'agit ici des difficultés provenant de la partie Japonaise et de la partie Camerounaise. Ces difficultés

¹⁰ B.G. Koundou, et al, *Pratiques agricoles et transmission de maladies liées à l'eau au centre de la Cote d'Ivoire : cas du paludisme*, Université d'Abobo-Abidjan. p.2.

¹¹R. Bantenguene Assil, "Les pays de l'Europe communautaire dans la politique Étrangère du Cameroun (1960-2000)", Thèse de Doctorat Ph/D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009. p.237.

empêchent à la JICA d'atteindre son but premier qui est l'augmentation du nombre de producteur de riz et la lutte contre l'insécurité alimentaire¹² dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Sans oublier les perspectives pouvant contribuer à améliorer la production rizicole dans ces localités.

A- Les difficultés du développement de la production rizicole à Batouri et Ebolowa II

Cette partie s'efforce de ressortir la responsabilité de la JICA et du Cameroun dans le dysfonctionnement de la coopération agricole. Toutefois, il n'est pas question pour nous d'épiloguer sur la rationalité de certains actes posés par les autorités japonaises et Camerounaises. Notre objectif est de répertorier en les cernant, les défaillances dues à leurs actions. Car comme l'a dit Raphael Batenguene Assil :

L'honnêteté commande en effet que lorsqu'il a toujours des besoins urgents auxquels il faut répondre, on ne peut guère se satisfaire de l'action passée. Il faut chercher les insuffisances de celle-ci, en déterminer les limites et les blocages, pour toujours tenter de l'améliorer¹³.

1- Les responsabilités de la JICA

Les responsabilités Japonaises sont établies au sujet de l'inefficacité et de la baisse de la production rizicole au Cameroun et à Batouri et Ebolowa II. En fait, plusieurs facteurs entravent le développement rizicole au niveau des capacités d'exécution du projet de développement de la riziculture pluviale dans ces communes.

a- Les stéréotypes et les préjugés des Japonais vis-à-vis les Camerounais

Schématiquement, l'image de marque est celle attachée à une marque ; l'image étant entendue comme un ensemble de connaissances, de représentations mentales, de croyances et d'évocations qu'un individu ou un public donné associe à un nom, une offre, une marque ou un pays. Dans ce sens, le nom " Cameroun " étant un élément qui identifie le pays des autres, il est donc une marque, avec une identité, une histoire, une culture et des valeurs. L'image de marque est donc l'ensemble de perceptions et croyances d'un public donné à propos de la marque, telles qu'elles apparaissent dans les associations mentales stockées en mémoire. L'image de marque d'un pays représente sa personnalité, voire, sa carte d'identité. Généralement, lorsqu'on parle de l'image de marque d'un pays, il s'agit de la meilleure image possible que l'on a, ou que l'on

¹²Entretien avec M. Tanekeng, Assistant technique PRODERIP-JICA, Ebolowa, le 26 Janvier 2021.

¹³R. Bantenguene Assil, " Les pays de l'Europe communautaire..." , p.237.

souhaite avoir de ce pays. À cet égard, Simon Anholt, consultant indépendant auprès des gouvernements sur l'image de marque des nations, fait observer que :

Tout comme la marque est devenue l'un des puissants instruments de création des richesses dans le domaine du commerce, de la même manière, son utilisation pour le développement et la compétitivité des villes, des régions et des pays aura des impacts profonds dans les années à venir, tant il est vrai que la marque est un facteur d'entrée sur le marché qui est utilisé par les consommateurs, comme premier critère de sélection¹⁴.

En ce qui concerne le Cameroun, l'ensemble des indicateurs recensés au niveau international démontre que le Cameroun souffre d'une mauvaise image, surtout pour ce qui est de la pratique des affaires. Parmi les difficultés relevées, les plus préoccupantes sont liées : aux délais de paiement par l'État des factures de prestations des entreprises privées, aux délais de passage des marchandises au Port Autonome de Douala, au manque d'incitations fiscales et douanières pour attirer les investissements, au manque d'un système judiciaire propice aux affaires, etc. Au niveau de la Fonction Publique, la mauvaise image de marque du Cameroun se manifeste par de nombreuses tracasseries administratives et des lourdeurs bureaucratiques qui entravent la bonne marche des affaires¹⁵. La résultante des manifestations de la mauvaise image de marque du Cameroun a conduit aux résultats ci-après en termes de son classement au rang international : Classement Doing Business de la Banque Mondiale : 171^{ème} sur 183 pays en 2010, 165^{ème} sur 183 pays en 2011 et 161^{ème} sur 183 pays en 2012¹⁶. Il convient de souligner que ce classement est de plus en plus important et très consulté par les investisseurs internationaux. C'est une sorte de carte qui présente les opportunités et les risques d'un pays pour les investisseurs¹⁷. Pour le classement de Transparency international, l'est le 146^{ème} sur 180 pays en termes d'indice de perception de la corruption en 2010. Cet indice élaboré par le Forum Économique Mondial met en lumière les forces et faiblesses des pays en matière d'obstacles aux échanges internationaux et les actions qu'ils doivent ou peuvent engager pour tirer profit desdits échanges.

Hormis les facteurs explicatifs de la mauvaise image de marque du Cameroun sus-indiqués, on peut également citer ceux que l'on retrouve dans l'arbre à problèmes fédérés, qui a été dressé à partir des données de l'état des lieux et diagnostic sur le DSPD. Il s'agit notamment du déficit énergétique (notamment l'énergie électrique) ; des coûts de production et de transactions élevés ; de l'insuffisance des infrastructures ; des difficultés d'accès au

¹⁴ S. Anholt, *Place, identity, image and réputation*, Cité par MINEPIA, *Document de stratégies de partenariat au développement du Cameroun*, 2012. p.39.

¹⁵ AMINADER, *Document de stratégies de partenariat au développement du Cameroun*, 2012. p.40.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

capital (par exemple les prêts à long terme pour le financement de l'économie); de l'insuffisance et/ou la non actualisation des institutions d'incitation, ou en tant que règle de jeu dans le domaine des affaires, les lenteurs dans la mise en place des organes et autres codes sectoriels prévus dans la Charte des investissements de 2002 ; du faible accès et arrimage aux technologies de pointe¹⁸. L'état des lieux et diagnostic de la gestion du partenariat au développement du Cameroun a également identifié la mauvaise image du Cameroun à l'étranger comme l'un des facteurs défavorables à la mobilisation des ressources extérieures¹⁹. Cette situation découle de la mauvaise gouvernance qui caractérise la gestion des affaires publiques au Cameroun, ainsi que du déficit de promotion de cette image. Tout ceci se traduit par une faible attractivité de la destination Cameroun, tant du point de vue touristique que de celui de la mobilisation des ressources extérieures²⁰.

Tous ces indices sur la mauvaise image du Cameroun sont la cause de méfiance et des préjugés des Japonais qui pense que le Cameroun n'est pas digne de confiance²¹ et préfère tout gérer en secret. La JICA préfère gérer directement le projet rizicole en apportant un appui technique au développement de la riziculture à Batouri et à Ebolowa. Par ce qu'elle craint que le projet n'arrive pas à son terme, que les Camerounais vont détourner les fonds alloués au projet pour des fins personnelles²². Non seulement ces préjugés sont un grand obstacle au développement du riz pluvial dans ces communes, la JICA exerce encore dans ces communes en particulier et au Cameroun en général une politique de la main tendue pour maintenir le pays dans la dépendance vis-à-vis du Japon.

b- La politique de la main tendue et la dépendance technique

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) pratique au Cameroun une politique de main tendue qui contribue à maintenir le Cameroun dans une situation de dépendance²³ et d'assistanat technologique²⁴ permanents. Dans le cadre du développement rizicole à Batouri et à Ebolowa II, le transfert de technologie aggrave la dépendance du Cameroun vis-à-vis de l'aide extérieure et expose davantage les populations à la pauvreté (une

¹⁸ Sur les technologies des TIC, qui s'est tenue à Yaoundé en 2008, l'accessibilité aux TIC est selon une révélation de la 4ème édition du Salon international de l'administration et de l'entreprise estimée à 3% seulement de la population.

¹⁹ AMINADER, Document de stratégies de partenariat au développement du Cameroun, 2012. p.41.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Entretien avec M. Essono, Cadre du PRODERIP au MINADER, Yaoundé, le 18 Décembre 2020.

²² *Ibid.*

²³ La dépendance est l'impossibilité partielle ou totale pour une personne d'effectuer sans aide les activités de la vie, qu'elles soient physiques ou sociales, et de s'adapter à son environnement.

²⁴ T. Dos Santos, "Transfert technologique et dépendance économique", in Revue Tiers-Monde, les Firmes multinationales et le développement, Presse Universitaire de France, Tome XIX-N°74, 1978. pp.397-413.

partie du budget de ce transfert est épuisé dans les caisses de l'État). La JICA n'a pas accompagné automatiquement son transfert de technologie de procédures qui permettrait d'installer définitivement ces techniques au Cameroun en général et à Batouri et Ebolowa II en particuliers. Ainsi, comme le montre le projet PRODERIP, on peut constater une absence d'accompagnement dans le transfert des connaissances à la fois dans le fonctionnement de l'outil lui-même, mais aussi sur les bénéfices attendus par les populations locales. Ceci fait en sorte que les Japonais demeurent indispensables pour le progrès de la riziculture au Cameroun et dans ces communes en particuliers. Toutefois, les Japonais ne sont pas les seuls responsables des problèmes que rencontre l'évolution de la riziculture pluviale dans ces communes. Les Camerounais ont également leur part de responsabilité.

2- Les responsabilités Camerounaises

Loin d'être une spécificité de la JICA, les obstacles au développement de la riziculture pluviale au Cameroun et dans les communes qui nous intéressent furent causés aussi par la partie Camerounaise. Le faible montant de l'État, la lenteur administrative, le non-respect des engagements et le retard dans le décaissement des fonds alloués au projet constituent des limites Camerounaises au PRODERIP à Batouri et Ebolowa 2^{ème}.

a- Le budget, limite de l'action du gouvernement Camerounais

Le budget de l'État Camerounais est considéré, en raison de son faible montant, comme un épiphénomène sans importance économique²⁵. Au Cameroun comme dans le monde, depuis cinquante ans, les finances locales sont dans un état de crise²⁶. Une évolution profonde du rôle des départements et des communes dans le domaine économique et social a provoqué une croissance accélérée des dépenses locales. Les collectivités locales sont ainsi devenues des " assistées ", dont le suivi financier dépend d'une aide directe de l'État.

Malheureusement, en ce qui concerne le secteur agricole, à la suite de la crise économique des années 80, l'État Camerounais est devenu insolvable. Il s'est désengagé du secteur agricole pour accorder une place plus importante aux acteurs du secteur privé²⁷. La libéralisation signifiait la responsabilisation des paysans et la fin des subventions de l'État. Dès lors les paysans sont tenus de se procurer par leur propre soin tout ce qui est nécessaire dans la

²⁵P. Lalumière, *Les finances publiques*, Armand Colin, Paris, 1986. p.7.

²⁶*Ibid.*

²⁷M.J.D. Awoumou Amougou, "la Libéralisation des marchés et le développement durable en Afrique : le cas du secteur agricole au Cameroun", mémoire de Master en Administration Publique, Université Louis Pasteur Strasbourg, 2006. p.20.

chaîne de production²⁸. L'État Camerounais a abandonné le financement des opérations agricoles, il n'accorde plus de crédit agricole aux paysans. Ainsi seulement 7% des paysans ont accès aux crédits²⁹. Le retrait de l'État du circuit de financement par la liquidation du Crédit Agricole Camerounais (CAC) a eu pour conséquence une rupture des flux financiers des activités agricoles.

Le retrait de l'État des activités agricoles est un grand obstacle pour le développement de la production rizicole à Batouri et Ebolowa II. Dans la mesure où les producteurs qui vivent dans la pauvreté ne disposent pas de moyens qui les permettraient d'entretenir une rizière. La production du riz pluviale demande 500 000 f pour 1 hectare, les paysans abandonnés à leurs propres moyens sont obligés de cultiver sur de petites parcelles pour l'autoconsommation. Les autres sont même contraints d'abandonner la production³⁰.

b- L'absence des financements et le retard dans le décaissement des fonds

Le terme décaissement désigne pour la Banque Mondiale (BM), un transfert de fonds vers un gouvernement et pour l'UNICEF, le décaissement correspond aux dépenses effectives sur le terrain. En 2011, le rapport annuel de la revue du portefeuille du MINADER (désormais rapport sur la performance des financements) a fait état des causes des retards pour les financements "en retard"³¹

S'agissant du développement de la riziculture pluviale à Batouri et Ebolowa II, plusieurs avancées majeures ont été observées. Et, on s'attend à ce que le projet continue à améliorer la vie des populations. Au regard des décaissements de fonds de la partie camerounaise au profit de l'organisation d'exécution, on constate du retard au niveau du décaissement³². Ce retard se justifie par plusieurs raisons parmi lesquelles : les insuffisances des systèmes nationaux, les retards dans le traitement effectif du décaissement des fonds aux différents bénéficiaires, le montant des fonds décaissés qui ne correspond pas au montant nécessaire, les fonds sont bloqués avant d'arriver aux utilisateurs finaux, etc.³³. L'État camerounais ne respecte pas ses

²⁸En 1989, la distribution gratuite des intrants a été interrompue également M.J.D. Awoumou Amougou, "la Libéralisation des marchés et le développement durable en Afrique : le cas du secteur agricole au Cameroun", mémoire de Master en Administration Publique, Université Louis Pasteur Strasbourg, 2006. p.20

²⁹*Ibid.* p.21.

³⁰Entretien avec J. Ndaba, 58 ans, Agent de vulgarisation et producteur clé de Batouri, le 08 janvier 2021.

³¹L'évaluation du décaissement est Basée sur le pourcentage de temps écoulé sur la période du financement. Si le temps écoulé pendant la période de financement dépasse le pourcentage décaissé de plus de 25%, le financement est jugé en retard.

³²Entretien avec Essono, 34 ans, Cadre PRODERIP MINADER, Yaoundé, le 22 Décembre 2020.

³³AMINADER, Rapport sur la performance des financements 2019. p.27.

engagements pris en matière de financement, d'assistance aux renforcements des capacités nationales³⁴.

En dehors du fait que le budget de l'État Camerounais pour le PRODERIP ne soit pas significatif, il n'est pas décaissé dans les délais. Cela qui entrave le développement de la production rizicole dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Depuis 2017, seule la JICA finance le déroulement des activités rizicoles dans ces communes, les fonds de la partie camerounaise n'ont toujours pas été décaissés et cela contribue à la baisse de la production et au découragement de la partie Japonaise. L'État Camerounais n'arrive plus à payer les primes de carburant qui ont pourtant été programmées. Ainsi, un Agent d'Encadrement de Localité (AEL) nous a révélé que : " nous avons des arriérés de salaire de deux (02) ans aujourd'hui"³⁵. Cette situation amène les cadres responsables de la vulgarisation du projet dans ces communes et ceux-ci sont contraints de démissionner, les producteurs se retrouvant abandonnés à eux-mêmes. À part les obstacles liés à la gestion Japonaise et de l'État Camerounais, la production rizicole connaît de difficultés d'ordre naturelles et techniques.

3- Les obstacles liés à la production

En fait, plusieurs facteurs entravent le processus de développement de la production rizicole des communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème} entrepris par la JICA. Ces problèmes relèvent du milieu physique, de la non maîtrise des techniques de culture et de post-récolte, et le complexe de supériorité et d'assistanat et les limites managériales et structurelles.

a- Les contraintes naturelles et la non maîtrise de l'itinéraire technique de la production du riz

Dans la production du riz et la production agricole en général, les producteurs rencontrent de multiples problèmes à des niveaux différents³⁶. On pourrait mentionner tout d'abord, pour la riziculture, le risque lié à l'écologie. " *Les paysans sont, si l'on ose le dire, assuré de subir au moins une mauvaise récolte tous les quatre ou cinq ans* "³⁷. Les facteurs du climat tels que la température, le rayonnement solaire et le vent influencent le rendement du riz par leurs effets sur la croissance du plant et sur les processus physiologiques liés à la formation du grain. Les principales contraintes agro écologiques à la production rizicole à Batouri et Ebolowa 2^{ème} sont : les aléas climatiques, la non-maîtrise des techniques d'intensification de

³⁴ Entretien avec Edang, 38 ans, Cadre PRODERIP MINADER, Yaoundé, 18 Janvier 2021.

³⁵ Entretien avec Bassirou Yaya, 29 ans, Cadre du PRODERIP au MINADER, Batouri, le 08 Janvier 2021.

³⁶M. Eldin, P. Milleville, *Le risque en agriculture*, Open Edition, Marseille, 1989. p.619.

³⁷ *Ibid.*

production et de gestion intégrée de la culture (la pénibilité du travail manuel, la gestion inefficace des mauvaises herbes), la non maîtrise des techniques de transformation post-récolte.

- Les contraintes naturelles

Pour la culture du riz, le niveau d'eau ou d'humidité du sol recommandé est essentiel. Ceci pour maintenir une gestion correcte des nutriments et pour gérer les adventices, les insectes ravageurs et les maladies. Les cultures pluviales, ont pour facteur critique la pluie ; car la culture du riz souffre soit d'un manque d'eau (sécheresse) soit d'un excès d'eau. Ce qui cause un déficit hydrique³⁸ sur la croissance et le rendement. Des températures élevées et basses au-dessus et au-dessous des limites critiques, influencent le rendement. Les basses températures limitent la durée de la saison de croissance, le rythme de croissance et le développement des plants de riz. Des températures élevées induisent un stress thermique au niveau du plant de riz. C'est la température de l'eau qui influence la croissance et le développement du riz. À cause des problèmes liés au climat, la culture du riz est menacée à Batouri et à Ebolowa II.

Les populations rurales de ces communes sont particulièrement exposées aux aléas climatiques, dans la mesure où elles sont étroitement dépendantes de la riziculture pluviale. En effet, les faibles moyens de l'agriculture pluviale pour anticiper et enrayer les effets des fluctuations climatiques s'illustrent par la corrélation forte entre la productivité agricole et la pluviométrie avec des conséquences sur la sécurité alimentaire³⁹.

Le calendrier élaboré par la JICA pour les semis n'est plus respecté, à cause du climat à Batouri. Au départ, la première campagne qui était en mars a été repoussée en avril et la deuxième campagne d'août en juillet⁴⁰. Finalement, a déclaré le chef de poste agricole de Batouri : "*on n'encourage plus la deuxième campagne à cause de l'arrêt brusque des pluies. Il faut être rapide et le riz dure 4 mois. La première saison est mieux parce qu'elle est plus sûre*"⁴¹. Ceci fait que le climat est une difficulté majeure causant la baisse de la production du riz, et constitue un obstacle important pour la réalisation des objectifs spécifiques de la JICA pour la riziculture dans ces communes. En même temps que les aléas climatiques contribuent à baisser le taux de production rizicole, ils sont aussi considérés comme un facteur de découragement des producteurs qui préfèrent abandonner la culture du riz pour éviter la

³⁸Les symptômes courants du déficit hydrique sont l'enroulement des feuilles, le grillage des feuilles, un tallage défaillant, une floraison retardée, une stérilité des épillets et un remplissage incomplet des grains. La sécheresse durant la phase végétative réduit la hauteur des plants, le tallage et la surface foliaire, le plant de riz est très sensible à la sécheresse du stade de la méiose jusqu'à l'épiation.

³⁹B. Sultan, P. Roudier, *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*, IRD Editions, Marseille, 2015.

⁴⁰Entretien avec J. Ndaba, producteur clé de Batouri, à Batouri, le 08 Janvier 2021.

⁴¹Entretien avec N. Betsi Obama, 47 ans, chef de poste agricole de Batouri, à Batouri, le 07 Janvier 2021.

pénibilité du travail dans le but d'obtenir un rendement médiocre. La fertilité qui est en baisse constitue également un obstacle important tant décrié et soulevé par les producteurs.

- **La non maîtrise des techniques de culture et la pénibilité du travail manuel**

Le riz pluvial est cultivé dans des zones où l'érosion des sols, la détérioration de la fertilité et les pertes d'eau posent des problèmes importants. Les facteurs responsables sont les suivants : défrichage, brûlage incontrôlé de la végétation, cultures sur des terres de pente, systèmes traditionnels de culture inappropriés, utilisation insuffisante d'engrais. Les sols du riz pluvial présentent en général les caractéristiques suivantes : bon drainage, faible présence de cations basiques, mauvaise fertilité, faible teneur en matière organique. Dans ces communes, les producteurs n'arrivent pas totalement à maîtriser ces problèmes d'érosion, de fertilité et de perte d'eau à cause du manque de formation et de la méconnaissance de l'itinéraire technique de production⁴².

Le manque de formation et la méconnaissance sur l'itinéraire technique⁴³ de la production du riz pluvial sont des obstacles à la production rizicole dans les communes de Batouri et Ebolowa II. En effet, le nombre de temps accordé pour la formation des producteurs par la JICA est insuffisant⁴⁴. Les sessions de formation sont organisées au début de chaque campagne agricole et ont seulement une durée de deux jours pour les producteurs. En outre les formations pratiques se font en un jour ce qui cause un véritable problème⁴⁵.

Certains producteurs sont abandonnés par les agents de vulgarisation qui ne font pas leur travail. C'est dans le même ordre d'idées qu'un producteur interrogé lors des enquêtes sur le terrain a déclaré que :

Après avoir reçu ma semence de 5kg, je me suis battu tout seul. Nous les agriculteurs sommes complètement abandonnés, négligés par les AEP. Cela se justifie par le niveau du peu d'ingénieurs agronomes qu'on envoie dans une grande zone agricole comme Ebolowa. Des semis jusqu'à la récolte, je n'ai reçu aucun suivi, aucune visite de terrain et j'ai eu des sérieux problèmes pendant la culture parce que je n'arrivais pas à bien appliquer les engrais ce qui m'a causé des pertes énormes. Les formations que nous avons reçues sur l'itinéraire technique de production du riz sont insuffisantes. IL en est de même du mode d'emploi ou d'utilisation des produits chimiques. IL faut bien préciser que nous utilisons ces produits à notre manière⁴⁶.

La préparation du sol est également une phase critique de culture du riz que les producteurs ne maîtrisent pas bien, alors qu'elle est à l'origine de l'amélioration de la structure du sol. D'ailleurs celle-ci qui se traduit par une bonne croissance racinaire et un développement

⁴²Entretien avec N. Betsi Obama, 47 ans, chef de poste agricole de Batouri, à Batouri, le 07 Janvier 2021.

⁴³L. Liessie, " La politique d'ajustement structurel...", p.134.

⁴⁴Entretien avec R. Missek, 28 ans, agent de vulgarisation du MINADER, Batouri, le 09 Janvier 2021.

⁴⁵ Entretien avec A. zoua, G. Bougoutou, E. Koto Goro, G. Sire, Agents de vulgarisation Batouri, Batouri, le 08 Janvier 2021.

⁴⁶Entretien avec S. Nkomou Dimi, producteur Ebolowa, Ebolowa, le 22 Janvier 2021.

rapide de la plante. Certains producteurs préparent leurs champs en retard et de façon médiocre. Ce qui provoque de graves problèmes d'enherbement exposant ainsi le riz à une compétition néfaste des adventices⁴⁷.

Les problèmes liés à la non maîtrise des techniques de production auxquels les producteurs font face, s'accompagnent également de la pénibilité du travail manuel pendant la phase du labour et du désherbage.

Le labour⁴⁸ est un travail important et pénible qui doit être exécuté rapidement pour ne pas retarder la mise en culture. Avec le manque de moyens financiers, les producteurs ne parviennent pas à acquérir de main d'œuvre importante dans les communes de Batouri et Ebolowa, pour une bonne préparation du sol. Le labour nécessite un attelage puissant, la plupart du temps une bonne paire de bœufs⁴⁹. Malheureusement, dans les communes de Batouri et Ebolowa, les producteurs ne disposent ni de la traction animale, ni des tracteurs mécaniques. Tout le travail se fait manuellement comme sur la photo ci-dessous. Les riziculteurs utilisent principalement la houe, la daba et la machette, lesquels sont les outils peu performants.

Photo 23: Travail manuel du sol à la daba



Source : Fiche technique CIRAD n°9.

Cette pénibilité pousse plusieurs producteurs à abandonner la culture du riz pour se lancer dans d'autres cultures ou la préparation du sol est moins épuisante. Parce que, comme

⁴⁷Entretien avec H.A. Akono, producteur Ebolowa, à Ebolowa II, le 22 Janvier 2021.

⁴⁸Préparation du sol par retournement, qui consiste à retourner les couches superficielles du sol en enfouissant les résidus végétaux, en détruisant les adventices et en ameublissant les blocs de terre à plus ou moins grande profondeur.

⁴⁹ Lire, P. Lhoste, S. Baudoux, "La traction animale en régions chaudes : le travail du sol avec l'animal de trait", CIRAD, France, in Momento de l'agronome, fiche n°9.

l'a dit Mariko Kosaka : " *Seul un bon labour garantit la réussite d'une bonne rizière car un champ mal labouré constitue un gros obstacle à la production rizicole, puisqu'il facilite la pousse de l'herbe qui attire les ravageurs*⁵⁰ ".

La pénibilité du désherbage constitue également un obstacle au développement de la production rizicole à Batouri et à Ebolowa II. Dans la mesure où il demande beaucoup de temps et d'énergie aux producteurs. Il faut de temps en temps inspecter le champ et désherber autant que possible afin de réduire la concurrence pour les éléments nutritifs et de réduire l'incidence des attaques des rongeurs⁵¹. À toutes ces difficultés qui freinent le développement rizicole dans ces communes s'ajoute la non-maîtrise des techniques de récolte et de post-récolte qui sont de grands vecteurs des pertes post-récoltes.

- Les difficultés liées à la maîtrise des techniques de récolte et de transformation post-récolte

Les producteurs de Batouri et Ebolowa II n'arrivent pas tous à maîtriser les techniques de récolte et de poste récolte. Au niveau de la récolte, ils ont des difficultés concernant le moment propice pour la récolte. Soit, ils récoltent tôt⁵², ou alors ils récoltent tard⁵³. Et pour les techniques de post-récolte, les producteurs ont des difficultés au niveau du battage du riz, du séchage et du stockage⁵⁴.

Comme le battage se fait de façon manuelle, il entraîne des pertes énormes parce que les producteurs ne battent pas bien les panicules de riz à cause de la pénibilité du travail⁵⁵. Ils laissent plusieurs grains de riz sur les panicules et plusieurs se fissent. Le séchage pour sa part est très important pour produire du riz de qualité mais les producteurs exposent les grains de riz à un fort ensoleillement sur une longue période. Cela provoque l'augmentation du nombre de grains cassés en raison du séchage excessif ou de la diminution rapide de l'humidité. De même, le mauvais stockage est incontestablement le facteur de dégradation le plus important⁵⁶. Lorsque le riz est stocké dans l'humidité, il favorise la respiration des grains et accroît les phénomènes de dégradation interne⁵⁷. L'humidité a surtout pour effet, à partir d'un certain taux, de permettre le développement des moisissures⁵⁸. Les principaux agents biologiques

⁵⁰ Entretien avec M. Mariko Kosaka, volontaire de la coopération Japonaise au Cameroun, Yaoundé, le 19 Février 2021.

⁵¹ AJICA, Guide pour la culture du NERICA, 2011. p.25.

⁵² Le rendement sera réduit à cause de nombreux grains immatures qui ont un faible poids, et ces grains ne s'égrènent pas facilement et restent sur la panicule qui sera jetée.

⁵³ La qualité du riz blanchi sera dégradée et à la fin, on aura une augmentation des grains fissurés.

⁵⁴ Entretien avec M. Tanekeng, 34 ans, Cadre PRODERIP à la JICA, Ebolowa II, le 25 Janvier 2021.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ J.F. Cruz, A. Diop, *Génie agricole et développement : techniques d'entreposage*, FAO, Rome, 1989. p.16.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ AMINADER, Rapport final d'évaluation des risques agricoles, Avril 2017. p.54.

susceptibles d'altérer les stocks dans les magasins sont les micro-organismes, les insectes et les rongeurs. À part ces obstacles, les secteurs rizicoles de Batouri et Ebolowa II connaissent des difficultés au niveau de l'incapacité de la JICA à gérer les pertes post-récoltes.

b- L'inefficacité des mesures de lutte contre les pertes post-récoltes et le problème de la vulgarisation

L'incapacité de la JICA à gérer le problème des pertes post-récolte constitue un grand frein au développement du secteur rizicole à Batouri et à Ebolowa II. En effet à la fin de chaque campagne, les producteurs de riz sont victimes d'énormes pertes causées non seulement par la méconnaissance des techniques de post récolte mais aussi par des agents ravageurs, les prédateurs⁵⁹.

- Les pertes causées par les ravageurs

Les pertes post-récoltes sont causées par les grains qui peuvent être plus ou moins endommagés par des micro-organismes et des insectes.

Les micro-organismes, notamment les moisissures sont toujours présentes à la surface des grains sous forme des spores. Dès que les conditions de température et d'humidité deviennent favorables, ces micro-organismes se développent et envahissent progressivement les grains de riz⁶⁰. Leur nature et leur gravité varient en fonction de divers facteurs concernant la culture, les opérations après récolte et le stockage. Dans la plupart des cas, il en résulte des taches sur le paddy, le riz décortiqué ou le riz usiné⁶¹.

Les insectes occasionnent des pertes quantitatives importantes en consommant l'albumen et parfois les germes des grains⁶². Ils affectent la production soit directement par les pertes de cultures, soit indirectement par les pertes des bénéfices dues aux rendements insuffisants des cultures commerciales. Jusqu'ici aucune mesure n'a encore été prise pour résoudre ce problème de dégâts causé par ces micro-organismes. Cette situation désastreuse amène plusieurs producteurs à abandonner la production du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II, et contribue à menacer la sécurité alimentaire des populations⁶³.

⁵⁹ Entretien avec M. Mariko Kosaka, volontaire de la coopération Japonaise au Cameroun, Yaoundé, le 19 Février 2021

⁶⁰J.F. Cruz, A. Diop, *Génie agricole et développement : techniques d'entreposage*, Fao, Rome, 1989. p.16.

⁶¹F. Gariboldi, *l'Etuvage du riz*, FAO, Rome, 1986. p.15.

⁶²J. Kat, A. Diop, N. Gengely, *Guide pour l'établissement des opérations et la gestion des banques de céréales*, FAO, Rome, 1991. p.26.

⁶³AMinader, Rapport final de l'évaluation des risques agricoles, Avril, 2017. p.54.

- Les pertes causées par les prédateurs

Une autre difficulté majeure qui entrave la bonne production du riz est le combat permanent que les paysans doivent livrer à armes inégales contre les oiseaux granivores. En effet, la lutte contre les oiseaux granivores qui dévastent des parcelles entières n'incombe qu'aux riziculteurs⁶⁴. Il revient à chacun de chasser les oiseaux dans sa parcelle pour éviter d'avoir une production en piteux état. Comme nous l'a expliqué un producteur : "*Les riziculteurs ont l'obligation de se lever tôt le matin, aux environs de 4 heure, pour prendre le chemin des rizières, crier à longueur de journée, poster des mannequins et des épouvantails pour pouvoir faire partir les oiseaux qui s'attaquent aux récoltes*"⁶⁵.

Les oiseaux ne s'attaquent pas seulement aux champs. Ils attaquent également le riz séché au soleil et les grandes masses de grains stockées dans les magasins les attirent aussi. Les moineaux et les pigeons consomment les grains, souillent les stocks de leurs fientes⁶⁶.

Les rongeurs quant à eux, consomment le grain et endommagent les sacs, mais surtout, ils contaminent avec leurs urines et leurs déjections beaucoup plus de grains qu'ils n'en consomment. Ils sont à l'origine de pertes importantes dans les cultures et dans les stocks de grains :

Dans les stocks, ils occasionnent des pertes quantitatives par la consommation directe des produits. Un rongeur granivore peut consommer le dixième de son propre poids par jour et des pertes qualitatives en souillant les produits par les déjections. Ils provoquent des dégâts aux niveaux des structures de stockage et des emballages⁶⁷.

Jusqu'ici, toutes les techniques que les producteurs ont apprises pendant les formations avec les Japonais sont globalement peu efficaces. Les résultats sont médiocres et les producteurs continuent de subir des pertes énormes. Une telle situation contribue à faire baisser la production rizicole et à pousser les producteurs à abandonner la culture du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}.

c- L'inefficacité des services de vulgarisation

La qualification des agents de vulgarisation tend, dans la plupart des pays en développement, à être en rapport avec les responsabilités qu'ils sont sensés assumer⁶⁸. Au Cameroun, les ressources consacrées notamment à la formation à moyen et à long termes, sont

⁶⁴A. Danebai Lamana, « Crise du développement rural et stratégie paysannes dans le périmètre de la société d'expansion et de modernisation de la riziculture à Yagoua (arrondissement de Mage, Extrême-Nord Cameroun), mémoire de sociologie, UYI, 2012. p.57.

⁶⁵Entretien avec H.A. Akono, Producteur d'Ebolowa II, le 26 Janvier 2021.

⁶⁶*Ibid.*

⁶⁷ Entretien avec M. Tanenkeng, 42ans, Cadre à la JICA, Ebolowa, le 25 Janvier 2021.

⁶⁸FAO, Rapport de la consultation mondiale sur la vulgarisation agricole, Rome, 4-8 Décembre 1989. p.25.

insuffisantes dans le système national de vulgarisation. À Batouri et à Ebolowa II, les paysans font face à un sérieux problème de vulgarisation. Car, les vulgarisateurs, sans moyens de fonctionnement, sans formation complémentaire et sans objectifs et programmes précis de travail, ne peuvent que visiter les paysans les plus proches et réaliser des travaux administratifs (les rapports principalement et les statistiques). Les agriculteurs demeurent presque totalement abandonnés à eux-mêmes⁶⁹.

De même, ces mêmes cadres, en particulier les agents de vulgarisation traditionnelle sont partagés entre plusieurs politiques et pratiques et se trouvent neutralisés par les sociétés de développement et n'ont aucun moyen pour réagir⁷⁰. Les paysans ne savent plus à quel conseil s'en remettre et préfère finalement se fier à eux-mêmes. Ce qui par conséquent cause des pertes énormes à la fin des campagnes agricoles. La production rizicole dans ces communes fait également face aux problèmes d'insuffisance d'agents de vulgarisation bien formés, des services de vulgarisation qui s'adressent surtout agriculteurs aisés, l'insuffisance des moyens de transport, des installations et des équipements destinés au personnel de terrain, la médiocrité de l'organisation et de la gestion des ressources, et le plus important est comme l'a dit Yumiko Shinya : "L'insuffisance des liens entre la vulgarisation et la recherche et avec les paysans⁷¹". Les agents de vulgarisation attribuent ces problèmes à un seul dénominateur commun : " l'insuffisance des crédits consacrés à la vulgarisation agricole ⁷²". Plusieurs agents de vulgarisation ont fini par abandonner leur poste à cause de l'absence de la prime ⁷³et les producteurs se débrouillent avec leurs propres moyens.

De toutes ces difficultés que les paysans rencontrent au niveau du développement de la production rizicole se dégage se dégagent un certain nombre de solutions qui impliquent toutes les parties prenantes.

d- L'absence des organisations à caractère rizicole

Les organisations à caractère rizicole sont présentées comme une solution miracle à ces difficultés et aux problèmes qui entravent l'épanouissement de la riziculture pluviale dans les communes de Batouri et Ebolowa II. À ce sujet, les dirigeants de la filière que nous avons rencontrés sur le terrain sont unanimes sur le fait que : c'est l'absence d'organisations dans les

⁶⁹Entretien avec S. Dimi Nkomou, 75 ans, Producteur Ebolowa II, le 25 Janvier 2021.

⁷⁰AMINADER, Rapport de mission d'évaluation de la vulgarisation agricole au Cameroun, FAO, Rome, 1984. p.7.

⁷¹Entretien avec M. Yumiko Shinya, volontaire de la coopération japonaise affecté au Cameroun, Yaoundé, 19 Février 2021.

⁷²Ibid.

⁷³Ibid.

rangs des riziculteurs qui a conduit au régresserement de la production rizicole dans ces communes. Comme l'État n'apporte pas son soutien aux riziculteurs, les paysans doivent s'organiser pour mieux gérer les obstacles auxquels ils font face. L'absence d'organisations paysannes dynamiques justifie également le fait qu'aujourd'hui l'agriculture soit pauvre du développement avec la présence des interventions inappropriées qui ont pris forme ainsi que les politiques inadéquates aux réalités du milieu. Ces organisations, avec leur caractère formel, devraient pourtant apparaître comme les lieux de l'élaboration des stratégies collectives.

Au total, le développement de la production rizicole dans les communes qui nous intéressent connaît plusieurs obstacles qui sont liées à la responsabilité japonaise, camerounaise et aux contraintes naturelles et techniques. Cependant, quelles sont les suggestions que nous pouvons proposer pour l'amélioration de cette action ?

B- Perspectives de redynamisation de la production rizicole

La mise en œuvre de la riziculture pluviale dans les communes de Batouri rencontre plusieurs difficultés. Celle-ci met en mal le développement et l'augmentation de la production rizicole dans ces communes. Les propositions évoquées sont loin d'être une panacée, mais elles méritent une attention particulière.

1- La responsabilité de la JICA

Dans le domaine agricole, une politique ne peut se définir que sur une perspective à long terme. La JICA doit ainsi étendre, intensifier et accélérer les actions agricoles entreprises au cours de ces dernières années en pratiquant la sincérité budgétaire, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents de vulgarisation, l'augmentation du nombre de producteurs et la formation permanente de ces derniers sur les techniques de culture et de post-récolte, mais surtout l'introduction de la mécanisation au niveau des producteurs.

a- La pratique de la sincérité budgétaire et le rétablissement de relations interpersonnelles sur la base d'une égalité statutaire

En politique, la sincérité est surtout assimilée à la transparence et à la vérité⁷⁴. Celle-ci étant considérée comme la valeur suprême, " *une notion fondamentale de notre société en ce qu'elle permet d'instaurer une confiance nécessaire aux rapports entre les hommes* " ⁷⁵. En effet, si chacun allait dire le contraire de ce qu'il pense, faire transparaître à autrui ce qu'il n'est pas, le pacte social serait inévitablement remis en cause. Car, ce dernier repose essentiellement

⁷⁴ G.I. Diffou, " Le principe de sincérité en droit", p.11.

⁷⁵ *Ibid.*

sur la confiance que se font mutuellement les membres qui le constituent. Aussi, être sincère en politique implique donc de la foi dans ce que l'on dit, dans ce que l'on promet, dans ce que l'on réalise.

Selon le glossaire des finances publiques, la sincérité est un " principe selon lequel les recettes et les dépenses inscrites dans les lois de finances et enregistrées dans les comptes de l'État doivent être évaluées et présentées de façon sincère "⁷⁶. La JICA dans sa coopération avec l'État camerounais doit avoir les mains propres, et faire prévaloir la transparence aussi bien dans l'élaboration de la loi de finances que lors de l'exécution du budget. Elle doit faire preuve de bonne foi en élaborant des prévisions budgétaires claires, fiables, réalisées de manière objective et fournir à l'État camerounais toutes les informations de manière à permettre à la représentation nationale d'appréhender les moindres imperfections et incohérences contenues dans les projets de lois des finances. Pour atteindre son objectif dans la production rizicole dans les communes de Batouri et Ebolowa II, la JICA doit faire preuve de transparence envers le MINADER en lui rendant compte de façon régulière et sincère des dépenses du budget alloué au PRODERIP comme le dit le droit comptable : " Les comptes annuels doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise "⁷⁷.

De même, pour l'avancement des activités rizicoles à Batouri et à Ebolowa II, les Japonais doivent évacuer dans leur psychologie le mythe de supériorité et les préjugés⁷⁸. Ainsi ils doivent tenir compte des réalités sociales camerounaises. Les agents japonais doivent mettre un terme à la dévalorisation des camerounais et s'intégrer dans la société camerounaise pour mieux atteindre ses objectifs dans le développement de la production du riz local au Cameroun en général et à Batouri et Ebolowa II en particuliers. Elle doit Faire confiance aux cadres du MINADER, de l'IRAD, et aux agriculteurs pour une large collaboration.

b- Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents de la production semencière et de vulgarisation

Le défi du développement agricole au Cameroun comme dans la majorité des pays en développement est de faire en sorte que l'acteur final du développement soit le paysan lui-

⁷⁶Glossaire disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier/lolf/glossaire.shtml>, consulté le 16 Février 2021.

⁷⁷*Ibid.*

⁷⁸ Une attitude de l'individu comportant une dimension éducative, souvent négative, à l'égard des types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale. Le préjugé est une discrimination, il correspond à une attitude composée d'une croyance et d'une valeur et il se traduit dans les conduites.

même⁷⁹. Pour y parvenir au niveau de la filière riz au Cameroun, la JICA devrait continuer à renforcer les capacités des agents responsables de la production semencière et celles des agents de vulgarisation.

- **Recommandations au niveau des responsables de la production semencière**

Un programme semencier comporte différentes activités comme : la multiplication, la diffusion, les diverses techniques de conditionnement et de contrôle de la qualité des semences⁸⁰. À ce titre, il est recommandé à la JICA d'assurer la formation sur place et au Japon des cadres du PRODERIP au MINADER et à l'IRAD et des paysans responsables de la production et de la gestion des champs semenciers. Elle doit multiplier les stages théoriques et pratiques de ces derniers au Japon pour leur permettre de mieux se spécialiser dans les différents domaines de la production semencière⁸¹.

Au mieux, la JICA pour mettre un terme à la dépendance technique du Cameroun, devrait aider celui-ci à travers la création d'un centre de formation technique sur la production semencière. Ce centre devra être doté d'un matériel didactique nécessaire, lui assurer au plûtôt d'une programmation à court et à long termes d'activités de formation. Ensuite recruter un personnel de formation compétent formé au Japon, susceptible de pouvoir adapter la formation aux différentes catégories intéressées (cadre, personnel technique et paysans semenciers), fournir un équipement nécessaire (mobilier divers, matériels didactiques, etc.).

La réussite d'une opération semencière dépend du niveau technique des paysans multiplicateurs. C'est pourquoi, la JICA devrait porter une attention majeure à leur formation. Cela par le biais de la multiplication des visites aux champs semenciers et de démonstration dans les fermes et sites pilotes, organiser des tournées de démonstration d'une équipe mobile, équipe de films et de diapositive, dans les communes de Batouri et Ebolowa II.

- **Recommandations au niveau des agents de terrain et des personnes nouvellement recrutées**

Lorsque les paysans adoptent des systèmes agricoles " à base plus scientifique ", leurs besoins sur les plans techniques et gestionnels ne cessent d'augmenter de même que leur demande de vulgarisation et de techniciens. La question d'une couverture adéquate de la vulgarisation ne se borne pas simplement au fait d'atteindre un ratio prédéterminé vulgarisateur/agriculteurs (dimension qualitative) ; mais elle concerne aussi la formation et

⁷⁹AMINADER, Rapport de mission sur l'évaluation de la vulgarisation agricole au Cameroun, 1984. p.1.

⁸⁰AMINADER, Assistance technique à la production semencière phase II, Cameroun : conclusion et recommandation du projet, 1988. p.13.

⁸¹Pour plus de détails, voir A.H. Boerman, Le droit de manager, FAO, Italie, 1976. pp.103-109.

l'expérience du personnel de vulgarisation (dimension quantitative), la stratégie à appliquer, le temps effectivement consacré aux activités de vulgarisation, une mobilité suffisante et en soutien continu en matière technique, de communication et d'encadrement⁸².

L'autre façon d'accroître le rendement du riz est de développer la vulgarisation et la formation. Elles sont très efficaces pour accroître les rendements. Avec la vulgarisation, on peut escompter les faire progresser d'un tiers en dix ans.

La ressource la plus importante dont dispose la JICA pour assurer le développement de la riziculture est son service de vulgarisation et son personnel. On exige aux employés des niveaux de compétence différents et plutôt élevés dans des conditions changeantes. Par conséquent, la JICA doit autant que possible améliorer la qualité de cette ressource. Elle doit contribuer à son perfectionnement par sa manière de diriger et par un programme de stage de formation continue⁸³. La nécessité d'assurer par le recyclage un système de promotion et de formation du personnel déjà employé dans les services de vulgarisation agricole est étroitement liée à une meilleure utilisation du personnel⁸⁴. La JICA devrait reformer les systèmes de vulgarisation qui existent dans les communes de Batouri et Ebolowa 2^{ème}. À travers l'introduction d'un programme de formation continue à deux volets : une formation régulière lors des réunions du personnel pour s'assurer que les agents sont capables de faire un travail satisfaisant dans les semaines qui suivent. Cette formation doit être donnée par les techniciens Japonais, et par une série de cours de courte durée, laquelle vise à améliorer la compétence des agents de vulgarisation dans les domaines spécifiques.

c- La formation continue des producteurs sur l'itinéraire technique de la culture et des méthodes de post-récolte du riz

Les cultures constituent un potentiel agricole considérable qu'il convient d'exploiter rationnellement de manière à en tirer le maximum de profit. La première étape pour la JICA au niveau des producteurs consiste à améliorer les connaissances techniques des producteurs sur le semi, sarclage, protection phytosanitaire des cultures et fertilisation. La JICA doit remédier à l'insuffisance de formation des agriculteurs sur la protection des plantes. Car la production rizicole ne pourra progresser sans un effort supplémentaire ou considérable pour éliminer les ennemis nuisibles des plantes. C'est pourquoi, elle doit globalement améliorer les pratiques

⁸²FAO, Rapport de la consultation mondiale sur la vulgarisation agricole, Rome, Italie, 4-8 Décembre 1989. p.25.

⁸³A.W. Van den Ban, H.S. Hawkins, *La vulgarisation rurale en Afrique*, Paris, Edition KARTHALA, 1994. p.317.

⁸⁴R. Rawat, *Personnel qualifié et développement agricole et rural*, FAO, Rome, 1980. p.14.

culturelles en générales à partir l'organisation des campagnes d'éducation des agriculteurs dans les villages.

Comme il ne suffit pas seulement de produire, il faut également pouvoir profiter de cette production, la JICA doit apporter une attention particulière sur la formation des méthodes de post-récolte.

La JICA doit aider les producteurs dans l'amélioration des conditions de stockage⁸⁵, la lutte contre les prédateurs de riz stocké⁸⁶ de façon rentable. En effet, une bonne part de la production alimentaire n'arrive jamais au stade de la consommation. Cela est dû au fait que souvent, elle ne tient nullement compte de la demande de consommateurs, sans parler des pertes qui adviennent dans la filière après-récolte⁸⁷. Les améliorations que l'on peut apporter à la manutention, au stockage et à la distribution peuvent sensiblement réduire les pertes post-récoltes et encourager les paysans à produire plus de riz. La JICA doit bien évidemment tenir compte du fait que les activités de réduction des pertes soient relativement simples et peu coûteuses parce que les paysans vivent dans la pauvreté⁸⁸ et de surcroît et ne reçoivent pas de subvention de la part du gouvernement.

d- L'industrialisation de la filière et l'implication du secteur privé

Avec l'avènement des ODD, le secteur privé est mis au cœur du développement et son rôle clé en tant que créateur de richesses, d'emplois et de revenus, est longtemps reconnu par la communauté internationale.

Selon certains auteurs, la sécurité alimentaire mondiale passe par la modernisation des agricultures. Et ceci implique de mettre en place de véritables politiques agricoles, d'appuyer la structuration interprofessionnelle par filières et de renforcer la coordination entre acteurs économiques asymétriques⁸⁹. Le riz est devenu la céréale préférée des ménages camerounais et qui bénéficie d'un traitement privilégié dans la politique nationale. Les étapes pour faire parvenir le riz " du champ à l'assiette " sont nombreuses, ainsi que les opérateurs du secteur privé qui y interviennent : riziers (transformateurs), importateurs, collecteurs, grossistes, détaillants, etc. L'hétérogénéité de ces acteurs et la divergence de leurs intérêts posent des

⁸⁵Entretien avec N. Obama, 47 ans, Chef de poste agricole de Batouri, à Batouri, le 08 Janvier 2021.

⁸⁶ A ce sujet, voir, FAO, Traitement et stockage des céréales vivrières par les ménages ruraux, bulletin des services agricoles n°53, Rome, 1983.

⁸⁷A. Diop, *Guide pour l'établissement, les opérations et la gestion des banques de céréales*, FAO, Rome, 1991. p.27.

⁸⁸ AMINADER, FIDA : Rapport sur la pauvreté rurale : comment mettre fin à la pauvreté rurale, 2001.

⁸⁹Consulter à ce sujet, C. Kouame Bi, Promotion de l'investissement du secteur privé dans la riziculture ivoirienne, ONDR, Cote d'Ivoire, 2015.

enjeux majeurs pour le développement et l'intégration de la filière dans les communes de Batouri et Ebolowa II.

Pour un meilleur développement de la riziculture dans ces communes, il faut que la JICA et l'État Camerounais se mettent en accord avec le secteur privé et travaillent ensemble pour l'évolution de la filière. À Batouri et Ebolowa II, le secteur privé a clairement un rôle important à jouer. À cet effet, la JICA doit multiplier ses partenaires en collaborant avec le secteur privé. Car celui-ci peut jouer un rôle levier pour équilibrer le poids des acteurs, promouvoir les investissements privés, et aider à améliorer la compétitivité de la filière. Introduire le secteur privé est une nécessité pour le développement rizicole, inclusif et durable dans les communes de Batouri et Ebolowa II. La collaboration entre le secteur public et le secteur privé doit être renforcée à travers des subventions, des programmes d'assistance techniques et les prestations de service.

De même, la mécanisation⁹⁰ peut accroître de façon spectaculaire la production de la main-d'œuvre⁹¹. Elle est le moyen le plus efficace pour apporter un accroissement des productions, une amélioration du standard de vie des populations intéressées et par voie de conséquence, celle de l'économie générale du pays⁹². Elle est intéressante dans la mesure où elle remplace le travail humain répétitif, épuisant et qui consomme beaucoup d'énergie. Pour mieux accompagner les paysans de Batouri et Ebolowa II dans la production du riz pluvial, la JICA peut introduire la mécanisation agricole. Laquelle englobe la fabrication, la distribution et l'exploitation de tous types d'outils, d'instruments, de machines et de matériels utilisés pour aménager et cultiver la terre, pour la récolte et pour la transformation primaire.

La JICA doit introduire plusieurs types d'équipement de post-récolte (vanneuses, batteuses, décortiqueuses, épierreuse-calibreuses). Surtout dans ces communes où les activités de traitement, de transformation et de conditionnement sont encore peu développées. L'État du Cameroun devra également améliorer son action dans le développement de cette production rizicole.

2- Recommandations au niveau de l'État Camerounais

Le gouvernement doit consolider son union, sa symbiose avec la JICA et les paysans pour mieux participer au développement de la production rizicole au Cameroun en général et à Batouri et Ebolowa II. Ceci devrait se matérialiser par le respect des engagements pris par

⁹⁰FAO, Elaboration d'une stratégie en matière de mécanisation vol-1 : concepts et principes, Rome, 1993. p.1.

⁹¹H. Binswanger, G. Donovan, La mécanisation agricole : problèmes et options, étude de la politique générale de la Banque Mondiale, Washington, 1988.

rapport au projet, l'élaboration d'une politique nationale de vulgarisation, le renforcement de la gestion de la vulgarisation, la promotion des mécanismes de financements.

a- La responsabilisation de l'État Camerounais sur les financements du secteur agricole

Le développement des productions génère des très importants besoins de financement aussi bien au niveau des exploitations agricoles et des agro-industries que des opérateurs économiques situés en amont et en aval de la production agricole. L'État camerounais doit pour le développement de la production rizicole respecter les engagements pris avec la JICA. Notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la riziculture pluviale, et en ce qui concerne les fonds de contreparties afin que le MINADER atteigne ses objectifs. L'État, pour mieux participer au développement du secteur rural, a le devoir de respecter autant que faire se peut, les engagements pris sur le plan international. Et d'occurrence dans le cadre du financement du secteur rural, notamment l'accord de Maputo qui recommande de réserver au moins 10% du budget national au financement du secteur agricole⁹³.

Aussi, la subvention⁹⁴ constitue dans un contexte actuel de pauvreté du monde rural un moyen non négligeable pour améliorer la production agricole. L'État doit à travers le MINADER, subventionner les petits exploitants en leur apportant des équipements techniques subventionnés. Ces équipements permettront à ceux-ci d'accroître le niveau de la production rizicole dans les communes. Comme il apparaît que les besoins de financement corrélatifs à une croissance forte et durable des productions agricoles ne pourront être couvertes que par un recours au crédit

b- Le recours au crédit agricole

L'objectif général que s'est fixé l'État camerounais est d'augmenter la production du riz local pour garantir la sécurité alimentaire et limiter les importations. Celui-ci nécessite une véritable mutation de structure liée principalement à l'équipement des agriculteurs. Cet équipement commande la mise en place d'un organisme de crédit agricole adapté à la profession paysanne⁹⁵. En effet, la riziculture actuelle dans ces communes à prédominance traditionnelle ne peut pas à elle seule engager des moyens d'investissement indispensable à sa propre

⁹³AMINADER, Stratégie de développement du secteur rural (SDSR), 2005.p. 120.

⁹⁴*Ibid.* p.50.

⁹⁵AMINADER, La politique agricole du Cameroun Orientale dans la perspective du IIIe plan quinquennal, 1969. p.22.

progression. Le crédit agricole correspond donc à la part d'investissement que l'agriculteur ne peut payer au compte faute de ressources⁹⁶.

L'État doit créer un organisme de crédit agricole pour appuyer et intensifier les efforts de rénovation engagés dans le monde rural à Batouri et Ebolowa II par la JICA. Négocier des lignes de crédit aux conditions adaptées au secteur auprès des banques ou institutions internationales et dont la gestion serait confiée à des établissements financiers sélectionnés. Cet organisme doit naturellement trouver sa place au sein du MINADER, et en tout état de cause, des liaisons organiques et fonctionnelles devraient être établie avec les services de vulgarisation dans ces communes.

c- Le renforcement des services de la vulgarisation

Le gouvernement devrait élaborer et revoir périodiquement sa politique de vulgarisation agricole au niveau de la riziculture pluviale. Celle-ci devrait définir les objectifs de la vulgarisation agricole, les organismes et le personnel qui en sera chargé, les grands domaines que devront couvrir les programmes ainsi que d'autres directives à suivre. À l'élaboration de ces directives nationales, il faudrait faire participer les représentants de tous les grands groupes de paysans, les producteurs clés et consulter aussi les autres organisations agricoles pour mieux s'informer des problèmes de la production rizicole et de l'agriculture en générale. La politique de vulgarisation agricole devrait être concrétisée officiellement par des mesures législatives qui lui assureraient un fondement stable, un mandat précis et des orientations claires pour l'élaboration et l'exécution des programmes de vulgarisation⁹⁷.

Les ressources humaines et financières consacrées au système de vulgarisation sont limitées. Les directeurs de la vulgarisation devraient instituer et appliquer des systèmes de gestion en matière financière, de personnel et de technique de façon que les ressources de la vulgarisation soient utilisées au rationnellement. En dehors de l'État, les producteurs doivent également améliorer leur comportement et prendre conscience de l'importance de la production du riz locale.

⁹⁶AMINADER, La politique agricole du Cameroun Orientale dans la perspective du IIIe plan quinquennal, 1969. p.23.

⁹⁷E.B. Swanson, *Rapport de la consultation mondiale sur la vulgarisation agricole*, FAO, Rome, 1991. p.17.

3- Recommandation au niveau des producteurs

a- L'organisation paysanne des agriculteurs

Dans le secteur traditionnel, l'individualisme est généralement de règle, notamment sur le plan économique. Or, à l'échelle de l'individu, les moyens disponibles sont ou inexistantes, ou extrêmement réduits pour permettre au producteur d'améliorer sa condition. Même lorsqu'il est convaincu de la nécessité du progrès, l'agriculteur dans son isolement est démuné de toute ressource matérielle ou financière propres à le placer sur la voie de la modernisation⁹⁸.

Sans sortir nécessairement du cadre traditionnel, les solidarités coutumières doivent fournir les fondements d'une nouvelle mentalité à promouvoir en milieu rural, à savoir la mentalité de groupe uni et organisé pour travailler et tirer le meilleur profit de l'effort commun. Les groupements de producteurs ainsi constitués, peuvent se structurer progressivement pour devenir des entités économiques de plus en plus viables. Les membres du groupe habitués à travailler en commun, et pouvant alors juger eux-mêmes des résultats de leurs efforts collectifs.

À Batouri et Ebolowa II, les riziculteurs doivent s'unir au sein des structures locales. Cela va leur permettre de trouver des solutions à leurs problèmes, de défendre leurs intérêts d'une seule voie⁹⁹. Ces synchronisations seront considérées comme des espaces de réflexions des producteurs qui en fonction des objectifs fixés par les membres se donnent des moyens de façon collective. Ainsi a déclaré H. Bala :

Un travailleur, comme le paysan de chez nous, ne peut pas ordinairement faire face à toutes les dépenses et obligations que réclame le bon fonctionnement de son exploitation. À moins d'être riche, il ne peut pas tout seul acheter tout le matériel dont il a besoin, débrousser et entretenir convenablement sa plantation. Il faut donc qu'il s'associe aux autres travailleurs de la localité.¹⁰⁰

La riziculture est une activité collective, les riziculteurs bien qu'ayant des besoins individuels, reçoivent les prestations de manière collective. Les organisations paysannes sont indispensables pour le développement de la riziculture dans les communes de Batouri et d'Ebolowa 2^{ème}.

b- La prise de conscience des paysans sur la valeur du riz local

Au regard de toutes les difficultés techniques, économiques, et humaines observées au niveau de la production rizicole dans ces communes, il importe aux paysans de prendre

⁹⁸ AMINADER, La politique agricole du Cameroun Orientale dans la perspective du IIIe plan quinquennal, 1969. .28.

⁹⁹B. Mbila Enyegue, " Production, transformation et commercialisation de l'huile de palme dans le Nyong-Et-Nkelle de 1961-2013. Approche historique", Mémoire d'Histoire, UYI, 2017. p.156.

¹⁰⁰ H. Bala, *J'aime mon pays : le Cameroun*.p.237, cité par A. Danebai Lamana, "Crise du développement rural", 2006.

conscience sur le fait que le premier besoin de produire le riz local est d'assurer leur propre sécurité alimentaire. Les paysans de Batouri et Ebolowa II doivent intégrer la culture du riz dans les cultures traditionnelles de ces régions et le considérer comme un aliment de base.

Les paysans doivent également devenir des producteurs autonomes en prélevant à la fin de chaque campagne agricole la semence autoproduite pour la campagne prochaine et ne pas compter uniquement sur les 5kg de semences distribuées par la JICA.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons retenir que l'Agence Japonaise de Coopération Internationale a œuvré pour l'introduction et le développement de la production rizicole dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Elle a mis en place plusieurs programmes et a entrepris plusieurs actions, lesquelles sont des facteurs de développement rizicole dans ces communes. Le PRODERIP a fait face à plusieurs obstacles liés aux japonais, aux camerounais et aux contraintes naturelles. Au-delà de ces contraintes, l'action Japonaise a eu un impact sur la riziculture pluviale des communes de Batouri et Ebolowa II: D'une part, on a constaté un impact positif dans la mesure où la culture du riz pluvial a été introduite dans ces communes, et d'autre part on a un impact négatif avec la transmission des maladies et les risques de pollution et la dépendance technique du Cameroun vis-à-vis du Japon. Par rapport à la situation rizicole actuelle des communes de Batouri et Ebolowa II, le bilan positif des œuvres de la JICA n'est pas très considérable ; car les paysans qui certes arrivent maintenant à cultiver le riz pluvial n'ont pas encore maîtrisé les techniques de post-récoltes et font face aux problèmes des pertes énormes. D'où la nécessité d'une formation continue des paysans sur l'itinéraire technique.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail qui porte sur “l’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le développement du secteur agricole au Cameroun de 1992 à 2019 : le cas de la riziculture dans les communes de Batouri et Ebolowa II”, il était question de ressortir l’action de l’Agence Japonaise de Coopération Internationale et son impact dans la production rizicole dans les communes de Batouri et Ebolowa II où la culture du riz n’était pas pratiquée avant 2008. Ce travail porte une attention particulière sur le transfert de technologie dans le domaine agricole, dans le cadre de la coopération entre le Cameroun et le Japon. Ceci ayant pour but, la lutte contre l’insécurité alimentaire et la limitation des importations du riz au Cameroun.

De tout ce qui précède, il en ressort que dans le but d’augmenter le nombre de producteurs de riz pluvial au Cameroun et de lutter contre l’insécurité alimentaire dans les communes de Batouri et Ebolowa II, l’Agence Japonaise de Coopération Internationale a entrepris de nombreuses actions pour introduire et développer la culture du riz pluvial dans ces zones. Initiée en 2008 par la Coalitions Africaine pour le Développement de la Riziculture, la culture du riz va évoluer et se propager dans tous les villages des communes de Batouri et Ebolowa II.

L’Agence Japonaise de Coopération Internationale s’est toujours basée sur l’assistance technique aux champs semenciers et l’appui aux producteurs. C’est ainsi que celle-ci travail en collaboration avec le Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural et l’Institut de Recherche Agronome pour le Développement dans le but d’amener les populations à adopter la culture de riz pluvial. Notre recherche a porté sur l’apport de l’Agence Japonaise de Coopération Internationale dans le développement de la riziculture dans les communes de Batouri et Ebolowa II. L’apport le plus remarquable à cet effet reste sur la distribution des semences et la formation des producteurs sur l’itinéraire technique de production.

Nous pouvons donc conclure que l’Agence Japonaise de Coopération Internationale a joué un rôle non négligeable dans le processus d’introduction de la culture du riz pluvial et son développement dans les communes de Batouri et Ebolowa II. Cette œuvre de l’Agence Japonaise de Coopération Internationale constitue une priorité pour le Japon dans la mesure où il a lancé la troisième phase du Projet de Développement de la Riziculture Pluviale dans ces communes.

L’action entreprise par les Japonais fait face à plusieurs difficultés liées à la responsabilité Japonaise et à la responsabilité Camerounaise. Le bilan reste positif dans la mesure où l’on pratique désormais la culture du riz local dans ces communes, malgré les limites

que manifestent les paysans, car certains abandonnent cette culture pour se focaliser sur les cultures dites traditionnelles.

Et c'est pour cette raison que l'État Camerounais et ses populations de Batouri et Ebolowa II doivent manifester une réelle volonté de pérenniser la culture du riz dans ces communes, en prenant conscience sur son importance dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'amélioration de la qualité de l'alimentation, la promotion de développement, la lutte contre les importations et la création des emplois et des devises. Il s'agit pour les camerounais de mettre tous les moyens en jeu pour l'épanouissement de ce secteur porteur.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale et l'État Camerounais doivent respecter le principe de responsabilité mutuelle pour la prospérité du projet. Les populations de Batouri et Ebolowa quant à elles, doivent prendre conscience du fait que la première motivation de la culture du riz c'est d'assurer leur propre sécurité alimentaire. Elles doivent travailler en parfaite collaboration avec le secteur privé.

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE
 MINISTRE DE LA PLANIFICATION
 DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT ET
 DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

N° 0783 MINPLADAT/CAB/CT3

REPUBLIC OF CAMEROON
 PEACE-WORK-FATHERLAND
 MINISTRY OF PLANING, PROGRAMMING
 AND REGIONAL DEVELOPMENT
 MINISTRY OF STATE CABINET

Yaoundé, 07 MARS 2006

Le MINISTRE D'ETAT

A

Monsieur l'Ambassadeur du Japon
Yaoundé - Cameroun

Objet : Ouverture des bureaux de la JICA
 Au Cameroun

Monsieur l'Ambassadeur,

Faisant suite à votre correspondance N° AJ/JICA/047/06/HS/bs du 24 février 2006 dont l'objet est cité en marge, et conformément à l'accord de coopération technique signé entre les gouvernements du Cameroun et du Japon, le 17 janvier 2005,

J'ai l'honneur de vous signifier l'accord du Gouvernement du Cameroun pour l'ouverture des bureaux de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) au Cameroun selon les termes de l'accord signé avec le gouvernement du Japon.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre d'Etat



Augustin Frédéric KODOM

Copie :
 PM
 MINREX

AGREEMENT ON TECHNICAL COOPERATION BETWEEN THE 取扱注意
GOVERNMENT OF JAPAN AND THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC
OF CAMEROON

The Government of Japan and the Government of the Republic of Cameroon,
Desiring to strengthen further the friendly relations existing between the two countries by the
promotion of technical cooperation and activities of Japan Overseas Cooperation Volunteers
in the Republic of Cameroon, and
Considering mutual benefits derived from promoting the economic and social development of
their respective countries,
Have agreed as follows:

ARTICLE I

The two Governments shall endeavor to promote technical cooperation and Japan Overseas
Cooperation Volunteers program between the two countries.

ARTICLE II

Separate arrangements which govern specific technical cooperation programs carried out
under this Agreement shall be agreed upon between the competent authorities of the two
Governments. The competent authority of the Government of Japan is the Ministry of Foreign
Affairs, and the competent authority of the Government of the Republic of Cameroon is the
Ministry of Economy and Finance.

ARTICLE III

1. The following forms of technical cooperation will be carried out by the Japan International
Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") at its own expense in accordance
with the laws and regulations in force in Japan as well as with the arrangements referred to in
Article II:

- (a) providing technical training to Cameroonian nationals;
- (b) dispatching experts (hereinafter referred to as the "Experts") to the Republic of
Cameroon;
- (c) dispatching Japanese volunteers with a wide range of technical skills and abundant
experience (hereinafter referred to as the "Senior Volunteers") to the Republic of
Cameroon;
- (d) dispatching Japanese missions (hereinafter referred to as the "Missions") to the Republic
of Cameroon to conduct surveys of economic and social development projects of the
Republic of Cameroon;
- (e) providing the Government of the Republic of Cameroon with equipment, machinery and
materials; and

K.

#

(f) providing the Government of the Republic of Cameroon with other forms of 取扱注意 cooperation as may be decided upon by mutual consent between the two Governments.

2. Japan Overseas Cooperation Volunteers (hereinafter referred to as "JOCV") will be dispatched to the Republic of Cameroon by JICA in accordance with the laws and regulations in force in Japan, according to schedules to be separately agreed upon between the competent authorities of the two Governments, and equipment, machinery and materials necessary for the performance of their duties will be made available by JICA.

ARTICLE IV

The Government of the Republic of Cameroon shall ensure that the techniques and knowledge acquired by Cameroonian nationals as well as the equipment, machinery and materials provided as a result of the Japanese technical cooperation and JOCV program as set forth in Article III contribute to the economic and social development of the Republic of Cameroon, and are not utilized for military purposes.

ARTICLE V

In case JICA dispatches the Experts, the Senior Volunteers, the Missions and JOCV, the Government of the Republic of Cameroon shall:

1. (1) (a) exempt the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV from taxes including income tax and fiscal charges imposed on or in connection with salaries and any allowances remitted to them from abroad;
- (b) exempt the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and their families as well as JOCV from consular fees, taxes including customs duties and fiscal charges, as well as from the requirements of obtaining import license and certificate of foreign exchange coverage, in respect of the importation of:
 - (i) luggage;
 - (ii) personal effects, household effects and consumer goods; and
 - (iii) one motor vehicle per Expert, per family of the Expert, per Senior Volunteer and per family of the Senior Volunteer as well as per JOCV assigned to stay in the Republic of Cameroon;
- (c) exempt the Experts, the Senior Volunteers and their families as well as JOCV who do not import any motor vehicle into the Republic of Cameroon from taxes including value added tax and fiscal charges in respect of the local purchase of one motor vehicle per Expert, per family of the Expert, per Senior Volunteer and per family of the Senior Volunteer as well as per JOCV; and
- (d) exempt the Experts, the Senior Volunteers and their families as well as JOCV from the registration fee of the motor vehicles mentioned in (b)(iii) and (c).
- (2) (a) provide at its own expense suitable office and other facilities including telephone and

facsimile services necessary for the performance of the duties of the Experts, the Senior Volunteers, the Missions and JOCV as well as to bear the expenses of their operation and maintenance;

- 取扱注意
- (b) provide at its own expense the local staff (including adequate interpreters, if necessary) as well as Cameroonian counterparts to the Experts, the Senior Volunteers, the Missions and JOCV necessary for the performance of their duties;
 - (c) bear expenses of the Experts, the Senior Volunteers and JOCV for:
 - (i) their official travels within the Republic of Cameroon; and
 - (ii) their official correspondence ;
 - (d) provide the convenience for acquisition of appropriate housing accommodation for the Experts, the Senior Volunteers and their families as well as JOCV; and
 - (e) provide the convenience for receiving medical care and facilities for the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and their families as well as JOCV.
- (3) (a) permit the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and their families as well as JOCV to enter, leave and sojourn in the Republic of Cameroon for the duration of their assignment therein, offer them the convenience for procedures of alien registration requirements, and exempt them from consular fees ;
- (b) issue identification cards to the Experts; the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV to secure the cooperation of all governmental organizations necessary for the performance of their duties ;
 - (c) offer the Experts, the Senior Volunteers and their families as well as JOCV the convenience for acquisition of a car driving license and ;
 - (d) carry out other measures necessary for the performance of the duties of the Experts, the Senior Volunteers and the Missions as well as JOCV.
- (4) The motor vehicles mentioned in paragraph 1 shall be subject to payment of taxes including customs duties if they are subsequently sold or transferred within the Republic of Cameroon to individuals or organizations not entitled to exemption from such taxes or similar privileges.
3. The Government of the Republic of Cameroon shall accord the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and their families as well as JOCV such privileges, exemptions and benefits as are no less favorable than those accorded to experts, senior volunteers, members of missions and their families as well as similar volunteers of any third country or of any international organization performing a similar mission in the Republic of Cameroon.

ARTICLE VI

The Government of the Republic of Cameroon shall bear claims, if any arises, against the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV resulting from, occurring

in the course of, or otherwise connected with, the performance of their duties, except 取極注意
 the two Governments agree that such claims arise from gross negligence or willful misconduct on the part of the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions or JOCV.

ARTICLE VII

1. (1) In case JICA provides the Government of the Republic of Cameroon with equipment, machinery and materials, the Government of the Republic of Cameroon shall exempt such equipment, machinery and materials from consular fees, taxes including customs duties and fiscal charges, as well as from the requirements of obtaining import license and certificate of foreign exchange coverage, in respect of the importation. The equipment, machinery and materials mentioned above shall become the property of the Government of the Republic of Cameroon upon being delivered c.i.f. at the port of the disembarkation to competent authorities of the Government of the Republic of Cameroon.
- (2) In case JICA provides the Government of the Republic of Cameroon with equipment, machinery and materials, the Government of the Republic of Cameroon shall exempt such equipment, machinery and materials from taxes including value added tax and fiscal charges in respect of the local purchase.
- (3) The equipment, machinery and materials mentioned in sub-paragraph (1) and (2) shall be utilized for the purpose specified in the arrangements referred to in Article II unless otherwise agreed upon between the competent authorities of the two Governments.
- (4) The expenses for the transportation within the Republic of Cameroon of the equipment, machinery and materials mentioned in sub-paragraph (1) and (2) and the expenses for their replacement, maintenance and repair shall be borne by the Government of the Republic of Cameroon.
2. (1) The equipment, machinery and materials, prepared by JICA, necessary for the performance of the duties of the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV shall remain the property of JICA unless otherwise agreed upon between the competent authorities of the two Governments.
- (2) The Government of the Republic of Cameroon shall exempt the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV from consular fees, taxes including customs duties and fiscal charges, as well as from the requirements of obtaining import license and certificate of foreign exchange coverage, in respect of the importation of the equipment, machinery and materials mentioned in sub-paragraph (1).
- (3) The Government of the Republic of Cameroon shall exempt the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV from taxes including value added tax and fiscal charges in respect of the local purchase of the equipment, machinery and materials mentioned in sub-paragraph (1).

ARTICLE VIII

取扱注意

The Government of the Republic of Cameroon shall maintain close contact, through organizations designated by it, with the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV.

ARTICLE IX

1. In case JICA opens an overseas office in the Republic of Cameroon (hereinafter referred to as the "Office"), the Government of the Republic of Cameroon shall admit JICA to maintain the Office and shall accept a resident representative and his/her staff to be dispatched from Japan (hereinafter referred to as the "Representative" and the "Staff" respectively) who perform the duties to be assigned to them by JICA relative to the technical cooperation programs under this Agreement in the Republic of Cameroon.

2. The Government of the Republic of Cameroon shall:

- (1) (a) exempt the Representative, the Staff and their families from taxes including tax and fiscal charges imposed on or in connection with salaries and any allowances remitted to them abroad;
- (b) exempt the Representative, the Staff and their families from consular fees, taxes including customs duties and fiscal charges, as well as from the requirements of obtaining import license and certificate of foreign exchange coverage, in respect of the importation of:
 - (i) luggage;
 - (ii) personal effects, household effects and consumer goods; and
 - (iii) one motor vehicle per Representative, per Staff, per family of the Representative and per that of the Staff assigned to stay in the Republic of Cameroon;
- (c) exempt the Representative, the Staff and their families who do not import any motor vehicle into the Republic of Cameroon from taxes including value added tax and fiscal charges in respect of the local purchase of one motor vehicle per Representative, per Staff, per family of the Representative and per that of the Staff;
- (d) exempt the Representative, the Staff and their families from the registration fee of the motor vehicles mentioned in (b)(iii) and (c);
- (e) permit the Representative, the Staff and their families to enter, leave and sojourn in the Republic of Cameroon for the duration of their assignment therein, offer them the convenience for procedures of alien registration requirements, and exempt them from consular fees;
- (f) issue identification cards and special passes to the Representative and the Staff to enter airport/seaport beyond passport control point to receive and send off the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions and JOCV;
- (g) offer the Representative, the Staff and their families the convenience for acquisition of a car driving license and;

(h) carry out other measures necessary for the performance of the duties of the Representative and the Staff. 取扱注意

- (2)(a) exempt the Office from consular fees, taxes including customs duties and fiscal charges, as well as from the requirements of obtaining import license and certificate of foreign exchange coverage, in respect of the importation of the equipment, machinery, motor vehicles and materials necessary for activities of the Office;
- (b) exempt the Office from taxes including value added tax and fiscal charges in respect of the local purchase of the equipment, machinery, motor vehicles and materials necessary for the functions of the Office; and
- (c) exempt the Office from taxes including income tax and fiscal charges imposed on or in connection with office expenses remitted from abroad.
3. The motor vehicles mentioned in paragraph 2 shall be subject to payment of taxes including customs duties if they are subsequently sold or transferred within the Republic of Cameroon to individuals or organizations not entitled to exemption from such taxes or similar privileges.
4. The Government of the Republic of Cameroon shall accord the Representative, the Staff and their families as well as the Office such privileges, exemptions and benefits as are no less favorable than those accorded to representatives, staff and their families as well as offices of any third country or of any international organization performing a similar mission in the Republic of Cameroon.

ARTICLE X

The Government of the Republic of Cameroon shall take necessary measures to ensure security of the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions, the Representative, the Staff and their families as well as JOCV staying in the Republic of Cameroon.

ARTICLE XI

The Government of Japan and the Government of the Republic of Cameroon shall consult with each other in respect of any matter that may arise from or in connection with this Agreement.

ARTICLE XII

1. The provisions of this Agreement shall also apply, after the entering into force of this Agreement, to the specific technical cooperation programs which have commenced prior to the entering into force of this Agreement, and to the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions, the Representative, the Staff and their families staying in the Republic of Cameroon as well as to the equipment, machinery and materials related to the said programs.

h. K.



2. The termination of this Agreement shall neither affect the specific technical cooperation programs being carried out until the date of the completion of the said programs, unless otherwise decided upon by mutual consent between the two Governments, nor affect the privileges, exemptions and benefits accorded to the Experts, the Senior Volunteers, members of the Missions, the Representative, the Staff and their families as well as JOCV staying in the Republic of Cameroon for the performance of their duties in connection with the said programs.

取扱注意

ARTICLE XIII

1. This Agreement shall enter into force on the date of receipt by the Government of Japan of the written notification from the Government of the Republic of Cameroon of the completion of necessary domestic procedures for the entry into force of this Agreement.

2. This Agreement shall remain into force for a period of one year, and shall be automatically renewed every year for another period of one year each, unless either Government has given to the other Government at least six months' written advance notice of its intention to terminate the Agreement.

IN WITNESS WHEREOF the undersigned, duly authorized thereto, have signed this Agreement.

DONE in duplicate in English at Yaoundé on the January 17, 2005.

For the Government of Japan:

For the Government of the Republic
Cameroon:

Masaki KUNIEDA

 Ambassador of Japan

Augustin Frédéric KODOCK

 Minister of State, Minister of Planning,
 Planning and Regional Development



PRODERIP

Irrigated and Rainfed Rice
Riz Irriguée et Pluviale



Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Post-Récolte (1)

Le principal but de la Poste-Récolte est de conserver la production sûrement et aussi longtemps que possible comme les vivres et/ou la semence pour les prochaines campagnes. Les opérations de Récolte, Battage, Séchage, Triage (vannage) et Conservation, dont les producteurs sont responsables, constituent la Post-Récolte. Chaque opération n'est pas isolée des opérations précédentes et suivantes, et semble des opérations doit être considéré comme une série de travaux. Il est important d'exécuter les opérations successivement et sans suspension pour atteindre ce but escompté. Le taux d'humidité de grain est un des critères les plus importants pour la post-récolte.

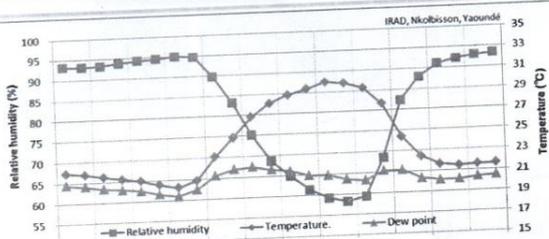
Récolte de riz



Pré-Séchage de paddy [Mauvaise Pratique]



Battage de paddy



Atmospheric aspect at Yaoundé in Desembre, 2012

La récolte au bon moment est très important, car le retard de récolte cause la baisse de qualité de paddy à récolter.

Questions lors du Séchage: Risque des fissurations

Parmi les opérations de Post-Récolte, le séchage est une des plus importantes au cours de laquelle l'on cherche à diminuer le taux d'humidité de paddy jusqu'à un niveau inférieur à 14%. Lors du séchage, il y a des risques qui produisent des fissures sur les grains, et par conséquent, qui donnerait des brisures après décorticage.

Causes et Mécanisme des Fissures de paddy

Lors du séchage, l'humidité de grain s'évapore de la surface, et au fur et à mesure du séchage, l'humidité intérieure du grain se déplace vers la surface. Cependant; si la vitesse de l'évaporation est plus rapide que celle de mouvement intérieur de l'humidité dans les grains, la surface de grain devient trop sèche, et puis commence à se rétrécir et se casse finalement.

Situation actuelle

- 1) Récolte tardive,
- 2) Pré-séchage dans le champ,
- 3) Séchage trop rapide.



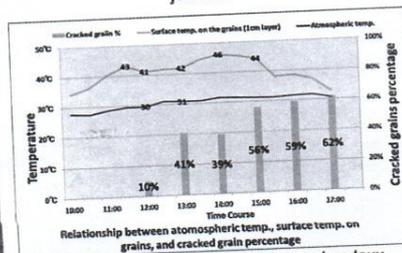
Solutions préconisées

- 1) Récolter au bon moment
- 2) Abolir la coutume de Pré-séchage dans le champ
- 3) Sécher le paddy de la façon appropriée, c'est-à-dire, l'étaler en épaisse couche (5 cm d'épaisseur) et remuer toutes les 30 minutes.

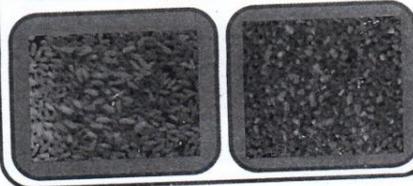


[Mauvaise Pratique]

Le paddy étendu en mince couche sur la bêche dans un endroit à côté de la maison ou la route pendant la journée.



Hautes températures des grains causent un taux élevé des brisures. Il est fortement recommandé de sécher le paddy dans un lieu aéré et à l'ombre.





PRODERIP

Irrigated and Rainfed Rice
Riz Irrigué et Pluviale



Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Technique de la riziculture pluviale (3) : Récolte

➤ Méthode: Comment récolter ?

i. Couper l'ensemble de la plante :

Couper la plante à 15 à 25 cm du sol, à l'aide d'une faucille, d'un couteau ou d'une machette. Cette méthode est plus facile pour les producteurs qui ont de grandes parcelles à récolter.



i. Couper la plante à 15-25cm du sol en évitant de porter du sol et pour faciliter le battre qui suit la récolte.



ii. Couper la panicule en sélectionnant de bonnes panicules

ii. Couper la panicule (l'épi) :

Couper les panicules à l'aide d'un couteau ou des ciseaux. Les producteurs peuvent choisir seulement les panicules mûres.

➤ Période de récolte: Comment reconnaître la période de récolte ?



La couleur de tous les grains vire au jaune or

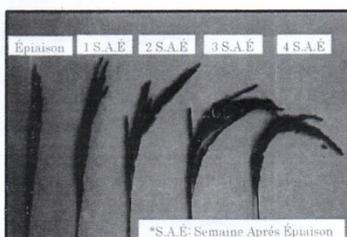
Bonne période



La couleur d'un tiers de l'axe de l'épi vire au marron



Récolte trop tôt



Récolte trop tard

- cause beaucoup de grains qui ne sont pas mûrs,
- cause la collecte du riz vert, qui baisse la qualité
- rend l'égrenage difficile.

Mauvaise qualité et faible rendement

- cause beaucoup de brisures,
- cause la perte des grains qui sont tombés,
- rend cause que les plantes tombent

➤ Heures de récolte : De quelle heure on commence à récolter ?

Il est préférable de commencer la récolte vers 9 à 10 heures, en attendant que le soleil se lève et qu'il évapore la rosée sur les grains, afin d'éviter une teneur en eau élevée dans les grains.

Teneur en eau élevée des grains



Grains fermentés



Mauvaise qualité et faible rendement



Coopération Cameroun - Japon





PRODERIP

Irrigated and Rainfed Rice
Riz Irriguée et Pluviale



Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Technique de la riziculture pluviale de plateaux (2)

➤ Désherbage

- Les désherbages d'au moins 2 à 3 fois pendant une campagne sont nécessaires pour éviter les compétitions pour l'eau, le soleil et les éléments nutritifs.
- Les désherbages devront être faits avant les applications d'engrais.
- Il est facile d'enlever les mauvaises herbes quand elles sont encore petites.
- Les mauvaises herbes sont capables de produire beaucoup de semences. Il vaut mieux les éliminer avant leur floraison.
- Comme les insectes et les animaux nuisibles se cachent dans les broussailles autour de votre champ, il est préférable de nettoyer ces broussailles pour réduire les dégâts causés par les ennemis.



Mauvaises herbes dérangent la croissance du riz.



Vous pouvez utiliser des houes pour le désherbage, quand les mauvaises herbes sont encore petites. L'utilisation de la houe est facile et efficace.



Si les mauvaises herbes sont déjà grandes, il est plus difficile de les enlever et le désherbage prend du temps.

◆ Striga



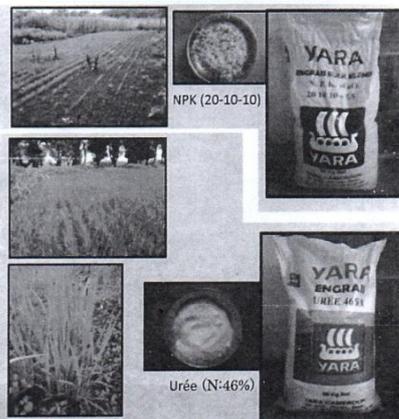
Le Striga est l'une des plantes parasites, qui vivent en parasite sur d'autres plantes comme le riz et prélèvent les éléments nutritifs avec leurs racines à partir des plantes hôtes.

➤ Fertilisation

- L'application d'engrais devra être effectuée juste après la pluie.
- Elle n'est pas toujours nécessaire si le sol est fertile et la couleur de feuille est vert foncé.



Engrais	Période d'application	Quantité recommandée	Objectif de l'application
NPK (20-10-10)	10 à 14 jours après le semis	200 kg/ ha	Pour augmenter le nombre de talles
Urée	Stade d'initiation paniculaire (42 à 49 jours après le semis)	50 kg/ ha	Pour augmenter le nombre de grains par panicule
Urée	Stade de méiose (70 à 75 jours après le semis)	50 kg/ ha	Pour augmenter le pourcentage des grains remplis





PRODERIP

Irrigated and Rainfed Rice
Riz Irriguée et Pluviale



Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Technique de la riziculture pluviale de plateaux (1)

► **Semis**

- i. Tracer les lignes pour semis. La distance entre les lignes est de **30cm**.
 - ii. Mettre les semences sur la ligne. (Profondeur appropriée : **3-4cm** / Quantité recommandée de semence : **70-80kg/ha**)
 - iii. Fermer les lignes par la main ou par le pied. Il faut bien les fermer pour éviter des dégâts des oiseaux.
- * Il vaut mieux semer juste après la pluie pour une bonne germination.

a. Façons de semis (par poquet, à la volée, en ligne)

en poquet

à la volée

en ligne

Procédures du semis:
1. Tracer des lignes → 2. Semer sur les lignes → 3. Fermer les lignes

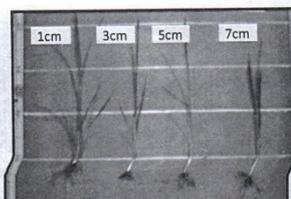
Il faut semer à la position basse pour que les graines soient placées dans la ligne et pour ne pas les disperser à l'extérieur de la ligne.

b. Densité de semis (70-80kg/ha)

- La densité de semis est très importante pour une bonne croissance.
- Si la densité était trop faible, il y aura peu de plantes de riz qui auront poussées et beaucoup d'espaces vacants.
 - Dans le cas de semis trop dense, il y aura des concurrences entre les plantes.



Dans le cas de semis peu profond, les racines seront exposées après une forte pluie.



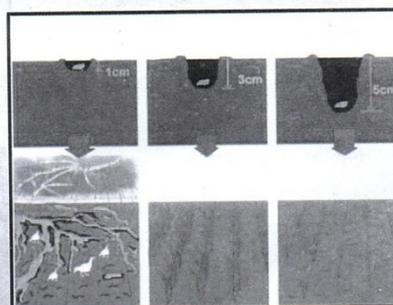
Comparaison de développement des plants du riz 30 jours après le semis.



La traceuse (l'appareil pour tracer certaines lignes à la fois) est utile pour l'opération de traçage. Certains producteurs l'ont fabriqué eux-mêmes.

c. Profondeur de semis

- La profondeur de semis affecte la germination et la croissance.
- La profondeur de semis optimale est de 3-4 cm



- Dans le cas de semis à la faible profondeur, les plantes risquent d'être emportées par les fortes pluies ou les oiseaux.
- Le semis trop profond causera un faible taux de germination et même la mauvaise croissance.



Coopération Cameroun - Japon

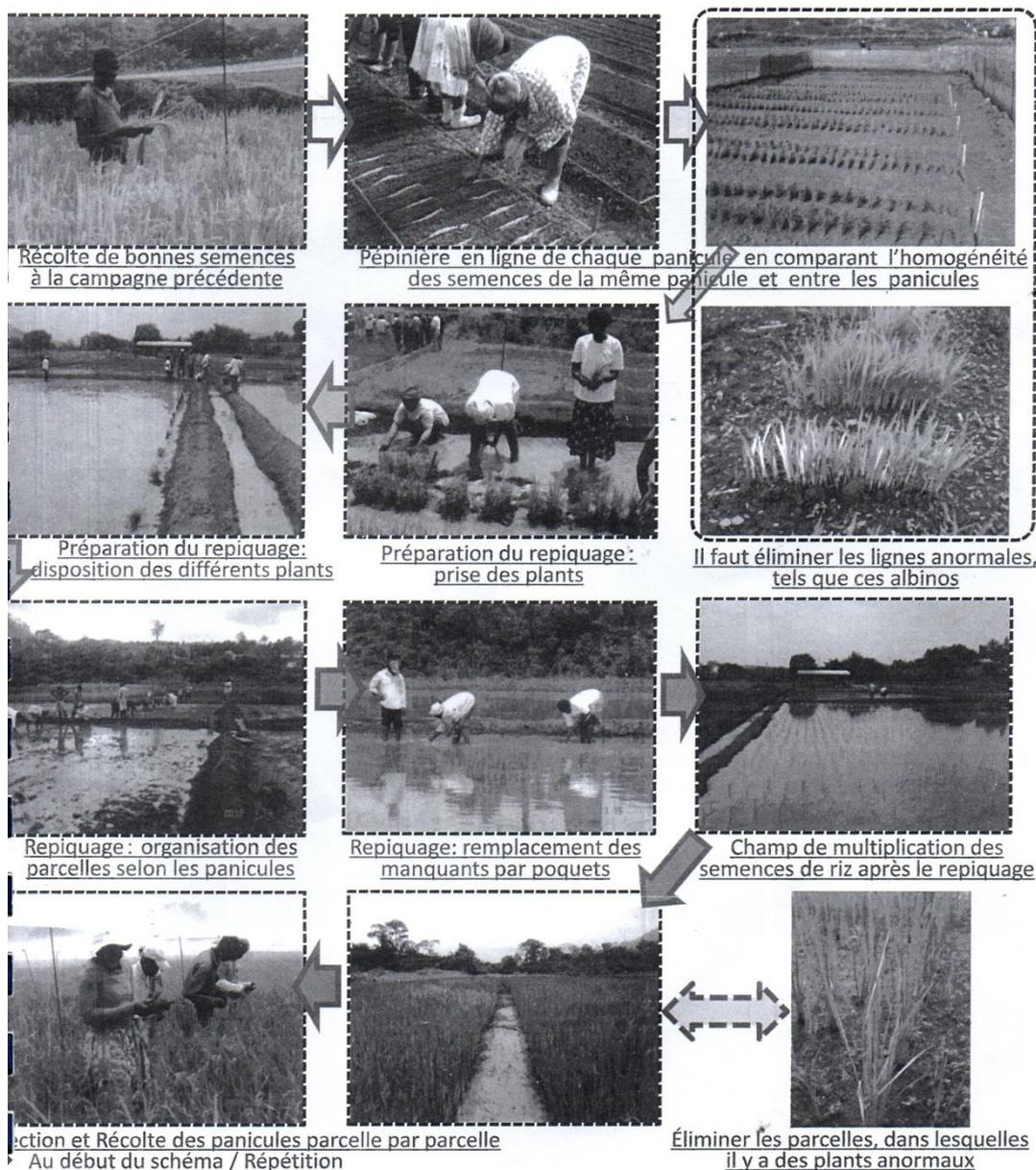




Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Schéma de la Multiplication des semences de pré-base



Coopération Cameroun - Japon



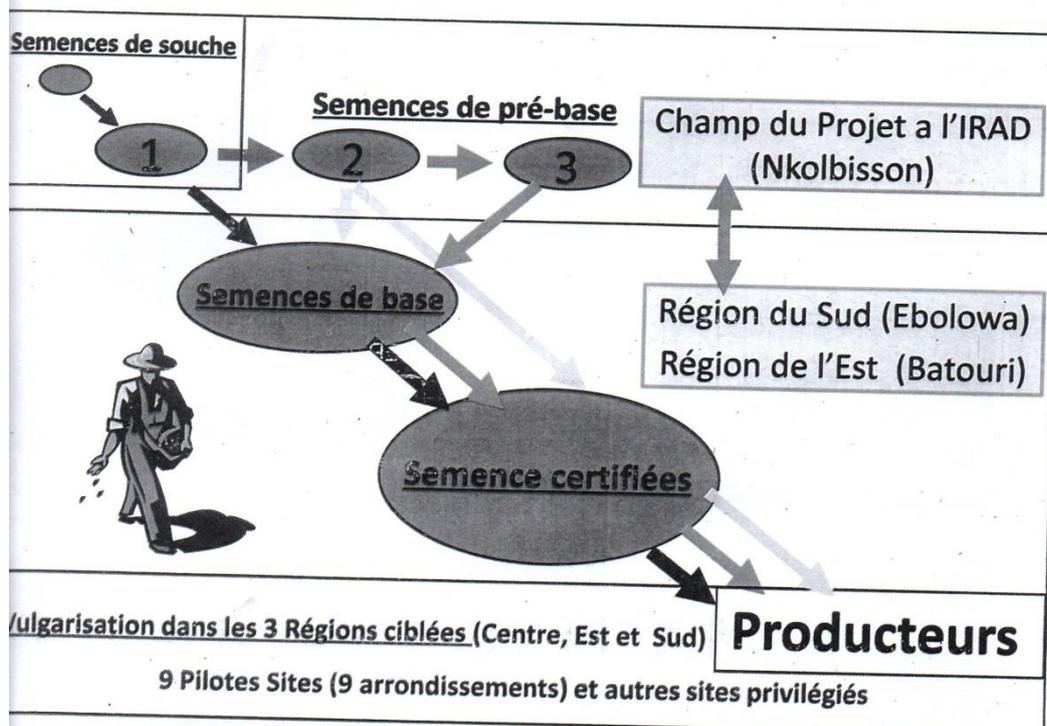


Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Multiplication de semences

> Filière d'approvisionnement en Semences du Projet <



"Hors-types"

et nécessaire de les éliminer.



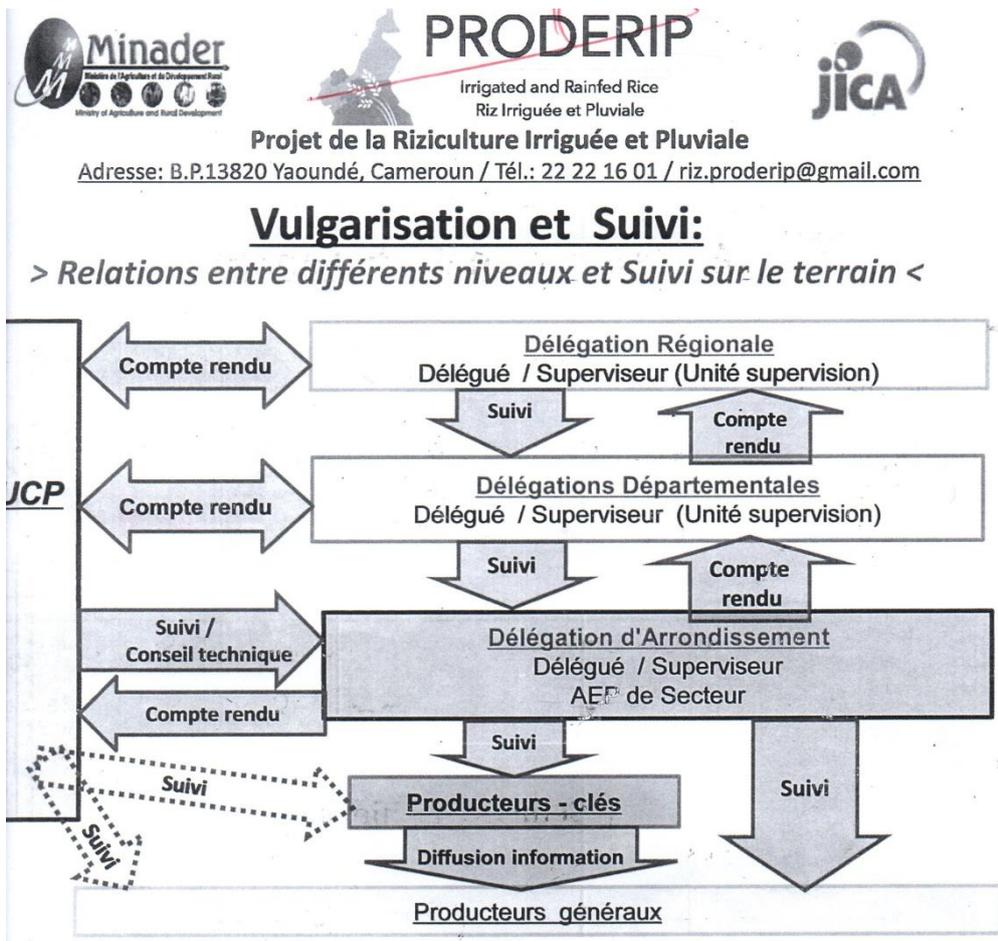
Champs de multiplication des semences à Ebolowa

(Champs de Ngalane et de Bityili)



Coopération Cameroun - Japon



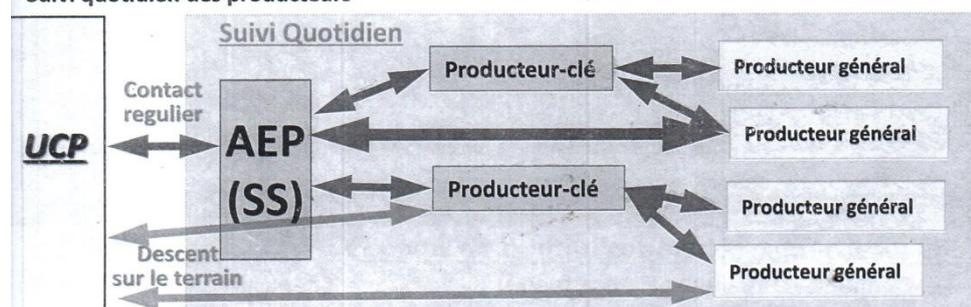


activités de Suivi par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) sur le terrain

- Suivi des formations sur le terrain
- Descente sur le terrain et suivi

activités de Suivi par AEP sur le terrain

- Suivi des formations sur le terrain (Occasions de collecte des informations chez les producteurs)
- Suivi quotidien des producteur-clé
- Suivi quotidien des producteurs





Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Aperçu du PRODERIP (2) : Principales Activités
 < 4 Piliers des activités (4 résultats attendus) >

- 1er Pilier**] Identification des variétés et des techniques de la culture à vulgariser
 - 2eme Pilier**] Renforcement des capacité des AEP et personnel concerné en riziculture pluviale à travers les formations
 - 3eme Pilier**] Vulgarisation et promotion de la riziculture pluviale de plateau dans les sites pilotes
 - 4eme Pilier**] Amélioration des techniques de post-récolte au niveau des producteurs dans les sites pilotes avancés
- N.B: En plus des 4 Piliers ci-dessus, le Projet conduit des parcelles de multiplication des semences afin d'assurer la mise en œuvre de ces activités.*

1er Pilier : Variétés et Techniques à vulgariser :

- Variétés de riz pluvial à vulgariser : NERICA 3 et NERICA 8
- Techniques de culture : Manuel 'facile' de Production du NERICA (ver. Draft à la date du 01 janvier 2013)



Photo 1. Champ du Projet à l'IRAD Nkolbisson / Yaoundé

2eme et 3eme Piliers : Filière des Formations et Vulgarisation

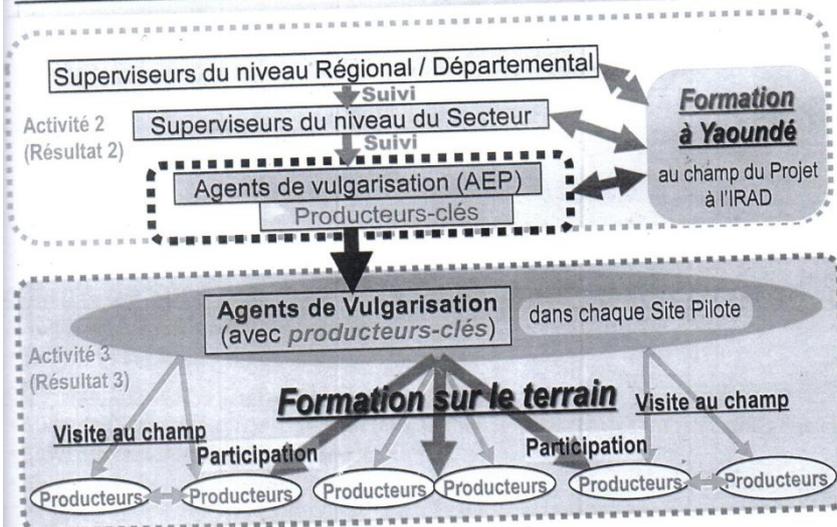


Photo 2. Formation à Yaoundé.



Photo 3. AEP et producteurs-clés organisent la formation sur le terrain.



Photo 4. Les semences sont distribuées à la fin de la formation.

3eme Pilier : Schéma du Suivi des producteurs sur le terrain

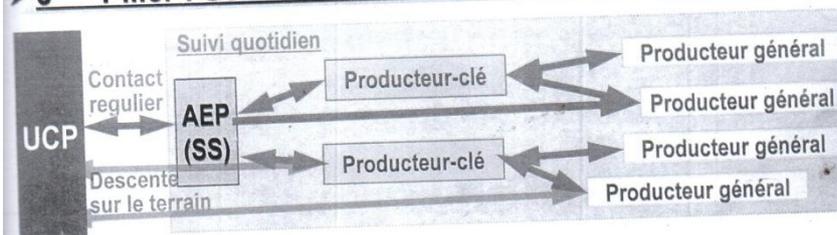


Photo 5. AEP donne les conseils aux producteurs sur le terrain.



COOPERATION TECHNIQUE AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL ET L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE






Le Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Production de riz pour la sécurité alimentaire au Cameroun!



Pendant la première phase de PRODERIP



De 2011 à 2016, nous avons travaillé avec les producteurs sur la riziculture pluviale de plateau dans les régions qui s'y prêtent et avons pu augmenter le volume des récoltes et le nombre de riziculteurs dans ces régions.

Objectifs

À travers cette coopération technique nous visons l'augmentation de la quantité et l'amélioration de la qualité du riz produit dans les sites d'intervention du projet en améliorant les techniques de production et de post-récolte pour accroître le volume de la consommation du riz domestique.

Activités

1	2	3	4	5
PRODUCTION DES SEMENCES	FORMATIONS DE TECHNIQUE	DISTRIBUTION DES SEMENCES	VULGARISATION ET PRATIQUES DE POST-RÉCOLTE	SUIVI AU NIVEAU DES PRODUCTEURS
PRODERIP produit des variétés de semences sélectionnées à IRAD pour les distribuer aux producteurs.	PRODERIP dispense des cours à Yaoundé et sur les sites afin d'enseigner aux producteurs clés la culture du riz.	PRODERIP donne les semences sélectionnées aux producteurs sur les sites de formations locales.	PRODERIP contribue à améliorer la qualité du riz obtenu après les opérations post-récoltes.	PRODERIP visite les lieux de culture des producteurs pour les aider à obtenir l'optimisation du rendement de leurs récoltes.
				

Pendant la première phase 2011-2016

Distribution de 75 tonnes de semences de qualité à plus de 10,000 cultivateurs

↓

Augmentation du volume de production

Amélioration de la qualité du riz

SYSTEME DE PRODERIP :



Formations gratuites



Distributions des semences



Récolte !



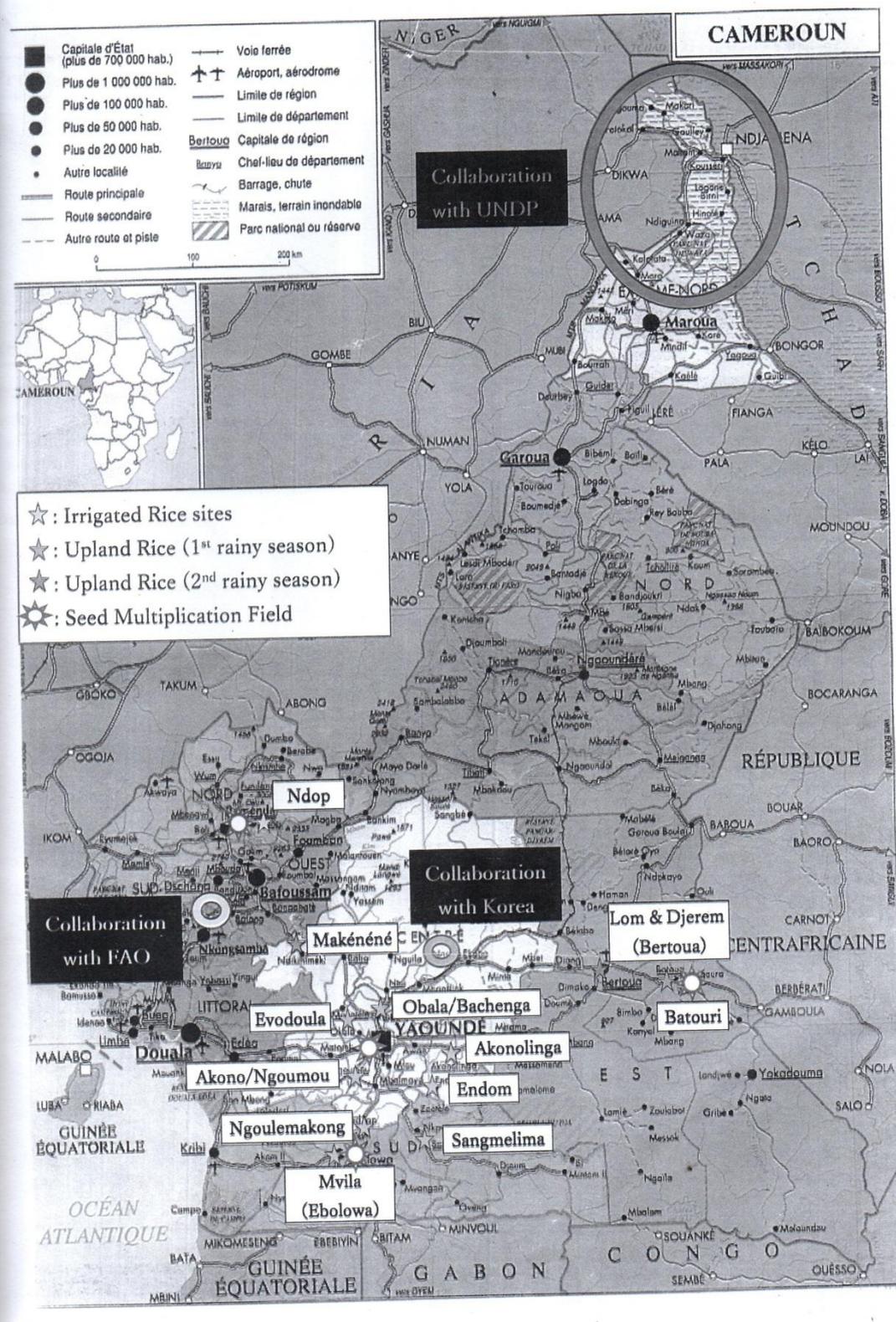
Suivi des champs des producteurs

« FORMATIONS ET VULGARISATION PAR PRODERIP »



Mangeons du Riz Produit Localement !!!

Location of the project sites and seed multiplication fields





PRODERIP

Irrigated and Rainfed Rice
Riz Irriguée et Pluviale



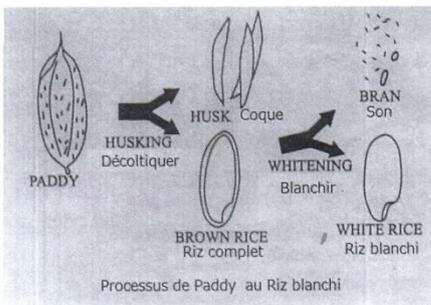
Projet de la Riziculture Irriguée et Pluviale

Adresse: B.P.13820 Yaoundé, Cameroun / Tél.: 22 22 16 01 / riz.proderip@gmail.com

Post-Récolte (2)

Paddy de qualité pour avoir du bon riz blanchi

> Relations entre paddy et riz blanchi, et différents niveaux de décortiquage <



Procédures de Décortiquage :

- Enlever les enveloppes de paddy et le son,
- Produire du riz blanchi qui est décortiqué suffisamment,
- Éliminer des corps étrangers et avoir un minimum des brisures de riz blanchi.

Composantes	Répartition (poids)
Enveloppe	20%
Son	10%
Riz blanchi	70%

Éléments importants

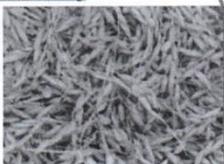
pour le décortiquage de qualité

- Qualité de paddy
- Décortiqueuse et calibrations propres
- Connaissances et Expériences de l'opérateur

Bon et Mauvais Paddy

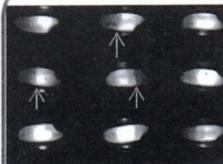


Paddy qui a été récolté au temps propre, et battu et vanné de la façon appropriée.



Paddy qui a été récolté en retard par rapport à la période de maturité avec des Rachis brisés lors de battage.

Défauts qui ne peuvent être vérifiés qu'au niveau de Riz brun



Images des fissures de grain de riz brun.



Grains immature: Ils sont enlevés avec des brisures et du son lors du décortiquage.



Grains endommagés: Ils deviennent brisés après le décortiquage.

Paddy dans de bonnes conditions pour le décortiquage

- Bien Égrainé (sans blanchis). Bon niveau de maturité des grains, Taux d'humidité appropriée, Conditions uniformes des grains
- Peu de fissures, Peu de grains vides ou immatures
- Peu de corps étrangers tels que les cailloux et les graines de mauvaises herbes

Qualité de Riz blanchi

Il y a peu de grains brisés, de grains endommagés et des corps étrangers tels que les cailloux, les semences de mauvaises herbes, etc.



= Différentes proportions entre du riz de tête et du brisures selon les façons de séchage =



Coopération Cameroun - Japon



SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A-BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages généraux

- Beaud M.**, *L'art de la thèse*, 5^{ème} éditions, Paris, La découverte, 2006.
- Bergel J.**, *Méthodologie juridique*, Paris, Presse Universitaire de France, 2001.
- Binswanger H.**, Donovan G., *La mécanisation agricole : problème et option, étude de lapolitique générale de la Banque Mondiale*, Washington, 1988.
- Bloch M.**, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, 1949.
- Boniface P.**, *Le dictionnaire des relations internationales*, Paris, Hatier, 1996.
- Bovin M.**, Nomades, sauvages et paysans civilisés : woolaabe et Kanouri au Bornou, *Journal des africains*, 1987
- Desenarclens p.**, *Mondialisation, souveraineté et théorie des relations internationales*, Paris, Armand Collin, 1998.
- EtoungaManguellé D.**, *Cent ans d'aliénation*, Paris, Silex, 1991.
- Eldin M.**, et al, *Le risque en agriculture*, Marseille, Open Edition, 1989.
- Grandi J.C.**, *Colonisation des terres ou intensification des systèmes agricoles ? les enjeux du développement rural au Cameroun*, FAO, Rome, 1995.
- Grawiz M.**, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000.
- Herson L. J.**, *La politique publique aux Etats-Unis : théorie et pratique*, Edition Publi-Sud, 1984.
- Huchet J.F.**, *Les transferts de technologie des firmes japonaises dans l'industrie électroniquechinoise*, Tokyo, EBISU, 1995.
- Ki-Zerbo J.**, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.
- Lalumière P.**, *Les finances publiques*, Paris, Armand Collin, 1986.
- Lemonchois M.**, *Pour une éducation esthétique : discernement et formation de la sensibilité*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Mbonji E.**, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthrologieculturelle*, Yaoundé, Presse Universitaire de Yaoundé, 2005.
- Mouelle Kombi N.**, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Mveng A.**, *Histoire du Cameroun*, Tome II, Yaoundé, CEPER, 1985.

- Nye J., Keohane R.O.**, *Power and interdependence, World politics in transition*, Boston Little, Brown Co. 1977.
- Nioriel G.**, *Creuset français, histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 2006.
- Perroux F.**, *La coexistence pacifique*, Paris, Presse Universitaire de France, 1961.
- Prost A.**, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- Rakotonimna H.**, *Faire la paix : concept pratique de la consolidation de la paix*, Presse Universitaire Laval, 2005.
- Ritberger v.** *Regim theory and international relation*, Oxford, Glarendon Press, 1993.
- Sartre J.P.**, *Qu'est-ce que la littérature*, Paris, Gallimard, 1948.
- Sultan B.**, et al, *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*, Marseille, IRD Editions, 2015.
- Vaise M.**, *Dictionnaire des relations internationales au 20^e siècle*, Paris, Armand Collin, 2007.

2- Ouvrages spécialisés

- Estrade. A.R.**, *La politique du riz en Afrique Subsaharienne : Étude de cas du Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal*, FAO, Kome, 1993.
- FeyemMelie. N.N., Bell.J.M., Kenyimalaa. D.**, et al, *Influence de la date de récolte sur la germination des semences de quelques variétés de riz qualité*, APRAO, Mali, 2012.
- Dieng. B.**, *Appui à la sous filière semencière pour la production du riz de Nerira pluvial*, IRAD, Yaoundé, 2016.
- Kat. J., Diop.A., Gengely. N.**, *Guide pour l'établissement des opérations et la gestion des banques de céréales*, FAO, Kome, 1991.
- Kouame. B.C.**, *Promotion de l'investissement du secteur privé dans la riziculture ivoirienne*, ONDR, Côte d'Ivoire, 2015.
- Koundou. B.G.**, et Al, *Pratique agricole et transmission de maladie liées à l'eau au centre de la Côte-d'Ivoire : cas du paludisme*, Université d'Abobo- Abidjan, 2015.
- Pande. H. K.**, *Systèmes améliorés de riziculture pluviale*, FAO, Rome, 2012.
- Renou. C., Lindio. R. et AL**, *Manuel de production semences de riz : guide de formation*, IFDC, Burundi, 2014.
- Soumane. M.**, *Guide pour la production des semences de riz*, FAO, Rome, 2012.
- Taoré. A.**, *Systèmes semenciers paysans et mise en œuvre des droits des agriculteurs dans le cadre juridique national : cas du Mali*, COAP, Mali, 2017.
- Van De Ban, Haukins. H.S., Browsers. J.A., et Boon. A.N.**, *La vulgarisation rurale en Afrique*, KARTHALA, Paris, 1994.

Zingore et AL, *Guide pour la gestion des systèmes de culture de riz, Consortium Africain pour la Santé des Sols*, Niarobi, 2014.

3- Articles et revues

Blin. A., "Vers un terrorisme de destruction massive", in *Questions internationales* n°13, mai-juin, 2005. p.9.

Cameroun, les chantiers de la gouvernance, imprimerie Saint Paul, Yaoundé, n°8 juillet 2004

Dos Santos. T., "Transfert de technologie et dépendance économique", in *Revue Tiers-Monde*, les firmes multinationales et le développement, Presse Universitaire de France, Tome XIX, n°74, 1978. pp. 397-413.

Ignacy Sach, cité par A. Mamadou, " Le développement Jeune Afrique Économique ", n°231. pp. 100-128.

Larousse. G., Uzureau. C., "Méthode et matériels susceptible d'être utilisés pour l'amélioration de la production rizicole, particulièrement dans les pays francophones d'Afrique Tropicale et Madagascar", *Revue Agronomique Tropicale*, 1962. pp. 12-21.

Moussaoui. K., Arabi. K., " Rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des reformes en Algérie : le cas de la commune de Bejaia ", in *Economie et Solidarité*, Revue du CIRIEC, Canada, 2021. pp. 122-133.

Ouedraogo. H. M. G., " Décentralisation et pouvoir traditionnel : le paradoxe de légitimité locales ", in *Monde en Développement*, n° 133, 2006. pp.9-29.

Ndami. C., " Les agriculteurs et la propriété foncière en pays bamiléké (Cameroun), un droit foncier coutumier en tension ", in *Cahier du genre*, n°62, 2017. pp. 1-20.

Questions Internationales, n°5, Janvier- février 2004.

Tchakounté. C., " Cameroun-riziculture : les promesses du riz pluviale ", in *Cameroun Tribune*, 2013, n°54703. pp.2.

Tchapmigni. R., " L'organisation juridique de la propriété foncière au Cameroun ", in *Law, Land, Use and the environment : Afro-Indian dialogue, Africa perspectives*, Institut Français de Pordichery. pp. 219-231.

B-Thèses et Mémoires

1- Thèses

Assil K.B., "les payes d'Europe communautaire dans la politique étrangère du Cameroun (1960-2000)", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008-2009.

Diffouo, G.I., "Les principes de sincérité en droit public financière camerounaise", Thèse de Doctorat en Droit public, Université de Douala 2013.

- Dikaemé A.F.K.**, “Les travaux publics au Cameroun sous administration française de 1921 à 1960 : mutation économique et sociale”, Thèse de Doctorat d’Etat en Histoire Université de Yaoundé I, 2005-2006.
- Dossuhou. F.V.**, “Développement d’un secteur semencier intégré à la chaîne de valeur du riz local au Bénin” Thèse de Doctorat en Science Agronomique et Ingénierie Biologique, Université de Liège, 2019.
- Edongo Ntende P.F.**, “ La valeur éducative des sanctions dans les systèmes pédagogiques : étude comparative des modèles traditionnels et institutionnels camerounais”, Thèse de Doctorat Ph. D en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2007.
- Kongni.**, “ Betoua, Batouri, Belabo : étude comparative de trois villes de la province de l’Est du Cameroun”, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé I, 1986.
- Ndo’o R. G.**, “ La coopération isaélo-camreounaise (1959-2008)” Thèse de Doctorat Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.
- Ntede Edongo J.P.**, “ Les transports terrestres et les enjeux socio-économiques dans le Centre-Sud du Cameroun de 1914-2010”, Thèse de Doctorat Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.
- 2- Mémoires**
- Abate. R.**, "Recomposition agropastorale dans la commune d’arrondissement d’Ebolowa 2ème et impacts socio-économiques ", Mémoire de Master en Géographie ", Université de Yaoundé I, 2015.
- Alima. Z.**, “agriculture familiale au Cameroun analyse comparée entre forêt et savane”, Mémoire de fin d’étude d’ingénieur agronome CESAD, Montpellier, 2014.
- Awouou Amougou M.J.D** ; “La libéralisation des marchés et le développement durable en AFRIQUE : le cas du secteur agricole au Cameroun”, Mémoire de master en administration publique, Université Louis pasteur Strasbourg 2006.
- Benoit J. J.**, “Le rôle des Etats-Unis dans le maintien des pratiques d’opacité financière”, Mémoire en science internationale, université de Montréal 2001.
- Danalai Lamana.**, “ Crise de développement rural et de stratégies paysanne dans le périmètre de la société d’expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (arrondissement de maga extrême-nord Cameroun)”, Mémoire Master en Sociologie, Université de Yaoundé I 2012.
- Gènese Denis M.**, “ Le développement durable et l’Amazonie brésilienne : la régulation publique est-elle suffisante ?”, Mémoire de Master en Science, Université de Montréal, 2013.

- Kewa H.**, “Agriculture et croissance économique au Cameroun ”, Mémoire de l’Institut sous régional de statistique et d’économie appliquée (ISSEA), Ingénieur d’application de statistique, 2009.
- Keledjoue S.**, “ Dynamique démographique et développement durable sur le plateau central bamiléké : vers les limites de l’ajustement agricole”, Mémoire de Géographie, Université de Yaoundé I, 2013.
- Kouandjovi Kalendje II J.S.**, “ Contribution d’un centre de recherche agricole au développement durable du Cameroun : cas de l’IRAD (1976-2010)”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2016.
- Liesse L.**, “ La politique d’ajustement structurel et incidence sur l’agriculture de rente camerounaise : le cas de la province de l’Ouest (1973-1994), Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.
- Mbila Enyegue B.**, “ Production, transformation et commercialisation de l’huile de palme dans le Nyong-et-Nkelle de 1961-2013 : Approche historique”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.
- Melingui Ayissi A.N.**, “ La relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun de 1960-2006 : Analyse et perspectives”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.
- Mopassion A.N.**, “ Problématique de la répartition spatio-temporelle de l’infection du VIH/SIDA dans le district de santé d’Obala-Cameroun”, Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2010.
- Tédégla Djedje T.M.** “ Gestion et contraintes géographique de point d’eau communautaire en milieu rural dans la commune de Lalo” Mémoire de Géographie, Université de Yaoundé I, 2011.
- Sanou D.**, “Vulgarisation des techniques agricoles et renforcement des capacités des producteurs : cas de l’OCADES caristas de Dédougou”, Mémoire de fin de cycle d’Ingénieur Agricole, Institut de Développement Rural, Burkina-Faso, 2009.

C- SOURCE NUMÉRIQUE

- Barlin B.** 1958, La participation canadienne au plan colombo, l’actualité économique, (35), 400.<https://doi-O9710.7202/100133ar>.
- FAO (2015), Guide juridique sur l’agriculture actuelle
- FAO, l’état d’insécurité dans le monde. <http://www.fao.org/3/a-i0291f.pdf>
- Glossaire disponible sur : <http://www.ladocumentation française.fr/dossier/lolf/glossaire.html>.
- White paper on official development Assistance2006.www.mofa.go.jp/policy/oda/white/2006.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/agence-de.coo>

https://www.aquaportail.com/definition-5842_developpement

https://www.mofa.go.jp/mofa/gaiko/summitt_toyoka_08/doc08079-03-ho.html.

<https://www.jica.go.jp/french/index.html>

Irad.cm "objectifs-stratégiques.org".

Japan international cooperation agency. <https://www.jica.go.jp/English/>

Mentchieye F., Paradoxe d'un système de production agricole : la riziculture camerounaise en quelques questions ! <https://www.iedafrique.org> ".

Miracle économique japonais. [fr.m.wikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/) " wiki "

Programme de co-création de connaissances de la jica, minas.net "grant "205-stratégie, programm...

D- SOURCES ORALES

Noms et Prénoms	Age	Fonctions	Lieu d'entretien	Date
AbengPelagie	34 ans	Productrice	Ebolowa II	25 janvier 2021
Akeh Mireille	29 ans	productrice	Batouri	06 janvier 2021
Akono Hervé	47 ans	Producteur clé	Ebolowa	27 janvier 2021
Bagoutou Gabriel	35 ans	Agent de vulgarisation agricole	Batouri	06 janvier 2021
Bassirou Yaya	29 ans	Cadre Proderip	Batouri	07 janvier 2021
Bekale	60 ans	producteur	Ebolowa	27 janvier 2021
Biango Rosine	25 ans	productrice	Ebolowa II	25 janvier 2021
Biscene Herman		Cadre Proderip	Yaoundé	20 février 2021
DansoGolike		Ingénieur des travaux d'agriculture et vulgarisateur	Batouri	06 janvier 2021
Edang	38 ans	Responsable vulgarisation de la zone de Batouri	Yaoundé	18 janvier 2021
Essono	40 ans	Assistant PRODERIP au MINADER	Yaoundé	19 novembre 2020

Goro koto Erick	31 ans	Agent de vulgarisation Agricole	Batouri	07 janvier 2021
Hamat Benjamin	40 ans	Ingénieur agronome, assistant PRODERIP	Batouri	09 Janvier 2021
KazuhiroInoue	28 ans	Volontaire de la coopération japonaise	Yaoundé	22 septembre 2020
Lum Malice Che	36 ans	Agent d'encadrement de proximité	Batouri	05 janvier 2021
Mariko Kosaka	26 ans	Volontaire de la coopération japonaise	Yaoundé	19 février 2021
Mewa'a Roger	57 ans	Premier adjoint-maire Ebolowa II	Ebolow II	21 janvier 2021
Missek Roussel	29 ans	Agent de vulgarisation Agricole	Batouri	05 janvier 2021
NAnge Nanga Martine	35 ans	Cadre à la JICA	Yaoundé	22 octobre 2020
Ndaba Bell Jules	58 ans	Ingénieur agronome et agent de vulgarisation	Batouri	07 janvier 2021
Nkomou Samuel	75 ans	Producteur	Ebolow II	25 janvier 2021
Nkoure Feric	32 ans	Assistant PRODERIP	Batouri	07 janvier 2021
Obama Betsi Nicolas	47 ans	Chef de poste agricole de Batouri	Batouri	09 janvier 2021
Olama	41 ans	Cadre MINADER	Batouri	07 janvier 2021
Pa'ah Patrice	60 ans	Expert agronome	Yaoundé	15 septembre 2020
Sire Geoges	28 ans	Agent de vulgarisation Agricole	Batouri	07 janvier 2021
TanekengMedard	36 ans	Cadre à la JICA	Ebolowa II	25 janvier 2021
Tchatat Maturin		Coordonnateur PRODERIP à l'IRAD	Yaoundé	17 janvier 2021
Tsobgni kana	40 ans	Agent de vulgarisation Agricole	Ebolowa II	27 janvier 2021
Yamiko Shinya		Expert agronome JICA	Yaoundé	19 février 2021

YoshimiSokei	30 ans	Volontaire de la coopération japonaise au Cameroun	Yaoundé	19 février 2021
ZouaAngono Axel	28 ans	Producteur clé	Batouri	06 janvier 2021

E- ARCHIVES

a- Archives de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (AJICA)

AJICA, Charte japonaise de l'aide publique au développement, 2003.

AJICA, Dépliant des programmes de la JICA au Cameroun 2019.

AJICA, Fiche technique d'aide publique au développement : portrait du Japon.

AJICA, Guide pour la culture du riz NERICA, 2011.

AJICA, Kitoaka, jica's world : l'histoire de la nouvelle JICA, 10 ans au-delà, guider le monde en utilisant des liens de confiance, 2019.

AJICA, Profil de la JICA.

AJICA, La politique d'assistance destinée à la République du Cameroun : le Ministère des Affaires Étrangères du Japon, Décembre 2012.

AJICA, Rapport annuel 2006.

AJICA, Rapport annuel 2010.

AJICA, Rapport annuel 2015.

AJICA, Rapport annuel 2016.

AJICA, Rapport annuel 2018.

AJICA, Rapport annuel d'activité des JOVC au Cameroun, 2017.

AJICA, Rapport du service des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger au Cameroun, 2018.

AJICA, Rapport final sur l'amélioration de la qualité et de la productivité des PME, 2017.

AJICA, Rapport sur le sport pour tous, 2019.

AJICA, République du Cameroun, projet Kaizen, amélioration de la qualité et de la productivité des PME : Rapport final, 2017.

b- Archives de la commune de Batouri (ACB)

ACB, Plan communal de développement (PCD), 2018.

c- Archives de la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Batouri (A.DAADERB)

ADAADERB, Feuille de présence de la réunion mensuelle mois de Décembre 2019.

ADAADERB, PRODERIP 2012-2016.

ADAADERB, Produced seed amount in Batouri (2nd, 2019).

ADAADERB, Rapport annuel PRODERIP 2018 ;

ADAADERB, Rapport des activités de mois de décembre 2017, relatif à la riziculture irriguée et pluviale.

ADAADERB, Rapport des activités de mois de décembre 2019, relatif à la riziculture irriguée et pluviale.

ADAADERB, Synthèse des questions, demandes et autres observations de la part des AVZ

d- Archives de la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural d'Ebolowa 2^{ème} (ADAADERE)

ADAADERE, PRODERIP 2012-2016.

ADAADERE, Rapport des activités de mois de décembre 2017, relatif à la riziculture irriguée et pluviale.

ADAADERE, Rapport annuel 2019.

e- Archives du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (AMINADER)

AMINADER, Agbegnito. K., Guide de gestion du business semencier, WASP/PSAO.

AMINADER, ADRAO, Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest : état de la recherche sur le riz dans les régions de l'ADRAO en 1976.

AMINADER, ADRAO, sélection et amélioration variétale du riz, janvier 1976.

AMINADER, Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA), collecte de données Avril-Mai 2011.

AMINADER, Assistance technique à la production semencière phase II : Cameroun conclusion et recommandation du projet, FAO, Rome, 1988.

AMINADER, Boerman. A.H., Le droit de manager, FAO, Italie, 1976.

AMINADER, Cameroun, efficacité de l'aide 2011 : progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris volume II, chapitre pays.

AMINADER, Charte des paysans : déclaration des principes et programmes de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, FAO, Rome, 1981.

AMINADER, Coopération technique avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, 2016.

AMINADER, Document de la stratégie de développement du secteur rural (DSDSR), 2005.

AMINADER, Document de la stratégie de développement du secteur rural (DSDSR), 2006.

AMINADER, Enquête de terrain du MINADER 2011.

- AMINADER, FAO, Amélioration de l'organisation et de l'administration des services agricoles offerts aux petits agriculteurs EN Afrique : Rapport d'une consultation régionale d'experts tenue à Douala (Cameroun), 19-23 Novembre, 1991.
- AMINADER, FAO, Bulletin d'irrigation et de drainage n°41 : la lutte antivectorielle dans les rizières par l'aménagement de l'environnement.
- AMINADER, FAO, Bulletin des services agricoles : traitement et stockage des céréales vivrières par les ménages ruraux, Rome, 1983.
- AMINADER, FAO, Colloque international sur la pollution : pollution des sols, soyez la solution, 2-4 Mai 2008.
- AMINADER, FAO : Directives concernant les bonnes pratiques en matière de baux agricoles : étude sur les régimes fonciers, Rome.
- AMINADER, FAO, Egalité des chances et sécurité alimentaire : le rôle de l'information stratégique d'action, Rome, 2000.
- AMINADER, FAO, Étude sur le développement dans la perspective de Rio 92 et symposium des ONG, groupement de base, des femmes et des jeunes, Yaoundé, 27-29 Novembre 1991.
- AMINADER, FAO, Lutte contre la faim, Rome, 1999.
- AMINADER, FAO, Rapport de la deuxième session de la commission régionale mixte FAO/OMS/OUA de l'alimentation et de la nutrition en Afrique, Accra-Ghana, 1981.
- AMINADER, FAO, Principes et directives en rapport avec le secteur privé.
- AMINADER, FIDA, Rapport sur la pauvreté rurale : comment mettre fin à la pauvreté rurale, 2001.
- AMINADER, MINSANTE, Profil sanitaire analytique du Cameroun, 2016.
- AMINADER, Note d'analyse prospective : quelle politique rizicole pour l'aménagement du Cameroun en 2035 ? Note n°004/2020 Avril.
- AMINADER, Politique agricole : de nouveaux défis, DRAFT, Avril 1998.
- AMINADER, Politique agricole du Cameroun Orientale dans la perspective du III^{ème} plan quinquennal, décret n°69/158 du 12 août 1969.
- AMINADER, Rapport d'activité semry, société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua, 1982.
- AMINADER, Rapport d'étude du schéma de base sur la construction des entrepôts de stockage et de conservation des denrées alimentaires en République du Cameroun, 1990.
- AMINADER, Rapport cadre de programmation pays Cameroun 2013-2017.

- AMINADER, Rapport enquête sur l'alimentation dans la région de Batouri (Est-Cameroun), 2007.
- AMINADER, Rapport mission du suivi des projets du portefeuille avec le Japon, Yaoundé, 2016.
- AMINADER, Rapport projet de développement intégré d'un périmètre de 55.000 hectares dans le district de Maga, département du Mayo-Danai, présenté par la société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY), 1975.
- AMINADER, Rawat. R., Personnel qualifié et développement agricole et rural, FAO, Rome, 1980.
- AMINADER, République du Cameroun : Rapport principal du projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA), 2010.
- AMINADER, Projet d'appui aux jeunes agriculteur (PASA), 2003.
- AMINADER, Projet TCP/CMR/3204 stratégie de mécanisation agricole au Cameroun (document de synthèse), DRAFT, Avril 2011.
- AMINADER, Rapport mondiale des Nations Unies sur le développement humain, 2003.
- AMINADER, Stratégie nationale de développement de la filière semence de riz (SNDSR), Mars 2011.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS ET PHOTOS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	vi
RESUME.....	viii
<i>ABSTRACT</i>	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- Contexte général de l'étude.....	1
II- Motivation du choix du sujet.....	3
III- Clarification Conceptuelle.....	5
IV- Intérêt du Sujet	7
V- Délimitation du cadre spatial et temporel.....	8
VI- Revue Critique de la littérature.....	9
VII- Problématique.....	13
VIII- Hypothèses de Travail	14
IX- Cadre Théorique	14
X- Démarche Méthodologique	16
XI- Difficultés Rencontrées	18
XII- Plan du Travail	18
CHAPITRE I : LES FONDEMENTS DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LE JAPON ETPRESENTATION GENERALE DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE(JICA)	20
I- FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION ENTRE LA CAMEROUN ET LE JAPON	20
A- Les fondements Historico-Diplomatiques et Socioculturels	20
1- Les fondements historiques et diplomatiques.....	20
2- Les fondements socioculturels	21
B- Les fondements économiques.....	22
1- La consistance des relations commerciales nippo-camerounaise.....	22
2- La tangibilité de la coopération économique nippo camerounaise.....	22
II-PROFIL DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE(JICA)	24
A- Création et évolution de l'agence japonaise de coopération internationale (JICA)	24
1- Contexte historique de la JICA.....	24
2- Amélioration et développement de la JICA	26
B- Présentation des objectifs et du mode de fonctionnement de la JICA.....	27
1- Présentation des objectifs et de l'aspect structurel de la JICA	27

a-	Les objectifs de la JICA	28
b-	Structure administrative de la JICA	29
1-	Les principes de base et la répartition de l'aide publique au développement de la JICA	33
a-	Les principes de base de la JICA.....	33
b-	Répartition de l'aide publique au développement de la JICA	34
2-	Les programmes et les partenaires de la JICA	34
a-	Présentation des programmes de la JICA	34
b-	Les partenaires stratégiques de la JICA.....	37
c-	Les mécanismes d'aide de la JICA.....	39
III-	PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATION ENTRE LA JICA ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN	41
A-	Historique et objectifs de la JICA au Cameroun	41
1-	Historique de la coopération entre le Cameroun et la JICA	42
2-	Les objectifs de la JICA au Cameroun	43
B-	Les secteurs d'intervention et les partenaires de la JICA au Cameroun.....	43
1-	Les secteurs d'intervention de la JICA au Cameroun	43
a-	Le développement économique	44
b-	Le développement des ressources humaines	45
c-	La préservation de l'environnement et la gestion des déchets solides	48
d-	Le transport et les infrastructures routières	49
2-	Les partenaires de la JICA au Cameroun	49
a-	Le Ministère de l'Eau et de l'Energie(MINEE)	50
b-	Le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE).....	50
c-	Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (MINPMEESA)	51
d-	Le Ministère de l'Éducation de Base(MINDUB).....	51
e-	Le Ministère de la Jeunesse et des Sports.....	51
f-	Le Ministère des Enseignements Supérieurs	52
	CHAPITRE II : LES FACTEURS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENTS DE LA RIZICULTURE DANS LES COMMUNES DE BATOURI-EBOWA II.....	53
I-	LES POTENTIALITÉS PHYSIQUES ET HUMAINES NON NÉGLIGEABLES	53
A-	Spécificités géographiques	54
1-	Un climat équatorial guinéen à régime bimodal propice.....	57
2-	Les sols, la végétation et l'hydrographie.....	59
a-	Les sols	60
b-	La végétation	61
c-	Une hydrographie suffisante pour la culture du riz	64
d-	Une superficie suffisante pour l'expansion de la culture du riz.	64
B-	Les facteurs socio-économiques.....	65

1-	Une population nombreuse et diversifiée : un atout pour une expansion rizicole.....	65
2-	L'acquisition de la terre : un facteur de développement de la riziculture.....	66
a-	L'acquisition de la terre par héritage et par don.....	67
b-	Le recours aux baux agricoles : un facteur de développement rizicole.....	68
c-	L'acquisition de la terre par achat.....	68
3-	Le potentiel agricole de Batouri et d'Ebolowa II.....	69
4-	La place du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II.....	70
II-	LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE A BATOURI ET EBOLOWA II.....	71
A-	LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA II.....	72
1-	Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).....	72
2-	L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).....	75
3-	L'UNDVA.....	78
B-	Les acteurs non étatiques de la production rizicole à Batouri et Ebolowa II.....	80
1-	Les paysans.....	80
a-	Les producteurs.....	80
b-	Les artisans locaux.....	81
2-	Les autorités locales.....	81
	CHAPITRE III : LES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRES DE L'ACTION DE LA JICA DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE A BATOURI ET EBOLOWA II.....	82
I-	L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA PRODUCTION SEMENCIÈRE.....	83
A-	La production et la multiplication des semences certifiées.....	84
1-	La sélection et la multiplication des variétés de semences.....	85
a-	Le choix des variétés à multiplier.....	85
b-	La multiplication des semences.....	88
c-	Le financement des équipements agricoles.....	89
2-	Le contrôle strict au niveau de la qualité des semences produites.....	90
a-	Le contrôle strict au niveau de la culture.....	91
b-	Le contrôle au niveau de l'usinage, du triage et du conditionnement des semences.....	92
B-	La promotion de la législation semencière et le renforcement des capacités techniques des acteurs.....	93
1-	La promotion de l'application de la politique et de la législation semencière.....	94
2-	Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière.....	97
II-	APPUI AUX PRODUCTEURS DE RIZ DE BATOURI ET EBOLOWA II.....	101
A-	La vulgarisation de la culture du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II.....	101
1-	La formation des producteurs sur les techniques de culture, de récolte et de post-récolte du riz pluvial.....	101
2-	La distribution des semences et le suivi des producteurs.....	114

B-	Mise en place d'un dispositif d'encadrement et de contrôle de champs des producteurs ...	115
I-	CHAPITRE IV : BILAN, OBSTACLES ET PERSPECTIVES DE L'ACTION DE LA JICA DANS LE DÉVELOPPEMENT RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA.....	117
II-	LES IMPACTS DE L'ACTION DE LA JICA DANS LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI ET EBOLOWA II.....	117
A-	Les impacts positifs de l'action de la JICA dans le développement de la riziculture pluviale à Batouri et Ebolowa II	117
1-	L'introduction de la culture du riz dans les communes de Batouri et Ebolowa II	118
2-	Le développement et le renforcement de la filière semencière dans les communes de Batouri et Ebolowa II	118
3-	L'augmentation du nombre de producteurs de riz pluvial dans les communes de Batouri et Ebolowa 2 ^{ème}	120
4-	L'amélioration de la productivité et la lutte contre l'insécurité alimentaire.....	121
B-	Impacts négatifs du développement rizicole	122
1-	Les risques de pollution.....	122
2-	La transmission des maladies	123
III-	LES OBSTACLES ET LES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION RIZICOLE A BATOURI et EBOLOWA II	123
A-	Les difficultés du développement de la production rizicole à Batouri et Ebolowa II	124
1-	Les responsabilités de la JICA	124
a-	Les stéréotypes et les préjugés des Japonais vis-à-vis les Camerounais	124
b-	La politique de la main tendue et la dépendance technique	126
2-	Les responsabilités Camerounaises	127
a-	Le budget, limite de l'action du gouvernement Camerounais.....	127
b-	L'absence des financements et le retard dans le décaissement des fonds	128
3-	Les obstacles liés à la production	129
a-	Les contraintes naturelles et la non maîtrise de l'itinéraire technique de la production du riz	129
b-	L'inefficacité des mesures de lutte contre les pertes post-récoltes et le problème de la vulgarisation	134
c-	L'inefficacité des services de vulgarisation.....	135
d-	L'absence des organisations à caractère rizicole.....	136
B-	Perspectives de redynamisation de la production rizicole	137
1-	La responsabilité de la JICA.....	137
a-	La pratique de la sincérité budgétaire et le rétablissement de relations interpersonnelles sur la base d'une égalité statutaire.....	137
b-	Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents de la production semencière et de vulgarisation.....	138
c-	La formation continue des producteurs sur l'itinéraire technique de la culture et des méthodes de post-récolte du riz.....	140

d- L'industrialisation de la filière et l'implication du secteur privé	141
2- Recommandations au niveau de l'État Camerounais	142
a-La responsabilisation de l'État Camerounais sur les financements du secteur agricole...	143
b- Le recours au crédit agricole	143
c- Le renforcement des services de la vulgarisation	144
3- Recommandation au niveau des producteurs	145
a- L'organisation paysanne des agriculteurs.....	145
b- La prise de conscience des paysans sur la valeur du riz local	145
CONCLUSION GENERALE	147
ANNEXES	149
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	169
TABLE DES MATIÈRES.....	180